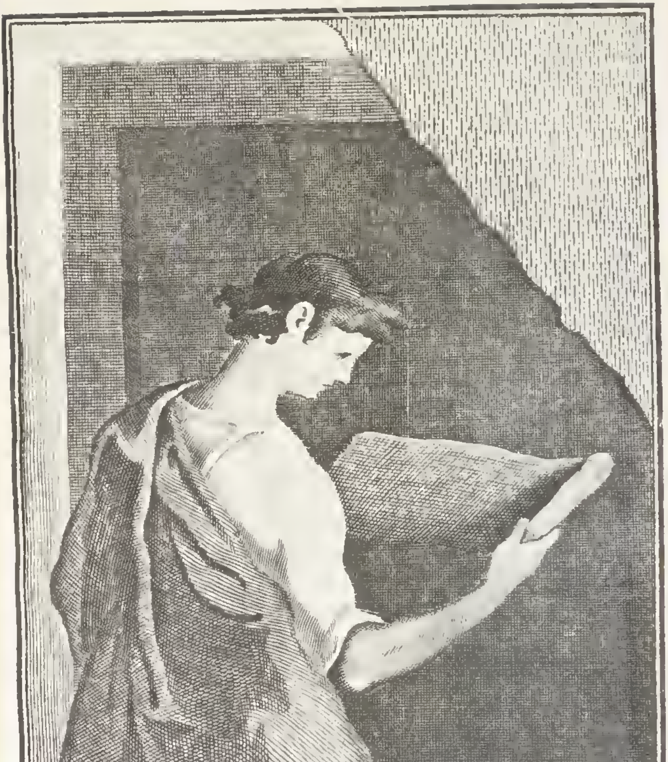

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/memoirespourlhis1726unse

Collegii Billomensis
Soc. Jesu.
Catalogo inscriptus

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Janvier 1726.

Collegii Billomi

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recueillis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Soc. Jes.

Janvier 1726.

Cat. inscript.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET, Libraires ruë Merciere, au Soleil.

M. DCC XXVI.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMmencé au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blancs; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	1. v.

MEMOIRES

POUR L'HISTOIRE

des Sciences & des beaux Arts.

Janvier 1726.

ARTICLE I.

BATAILLES GAGNE'ES par le Sérénissime Prince François Eugéne de Savoye sur les Ennemis de la Foi, & sur ceux de l'Empereur & de l'Empire, en Hongrie, en Italie, en Allemagne, & aux Païs-Bas; dépeintes & gravées en Taille-douce par le sieur Jean Huchtenburg, Peintre très-célébre à la Haye, avec des Explications Historiques par Mr Jean Du Mont, Conseiller & Historiographe de Sa Majesté Imperiale & Catholique.

A la Haye chez Pierre Husson 1720. *grand in folio, dont les pages ont* 21. *pouces de hauteur, & 12. de largeur; pages* 132.

LEs exploits guerriers, sur lesquels roule cet Ouvrage, ont eû tant d'éclat, & sont si peu éloignez de nos tems, qu'il seroit inutile d'entrer sur cela dans un détail que peu de gens ont ignoré, & qu'on peut d'ailleurs trouver dans les Gazettes. C'est pourquoi dans le compte, que nous en allons rendre au Public, nous nous arrêterons moins au recit des batailles qui en font le corps, pour ainsi dire, qu'aux ornemens dont on a décoré ce monument dressé à la gloire du Prince Eugéne, & auquel on ne pourroit qu'applaudir, si parmi les victoires, incontestablement remportées par ce Grand Prince, on ne lui en attribuoit quelques unes qu'on est en droit de revendiquer pour la France.

Les Batailles gagnées qu'on lui attribuë, & qui composent l'Ouvrage, sont au nombre de dix.

1°. La Bataille de Zenta, petit lieu ſitué ſur la Rive Occidentale de la Theyſſe au-deſſous de Segedin. Elle fut donnée le 11. de Septembre 1697.

2°. La Bataille de Chiari dans le Breſſan, donnée le 1. de Septembre 1701.

3°. La Bataille de Luzara dans le Mantoüan, donnée le 15. d'Août 1702.

4°. La Bataille de Hoghſtedt en Baviere, donnée le 13. d'Août 1704.

5°. La Bataille de Caſſano dans le Milanois, donnée le 16. d'Août 1705.

6°. La Bataille de Turin en Piémont, donnée le 7. de Septembre 1706.

7°. La Bataille d'Oudenarde en Flandres, donnée le 11. de Juillet 1708.

8°. La Bataille de Malplaquet près de Mons, donnée le 11. de Septembre 1709.

9°. La Bataille de Peterwaradin en Hongrie, donnée le 5. d'Août 1716.

10°. La Bataille de Belgrade en Hongrie, donnée le 16. d'Août 1717.

Perſonne n'a rendu plus ſincérement juſtice aux victoires de Mr le Prince Eugéne que les François, même dans les avantages qu'il a eus ſur eux, durant le cours de la derniere guerre; & ils l'ont fait avec d'autant moins de repugnance, que ce Prince lui-même eſt né François. Mais encore faut-il que chacun conſerve ce qui eſt à lui; & l'on ne comprend pas comment l'Auteur de l'Ouvrage préſent a pû y mettre ſur le compte de Mr le Prince Eugéne deux victoires, dont l'une appartient de plein droit au Roi d'Eſpagne Philippe V, & au feu Duc de Vendôme qui commandoit ſous lui, & l'autre appartient au même Duc de Vendôme qui y commandoit en Chef. Ces deux Batailles ſont celles de *Luzara* & de *Caſſano*.

Ce qu'il y a d'heureux en ceci pour les François, c'eſt, que l'Auteur, par la bonne foi qu'il fait paroître dans le narré de ces deux Batailles, répare en quelque ſorte l'injuſtice qu'il leur avoit faite dans le titre qui ne s'accorde gueres avec l'expoſé du fait. Dans le tître ce ſont les François qui

ont perdu la Bataille à Luzara & à Caſſano; mais dans l'expoſé que l'Hiſtorien fait de ces deux actions & de ce qui les a ſuivi, il ſe trouve que l'avantage a été du côté des François, du moins eſt-ce l'idée qui en reſte dans l'eſprit de tout Lecteur desintéreſſé après avoir lû le narré de l'Hiſtorien.

Pour commencer par la Bataille de *Luzara*, cet Hiſtorien, après en avoir raconté les divers événemens à ſa maniere, en parle enſuite dans des termes tout propres à la rendre au moins très équivoque, & à la faire mettre au nombre de celles, où les deux parties ſe ſont retirées ſans avantage de part ni d'autre. *La fin de cette journée*, dit il, *fut, que la nuit ſépara les Combattans*. Ce fut donc *la nuit*, & non pas la victoire, qui mit fin au combat, & par conſéquent il n'y eut, de l'aveu même de l'Hiſtorien, aucun avantage de part ni d'autre. Il prétend, que les François perdirent preſque un mille de leur terrain, qu'ils furent obligez de retirer leur droite, & qu'ainſi le champ de Bataille reſta tout entier aux Impériaux;

ce qui, ajoûte-t'il, *répandit parmi eux une idée de victoire.* Ce prétendu avantage se réduit donc de l'aveu de l'Historien même, à *une idée de victoire*, qui, si l'on permet ce jeu de mots, approche bien d'une victoire en idée. *Quelles furent les suites de cette Bataille ?* continuë l'Historien; *elles furent les mêmes*, dit-il, *que si on n'eût pas combattu.* Or on demande à tout Lecteur sensé, si une bataille, où la nuit seule sépare les Combattans, & après laquelle les deux parties se trouvent au même état entre elles, que si elles n'avoient pas combattu, peut être mise à compte, je ne dis pas comme victoire pour l'une des deux parties, mais même comme *idée de victoire*; pour user du terme modeste de l'Historien moins hardi dans le narré des faits, que dans les titres qu'il met à la tête.

Il résulte donc de sa narration, en lui passant même tous les faits qu'il avance, que la Bataille de Luzara est au moins équivoque & qu'aucune des deux parties n'est en droit de s'en prévaloir.

Mais il y a plus en faveur des

François, & Mr Du Mont, Auteur de ce qu'il y a d'Hiſtorique dans cet Ouvrage, n'a pas fait attention en diſant, *que les ſuites de la Bataille de Luzara avoient été les mêmes, que ſi on n'eût point combatu*, qu'il ſe contredisoit lui-même ſix lignes après, en rapportant, *que Luzara, que l'armée des deux Couronnes environnoit de tous côtez, ſe rendit à diſcrétion le* 17. c'eſt à-dire, *le ſurlendemain de la Bataille, à quatre heures du matin.*

Mr Bayle, en parlant dans une de ſes Lettres de certains combats, dont l'avantage eſt équivoque entre les parties, dit fort ſenſément, *que le jugement qu'on en porte ſur les ſuites de ces journées, eſt le moins mechant moyen d'approcher de la vérité.* Les François plus équitables en ces matieres que les autres Nations, ne diſconviennent point que l'avantage n'ait été du côté de leurs Ennemis dans la Bataille de Malplaquet, quoique, de l'aveu même de Mr Du Mont, les Ennemis des François y euſſent perdu plus de vingt mille hommes, & que la perte des Fran-

çois, que le même Historien fait monter, sans preuve, ainsi qu'il en convient lui-même, à presqueautant, n'eût pas été à la moitié. Mais les Ennemis après la Bataille firent le siége de Mons, & le prirent presque à la vûë des François, qui n'oserent tenter de le secourir; cela décide de la Bataille en leur faveur, & les François n'en appellent pas.

Appliquons ceci à la Bataille de Luzara. Le Roi d'Espagne se rend le 15. d'Août à 8. heures du matin devant Luzara, & selon notre Historien, il somme le Commandant de la Place de se rendre; celui-ci ne repond à la sommation que par son canon & sa mousqueterie. La bataille se donne le même jour 15. d'Août, & le 17. à quatre heures du matin, comme l'avouë Mr Du Mont; Luzara se rend à discrétion; voilà ce qui décide du gain de la bataille. Rien ne prouve mieux qu'on a eu l'avantage dans une bataille, que quand après l'action on se trouve en état de suivre & d'exécuter les projets qu'on avoit formez & entamez avant l'action même. On peut en-

core ajoûter que comme jamais peut-être aucun Général n'a sçû mieux profiter du gain d'une bataille que M. le Prince Eugéne, l'inaction où il resta durant le reste de la campagne après la bataille de Luzara est une preuve sensible, que l'avantage n'avoit pas été de son côté.

Les choses sont en termes encore bien plus favorables pour les François dans ce que dit Mr Du Mont de la bataille de Cassano, car voici par où il la conclut. *Les François*, dit-il, *s'attribuerent l'honneur de la journée, fondez sans doute sur ce qu'on ne les avoit point chassez de leur poste, & que même on s'étoit retiré à quelque distance de là.* C'est effectivement sur ces titres que les François s'attribuerent l'honneur de cette journée, & l'on ne voit pas qu'il puisse y en avoir de plus clairs ni de plus légitimes. *Les François étoient dans un poste dont l'aggression étoit teméraire*, dit Mr Du Mont, *car il étoit pour ainsi dire insupérable*, ce sont les termes du même Historien. Mr le Prince Eugéne entreprend de les forcer dans ce poste en faisant passer à une partie de ses

troupes le Canal de *Ritorta*, qui séparoit les deux armées. Après quatre heures d'un combat très-vif de part & d'autre, la poudre vient à manquer aux soldats de l'Armée Impériale, dit Mr Du Mont, *& il n'étoit pas facile de leur en porter de l'autre côté du Canal.* Sur cela Mr le Prince Eugéne fait cesser le combat, rappelle ses troupes, leur fait repasser le canal, laisse les François dans le même poste qu'ils occupoient avant le combat, & s'éloigne d'eux. Ce sont tous faits dont Mr Du Mont convient, & que je ne fais que transcrire de son narré. Il est donc incontestable que ce sont les François qui ont eû l'avantage. Ce n'étoit pas eux qui attaquoient, ils étoient précisément sur la défensive, & n'avoient pour but que de fermer le passage à l'Armée Impériale. Ils avoient choisi pour cela un poste, qui, comme le dit Mr Du Mont, *étoit insupérable* Ils entreprennent de s'y maintenir, & ils s'y maintiennent; les Imperiaux entreprennent de les en chasser, & n'en pouvant venir à bout, ils sont contraints d'abandonner leur entreprise;

on demande à qui est l'avantage, & si les François ont tort de se l'attribuer.

L'affaire de *Cassano* est à peu près de même nature que celle de *Chiari*, arrivée en 1701. avec cette différence que les François furent les Assaillans dans celle de Chiari, au lieu que les Imperiaux l'étoient dans celle de Cassano. Les François avoient entrepris de forcer les Ennemis rétranchez dans Chiari, & après un combat de deux heures seulement, comme en convient Mr Du Mont, ils sont obligez d'abandonner leur entreprise & de se rétirer : on dit sur cela qu'ils ont été battus, & ils en conviennent de bonne foi. La chance tourne quatre ans après, on les attaque à Cassano pour les chasser de ce poste, & après quatre heures de combat les Assaillans sont obligez de se retirer comme les François avoient fait à Chiari; l'avantage est donc du côté de ces derniers, comme il le fut du côté des Imperiaux à Chiari. Mr Du Mont peut tourner les choses comme il voudra, mais il faut nécessairement qu'il renonce ou à Chiari ou à Cassa-

no. Si pour avoir entrepris de forcer une Armée dans un poſte, ſans en pouvoir venir à bout, on a droit de s'attribuer la victoire, nous avons été les battans à Chiari, & les battus à Caſſano; mais ſi pour ſe dire victorieux, il faut chaſſer l'ennemi du poſte, où il entreprend de ſe maintenir, nous avons été les battans à Caſſano, & les battus à Chiari.

Mais *les ſuites de la Campagne*, dit Mr Du Mont, *éclaircirent bientôt l'ambiguité*, qu'il prétend, *qu'il y eut dans l'affaire de Caſſano*. On va s'imaginer ſur cela que l'Hiſtorien citera des Villes priſes, ou des paſſages forcez; mais rien moins, le tout ſe reduit à ce que Mr le Duc de Vendôme s'étant rapproché de Mr le Prince Eugéne, ſe retrancha dans ſon camp, & n'oſa attaquer ce Prince qui laiſſoit le ſien ouvert, & que de plus il demanda des renforts & s'oppoſa à ce qu'on entreprit pour lors le ſiége de Turin. Mais Mr Du Mont ne ſonge pas que Mr de Vendôme n'étant chargé que de fermer les paſſages à Mr le Prince Eugéne, c'étoit à ce Prince à attaquer & non à Mr de Vendôme,

qui en demeurant bien retranché dans ſon camp faiſoit une belle campagne, dès qu'il empêchoit l'Ennemi d'avancer. Du reſte, il n'eſt pas étonnant que, dans l'étenduë de Païs que Mr de Vendôme avoit à garder, & en préſence d'un Général tel que le Prince Eugéne, il demandât un renfort de Troupes, & s'oppoſât au ſiége de Turin, qu'on ne pouvoit faire ſans le priver du ſecours qu'il demandoit & qu'il jugeoit néceſſaire. L'entrepriſe du ſiége de Turin étoit une choſe qui pouvoit ſe différer, au lieu que dans la conjoncture, le point important étoit de faire face à Mr le Prince Eugéne, & de l'empêcher d'avancer. La même raiſon qui avoit porté Mr le Prince Eugéne à attaquer Mr le Duc de Vendôme à Caſſano, tout bien retranché qu'il étoit, devoit encore l'obliger à l'attaquer dans ſon camp, lorſque ce Général ſe rapprocha de lui; mais il y a apparence, que le mauvais ſuccès de la premiere tentative à Caſſano, empêcha Mr le Prince Eugéne d'en hazarder une ſeconde, durant le reſte de la campagne; & ſon inaction en cette conjoncture

eſt une nouvelle preuve de l'avantage qu'avoient eû les François à Caſſano. Si Mr Du Mont ſouffre qu'on lui donne un précis plus exact que le ſien du détail de cette bataille, il ſçaura, qu'après une attaque trés-vive, mais ſans fruit de la part des Imperiaux, ils ſe retirerent à ſept milles de Caſſano, où on leur avoit tué ſept mille hommes, qui furent comptez en préſence d'un Commiſſaire & jettez dans la riviere d'Adda par les Soldats victorieux à qui on donna dix ſols pour chaque corps; qu'on fit ſur eux dix-huit cens priſonniers, & que leur Armée ſe trouva affoiblie de treize mille hommes.

La réputation éclatante que s'eſt acquiſe Mr le Prince Eugéne par tant de grands exploits, qui le font paſſer à juſte tître, pour le plus grand Capitaine de l'Europe, le met en un ſi haut dégré d'élevation, qu'une victoire ou deux de plus ou de moins ne ſçauroient intéreſſer ſa gloire. Sa tête eſt chargée de tant de vrais & légitimes Lauriers, que les faux qu'on y voudroit joindre, ne pourroient que la déparer; & il ſeroit en droit de

dire à l'Hiſtorien qui à fait un recit de ces Batailles, ce qu'Alexandre le Grand dit autrefois à un de ſes Officiers qui en écrivant ſon Hiſtoire lui avoit attribué de faux exploits; *n'en ai-je pas fait aſſez de véritables*, dit-il, en jettant avec indignation dans la riviere, ſur laquelle il voguoit, l'Ouvrage qu'on lui avoit préſenté, *ſans qu'on m'en attribuë de faux & d'imaginaires.*

Pour nous autres François, qui n'avons point trop brillé dans la derniere guerre, & que la fortune n'y a point favoriſez d'un trop grand nombre de ſuccès éclatans, on ne doit point trouver mauvais que nous tâchions à recueïllir quelques débris de notre ancienne gloire, en revendiquant le peu qui nous appartient. C'eſt uniquement ce que nours nous ſommes propoſez, & nous croyons l'avoir fait de maniere, qu'en redreſſant l'Hiſtorien, nous n'avons point oublié les égards ni les ménagemens infinis qui étoient dûs à un Heros auſſi reſpectable en toute maniere & en tout Païs, que l'eſt Mr le Prince Eugéne.

Janvier 1726.

Mais venons aux ornemens dont on a enrichi & décoré le présent Ouvrage ; outre le portrait du Prince Eugéne qu'on a mis à la tête, & qui avec ses accompagnemens remplit une page de la grandeur du volume; on a joint aux dix Batailles gagnées dix grandes estampes, dans chacune desquelles est réprésentée une de ces batailles. Ces Estampes occupent une feuille entiere, c'est-à-dire, qu'elles ont deux pieds de large sur 21. poûces de hauteur. On trouve de plus à la tête de chaque Rélation de ces Batailles une grande vignette qui occupe la moitié de la page. Ces vignettes sont peu chargées, & ne réprésentent que dans un lointain la disposition des Armées selon les lignes qu'elles forment, sans autre personnage que le Général à cheval avec quelques Officiers sur le devant. Ces vignettes paroissent plus délicatement touchées que les Estampes, qui ne laissent pas d'avoir leur beauté ; & afin qu'il ne manquât rien à tout ce qu'on peut souhaiter dans cet Ouvrage, on y a joint cinq grandes Cartes de Géographie de la grandeur des Estampes,

pour donner une notice exacte des Païs où se sont livrées ces Batailles.

La premiere de ces Cartes contient la Hongrie, sous ce Titre : *Nova & accurata Tabula sedis belli in regno Hungariæ, accedunt cætera regna, Sclavonia, Croatia, Bosnia & Servia, ut & Principum Septimontium, unà cum reliquis circumjacentibus regionibus.* Cette Carte est pour les Batailles de *Zenta*, de *Peterwaradin* & de *Belgrade.*

La seconde représente le Milanois, sous ce Titre : *Status Mediolanensis, divisus in ditiones Mediolanensem, Comum, Cremonam, Paviam, Novaram, Tortonam, Lumellinam & Laudam, cum Ducatibus Monteferrato, Parma, Mutina, Mantua & Mirandula, quibus accedit Respublica Genuensis, cum circumjacentibus Regionibus.* Cette Carte sert pour les Batailles de *Chiari*, de *Luzara*, de *Cassano*, & de *Turin.*

La troisiéme renferme le Cercle de Suabe, sous ce Titre : *Suevia Circulus atque Ducatus, unà cum insertis & adjacentibus Regionibus accuratissimè in earundem particulares Provincias di-*

viſum; il ſemble qu'il faudroit mettre *diviſus*. Cette Carte eſt pour la Bataille d'*Hoghſtedt*.

La quatriéme & la cinquiéme qu'on doit coler enſemble pour n'en faire qu'une, répréſente le Theatre de la Guerre dans les Païs-Bas ſous ces Tîtres :

Flandriæ Comitatus in ſuas Toparchias optimè diſtinctus cum vicinis & finitimis.

Brabantiæ Ducatus in ſuas Præfecturas eleganter diſtinctus unâ cum finitimis Regionibus & Toparchiis. Cette grande Carte, compoſée de deux, ſert pour les Batailles d'*Oudenarde* & de *Malplaquet*.

Quant à ce qui regarde l'impreſſion, il eſt difficile de voir rien de plus beau, ſoit pour le Papier, ſoit pour le caractere. Ceux qui ſouhaiteront avoir cet Ouvrage, le trouveront à Paris chez N. Rollin, ſur le Quai des Auguſtins.

ARTICLE II.

DE REDIVIVO SANGUINE D. Januarii Episcopi & Martyris, præcipui Patroni Civitatis & Regni Neapolitani Tripartitum opus. Auctore P. Jo. Dominico Putignano è Soc. Jesu. Pars prior de Sanguine ebulliente; Pars altera de sanguine præsagiente : c'est-à-dire, Dissertation sur le Miracle perpétuel du Sang de Saint Gennare, principal Patron de la Ville & du Royaume de Naples. *Neapoli* 1723. *&* 1725. *Typis Antonii Mutio hæredis Michaelis Aloysii. Deux vol. in 4°, pp.* 406.

LE Miracle dont il est traité dans cet Ouvrage, est un fait célebre, qui se renouvelle au moins trois fois chaque année dans la ville de Naples, à la vûë d'un grand peuple, & que les nouvelles publiques ne manquent pas communément de divulguer par toute l'Europe. On garde séparément au Trésor de l'Eglise Cathédrale deux sortes de Reliques du Martyr Saint Gennare ou Janvier Archevêque de

Bénévent, qui souffrit sous l'Empire de Dioclétien & de Maximien; son Chef richement enchâssé; & une partie de son sang renfermé dans deux phioles d'inégale grandeur, & scellées hermétiquement l'une & l'autre. Ce sang est en masse, comme s'il étoit caillé & paîtri avec de la terre, & ne présente aux yeux qu'un corps entiérement dur, de couleur opaque; mais au moment qu'on l'approche du Chef, il devient liquide & coulant; il prend une couleur vive & animée; il s'échauffe; se résoud en bulles, & boüillonne d'une maniére sensible, comme le sang qui sort de la veine d'un homme vivant. Tel est le simple exposé d'un événement, qui a pour témoins une grande partie de l'Italie, & tous ceux que leur curiosité ou leur dévotion attire à Naples dans les tems destinez au renouvellement de ce prodige. Les bons Catholiques y reconnoissent le Doigt de Dieu, & s'en prévalent hautement pour soutenir la perpétuité des Miracles dans l'Eglise Romaine. Les Protestans & les Esprits délicats du siécle, que ce genre d'argumens embar-
 rasse,

raſſe, & qui ne peuvent s'inſcrire en faux contre le fait, s'épuiſent en diſcuſſions Phyſiques, pour lui ôter ce qu'il a de merveilleux, en le rapportant à une cauſe purement naturelle.

Le Miniſtre Du Moulin y procédoit plus rondement. Selon lui, tout le Miracle conſiſte en une pincée de chaux & quelques goutes d'eau, qu'un fripon de Prêtre a l'adreſſe de jetter imperceptiblement dans les phioles; moyennant quoi, rien de plus facile, diſoit-il, que d'y exciter cette chaleur & ce boüillonnement, qui ne peut impoſer qu'à des ignorans ou à des imbéciles. Mais Du Moulin n'avoit pas vû les choſes d'aſſez près; il prenoit trop de gens pour dupes; il ne ſe montroit pas même aſſez bon Phyſicien pour donner vogue à ſa déciſion. On a creuſé depuis beaucoup plus avant, & pouſſé beaucoup plus loin le rafinement des conjectures. C'eſt ce que le P. Putignani Jéſuite Napolitain entreprend d'examiner. Une probité connuë, de longues études, une expérience & des recherches conſtantes d'environ quarante-cinq ou cinquante ans, le met-

tent en droit de produire ses pensées avec autorité, & avec cette assûrance qu'une conviction fondée en raison ne sçauroit manquer d'inspirer.

Il s'agit de deux points : l'un, si le changement qui arrive au sang de Saint Gennare est réellement miraculeux : l'autre, si supposé le Miracle, il est d'ordinaire accompagné de quelque présage de bien ou de mal, sur lequel des esprits solides & libres des préventions populaires, puissent prudemment compter. Voilà ce qui remplit les deux volumes : *De sanguine ebulliente, & de sanguine præsagiente.*

L'Auteur qui est fort méthodique, distingue d'abord en général quatre degrez de différence dans une opération qui doit incontestablement passer pour miraculeuse. Il considére ce qu'elle est en elle-même : ce qu'elle trouve d'oppositions dans les propriétez du corps naturel, qui est comme le sujet & la matiere du Miracle : ce qu'elle a de rapport avec les circonstances particulieres où elle éclate ; quelle fin l'on peut croire que Dieu s'y propose, suivant les loix & l'œconomie de sa Providence. Le P.

Putignani vient enſuite à l'application ; & il n'y a aucun de ces quatre articles, où le Miracle du ſaint Patron de Naples ne lui paroiſſe à toute épreuve. Ce ſont à l'œil les qualitez du ſang les plus ſpécifiques, une liqueur rouge & vermeille, qui fluë & refluë au gré de la main, qui jaillit en haut, & qui étincelle, mûë & agitée par une infinité de corpuſcules ou d'eſprits extrêmement vifs, qui y cauſent la chaleur & l'ébullition : ce ſont, dis-je, ces qualitez qu'il eſt aiſé d'appercevoir au travers des deux phioles rapprochées du Chef, & particuliérement de la plus grande. Pour la matiere d'où naît cet étonnant phénoméne, il ne s'en offre point d'autre à la vûë, qu'un ciment groſſier, une lie ſéche & pétrifiée, qui remplit la moitié du vaſe. Les circonſtances augmentent la ſuperficie : car le paſſage d'une forme à une autre ſe fait en un moment, ſans aucune diſtinction de tems & de ſaiſon, ſans aucune autre préparation que les prieres & la dévotion du Peuple. A l'égard de la fin, rien de raiſonnable n'autoriſe à penſer que Dieu s'y joüe

de la crédulité des Napolitains, en permettant l'illuſion. Ce prodige même opére ſouvent parmi eux des converſions ſi marquées, que l'illuſion, s'il y en avoit quelqu'une, deviendroit manifeſtement alors un moyen efficace de ſanctification, & un inſtrument autentique de la Grace.

Mais ce n'eſt point à l'intervention des intelligences que la plûpart des Contrediſans ont recours, ni à rien qui ſurpaſſe les régles ordinaires de la Nature, pour rayer le fait en queſtion du nombre des vrais Miracles; on parle de la force de l'air, des impreſſions de la chaleur, de la vertu magnétique, des ſecrets de la ſympathie, comme d'autant de cauſes qui peuvent avoir la même part au changement du ſang de ſaint Gennare, qu'elles ont à quantité d'autres changemens, qui ne ſont aujourd'hui qu'un amuſement & un jeu pour les perſonnes inſtruites.

Le P. Putignani ſuit par ordre ces objections : il fait voir que l'air, s'il avoit quelque force capable d'agir ſur la maſſe renfermée dans la phiole, devroit heurter auparavant con-

tre la phiole même, avec un effet encore plus sensible, & mettre le verre en piéces, comme il arrive dans quelques experiences, plûtôt que de pénétrer un corps beaucoup moins fragile, jusqu'à le rendre souple, ondoyant & liquide. Où a-t-on vû que l'air, quelque qualité qu'on lui suppose, ait fait reprendre à un seul grumeau de sang sa premiere liquidité? Une de ses propriétez n'est-elle pas au contraire de le figer & le durcir de plus en plus?

Il ne faut pas attribuer plus de pouvoir à la chaleur, qu'il est au moins ridicule d'alléguer, lorsque l'on expose la sainte Relique durant le plus grand froid du mois de Decembre, ou lorsqu'à la fin d'Avril, ou au commencement de Mai; on la porte en Procession au travers de Naples, dans une saison fort temperée. La chaleur, quand elle est violente, ou quand on l'applique peu-à-peu & avec art, peut bien résoudre en liqueur certains corps, dont les parties sont liées & engagées les unes avec les autres: mais à examiner la petite masse qui se résoud en sang,

ce n'est, comme nous l'avons dit, qu'un ciment, ou une lie séche, de la nature de la boüe durcie, sujette dès là par l'impression de la chaleur à être aisément dissipée, & réduite en poussiére.

Ceux qui parlent de vertu magnétique hazardent un grand mot; & ne touchent pas les premiers principes de l'explication qu'ils prétendent donner. En admettant quelqu'une des hipothèses qui ont le plus de vogue touchant l'attraction & les autres proprietez de l'aiman, on se fait du moins un langage; qui dévelope & détermine avec assez de plausibilité, les raisons de tel & tel phénoméne. Mais ce qu'on refuse d'appeller ici miracle, présente un objet tout différent. Qu'un Cartesien, pour expliquer l'impulsion qui attire un aimant vers l'autre, suppose, selon sa doctrine, deux tourbillons de matiére à petites vis, confondus en un; qu'il montre que par leur effort, ce qu'il y avoit d'air entre les deux aimans est obligé de céder la place, & qu'ainsi ne faisant plus d'équilibre avec le poids de l'air qui agit par

derriere, il laisse aux deux aimans la facilité de s'approcher & de s'unir : il n'y a rien là qu'on ne conçoive, sauf la verité de la supposition. S'ensuit-il que la même matiere ait pareillement ses mouvemens de circulation autour des deux Reliques ? qu'elle y trouve des pores aussi proportionnez à sa grosseur & à sa figure, que dans l'aimant ? Ce n'est pas assez. S'ensuit-il qu'elle ait la vertu de causer un changement essentiel sur un corps pétrifié ; de lui imprimer toutes les qualitez d'un corps liquide ; d'y exciter une chaleur & une ébullition subite ? Il y a encore bien loin des propriétez de l'Aimant, jusqu'à celles qui sont particulieres au sang de Saint Gennare.

La sympathie est une autre sorte de défaite, où l'on s'attache avec d'autant plus de confiance, que l'on est plus accoûtumé à s'y payer de termes, & à y faire passer les soupçons même, & ses incertitudes en preuves. Tout néanmoins y revient à dire ; qu'il ne seroit pas impossible, que du Chef renfermé dans la Châsse, il ne se répandît sur le Sang qui est dans

les phioles un écoulement de corpuſcules, dont le contact y produiſît une fermentation, en animât les parties, & leur fît reprendre leur premiere forme. On s'affermit dans cette conjecture, ſur ce que pendant l'Octave du mois de May, l'une & l'autre Relique eſt ordinairement couverte d'un voile, quelques heures après-midi, qu'alors le Sang ſe durcit; marque évidente, dit-on, que la cauſe du prétendu miracle ceſſe, au moment que le cours des corpuſcules eſt interrompu; cauſe toute naturelle, par conſéquent, qu'il n'a rien de plus admirable, que le Sang qu'on a vû quelquefois couler au bout de pluſieurs jours de la playe d'un homme aſſaſſiné, le cadavre déja infect s'étant trouvé par hazard ſous les yeux de ſon aſſaſſin.

Notre Auteur n'a pû s'empêcher de mêler ici à la ſolidité de ſes raiſons, quelques traits de raillerie contre ſes adverſaires: Philoſophes aſſez pénétrans pour découvrir dans une tête décharnée & ſéparée de ſon tronc depuis quatorze cens ans, une pareille émanation de corpuſcules ou d'eſprits, imbibez de phlegme, & char-

gez de cette eſpéce de ſucs acides qui font la fermentation. L'obſtacle qui en arrête le cours, ſelon eux, n'eſt pas d'une invention moins riſible. Ils veulent qu'une ſimple étoffe, d'une tiſſûre fort déliée, coupe le paſſage à l'exhalaiſon, tandis qu'elle s'inſinuë librement au travers des lames d'or & d'argent dont la tête du S. Martyr eſt revêtuë, & qu'elle paſſe delà avec la même facilité, & le même ordre dans les pores du verre qui contient ſon Sang. L'exemple de l'homme mort, dont le ſang ſe ſouleve & ſemble porter témoignage contre celui qui l'a tué, eſt un vrai ſophiſme de fait. On en peut croire ſans aucun riſque ce que l'on voudra pour un mort de deux, trois, quatre ſemaines au plus; tant que le cadavre, corrompu même, conſervera encore quelques reſtes d'humeurs, cela s'explique. On ne ſçauroit aller plus loin, ni en rien conclurre pour la queſtion préſente. Ce ſont des principes d'opération, qui n'ont aucune rélation l'une à l'autre.

Quelques-uns prennent un autre tour. Comme le changement qui arrive au Sang de S. Gennarre, n'eſt pas

le ſeule prodige de cette nature qu'on voie à Naples ; ils ſe retranchent ſur la bonté du climat, & ſur les propriétés de ſon athmoſphere. Ils trouvent dans les ſoulphres & les ſels, qui y dominent, des forces capables d'amollir certaines ſubſtances extrêmement poreuſes, telles que les petites maſſes, où ſe fait l'opération prétenduë ſurnaturelle : dans les vuides ſenſibles qu'on y aperçoit un lieu auſſi commode pour la liberté de leurs mouvemens que les cavitez ſouterraines, où ils fondent & liquéfient les metaux, & dans l'impreſſion que les particules du ſang deſſéché & durci en reſſentent, autant de vertu qu'il eſt néceſſaire pour les ramener à l'état de liquidité & d'effervescence, où elles ont autrefois été. Il faut avoüer que l'incrédulité a de grandes reſſources ; ne fût-ce que la facilité avec laquelle elle vient à bout de plier & dompter l'eſprit humain, juſqu'à lui faire goûter des raiſonnemens, qui paſſeroient pour chimeres & imaginations pures, en toute autre circonſtance, que celle d'une diſpute de Religion. Voilà bien des pas à faire, & bien des ſuppoſi-

tions à admettre dans le ſyſteme que nous venons d'expoſer: Ces ſoulphres & ces ſels qui agiſſent à point nommé ſur un petit nombre de Reliques qu'il y a dans une Ville, ſans que jamais on ait vû aucune trace d'une ſemblable expérience, après tant de ſang répandu au même lieu, en mille & mille occaſions; cette agitation d'une matiere auſſi violente que celle-là, qu'on prétend être muë & froiſſée par les mêmes principes, qui cauſent les ravages & les embraſemens ſouterrains, ſans que la phiole, qui en ſoutient tout l'effort, en ſoit le plus légerement endommagée: enfin cette impreſſion & cette vertu qui n'eſt dans le ſein de la terre qu'une impreſſion déréglée, & une puiſſance deſtructive, & qui opere ici avec tant de regularité, & de bonheur; mais qui n'opere néanmoins qu'en certains tems, fort indépendans des diſpoſitions de l'athmoſphere, & où l'athmoſphere en a même de fort differentes. Il ne manque plus que de recourir aux qualitez occultes de l'ancienne Philoſophie; c'eſt-à-dire, qu'il ne manque plus que de déclarer qu'on

ne trouve point de raiſon naturelle d'expliquer le miracle ; mais, qu'il y en ait en effet quelqu'une, ou qu'il n'y en ait pas; qu'on eſt toûjours déterminé à en ſuppoſer; & c'eſt apparemment le plus grand nombre de ceux qui en cette matiere ſe piquent de rafinement & de force d'eſprit.

Le P. Putignani ſatisfait enſuite à ce qui reſte de difficulté ſur la condition communément réquiſe, de placer le Sang du Saint Martyr en regard avec ſon Chef; il montre que c'eſt un ſigne purement inſtrumental, auquel il a plû à Dieu d'attacher l'effet de ſon operation toutepuiſſante; & par une longue induction d'exemples recueillis des ſaints Livres, il fait voir que la liaiſon des deux objets ne dénote pas davantage, entre l'un & l'autre, un rapport de ſympathie; qu'il y en a eu autrefois entre la verge de Moïſe & la fontaine d'eau qu'il fit ſortir du rocher, entre le ſon des trompettes d'où dependoit la deſtinée de Jericho, & la chûte des murailles qui en ouvrit l'entrée aux Iſraëlites.

La vérité du miracle ainſi établie, il en déduit les conſéquences quinaiſ-

ſent d'elles-mêmes, pour l'affermiſſement & la gloire de la Religion Orthodoxe. Car s'il eſt inconteſtable que les miracles ſont le langage de la Divinité, on ne peut douter que Dieu ne parle là où les miracles éclattent; & qu'il ne parle hautement & conſtamment là ou l'œuvre miraculeuſe ne ſouffre ni affoibliſſement, ni interruption. Ce qu'il y en a eu dans les ſiécles paſſez, & ce qu'il y en a encore de nos jours qui ont quelque conformité avec celui de S. Gennarre, fournit à l'Auteur de nouveaux argumens pour achever de le rendre croyable. Il y joint le témoignage des perſonnes les plus diſtinguées par leur rang, ou les plus reſpectables par leur mérite: pluſieurs Souverains Pontifes, un Pic de la Mirandole, un Loüis de Grenade, beaucoup d'autres dont l'autorité exigeoit de M. de Tillemont, & de M. Baillet, quelque choſe de plus affirmatif que ces deux petits mots: *On prétend, on dit.* Il ne craint pas même d'énerver la cauſe qu'il défend, par un endroit où ſa ſincerité pourroit devenir aux eſprits mal diſpoſez une occaſion de ſcandale. Car il con-

vient que les plus anciennes connoiſſances qu'on ait à Naples de ce prodige, ne vont pas au-deſſus du XI. ſiécle; mais il prie de conſidérer ce qu'étoit Naples dans les ſiécles antérieurs, particuliérement ſous le Regne des Empereurs Iconoclaſtes, & pendant les excurſions des Sarraſins; combien l'on y avoit interêt de tenir cachez les plus précieux monumens de la Religion, & combien ce long état d'obſcurité où étoient alors les Reliques du Saint, a dû effacer le ſouvenir des merveilles paſſées. C'eſt néanmoins une tradition qui s'eſt fait jour au travers de tant d'épaiſſes tenébres, que le miracle a été rendu ſenſible pour la premiere fois ſous le Pontificat de S. Severe Evêque de Naples, lorſqu'il fit tranſporter en cette Ville le Corps de S. Gennarre, qui étoit auparavant à Pouzzoles. S. Severe vivoit au plus tard ſous Valentinien & Valens. Depuis le XI^e^. ſiécle, on voit les Annaliſtes en parler conſtamment, comme d'un événement avéré, ſous le Rgne des Princes Normans, & ſous celui des Princes de la Maiſon d'Anjou, & de la Maiſon d'Arragon. Charles VIII.

en fut témoin dans son expédition de Naples en 1495. « il en conçût une surprise extrême, aussi bien que tous « les Seigneurs & tous les François de « sa suite », dit le *Miroir Historial de France*, imprimé à Paris l'an 1516.

Quoique la seconde partie de l'Ouvrage *de Sanguine præsagiente*, ne porte pas des marques de conviction si frapantes; on conçoit cependant que l'expérience des Napolitains peut fonder là-dessus d'assez fortes preuves, mais qui leur sont particulieres, & qu'il est difficile de faire également goûter aux autres Nations. Ils prétendent donc, que le plus ou le moins de fluidité dans le Sang de leur Saint Patron, une couleur plus ou moins vermeille, des Bulles plus ou moins élevées, & quelques autres signes, qui depuis longtems font le sujet de leurs observations, sont pour eux autant de présages ou de prédictions de l'avenir. Un Sang qui boüillonne à l'instant même qu'on l'approche de la tête du Saint, leur est un garant sûr d'un Etat florissant; celui qui prévient ce moment par une liquéfaction prématurée, menace de quelque grand

désastre ou la Ville, ou le Royaume entier. S'il demeure en masse, malgré la proximité & l'aspect reciproque des deux Reliques, ce qui arrive quelquefois, ce ne sont pas toûjours les seuls Napolitains que le mal regarde, le présage s'étend aussi ou sur le Pere commun, ou sur le corps entier des fidéles. Si l'ébullition a quelque chose de violent, & que la liqueur prenne une couleur cendrée, l'événement prédit est moins alors une calamité véritablement à craindre, qu'un fleau de Dieu qu'on peut écarter par la pénitence : Si le cours du Sang est embarassé, & que les bulles aient peine à se dégager les unes d'avec les autres, on a reconnu qu'il s'agissoit d'un malheur réel; mais borné dans ses effets, & de peu de durée. Nous n'entrerons pas plus avant dans le détail de ces pronostics, que la pieuse attention du Peuple de Naples, & les différentes combinaisons des gens réflexifs ont extrêmement multipliez. Les personnes curieuses d'Astronomie ne contemplent pas avec plus d'application le cours des Astres, que les Napolitains étudient, & suivent scrupu-

leuſement des yeux juſques aux moindres degrez des changemens qui arrivent au Sang de S. Gennare. Les exemples ſe préſentent en foule au P. Putignani ſur chaque article, & font foi d'une Tradition, non interrompuë pour la verification des préſages: mais cette ſorte d'étude a ſes régles, entre leſquelles nous en trouvons deux eſſentielles; l'une de ne point regarder le ſigne & la choſe ſignifiée, comme liez irrévocablement; l'autre, quelque préſage qu'on ait d'un événement funeſte en général, de n'y point attacher une eſpéce préciſe de calamité particuliere: précaution néceſſaire pour mettre un frein à la liberté des imaginations échauffées, & prévenir les déſordres qui en peuvent naître dans un grand Peuple. Ce n'eſt pas que la diſpoſition des tems, ou la ſituation des affaires ne puiſſe quelquefois autoriſer les conjectures avec aſſez de vraiſemblance. Témoin les avertiſſemens réïterez qu'il a plû à Dieu de donner par-là aux Napolitains pendant les longues & cruelles guerres de Charles-Quint, & de François I. Notre Auteur fait voir par

une discussion fort exacte, que le Sang de S. Gennare n'a point cessé de parler, & de parler d'une voix très-intelligible, sur tout depuis l'année 1527, qui fut celle du Sac de Rome par les Allemans, jusqu'en l'année 1529, où la mort de M. de Lautrec, & la ruïne de l'Armée Françoise, déja maîtresse d'une grande partie du Royaume de Naples, laisserent enfin cet État à la discrétion des Impériaux. Il parla encore bien expressément quatorze ans après, presque au même tems que Barberousse, qui porta la désolation sur les Côtes d'Italie, eut mis en Mer, & lorsqu'il couroît à peine quelques bruits vagues des desseins de la Flotte Ottomane. De nos jours même, c'est-à-dire, en 1702. année remarquable pour les Napolitains, par le furieux tremblement de terre, qui renversa plusieurs Villes de l'Abruze citérieure & ultérieure; le présage fut très-sensible 4. mois auparavant, & les pertes que souffrirent ces deux Provinces ne le vérifierent malheureusement que trop. Tout ce Volume est rempli de semblables traits, appuyez des réflexions de l'Auteur, qui n'igno-

re pas par où l'on peut attaquer les conſéquences qu'il en tire, & encore moins par où l'on doit les défendre.

Il ne faut pas omettre une particularité, à laquelle les Proteſtans donneront telle explication qu'il leur plaira; c'eſt que la ſeule préſence d'une perſonne de leur Communion ſuffit quelquefois pour empêcher totalement l'opération miraculeuſe, ou pour l'arrêter dans ſon cours. Pluſieurs d'entre eux l'ont éprouvé, & ont tourné la choſe à leur avantage. C'eſt le Démon, ſelon eux, unique auteur du miracle, qui rend hommage à leur foy. Ainſi, Comme ils le prétendent, à-t-on vû cet eſprit de menſonge ſans vertu & ſans force en préſence des Apôtres: ainſi S. Pierre & S. Paul ont-ils déſarmé les Magiciens Simon & Elymas. Voilà toûjours le fait reconnu par quelques-uns de ces Meſſieurs, & reconnu pour ſurnaturel: c'eſt une grande avance. Le P. Putignani a répondu au reſte dans ſon premier Tome. Celui-ci, outre le ſujet même que l'Auteur y manie, a encore cela de curieux, que pour y diſpoſer les Lecteurs, il traite d'abord avec quelque

étenduë de la matiere des présages ; considérée dans sa généralité, tant par rapport au Paganisme & à la Philosophie naturelle, que par rapport à la vraie Religion, & à la pratique des Chrétiens : Pour les Païens, ils attachoient le présage à tant de choses, qu'on en pourroit conclurre, qu'ils ne l'attachoient raisonnablement à aucune. Leur superstition & leur foiblesse a été là-dessus aux plus ridicules excès : & Auguste, ce génie si supérieur dans le gouvernement, est méconnoissable, lorsqu'on lit de lui, qu'il ne falloit pour le consterner, qu'un de ses souliers mis de travers, & un peu de rosée tombée du Ciel, pour le déterminer dans ses entreprises. Il n'a pas été besoin en cette matiere qu'un peuple empruntât rien de l'autre. Les hommes ont tant de penchant à chercher des pronostics de l'avenir, que chez chaque Nation, leur curiosité seule leur a fait prendre pour un signe sacré & assûré tout ce qu'ils ont imaginé, qui pouvoit l'être. On fait cependant honneur aux Caldéens, aux Egyptiens, & aux Etruriens d'en avoir donné les premieres leçons. Les pré-

ſages tirez de la connexion naturelle des cauſes & de leurs effets, ont de tout autres fondemens, & par-là une toute autre certitude; pourveu que l'on s'en tienne à ce que les ſciences uſuelles, comme l'Aſtronomie, la Phyſique, la Médecine nous apprennent, & à ce qui ne demande que de la ſagacité & de l'étude. Le P. Putignani ne touche rien des Sciences qu'on appelle ſecretes, auſſi fertiles en chimeres que les Auſpices & les autres Divinations du Paganiſme. On ne doit pas confondre parmi les Chrétiens ce qui n'a été qu'un abus toleré pendant certains ſiécles, comme le ſort des Lettres, où Dieu néanmoins a quelquefois paru ne pas rejetter la ſimplicité du fidéle; & ce qu'il a lui-même donné pour une revélation non faillible de ſes ſaints décrets. Des choſes purement fortuites en apparence, ont excité en ce genre l'attention de pluſieurs grands hommes; telle fut l'eſſain d'abeilles qui vint ſe repoſer ſur la bouche de S. Ambroiſe encore au berceau: & ce qui eſt plus ſingulier, telle fut l'indécence, où tomba l'Empereur Copronyme au moment de

ſon baptême, ſur laquelle le Patriarche S. Germain n'apprehenda pas de courir les riſques d'une prédiction clairement & diſtinctement énoncée. Comme les préſages qui ſont tirez des Reliques des Saints, vont plus directement au bût de l'Auteur, il a là-deſſus des exemples choiſis, verifiez la plûpart en différentes Egliſes d'Italie, & qu'on lira toûjours avec édification. Le ſtile de cet Ouvrage eſt vif & animé; fécond en termes énergiques, plein d'images & de deſcriptions agréables, qui corrigent la ſécheresſe des recherches, & des diſcuſſions critiques, & leur donnent du relief.

Il faut que le P. Putignani ait ou ignoré, ou mépriſé la découverte d'un voyageur Anglois, que bien des gens ſur ſa parole n'ont pas honte aujourd'hui d'oppoſer au miracle de S. Gennare. Il prétend que du ſang de bouquetin verſé ſur du ſang figé en ranimera & en échaufera les parties d'une maniere fort approchante de ce qui fait crier avec tant d'aſſurance au prodige. Nous ne parlerons point de l'expérience que nous n'avons point vûë; laquelle après tout ſeroit moins un

retour du ſang figé à ſon premier état, qu'une diſſolution de ſa maſſe, dont les particules briſées & atténuées par la chaleur d'un nouveau ſang ſe confonderoient avec les ſiennes. Il y auroit d'ailleurs à examiner, ſi ce ſang qu'on dit être figé & durci, n'a peut-être pas d'autre dureté que celle d'un ſang réduit en grumeaux, qui conſerve encore quelques reſtes d'eſprits. Car alors quelle comparaiſon en pourroit-on faire avec un ſang deſſeché depuis quatorze cens ans, ou que l'on apperçoit au moins avoir dû perdre tout ce qu'il avoit de ſpiritueux, & de capable d'aider à la fermentation ? Mais en quel tems précis veut-on que le fourbe, qui eſt chargé de cette ſacrilége comédie, vienne à bout de l'exécuter ? Verſera-t-il le ſang de bouquetin ſur le ſang renfermé dans la phiole avant qu'on expoſe celui-ci à la vénération du peuple ? Si cela étoit, le moindre effet qu'il devroit alors y produire ſeroit de l'humecter & de lui imprimer quelque choſe de ſa couleur; or perſonne n'y découvre la plus légére trace d'humidité, ni de mélange. C'eſt, comme nous l'avons déja

observé, une eſpéce de ciment ſec, une lie deſſéchée, que les Princes avoient autrefois la liberté de toucher, (on dit qu'elle fut accordée entr'autres à Charles VIII.) & que l'on voit aujourd'hui au travers d'un vaſe ſcellé *hermetiquement*. Dira-t-on que l'inſinuation de la liqueur arrive dans le tems même que le peuple a les yeux attachez ſur la Relique? Quelque dextérité qu'on ſuppoſe dans un homme expert aux tours d'adreſſe, il ſeroit ici éclairé par trop d'endroits : il n'y a point de main aſſez ſouple pour échapper aux regards fixes de tant de perſonnes, toutes communement très-attentives pour les raiſons que nous avons rapportées en parlant des préſages, & toutes intéreſſées à ne point devenir complices de l'horrible profanation d'un ſcélerat. Ce ſeroit la Ville entiere de Naples, & particuliérement ſon Clergé & ſes Magiſtrats, ce ſeroit tous les Ordres du Royaume qu'il faudroit accuſer, ou d'un aveuglement ſtupide, ou d'une colluſion impie, ſi depuis tant de ſiécles on y donnoit hautement pour miracle ce qui n'auroit que la fraude,
 pe.

& une fraude grossiere pour principe. Il y a eu des supercheries en ce genre jusques dans l'Eglise Romaine, elle ne le conteste pas. Mais ces exemples ont des bornes : l'enceinte d'un Monastere, une extrémité de Province, un tems d'ignorance, la superstition d'une populace, étoient des circonstances dont il étoit juste de se défier : la défiance a occasionné l'examen, l'examen a fait tomber la crédulité. De quelque côté que l'on considere le miracle de S. Gennare, la différence est totale, & l'espéce décisive.

ARTICLE III.

Suite de l'Histoire générale d'Espagne de Mariana, traduite en François avec des Notes, par le P. Charenton, &c.

CE qu'on pense dans une Province d'Espagne sur l'origine & le progrès des différentes Souverainetés qui composent cette Monarchie, ne s'accorde pas toûjours avec ce qu'on en pense dans un autre. Après les Rois d'Oviedo & de Leon, les plus consi-

dérables Souverains qui commencerent à s'élever contre la Domination des Maures, furent le Roi de Navarre & les Comtes d'Arragon, de Castille, & de Barcelonne. Pour la Navarre, Garcie Ximenez, son premier Prince, ne porta, selon quelques-uns, que le titre de Roi de Sobrarvé. Un petit Hermitage pratiqué dans la montagne d'Uruela, assez proche de la Ville d'Iaca, par un vertueux Solitaire nommé Jean, fut comme le berceau de ce nouveau Royaume. Les Chrétiens des environs y venoient en foule consulter l'homme de Dieu pendant sa vie; & parmi ceux qui assisterent à ses obséques, soit hazard, soit dessein formé, il se trouva six cens Gentilshommes. Animez par l'exemple des Asturiens, ils s'unirent pour la défense de la Nation: La montagne d'Uruela où demeuroit l'Hermite devint leur place d'armes, & la Chapelle dépositaire de son corps, a été changée depuis en une superbe Eglise, Sépulture ordinaire des Rois de Navarre. C'est ce qu'on appelle S. *Juan de la Penna*, en Sobrarvé. Mariana place le Regne de Garcie Ximenez à peu

près au même tems que celui de Pelage dans les Asturies, contre le sentiment d'Othenart, de M. de Marca, & de plusieurs autres qui le reculent de près d'un siécle. Mais la complaisance qu'il a en cela pout les Navarrois ne l'empêche pas de tomber rudement sur leurs Auteurs; Écrivains la plûpart peu scrupuleux en fait d'avantures extraordinaires. Ils les ont extrêmement multipliées en faveur de D. Fortun fils d'Iniguez, & petit-fils de Ximenez; sa Chronique efface les Amadis, & ce qu'il y a de plus frappant ou de plus heroïque dans les anciens Romanciers. Cette Famille n'alla pas plus loin que la quatriéme génération: La Couronne passa ensuite aux Comtes de Bigorre en Guyenne; Inigo Arista soumit Pampelune, Ximenez son fils fut l'effroi des Maures; mais on ne sçait s'il mourut victorieux ou battu à la journée d'Ayrar, qui termina au moins ses exploits. Ceux de D. Sanche Abarca, le second des enfans de Ximenez furent encore plus éclatans. Il laissa une nombreuse postérité, & assez heureuse aprés quelques années, pour réünir elle seu-

le, tout ce que les Chrétiens poſſédoient en Eſpagne.

Ce que les Comtes d'Arragon y occupoient de leur part, avant cette réünion, étoit le fruit des conquêtes d'Aznar, fils d'Eudes ou Odon Duc d'Aquitaine, & de ſes Déſcendans. Le Comté de Caſtille comprenoit d'abord pluſieurs Seigneuries particulieres, qui s'étoient maintenuës au milieu des Maures, & que l'on croit avoir été feudataires des Rois d'Oviedo. Les premiers de ces Comtes, dont l'Hiſtoire ait parlé, ſont D. Rodrigue, & D. Diego Porcellos, ſous les Regnes d'Alphonſe II. & d'Alphonſe III. C'eſt de l'un & de l'autre que viennent en droite ligne les ſept Infans de Lara, ſi fameux par leur mort tragique, & par le tendre ſouvenir dont les Eſpagnols honorent encore leur mémoire. Ils périrent l'an 986. ſous Bermude le *Gouteux*, huitiéme Succeſſeur d'Ordonno II. au Royaume de Leon, toute la Caſtille ne reconnoiſſant alors pour Seigneur ou pour Gouverneur, que le ſeul Garcie Fernandez.

Quant à la Principauté de Barce-

lonne, elle avoit long-tems dépendu de la France, depuis que l'Empereur Loüis le Debonnaire, qui avoit pris Barcelonne sur les Infideles, en eut investi Bera ou Bernard son Chambellan, & après lui le Comte Wilfred. Mais ces différens demembremens de la Puissance dominante tomberent enfin presque tous vers le milieu du onziéme siécle, au pouvoir de Sanche le Grand, Roi de Navarre, les uns à titre de Succession, les autres à titre d'alliance; les autres à titre de conquête. C'étoit un coup du Ciel, & la conjoncture du monde la plus favorable pour accabler les Maures, qui après plus de trois cens ans d'un Gouvernement Monarchique, se trouvoient divisez en quantité de petits Royaumes, pendant que les forces des Chrétiens pouvoient agir de concert sous un seul Chef. La mauvaise politique de D. Sanche fut leur salut. Il avoit quatre enfans, qu'il espéra contenter tous par la voie du partage, & à qui il ne fit au contraire que mettre les armes à la main pour les tourner les uns contre les autres, par de longues & sanglantes Guer-

res. D. Garcie l'aîné, eut la Navarre & la Biſcaye; D. Ferdinand la Caſtille avec le droit de Succeſſion pour le Royaume de Leon, après la mort de Bermude III. ſon beau-frere; D. Gonzalez les Provinces de Sobrarvé & de Ribagorça; & D. Ramire qui n'étoit que fils naturel, l'Arragon. Des quatre Princes qui s'attribuerent chacun la qualité de Roi, Ferdinand, premier Roi de Caſtille, devint bien-tôt le plus craint & le plus reſpecté. Il eut beſoin de toute ſa valeur, au commencement de ſon Regne, pour aſſurer ce qu'il avoit de prétentions ſur la Couronne de Leon. Bermude, loin de l'avoüer pour Succeſſeur, ſongeoit à lui enlever la Caſtille même. Une bataille termina la querelle; Bermude y périt, & les Leontins conſternez furent forcez de recevoir en conquérant celui que leur averſion pour une domination étrangere les avoit porté à depoüiller d'une Succeſſion legitime. Ferdinand ne ſortit pas avec moins de bonheur d'une nouvelle guerre du côté de la Navarre, où la mort du Roi D. Garcie le laiſſa maître d'un Païs fort étendu. Celle qu'il déclara aux

Maures de Séville eut une cause assez singuliere, puisqu'il ne la fit, dit expressément l'Historien, que pour les contraindre à lui donner le corps de Sainte Juste, que les Infidéles néanmoins ne purent jamais se résoudre à lui remettre malgré le Traité conclu avec leur Roi Bénabet. Ce fut sous Ferdinand I. que parut en Espagne le célébre D. Rodrigue Diaz de Vivar, surnommé le *Cid*, plus redevable encore de sa haute réputation au Théatre François qu'aux Annalistes & aux Poëtes de sa Nation.

L'Histoire moins délicate que la Poësie n'a point craint de réprésenter la *Donna Ximena*, suppliant elle-même le Roi, ou de punir D. Rodrigue dans toute la rigueur des Loix, ou de le lui donner pour époux. Le Roi n'avoit guéres à balancer, & ce bizarre mariage, dont le seul projet a soulevé en France la foule des Spectateurs, fut presque en même tems proposé, agréé & celébré à la Cour de Castille avec l'applaudissement universel des Courtisans & des Peuples. Le Cid eut d'autres combats à soutenir que la querelle du Comte de

Gormas, & les autres actions si noblement dépeintes dans la Tragedie qui porte son nom. L'Empereur Henri II. s'étoit avisé de former des plaintes contre le Roi Ferdinand, sur deux articles; l'un, parce qu'il s'étoit soustrait de la dépendance de l'Empire d'Allemagne; l'autre, parce qu'il avoit eû la temérité de prendre la qualité d'Empereur. Le pis de cette démarche fut, que les griefs de Henri ayant été portez à un Concile, tenu à Tours, ils y furent appuyez par l'autorité de l'Assemblée & par celle du Pape, & que les foudres Ecclésiastiques, dont l'Espagne étoit ménacée, y pouvoient exciter de grands troubles. Le discours que Mariana met là dessus à la bouche du Cid, n'est point au-dessous de cette force & de cette Majesté de sentimens, que lui prête ailleurs l'élévation de génie du grand Corneille. Mais c'étoit trop peu pour lui de les faire éclater en paroles. Il se chargea du soin d'aller défendre à la tête d'une Armée le bon droit & l'indépendance de son Prince; passa dans cette vûë les Pyrenées; résolu de pénetrer jusqu'en

Allemagne, si l'Empereur ne l'eût pris avec moins de hauteur, & ne se fût désisté de sa prétenduë supériorité. Le P. Charenton trouve matiere à plus d'une objection dans ce qui est ici rapporté de la prétention de Henri, & de l'expédition du Cid. Il faut consulter ses Notes.

Ferdinand eut trois fils qui partagerent ses Etats; Sanche Roi de Castille, Alphonse Roi de Leon, & Garcie Roi de Galice. Alphonse en demeura unique possesseur après six années de troubles & de calamitez, déplorables effets de l'ambition du Roi Sanche, qui en fut enfin la victime. Les bons offices qu'Alphonse avoit reçus d'Almeron, Roi de Tolede, & l'alliance qu'il avoit jurée avec lui, & avec Hissein son fils, les lui firent ménager pendant leur vie. Dégagé de sa reconnoissance & de ses sermens sous le Regne d'Hiaya Abdermil, il entreprit la réduction de Tolede, & en vint glorieusement à bout l'an 1088. ou 1089. Alphonse soutint quelque tems l'honneur, qu'une conquête si importante lui avoit acquis par toute l'Europe; mais il com-

mit depuis une faute inexcusable, en attirant lui-même sur ses frontieres une inondation de Maures Africains, lorsqu'il étoit le plus en état de purger l'Espagne de ceux qui s'y étoient établis. Il avoit épousé Zaïde, Princesse Maurisque convertie à la Foi, fille de Benabet, Roi de Séville. La passion qu'il avoit pour elle l'aveugla, jusqu'à lui faire goûter le hardi projet de Benabet son Beau-pere, qui aspiroit à regner seul sur les Maures d'Espagne, & le prioit de solliciter pour lui auprés des Almoravides en Afrique les secours nécessaires à l'exécution de son dessein. Il est vrai que Benabet favorisoit la Religion Chrétienne : les Infidéles au moins l'en soupçonnoient, & ce fut une des raisons qui facilita la revolution, presque à l'arrivée des Troupes Africaines. Haly qui les commandoit rompit avec Benabet, il le vainquit en bataille rangée, s'empara de son Royaume; & par la protection qu'il donna aux autres Rois Mahométans, Tributaires d'Alphonse, il les autorisa à sécoüer le joug. Le refus de tribut ne fut que le commence-

ment des désastres qui ménaçoient la Castille. Haly ne tarda pas à y porter la désolation; mais quelque confiance que lui dûssent inspirer deux batailles gagnées sur les Chrétiens, il n'osa pas en risquer une troisiéme. Il s'élevoit contre lui un autre ennemi qui le contraignit de s'accommoder avec Alphonse. C'étoit Joseph Tephin, Roi des Almoravides, qui l'avoit envoyé en Espagne en qualité de Général, & ne voyoit plus en lui qu'un Rébelle érigé en Souverain. Comme les Maures abandonnerent Haly avec autant de legéreté qu'ils l'avoient suivi; Joseph eut à peine débarqué dans l'Andalousie, qu'il vit devant lui les chemins ouverts pour s'avancer dans les Etats des Princes Chrétiens. L'allarme se répandit bien au-delà de l'Espagne. Une infinité de braves Etrangers vinrent offrir leurs services au Roi de Castille; mais nul Païs, dit Mariana, n'en fournit un plus grand nombre que la France. Le Miramamolin en fut effrayé, & en homme peu délicat sur le point d'honneur, auquel il auroit fallu sacrifier ses vrais intérêts, il ne fit point

difficulté de quitter la partie, & de repaſſer en Afrique. Il ne paroît pas que l'Armée qu'on lui oppoſoit ait tiré de grands fruits de ſa retraite. Il eſt ſeulement dit, qu'Alphonſe voulant s'attacher les Seigneurs François, jetta les yeux ſur trois des plus diſtinguez, pour leur donner trois de ſes filles; qu'il maria entr'autres la Princeſſe Thérèſe à Henri de Lorraine ou de Beſançon, & qu'il lui laiſſa pour dot tout ce que les Chrétiens avoient conquis ſur les Maures dans l'ancienne Luſitanie, avec titre de Comté & obligation d'hommage. C'eſt l'origine du Royaume de Portugal ſelon Mariana & quelques autres Auteurs; trompez, dit le P. Charenton, en ce qu'ils n'ont pas diſtingué le Duché, du Comté de Bourgogne, car il paſſe aujourd'hui pour incontestable, que le Prince Henri étoit de la Maiſon Royale de France, petit-fils de Robert Duc de Bourgogne, fils lui-même du Roi Robert.

Alphonſe VI. du nom étant mort après quarante trois ans de Regne, l'Infante Urraque lui ſuccéda. Elle avoit épouſé un autre Alphonſe Roi

d'Arragon, à qui ſes trois Prédéceſſeurs, Ramire, Sanche & Pedre avoient formé un très-bel Etat aux dépens des Maures & des Navarrois. Celui-ci ſurnommé le Batailleur, y joignit Sarragoſſe & la Celtiberie preſque entiere. Il fit de grands efforts pour y joindre auſſi la Caſtille; mais les Seigneurs Caſtillans lui opposerent Alphonſe VII. ou VIII. fils d'Urraque & de Raimond de Bourgogne, qui après une jeuneſſe fort traverſée, ſçut bien à ſon tour ſe prévaloir des droits qu'il avoit ſur l'Arragon & ſur la Navarre, juſqu'à obliger les deux Rois Ramire II. & Garcie V. de ſe déclarer ſes Feudataires. Sanche l'aîné des Princes ſes Enfans, qui eut la Caſtille, vêcut peu, & Ferdinand le Cadet fit une nouvelle branche des Rois de Leon. Les Prémices d'un nouvel Ordre de Chevaliers, inſtitué ſous le Regne de Sanche, ne nous donnent pas une haute idée de l'eſprit guerrier qu'il y avoit alors parmi les Grands. Sur le ſeul bruit que les Maures venoient aſſiéger Calatrava, les Templiers à qui cette place étoit confiée, l'aban-

donnerent, & quelque instance que le Roi pût faire, il ne trouva pas un Officier à sa Cour qui en osât prendre la défense. Ce furent deux Moines de l'Ordre de Cîteaux, qui étant venus à Toléde pour quelques affaires, ranimerent la bravoure Espagnole. L'un & l'autre s'étoit signalé dans les Troupes, avant que de renoncer au monde : ainsi on reçut leurs offres avec plus d'assûrance, & la renommée les servit si heureusement, que les Maures en demeurerent au projet du Siége, sans vouloir essayer leurs forces contre des gens que leur seule résolution fit bientôt passer pour invincibles. Le Roi par reconnoissance les laissa maîtres de Calatrava ; qu'ils changerent en une espece de grand Monastere pour ceux qui s'y étoient renfermez avec eux. Ils pourvurent sur tout à la sûreté de la place, par le soin qu'ils eurent de répandre dans les Bourgs voisins environ vingt mille hommes, capables de la couvrir ; & telle fut l'institution de l'Ordre de Calatrava ; confirmé depuis par le Pape Alexandre III. C'étoit bien de la hardiesse à Mariana de

ſe plaindre auſſi librement qu'il le fait, de l'abus qui s'étoit gliſſé dans l'adminiſtration des biens de cet Ordre.
„ Autrefois, dit-il, les Commande-
„ ries étoient la recompenſe des vieux
„ Chevaliers . . . . . maintenant les
„ Rois en diſpoſent à leur gré en fa-
„ veur de leurs Courtiſans, qui trou-
„ vent dans ces revenus de quoi four-
„ nir à leurs plaiſirs & à leur luxe.
Si de ſemblables traits font preuve de la ſincerité d'un Hiſtorien, ils expoſent beaucoup ſa perſonne. Mariana l'a reſſenti plus qu'un autre.

La mort précipitée du Roi Sanche laiſſa le Trône à un Enfant de quatre ans, & livra la Caſtille à la jalouſie de deux puiſſantes Maiſons, celle de Lara & celle de Caſtro. L'Arragon venoit de tomber dans celle des Comtes de Barcelonne par le mariage de Petronille, qui en étoit héritiere, avec le Comte de Raimond. Cette Princeſſe, étant ſur le point d'accoucher, fit un Teſtament qui avoit une clauſe remarquable. Elle déclaroit, qu'elle laiſſoit ſa Couronne au fruit qu'elle avoit dans ſon ſein, en cas que ce fût un garçon, mais que ſi c'étoit

une fille, elle ſubſtituoit pour ſon héritier univerſel & ſeul Succeſſeur le Prince Raimond ſon Epoux. Elle eut un fils qui porta le nom d'Alphonſe, nom qui devint alors ſi commun entre les différens Princes, qui regnoient en Eſpagne, que cette conformité cauſe quelque embarras dans la lecture. Il y en a peu au reſte qui l'ait rendu plus célébre qu'Alphonſe, fils de Henri de Bourgogne, le premier Roi & le véritable Fondateur de la Monarchie Portugaiſe. Il repouſſa les Maures bien au-delà du Tage; & cet Etat n'a guéres aujourd'hui d'autres frontieres que celles qu'il lui donna de ſon tems. Il avoit reçû le titre de Roi par l'acclamation unanime de ſes propres Troupes, l'an 1139. deux jours avant la bataille d'*Orichio*, ou de *Caſtroverde*. La victoire qu'il y remporta ſur cinq Rois Maures avec une Armée fort inférieure à la leur, eſt une action mémorable & une époque des plus glorieuſes aux Portugais, qu'on croit en avoir pris les cinq Ecuſſons, qui compoſent en partie les Armoiries de ce Royaume. Alphonſe VIII, Roi de Caſtille, de-

venu majeur, pacifia le ſien avec beaucoup de ſageſſe. Il fut heureux en enfans, car il en eut onze d'un ſeul mariage, entre leſquels furent l'Infante Blanche, mere de S. Loüis, & l'Infante Berengere, mere de S. Ferdinand. On ne conçoit pas d'où peut venir la variation de Mariana ſur la queſtion tant diſcutée au ſujet de ces deux Princeſſes. Que ce ſoit inconſtance ou mépriſe, il fournit des textes qui favoriſent également les Partiſans de l'une & de l'autre pour l'ordre de la naiſſance. Les endroits cependant où il s'explique en faveur de Blanche, ſont plus poſitifs, quoi qu'ils ne ſoient pas en ſi grand nombre. Qui n'admirera les reſſorts de la Providence dans les circonſtances qui déterminerent le choix de cette Princeſſe, deſtinée pour Epouſe au Prince Loüis, fils de Philippe Auguſte ? Berengere étoit ſur le point d'épouſer Alphonſe, Roi de Leon. Les Ambaſſadeurs de France, ſi l'on s'arrête à une des verſions de Mariana, avoient la liberté de choiſir entre Urraque la plus âgée, & Blanche la plus jeune des deux autres Infantes. Ur-

raque, dit-il, avoit même quelque chose de plus agréable; mais son nom choqua la délicatesse de leurs oreilles, ils le jugerent trop rude, & ce risible motif fut, à l'en croire, toute la raison de la préférence qu'ils donnerent à la Princesse Blanche.

Si l'on ne pousse pas l'hyperbole avec les anciens Castillans jusqu'à dire d'Alphonse VIII. qu'il étoit moins un homme mortel, qu'un Prince déscendu du Ciel pour le salut de l'Espagne, & de la Religion; il faut reconnoître au moins dans le cours de son Regne des coups de Politique & de valeur qui sont fort au-dessus du commun des Souverains. En bute aux contradictions de tous ses voisins jaloux de sa puissance, il sçut les plier selon ses vûës, dissiper leurs ligues, se rendre l'ame de leurs Conseils. On vit à la fameuse journée de *Las Navas* le Roi de Navarre, Sanche VII, & le Roi d'Arragon Pedre II. combattre à ses côtez, & guidez par ses ordres remporter avec lui sur les Maures Amolhades une victoire, qui coûta, dit-on, aux Vaincus deux cens mille Combattans; quelques Auteurs

néanmoins la réduisent à cent mille. Car dans ces sortes de défaites des armées Sarrasines, il est singulier qu'une addition ou une soustraction de 50. ou cent mille hommes, restez sur le champ de bataille, ne passe d'ordinaire que pour une petite circonstance peu importante. Celle-ci eut des suites très avantageuses. Elle arriva le 16. Juillet 1212. Heureux le Roi d'Arragon, si tout couvert de sang des Mahometans, il n'eût pas quitté la route que lui traçoit la victoire, pour voler au secours des Hérétiques Albigeois, avec lesquels des raisons d'Etat lui firent prendre des liaisons si funestes. Ce fut un an après la journée de *Las Navas*, qu'il périt misérablement à celle de Moret, ne laissant qu'un fils nommé D. Jayme, que, tout ennemi qu'il étoit du Comte de Montfort, il avoit confié à ce grand Capitaine pour le former de sa main. Le Roi de Castille étant mort l'année suivante, les deux Royaumes se virent en proye aux factions des Grands, pendant le bas âge des deux nouveaux Rois D. Jayme & D. Henri. Berengere, sœur de D.

Henri, & femme d'Alphonſe de Leon, mais ſéparée d'avec lui à cauſe de la parenté, étoit alors en Caſtille, où elle eut la principale part au Gouvernement. Elle en devint abſolument la Maîtreſſe au bout de deux ans & quelques mois, qu'un accident inopiné enléva le Roi D. Henri. » Blanche ſa ſœur aînée, depuis Reine de France, avoit droit de lui » ſuccéder, *dit expreſſément Mariana*, » ou au moins de partager ſes Etats » avec la Reine Berengere, qui n'étoit que ſa Cadette. Mais le droit » des Couronnes, *ajoûte-t'il*, ſe regle-t'il par les Loix ? C'eſt l'affection des Peuples, l'adreſſe & le » bonheur qui en décident ». Tout cela concourut en effet pour mettre celle de Caſtille ſur la tête de l'Infant Ferdinand, fils du Roi de Leon, auquel Berengere ſa mere le céda. Il fut tiré adroitement de la Cour de Leon, avant que le Roi Alphonſe ſon Pere & ſon Rival apprît rien de ce qui ſe paſſoit; & déclaré Roi à Najare ſans aucun appareil, ſous un grand orme, où le Peuple s'étoit rendu; telle étoit encore la ſimplicité des Eſpagnols,

dit l'Hiſtoirien, le Roi de Leon ne pardonna jamais à ſon fils le choix que les Caſtillans avoient fait à ſon préjudice. Il appuya contre lui les Seigneurs de Lara & les autres Rebelles; il le vint attaquer à force ouverte; il le deshérita même à l'heure de la mort; mais les éminentes qualitez de Ferdinand eurent plus de pouvoir ſur les Leontins, que leur reſpect, & leur déférance pour le Prince défunt. Outre cela, la Reine Berengere & l'illuſtre Archevêque de Toléde D. Rodrigue Ximenes, contribuerent beaucoup par leur habileté & leur expérience à lui gagner les eſprits. Ainſi le Royaume de Leon fut réüni pour la ſeconde fois à celui de Caſtille; & cette union depuis lui eſt demeurée ſans interruption. Ferdinand ne connut point d'autres ennemis que les ennemis de Jéſus-Chriſt: il borna ſon ambition à les ſoumettre, & le Ciel, pour qui il combattoit, bien plus que pour lui même, benit conſtamment ſes deſſeins & ſes armes. Les importantes Places d'Ubéda, de Cordouë, de Baëça, de Jaën, de Seville, preſque toute l'Andalouſie &

une partie de la Murcie, ajoûtées aux Etats de ses Peres, seroient seules des titres capables de l'immortaliser dans l'Histoire.

Mais à le regarder du côté des vertus militaires, il eut en Espagne même, entre les Princes Chrétiens, avec qui en partager le mérite. D. Jayme d'Arragon, Prince à-peu-près de même âge que Ferdinand, fut un Prince guerrier, qui conquit sur les Maures les Royaumes de Majorque & de Valence, & de trente Batailles qu'il leur livra, n'en donna pas une dont il ne sortît victorieux. Ce qui reléve la gloire de Ferdinand préférablement à la sienne; c'est que dans l'un la Religion, la piété, la régularité des mœurs soutinrent la qualité de Conquérant; & que l'autre la démentit par une fougue de passion, & une foiblesse pour les femmes qui le plongerent lui & ses Sujets dans une infinité de disgraces. On rapporte du dernier pour balancer ses desordres, qu'il fit bâtir jusqu'à deux mille Eglises, en comptant aparemment les mosquées, qu'il fit changer en temples du vrai Dieu, & qu'il souhaita

de mourir dans un Monaſtere revêtu de l'habit de S. Bernard. Il avoit regné ſoixante & trois ans, vingt-huit de plus que le Roi Ferdinand. La Couronne de Navarre paſſa de leur tems dans la Maiſon des Comtes de Champagne, qui donna trois Souverains à ce Royaume, Thibaut I. le Poëte, Thibaut II. ſon fils, & Henri III. ſon Neveu. Elle y fut portée par l'Infante Blanche, fille de Sanche VII. & ſœur de Sanche VIII. dit le *Fort*, autrement l'*Enfermé*, à cauſe de la ſolitude ou ſa groſſeur extraordinaire, & ſon peu de ſanté l'obligerent de ſe réduire ſur la fin de ſes jours; & le dernier Roi de la poſtérité de Sanche le Grand.

Le Portugal eſſuya ſous les mêmes Regnes une révolution plus odieuſe. Sanche II. ſurnommé *Capel*, y étoit moins Roi que le premier Sujet de la Reine Mencia, ſon Epouſe, Princeſſe haute & impérieuſe qui le gouvernoit; & abandonnoit le maniment des affaires à d'indignes Miniſtres, ſes plus chers Confidens. Les Portugais, outrez de la molleſſe du Prince, délibérerent entre eux de faire rom-

pré ſon mariage avec Mencia, & en vinrent même juſqu'à vouloir lui arracher le Sceptre des mains pour le tranſporter à Alphonſe ſon frere. Le Pape Innocent III., à qui ils s'adreſſerent, n'écouta ni l'une ni l'autre de ces propoſitions: il conſentit ſeulement qu'on déférât la Régence à l'Infant Alphonſe, qui eut dèſlors tout le réel de l'autorité Royale, avant que de monter lui-même ſur le Trône, qu'il occupa trente-deux ans, Denis ſon fils quarante-cinq, & Alphonſe IV. ſon petit-fils trente & un. Le miſérable D. Sanche ſe réfugia en Caſtille, autre théatre de l'indocilité des Grands & de l'inconſtance des Peuples, dont Alphonſe, fils & Succeſſeur du S. Roi Ferdinand ne tarda guéres à reſſentir les effets. C'eſt celui qu'on diſtingue des autres Rois de même nom, par la qualité de *Sage* & par celle d'*Aſtrologue*. Il mérita la premiere par l'étenduë de ſes connoiſſances, plûtôt que par l'application qu'il en fit à ſa conduite, & il ſe prévalut de la ſeconde beaucoup plus qu'il ne convenoit à la dignité de ſon rang. Les Eſpagnols &

 les

les Etrangers pensoient fort diversement de ce Prince. Ses Sujets, qu'il chargeoit d'impôts, le haïssoient : ses Voisins qu'il ménageoit assez peu le redoutoient, mais les autres Nations de l'Europe le regardoient avec admiration & avec respect comme un génie du premier ordre ; de sorte que sa haute réputation, joint aux liens du sang qui l'attachoient à la Maison de Souabe par Beatrix sa mere, engagea une partie des Princes Allemans à le nommer pour Empereur, après la mort de Guillaume de Hollande en 1256. ou 1257. pendant qu'une autre partie se déclaroit pour Richard Comte de Cornoüaille, frere de Henri Roi d'Angleterre.

Mariana rapporte les raisons qui appuyent & qui combattent la validité de son élection ; il le fait sans flatter Alphonse, lequel sentit alors ce qu'il en coûte à un Souverain qui ne maintient les Peuples dans le devoir que par la dureté du Gouvernement. Tout branloit dans la Castille, & menaçoit d'une guerre intestine pour le peu qu'il s'en éloignât. Ainsi à force de délais & d'incertitudes, ce

Génie ſublime ſe laiſſa ſupplanter par ſon Concurrent qui en ſçavoit beaucoup moins que lui en Aſtrologie & en même Politique; mais qui en ſçut encore aſſez pour lui enlever l'Empire. Richard étant mort, & les Allemans qui avoient oublié le Roi de Caſtille, ayant procédé à l'élection de Rodolphe, Alphonſe ſe hazarda de paſſer juſqu'en Provence; où le Pape Grégoire X. s'étoit rendu. Il y ſoutint ſon droit dans un diſcours fort éloquent, à quoi le Saint Pere répondit par beaucoup de careſſes, foible dedommagement de la dignité Impériale, dont il ſe voyoit dépoüillé, & dont bientôt il fut obligé de quitter toutes les marques avec le nom d'Empereur, qu'il avoit porté juſques là. Le chagrin qu'Alphonſe en conçut fut ſuivi d'un autre; Ferdinand ſon fils-aîné mourut, il laiſſoit deux enfans, connus depuis ſous le nom de Princes de la Cerda; mais D. Sanche leur Oncle, Cadet de Ferdinand, prétendit que la ſucceſſion du Royaume lui appartenoit, & comme on jugeoit par ſon caractere, qu'il étoit dangereux de le contredire, les Etats

Généraux aſſemblez à Segovie ſe déclarerent pour lui. Cette déciſion enhardit l'Infant à mépriſer la vieilleſſe d'Alphonſe qui ne conſentoit qu'avec douleur à l'exhérédation de ſes Petits-fils ; la bonne intelligence s'altéra ; les ombrages s'accrurent ; on en vint aux armes ; malheureuſement pour le Pere, le parti opposé au ſien ſe trouva le plus puiſſant ; & dans les nouveaux Etats tenus à Valladolid, on eut l'audace de prononcer, qu'il étoit déchû de la Couronne & les Peuples dégagez du ſerment de fidélité. On dit, qu'Alphonſe avoit prévû cette funeſte chûte dans la conjonction des Aſtres. Il implora pour s'en relever les foudres de l'Egliſe, & il eſt certain, que l'anathéme, dont le Pape frappa ſes ennemis, lui valut le gain d'une bataille ; mais ſa mort delivra la Caſtille d'une plus longue guerre, car malgré ſon Teſtament, où il nommoit ſucceſſivement pour héritiers les Princes de la Cerda, & à leur défaut Philippe le Hardi, Roi de France ; D. Sanche fut reconnu Roi, & quiconque dans la ſuite oſa remuer pour les la Cerda le fit ſi foi-

blement, que lui & sa postérité demeurerent dans une possession paisible de leur usurpation.

Ce seroit rebattre des choses aujourd'hui trop connües par l'Histoire de France, que de nous étendre sur Pedre III. Roi d'Arragon, marié du vivant de D. Jayme son Pere avec la Princesse Constance héritiere de Mainfroy. De-là les cruels démêlez de cette Maison avec les Maisons d'Anjou, & de-là encore les principales semences de division & d'antipatie entre les Espagnols & les François, qui ne se communiquerent néanmoins aux Castillans que long-tems après. D. Pedre, dit Mériana, merita le surnom de Grand par ses rares qualités & ses hauts exploits, & pour avoir réüni si heureusement & si promptement le Royaume de Sicile à sa Couronne. Il le faut pardonner à un Ecrivain Espagnol; mais la conquête de la Sicile fut si visiblement l'Ouvrage de la perfidie & de la violence : il resta si peu à faire au Conquérant après ce que l'argent de Paléologue, les Courses de Prochyta, la cruauté des Siciliens; l'imprudence du Roi de Naples,

la précipitation du Prince de Salerne & l'habileté de l'Amiral Lauria avoient fait pour lui ; qu'on ne peut certainement acheter le titre de *Grand* à moins de frais. Il avoit cédé Majorque & Minorque à D. Jayme ſon frere qui ſe ligua avec la France, & qu'Alphonſe III. Fils-aîné de Pedre depoüilla de ſes états par une ſuite de la malheureuſe expédition de Catalogne. Alphonſe & les autres Princes de la Maiſon d'Arragon ayant étendu leur domination en Italie furent depuis d'un grand poids dans les mouvemens qui agiterent la Chrétienté. Les Couronnes d'en deçà & d'audelà la mer ne furent pas toûjours ſur la même tête. D. Jayme & D. frederic freres d'Alphonſe formerent deux branches, qui pendant plus d'un ſiécle partagerent entre elles l'Arragon & la Sicile. L'un & l'autre ont été depuis réünis dans la perſonne du Roi d'Arragon D. Martin en l'année 1409. ce qui a ſubſiſté indiviſiblement juſqu'à nos jours dans celles de ſes Succeſſeurs. Les Iſles de Sardaigne & de Corſe étoient pareillement au pouvoir des Arragonois, à qui les Genois

en ont long-tems diſputé la poſſeſſion.

Le Long regne de Denis en Portugal n'a rien de fort éclatant ; ſi ce n'eſt qu'on lui faſſe un mérite de la paſſion qu'il avoit pour les édifices, laquelle devint en effet très avantageuſe à ſon Royaume par quantité de Villes & de places frontieres qu'il fit ou bâtir ou réparer. Ce fut en ſa conſidération & avant qu'il fût Roi, qu'Alphonſe le Sage ſon Grand-pere exempta le Portugal de l'hommage qu'il devoit à la Caſtille. Peut-être la Navarre n'a-t-elle jamais été plus tranquille que ſous Philippe le Bel & Loüis Hutin Rois de France, Héritiers de la Maiſon de Champagne. Mais la mortification de n'avoir point de Roi particulier y corrompoit dans l'eſprit des peuples toutes les douceurs d'un Gouvernement modéré. Il n'y eut point de marques de joye que les Navarrois ne donnaſſent au Sacre de Philippe Comte d'Evreux & de Jeanne fille de Loüis Hutin, qui lui apportoit en dot cette couronne : les nouveaux Souverains reprirent bientôt la route de France « ſous pré-

» texte, dit Mariana de ſecourir le
» Roi leur Parent contre les Anglois;
» mais dans le fond attirez par l'abon-
» dance, la magnificence & la poli-
» teſſe de ce Royaume, que la pauvre-
» té de la Navarre, & la groſſiereté
» des Navarrois leur faiſoit encore
» mieux ſentir».

Deux Minorités qui s'étoient ſuivies d'aſſez près dans la Caſtille après la mort de Sanche y avoient réveillé l'animoſité des Factieux; & les factions y laiſſoient à l'ordinaire le païs exposé aux incurſions des Maures très attentifs à en profiter. On pouvoit beaucoup eſpérer du jeune Roi Ferdinand dit *l'Ajourné*, ſi cependant il eſt poſſible de compter ſur la valeur & ſur les projets d'un Prince eſclave de ſa bouche & de ſes plaiſirs. Il avoit manqué Algezire & pris Gibraltar. Mais tandis qu'il preſſoit Alcaudette, une intempérance de table l'enleva à l'âge de vingt-quatre ans, & fit paſſer ſon Sceptre entre les mains d'un enfant âgé de treize mois. On le ſurnomma *l'Ajourné*, parceque les Seigneurs de Carayal condamnez au ſuplice par ſon ordre ſur une accuſation qu'ils

soutenoient calomnieuse, l'avoient cité dans trente jours au Tribunal de Dieu. Il s'en mocqua; mais le jour de sa mort on en comptoit précisément trente depuis l'exécution des deux Seigneurs. Rien n'est plus constant que ce fait, dit Mariana. Le surnom d'Alphonse qui lui succéda, fut le *vengeur* ou le *Justicier*: qualité estimable, & soutenue de beaucoup d'autres vertus lorsqu'il regna par lui-même; un seul vice les fletrit toutes; ce fut son incontinence à laquelle il ne donna point de bornes. On a jugé diversement de quelques traits de sévérité, qui ont eü le plus d'éclat, & entre autres de la mort de D. Juan Seigneur de Biscaye qu'il fit poignarder au milieu d'un grand festin, où il l'avoit invité. Les Crimes de D. Juan méritoient cette punition; mais l'hospitalité violée & une table ensanglantée parurent des circonstances où il n'avoit pas assez ménagé l'honneur du Diadême. La Bataille del Salado que lui & Alphonse Roi de Portugal gagnerent sur Albohacen Roi de Maroc, auroit été décisive pour abatre en Espagne la domination des Mau-

res si l'épuisement des finances & la peste n'eussent été des obstacles plus difficiles à vaincre que les troupes & les murailles des ennemis. Chargé de gloire & de depoüilles après la victoire, il perdit bien du tems à chercher des ressources pour remplir son épargne: son armée occupée au siége de Gibraltar, où les infideles étoient rentrez, souffrit ensuite beaucoup de la maladie contagieuse: enfin il périt lui-même devant la place, moins à plaindre de quitter la vie que de laisser le Trône à un fils du Caractere de Pierre *le Cruel.* Mariana, qui sent toute l'horreur attachée à ce nom, tâche au moins d'adoucir la premiere vûë du tableau en depeignant D. Pedre de Castille avec une taille haute, un port majestueux, le tein blanc, les traits réguliers; il ne manque pas non plus de le réprésenter brave, hardi, entreprenant, intrépide, prudent, infatigable; il joint à cela de longues moralitez sur la nécessité où sont les sujets de s'accommoder au tems, & de modérer par leur soumission & leur complaisance ce qu'il y a de sévere & de dur dans les mœurs du Prince. Mais

après bien des précautions, il est forcé d'avoüer qu'on ne vit peut-être jamais un si monstrueux mélange de vertus & de vices. Dans la question néanmoins qu'il se propose, le quel des deux fut le plus coupable des maux qui inonderent la Castille, ou le Roi ou sa Noblesse; sans décider, il panche beaucoup plus pour les Auteurs qui les ont principalement attribuez à l'ambition des Grands.

Pour le malheur de l'Espagne, Pedre le *Magnifique* ou le *Cérémonieux*, qui regnoit en Arragon depuis quinze ans lorsque Pedre le *Cruel* monta sur le Trône de Castille en 1350, étoit à peu près de même genie; fier, inflexible, vindicatif, moins impetueux cependant, & moins excessif dans sa vengence: assez sensible même aux motifs de Religion pour entreprendre des fondations pieuses & faire des pelerinages à pied; nud en chemise, & la corde au col. Il est vrai que ces exercices de dévotion ne derangeoient rien au plan de sa politique; & que dans le tems qu'il satisfaisoit un jour à une pareille pratique; il méditoit l'injuste mort du sage & fidele Cabrera son

Gouverneur & son Ministre, à qui il ne pouvoit reprocher qu'un zéle & une liberté qui le lui avoient rendu odieux. L'exécution fut publique ; & il voulut que son propre fils, l'Infant D. Juan, qui lui succéda, y fît l'office de Bourreau. L'invasion des Etats de Roussillon & de Majorque est un autre crime qu'aucun prétexte honnête ne peut colorer.

Il est singulier qu'au même-tems un troisiéme D. Pedre Roi de Portugal ait aussi été surnommé le *Cruel* ; & Charles d'Evreux Roi de Navarre, le *Mauvais*. Celui-ci plus ennemi de la France sa patrie que les Anglois qui la desoloient, n'étoit que trop bien caractérisé. Mais on réclame contre le surnom du Roi de Portugal. C'est, dit on, son amour pour la justice, & la rigueur avec laquelle il la faisoit observer, qui ont été malignement tournez en reproche & en qualité injurieuse. On lui attribue cette „ maxime ; qu'un Roi qui laissoit pas„ ser un seul jour sans faire du bien ne „ méritoit pas le nom de Roi „. D. Pedre de Castille tenoit précisément le contraire dans sa conduite. Cha-

que jour de ſon regne eſt marqué par quelque coup ſanguinaire ou quelque entrepriſe inique. Inſupportable aux ſiens & aux Etrangers, pourſuivi par les uns & abandonné des autres, il ne trouva de reſſource que dans les ſentimens de pitié & d'émulation qui intéreſſerent pour lui le Heros de ſon ſiécle, le fameux Prince de Galles. Nous ne nous arrêterons point au détail de la triple révolution, où le Général du Gueſclin, ſeul digne de renverſer l'ouvrage du Prince Anglois, eut tant de part; & dont la derniere laiſſa enfin la couronne à D. Henri, Comte de Traſtamare, fils Naturel d'Alphonſe XI. & de Leonore de Guzman, ſa Maitreſſe. La reconnoiſſance & l'intérêt d'état acquirent en ſa perſonne à la France un allié ſur & efficace. Il eut de dangereux concurens, qu'il ſçut écarter par ſon habileté & par ſa bravoure, pendant que ſes inclinations génereuſes & ſes manieres bien faiſantes affermiſſoient de plus en plus ſa domination dans l'intérieur du Royaume. Il mourut de la goutte, ſelon les meilleurs Auteurs, & ſelon d'autres em-

poisonné par une paire de brodequins, que le Roi de Grenade lui avoit envoyez. Ses Déscendans, outre le Trône de Castille, où ils se maintinrent de pere en fils; monterent encore sur celui de Navarre, celui d'Arragon, celui de Sicile, & celui de Naples. Son fils Jean I. fit de grands efforts pour y joindre celui de Portugal, qu'il prétendoit lui appartenir du Chef de sa femme; mais l'aversion des Portugais pour un Prince Castillan les fit tous échoüer; ils mirent à leur tête le Grand Maître d'Avis, Prince digne de les commander, & à qui il ne manquoit que d'être fils légitime du feu Roi Ferdinand. Le défaut de naissance n'empêcha pas même qu'ils ne le proclamassent bien tôt Roi. Jean I. Roi de Portugal, c'est le nom du Grand Maître d'Avis, eut entr'autres enfans, Edoüard, fils légitime, dont la postérité a regné constamment jusqu'au Roi Sebastien; & Alphonse, fils naturel, tige de la Maison de Bragance qui regne aujourd'hui. La bataille *d'Aljubarotta* fut le coup décisif en faveur du nouveau Souverain. On en faisoit encore une fête

particulier, & un jour de rejoüissance pour le peuple, lorsque Mariana écrivoit. Un Prédicateur, dit-il, monte en chaire, où après avoir exposé l'aff ont reçu par les Castillans, il rehausse en termes pompeux la valeur & la gloire des Portugais. Les assistans pour lui applaudir s'abandonnent à des éclats de rire & à des transports de joïe, aussi peu séans à la sainteté du Lieu, que l'éloquence fanfaronne de l'Orateur, excusables cependant par le souvenir d'une victoire à laquelle ils sont redevables de leur liberté,

Durant le cours de cette guerre, le Gouvernement changea bien de face en Navarre & en Arragon. Au Roi Charles le *Mauvais* si généralement haÿ & détesté succéda en Navarre Charles le *Noble* ou le Généreux, également aimé de ses sujets & respecté de ses voisins: & à D. Pedre Roi d'Arragon, Prince Guerrier & entreprenant, mais passionné pour l'Astrologie & pour la Chymie, succéda un Prince doux & paisible, lequel tourna au contraire toute son inclination du côté des Poëtes, des far-

ceurs & des Muſiciens, qui donnerent à ſa Cour le Branle aux grandes affaires, & y devinrent les diſpenſateurs des Graces. C'étoit Jean. I. de même nom que les Rois de Caſtille & Portugal. Les François alors ſe ſignaloient par la délicateſſe de leurs talens dans les productions d'eſprit ; & la langue Limoſine étoit la langue favorite pour les ouvrages de Poëſie & de Muſique. Il n'en falloit pas davantage au Roi d'Arragon pour lui faire rechercher l'amitié du Roi de France : Il lui envoya une Ambaſſade ſolemnelle, dont le but étoit uniquement d'en obtenir quelques Beaux eſprits Limoſins, & de les attirer en Arragon. Mais l'auſtérité des Arragonnois ne pouvoit long-tems s'accommoder de cette vie molle, qui n'offroit par tout que feſtins, que concerts, que bals, & que ſpectacles. Ils éclaterent en plaintes ; le Roi y eut égard ; & prévint ſagement par quelques articles de réforme le danger d'une guerre Civile. Son regne n'eut d'ailleurs rien de mémorable, que la ſeconde conquête de la Sicile, ſoulevée contre le Roi D. Martin ſon Neveu, fils de

D. Martin, Duc de Momblanc ſon frere & ſon ſucceſſeur, en qui finit la famille des Comtes de Barcelonne. Les peuples à cette mort ne furent pas peu embaraſſez à ſe choiſir un maître. Pour diſcuter le droit des Prétendans, & en décider ſouverainement, Ils convinrent de nommer neuf juges, trois pour la Province d'Arragon, trois pour celle de Catalogne, & trois pour celle de Valence, à condition que de ces neuf voix le Prince élû en auroit au moins ſix, & dans ce nombre une de chaque Province. L'Illuſtre Dominiquain S. Vincent Ferrier, & ſon frere Boniface Ferrier, Chartreux furent des Députez. Ils s'aſſemblerent au Château de Caſpé, au confluent de l'Ébre & de la Guadalope: Saint Vincent ayant reçu la commiſſion de publier la Sentence, on crut que le Saint Eſprit même la portoit par ſa bouche, lorſqu'on l'entendit prononcer le nom de l'Infant ferdinand ſecond fils du Roi de Caſtille Jean I. & Neveu par ſa mere du dernier Roi d'Arragon. Le refus que ce Prince avoit fait de la Couronne de Caſtille après la mort

de Henri III. son frere qui laissoit un fils mineur, avoit été d'un grand éclat dans le monde : il en soutenoit alors tout le poids en qualité de Régent avec une sagesse, un désintéressement & un bonheur, qui donnoit de grandes espérances aux Arragonnois. On dit pourtant qu'à leur égard il ne poussa pas la générosité ou l'indifférence, jusqu'à s'abandonner entiérement à leur équité, & que plusieurs des neuf juges ne furent pas aussi insensibles à ses largesses, que Saint Vincent Ferrier le pouvoit être. Le Pape Benoît XI. assista à son élection ; & quand il le vit se déclarer contre lui, il lui reprocha qu'il l'avoit fait Roi. Ferdinand ne regna qu'un peu plus de trois ans ; mais Alphonse son fils-aîné en regna près de quarante ; Prince d'un mérite véritablement supérieur à tous ceux qui l'ont précedé, & qu'il fut triste aux Ducs d'Anjou d'avoir pour Compétiteur dans leurs États d'Italie. Il conquit, perdit, & reconquit le Royaume de Naples ; battu par les Genois & prisonnier du Duc de Milan ; il fit trembler ses vainqueurs & les rendit ses alliez, à des

conditions qu'une victoire complete lui auroit à peine procureés ; il s'acquit des prétentions sur le Milanez qui ont coûté depuis bien du sang, mais qui ont fait enfin de ce bel Etat l'apanage de sa postérité. Alphonse en un mot fut la gloire de la Nation Espagnole : cheri sur tout des Gens de lettres à cause de l'affection particuliere qu'il eût toûjours pour les sciences & pour les Sçavans. On rapporte de lui une infinité de mots ingénieux, de reparties vives, de reflections sensées & delicates, qui intéressent encore à sa personne, & qui contribueront plus qu'aucune autre chose à éterniser sa mémoire. Celle de son frere D. Juan, successeur de Charles le Noble au Royaume de Navarre, dont il avoit épousé l'Héritiere, & le sien au Royaume d'Arragon, est fondée sur des tîtres plus équivoques. Ce fut un Prince extrémement intriguant, d'une vivacité d'esprit qui l'exposa à quantité d'avantures bizares, d'un genie penétrant, solide, étendu, d'une complexion robuste & vigoureuse, qui lui fit supporter les travaux de la guerre & les fatigues de la chasse jus-

qu'à l'âge de quatre-vingt & un an & au-delà.

Il s'en falloit bien que la Castille trouvât les mêmes avantages dans le caractere & le Gouvernement de ses Rois. Ce ne fut, il est vrai, que la santé qui manqua au Roi Henri III. surnommé pour cela le *Valetudinaire*. Il étoit capable d'un grand dessein & avoit de grandes qualités pour le soutenir, mais ses indispositions continuelles enhardissoient les Mécontens; & les peuples, loin de seconder ses généreuses résolutions, se plaignoient qu'il vouloit les ruiner, sous prétexte d'exterminer les Maures. La nécessité où il fut un jour d'engager son manteau pour fournir à la dépense de sa table, & la vengeance qu'il tira des Grands qui l'avoient réduit à cette extrémité, sont des traits celébres. Jean II. l'aîné de ses enfans, a moins illustré son regne par lui-même, que par le crédit énorme où il éleva D. Alvare de Lune, un des plus fameux & des plus déplorables exemples de la faveur des Princes. Le favori finit sa carriere sur un échafaut; & la vie du Roi ne fut qu'un malheureux enchai-

nement de divisions & de révoltes. Pour ce qui est de Henri IV. son fils, nôtre Historien le livre sans ménagement au mépris de la Postérité, mais en détestant les excès horibles où ses Sujets se porterent contre lui. Ils y mirent le comble par une déposition publique, aussi comique dans les ridicules cérémonies qui l'accompagnerent, que criminelle & exécrable en elle même, flétrissante & ignominieuse à la Nation. Il n'a guéres été permis en Espagne depuis le regne d'Isabelle sœur de Henri, de révoquer en doute l'impuissance de ce Prince, & d'y regarder la Princesse Jeanne, sa prétenduë fille autrement que comme le fruit du honteux commerce de la Reine sa femme avec le Seigneur Bertrand de la Cuéva. En vain le Roi reconnut-il en mourant la Princesse Jeanne pour son Héritiere, les partisans d'Isabelle passerent outre; & son mariage avec ferdinand, Infant d'Arragon, qui vola à son secours, fraya les voyes à l'union de tant de belles couronnes, qu'ils eurent le chagrin l'un & l'autre de voir passer à une nouvelle Famille. Fer-

dinand étoit fils de D. Juan, auquel il ſuccéda pour les États d'Arragon, & Eleonore ſa ſœur du premier lit pour ceux de Navarre. La Navarre retomba par là ſous la domination des Princes François, Eleonore l'ayant laiſſée à François Phébus de foix, ſon petit-fils; & celui-ci à Catherine ſa ſœur qui épouſa Jean d'Albret. Les malheurs du Prince de Viane frere aîné de Ferdinand, la reduction entiere des Maures Grenadins, les expéditions des Portugais aux Indes Orientales, celles des Caſtillans dans le nouveau monde, les Guerres d'Italie, & celles d'Afrique & généralement toutes les particularités du regne de Ferdinand & d'Iſabelle, qni rempliſſent ſeules les huit derniers Livres de Mariana, ſemblent demander un troiſiéme Extrait; mais nous croyons ces choſes trop préſentes aux perſonnes qui ont quelque teinture de l'Hiſtoire, pour en donner une idée auſſi ſuperficielle que nous ſerions obligez de le faire.

Le P. Charenton ajoute à l'Hiſtoire d'Eſpagne le ſupplément compoſé en forme de faſtes, d'une maniere

cependant qui lie les faits & avec quelque étenduë sur chaque Article ; aumoins depuis 1515. jusqu'en 1621. Car la suite du supplément jusqu'en 1660. est plus succincte. Les Libraires avertissent le Public ; que la raïson qui a engagé le P. Charenton à se resserrer si fort dans cette derniere partie de son ouvrage ; c'est que le P. Brumoy Jesuite travaille à continuer l'Histoire d'Espagne jusqu'au regne présent, desorte qu'il anticipe même sur Mariana en remontant à la réunion de la Castille & de l'Arragon. Ils projettent d'en donner cinq autres volumes pareils à ceux-ci ; ce qui fera un corps d'Histoire complet en dix volumes. L'emploi de Professeur en Mathematiques au college de Loüis le Grand, qu'exerce aujourd'hui le P. Brumoy, pourra reculer l'édition; mais l'Histoire même, qu'on promet en sera bien dedommagée par le nouveau dégré de justesse & d'exactitude qu'elle acquérera entre les mains d'un Historien Géometre.

Pour l'Ouvrage du P. Charenton, nous lui devons encore la justice de déclarer, que l'approbation publique

ſoutient parfaitement ce que nous avons crû pouvoir préjuger à ſon avantage dans le premier extrait. Nous en parlions alors ſelon nôtre goût : nous ſommes munis aujourd'hui de témoignages formels ; & même du plus deciſif de tous, qui eſt le cours du livre, & l'application conſtante de pluſieurs bons juges, que la ſimple curioſité avoit d'abord engagez à en entreprendre la Lecture.

ARTICLE IV.

SECONDE PARTIE DE l'Hiſtoire du Concile de Piſe.

CEtte Seconde Partie, qu'on donne pour une ſuite de l'Hiſtoire du Concile de Piſe, eſt proprement l'Hiſtoire de tout ce qui s'eſt paſſé dans le Monde Chrétien depuis la mort d'*Alexandre V.* créé Pape dans le Concile de Piſe, & décédé le 3[e] de Mai 1410. juſqu'à la tenuë du Concile de Conſtance, au commencement de 1414. Mais pour ne point faire cet Extrait trop long, nous choiſirons dans la multitude des faits de toute nature

que rappelle l'Historien, ceux qui ont un rapport plus directe à l'extirpation du Schisme, qui faisoit alors la principale affaire de l'Eglise.

Aussi-tôt après les obseques d'Alexandre V, les Cardinaux qui se trouvoient à Bologne au nombre de seize ou de dix-sept, entrerent au Conclave; & au bout de trois jours, ils lui donnerent pour Successeur *Balthazar Cossa*, ou *De la Cuisse* Napolitain, Cardinal de Saint Eustache & Légat de Pologne, qui fut élû le 17 de Mai, & prit le nom de Jean XXIII.

Il étoit si puissant à Bologne, où il dominoit en Souverain, qu'il y a toute l'apparence possible à ce que disent les Historiens Contemporains les mieux instruits, que l'élection quoique presque unanime, fut violentée & forcée. A juger du caractere & des mœurs de ce Pape par le portrait qu'en fait notre Historien sur la foi des mêmes Auteurs & de ceux mêmes qui paroissent le plus favorables, il paroît que *Balthazar Cossa*, bien loin d'être propre à remplir la Chaire Saint Pierre, avoit une en-

 tiere

tiere indiſpoſition à l'état Eccléſiaſtique.

Après que le Pape eut notifié à l'Ordinaire ſon élection dans tout le Monde Chrétien, & qu'il eut renouvellé la condamnation portée par ſon Prédéceſſeur & par le Concile de Piſe contre ſes deux Concurrens *Benoît* & *Grégoire*, en donnant ſix mois à leurs Adhérans pour ſe réünir à l'Egliſe, la premiere affaire à laquelle il s'employa, ce fut à calmer le trouble que la Bulle de ſon Prédéceſſeur en faveur des quatre Ordres Mendians: Dominicains, Franciſcains, Auguſtins & Carmes, avoit cauſé en divers lieux: & principalement dans l'Univerſité de Paris. Cette Bulle d'Alexandre V. y avoit été rejettée, comme attribuant aux Religieux Mendians, pour la Prédication de la parole de Dieu, & pour l'adminiſtration des Sacremens, un pouvoir & des droits trop étendus. Jean XXIII crut rémédier à tout, en remettant les choſes au même état qu'elles étoient avant la Bulle de ſon Prédéceſſeur, qu'il vouloit qu'on regardât comme n'ayant point éxiſté; mais cette Bul-

le n'ayant pas paru ſuffiſante à l'Univerſité de Paris, elle n'en fut pas mieux reçûë que celle d'Alexandre V.

L'Empereur Robert qui avoit toûjours été contraire au Concile de Piſe, & qui continuoit à favoriſer *Grégoire*, étant mort dans ces conjonctures, Jean XXIII. s'employa utilement auprès des Electeurs de l'Empire pour les porter à élire *Sigiſmond de Luxembourg* Electeur de Brandebourg & Roi de Hongrie; qui, après avoir tenu en differens tems pour les deux Concurrens, s'étoit déclaré pour le Concile de Piſe, & avoit adhéré à *Alexandre* V.

Cependant, le nouveau Pape, qui croyoit avoir beſoin, pour ſoûtenir ſa dignité, des mêmes ſecours que ſes Prédéceſſeurs avoient tirez de France durant le Schiſme, envoya en France l'Archevêque de Piſe, & l'Evêque de Senlis en qualité de Légats. Ils eurent ordre de s'adreſſer d'abord à l'Univerſité de Paris, dont il craignoit les oppoſitions, & de ne rien épargner pour la gagner. Les demandes que les Légats firent en ſon nom, furent la levée des Décimes des Béné-

fices, les procurations & les dépoüilles des Prélats morts, comme dévoluës de tout droit à la Chambre Ecclésiastique. Mais l'Université, après plusieurs Assemblées où elle fut toûjours contraire aux prétentions de *Jean XXIII.* conclut enfin le 28e Janvier 1411. qu'on n'accorderoit aucun subside au Pape, que ce ne fût de l'avis & du consentement de toute l'Eglise Gallicane. Cependant le Parlement, à la sollicitation des Légats & des Seigneurs de la Cour, qui étoient bien aises qu'on fît plaisir au Pape, lui accorda un subside, mais sous le nom de *Secours Caritatif*, afin que cela ne pût tirer à conséquence. Mais selon le rapport du Moine de Saint Denis, le Pape ne laissa pas sous ce nom, de se rétablir dans ses prétentions. Il arriva à cette occasion un incident que l'Historien n'a pas cru devoir négliger; c'est que les Bédeaux de l'Université, envoyez par le Recteur pour porter des Billets de Convocation aux Particuliers qui en étoient Membres, au lieu de les porter à chacun des Conseillers qui étoient de ce nombre, les porta au

Parlement même, qui s'en formalisa, avec raison, & dit; *que ce n'étoit point la maniere de venir céans signifier les Assemblées, attendu que l'état de la Cour n'étoit sujette, ne jugée que du Roi, mais s'il y avoit aucuns singuliers qui eussent fait serment à ladite Université; devoient être & à part requis d'aller en ladite Assemblée, & non pas en la Cour par ladite maniere; & fut enjoint audit Messager qu'il dît audit Recteur que plus ne fît ainsi. A quoi a dit, qu'à la maniere de la Cour étoit l'intention du Recteur; mais que pour bréveté avoit été fait par ledit Recteur par cette maniere.* Le Roi donna en même-tems un Edit, pour empêcher que ceux qui pendant la neutralité avoient obtenu des Bénéfices ne pussent être inquiétez à cette occasion par les Juges Apostoliques. Le reste du IV^e^ Livre, qui est le premier de cette seconde Partie, est employé à rendre compte des progrès du Hussitisme en Bohême.

Jean XXIII. après avoir passé un an à Bologne, résolut enfin de se rendre aux sollicitations des Romains, qui dès qu'ils avoient appris son élec-

tion, firent effacer les portraits de *Grégoire XII*. & abbatre ses statuës, pour mettre celles de *Jean XXIII*. à la place. Il s'y rendit donc après avoir pris, avant son départ, les mesures nécessaires pour la sûreté de ses intérêts en Italie.

Il fit à Rome, cette même année 1411, au 6e de Juin, une promotion de quatorze ou quinze Cardinaux, entre lesquels il y en eut trois François; *Pierre Dailly*, natif de Compiégne, Evêque de Cambrai, & auparavant Chancelier de l'Université de Paris; *Gilles Deschamps*, Normand de nation, Recteur du Collége de Navarre, Confesseur du Roi, & l'un des plus célébres Théologiens de son tems; & *Guillaume Fillastre*, originaire du Païs du Mans, d'abord Doyen de Reims, & ensuite Archevêque d'Aix, avant que d'être Cardinal.

Ce fut dans le même tems que Jean XXIII excommunia Ladislas Roi de Naples, & le déclara dépoüillé de ses Etats, commettant l'éxécution de cette sentence à Pierre des Ursins, Comte de Nole, honneur qui coûta

à la Maison des Ursins la perte de ce Comté, dont Ladislas les dépouilla à main armée, après avoir rétabli ses affaires.

Le Pape non content d'avoir excommunié ce Prince, publia encore contre lui une Croisade dans toute l'Europe; & c'est à ce sujet que l'Auteur nous donne l'Histoire abrégée des huit Croisades qui se sont faites en différens siécles par autorité de l'Eglise.

De cette Histoire des Croisades, il passe à celle des progrès de *Jean Hus*. Le Pape l'avoit excommunié au commencement de cette année 1411, & avoit en même tems interdit toutes les Eglises de Prague, hors celle de Vissegrade, pour tout le tems que *Jean Hus* resteroit dans cette Ville: ce qui causa de grandes séditions & bien des massacres, par l'animosité des deux Partis. *Jean Hus*, après bien des combats, prit enfin le parti de se retirer à *Hussinetz*, petite Ville, ou Bourg qui étoit le lieu de sa naissance, & dont le Seigneur étoit son protecteur. Il s'y occupa à écrire divers Ouvrages, & à prêcher dans les Vil-

les & Villages, avec une affluence extraordinaire de peuple qui l'écoutoit avec avidité. Mais les Bulles de la Croisade contre *Ladislas*, étant arrivées à Prague, Jean Hus y revint aussi-tôt pour prêcher contre les Indulgences accordées aux Croisez, & contre la Croisade même, disant qu'il n'étoit pas du caractere d'un Evêque, ni d'animer les Chrétiens les uns contre les autres, ni de les amorcer à répandre le sang par la promesse de la rémission de leurs péchez, ni de défendre l'Eglise par des armes charnelles. Il soûtint même publiquement des Théses sur ce sujet, & proposées en ces termes; sçavoir, si *selon la Loi de Jesus-Christ les Chrétiens peuvent en bonne conscience, approuver la Croisade ordonnée par le Pape contre Ladislas & contre ses Complices, & si une telle Croisade peut tourner à la gloire de Dieu, au salut du peuple Chrétien & au bien du Royaume de Bohême.*

Cette dispute se passa avec beaucoup de trouble par l'opposition qu'y trouverent *Jean Hus* & *Jerôme de Prague*; de la part de plusieurs Docteurs

Catholiques. Le Recteur de l'Université calma enfin les esprits, & obligea *Jean Hus* & son Disciple à se retirer; mais comme le Peuple étoit pour eux, on insultoit dans l'Eglise même ceux qui y prêchoient la Croisade, & les Magistrats ayant fait mourir en secret trois des plus séditieux, on enleva leur corps par force, & on les porta dans la Chapelle de Bethléem, où on les honora comme des Martyrs. Ce fut là le commencement des grands troubles que l'héresie causa depuis en Boheme, & qui fit répandre tant de sang, même après la mort de *Jean Hus* & la condamnation de ses sentimens.

Cependant le Pape pour se conformer à ce qui avoit été réglé au Concile de Pise, qu'on assembleroit au bout de trois ans un Concile Œcuménique, en indiqua un à Rome pour le mois d'Avril de l'année suivante 1412. alléguant d'ailleurs la nécessité de défendre l'Eglise contre les entreprises de *Ladislas* Roi de Naples, & de *Grégoire* XII. & le besoin de travailler à la réformation de l'Eglise. C'est par cette indication que l'Au-

teur termine le Livre V^e. de son Histoire.

Nonobstant la Croisade que Jean XXIII. avoit publiée contre *Ladislas*, il ne laissa pas de se reconcilier avec lui l'année suivante, & la reconciliation, quoique peu sincere de part & d'autre, se fit aisément parce qu'elle étoit assez nécessaire des deux côtez. Ce Traité fit plus de profit que d'honneur au Roi *Ladislas* qui y vendit Grégoire XII. pour la somme de cent mille ducats, que Jean XXIII. lui fit compter afin de l'obliger à abandonner son Concurrent. *Grégoire* se retira à Rimini sous la protection de *Charles Malatesta* qui en étoit Seigneur, & qui lui fut ami plus fidéle que n'avoit été *Ladislas*.

Le Pape qui avoit indiqué son Concile pour le mois d'Avril, fut obligé de le remettre au mois de Decembre à cause du petit nombre de Prélats qui s'y étoient trouvez d'abord; mais il ne s'y en trouva guéres davantage au mois de Decembre, parce que le Roi *Ladislas* qui traversoit ce Concile, comme étant une suite de celui de Pise, où il avoit été déposé, tenoit la

campagne avec ses troupes, & fermoit les chemins aux Prélats qui vouloient se rendre à Rome, où par cette raison il y en eut peu qui pussent pénétrer. Le Concile se tint pourtant, & quoiqu'il ne s'y soit rien passé de considérable, l'Auteur de cette Histoire convient qu'il n'a pas laissé d'être mis au rang des Conciles Œcumeniques par des Ecrivains d'un grand poids. Mais pour lui il se croit autorisé par Jean XXIII. à ne le pas regarder même comme un Concile, en ce que ce Pape dans sa Bulle pour la convocation du Concile de Constance avoüe qu'il n'y eut pas alors assez de monde pour former un Concile légitime. Jean XXIII. publia cette même année, une Bulle contre les Wiclefites & les Hussites.

Comme la reconciliation entre Jean XXIII. & Ladislas n'avoit été sincere de part ni d'autre, & que Ladislas n'y étoit entré que pour rétablir ses forces & se mettre mieux en état de dépoüiller l'Eglise Romaine de toutes les terres qu'il trouvoit à sa bienseance, il donna bien-tôt au Pape de nouveaux sujets d'éclater & de renouveller ses

excommunications contre lui. Cette nouvelle Bulle donna en même tems occasion à Jean Hus d'écrire contre l'autorité des Souverains Pontifes, dans un Traité qui avoit pour Titre: *Question disputée par Maître Jean Hus en 1412. touchant les Indulgences, ou la Croisade du Pape Jean XXIII. fulminée contre Ladislas Roy d'Apulie.* (de Naples.) Comme *Jean Hus* est un des premiers qui ait attaqué publiquement, & par des écrits exprès, les Indulgences & les Croisades publiées par les Papes, & que les Catholiques & les Protestans le regardent également comme le Précurseur de *Luther*, l'Auteur en prend occasion de donner le précis de la Bulle, aussi bien que des moyens que *Jean Hus* employa pour les réfuter. Nous ne le suivons point dans ce détail, non plus que dans l'Analyse qu'il donne d'autres ouvrages de *Jean Hus*, qui ayant tous été condamnez par l'Eglise assemblée en plein Concile, ne méritent point de notre part un soin qu'ils ne peuvent se promettre, que de la part de ceux qui regardent cet Héréfiarque comme une des lumieres de l'Eglise.

Mais nous n'omettrons pas une remarque que fait l'Auteur au sujet d'une méprise, où le Cardinal *Pierre Dailly* & *Jean Hus*, deux des plus habiles hommes de ce siécle donnerent, ainsi que beaucoup d'autres, & qui fait connoître que quelque sçavant qu'on fût alors sur d'autres matieres, on étoit fort ignorant sur les belles lettres. On avoit fait dans ces siécles un Poême ridicule intitulé, *De Vetulâ*, & il couroit sous le nom d'Ovide; & quoique d'ailleurs il soit parlé dans ce Poëme de l'Incarnation du Fils de Dieu, né de la Sainte Vierge, Pierre Dailly & Jean Hus ne laissérent pas de croire qu'il étoit véritablement du celebre Ovide, Poëte du tems d'Auguste, dont nous avons les Poësies, & ausquelles rien ne ressemble moins pour le style, que le miserable Poëme qu'on lui attribuoit en ces tems-là.

La Ville de Bologne, dont *Jean XXIII.* avoit été Légat avant que d'être Pape, & qui s'étoit soûlevée contre lui depuis qu'il étoit allé à Rome, en chassant même le Légat qu'il avoit laissé, se remit cette année sous l'obéïssance du même Pape, qui y en-

voya le Cardinal de Fiesque, avec plein pouvoir de la reconcilier à l'Eglise; ce que ce Légat exécuta heureusement par l'entremise de Jacques de l'Ile, qui avoit tout credit sur l'esprit des Bolonnois. Le même Pape confirma la même année le Traité qui s'étoit fait, après une guerre très-vive, entre les Chevaliers de l'Ordre Teutonique & les Polonois: Il donna aussi dans le même tems des marques d'une considération particuliére à l'Université de Paris, par deux Priviléges qu'il lui accorda dans deux Bulles différentes. Dans la premiere, adressée à *Jean Gerson*, Chancelier de cette Université, il autorise pour toûjours les Chanceliers de cette Academie, à pouvoir absoudre tous les Maîtres & les Ecoliers de toutes les censures encouruës de la part du S. Siége; & dans la seconde, adressée à Gerard Evêque de Paris, il accorde que les causes de l'Université, qui avoient accoûtumé d'être jugées à la Cour de Rome, le soient désormais à celle de l'Evêque de Paris. Le reste de ce VI^{e}. Livre est employé au recit de quelques conversions des Juifs, faites par

S. Vincent Ferrier, à ce qui regarde un Traité fait par Jerôme de Sainte Foi contre les Juifs, & dont notre Historien donne l'Analyse d'une maniere fort étenduë, & à des affaires détachées, dans le détail desquelles il est inutile d'entrer ici, comme n'ayant aucun rapport au Concile de Pise, ni aux intérêts de l'Eglise. Le VII^e. Livre commence par le succès des desseins de Ladislas Roi de Naples, qui ayant gagné Sforce l'un des Généraux de Jean XXIII. s'empara de Rome sans coup ferir, & y entra moins en vainqueur qu'en Corsaire, y exerçant des cruautez horribles, & mettant tout au pillage. Il ne se contenta pas, après s'être saisi du Palais de S. Jean de Latran & du Vatican, de piller la Chapelle du Pape, d'enlever les joyaux du S. Siége, & quantité de Reliques enchassées dans l'or & dans l'argent, & enrichies de pierres précieuses. Il convertit encore la Basilique de S. Pierre en une maison de Ville, fit repaître les chevaux sur les Autels, & changea les Temples en Cabarets, & en lieux de débauches: de sorte qu'on eût dit que ce Prince

prenoit à tâche de justifier la Croisade que le Pape avoit publiée contre lui, puisque les Mahometans & les Infidéles, contre qui les Croisades ont été d'abord instituées, n'auroient pû faire pis dans Rome, que ce que ce Roi, tout Chrétien qu'il étoit, y fit pour lors.

Le Pape qui eut bien de la peine à se sauver se retira d'abord à *Sutri*, puis delà consécutivement à *Viterbe* & à *Monte-Falcone*, à *Sienne*, à *Florence*, & enfin à *Bologne*. Persécuté par Ladislas, il eut recours à l'Empereur *Sigismond*; sur la protection duquel il avoit deux grandes raisons de compter, l'une qu'il n'avoit pas peu contribué à l'élection de Sigismond à l'Empire; l'autre que Ladislas donnoit beaucoup d'ombrage à ce Prince par ses Conquêtes en Italie. Il lui envoya d'abord le Cardinal *de Chalant*, & ensuite le même Cardinal une seconde fois avec le Cardinal *Zabarelle*, tous deux accompagnez de Manuël Chrysoloze de Constantinople, issu de ces anciens Romains qui suivirent Constantin dans cette nouvelle Rome.

Le principal ſujet de leur Ambaſſade étoit de convenir avec l'Empereur d'un lieu pour aſſembler un Concile Général. Le premier projet de Jean XXIII. avoit été de tromper *Sigiſmond*, en donnant à ſes Légats des inſtructions publiques qui laiſſaſſent ce Prince maître du choix du lieu, & en même tems des ordres ſecrets de ne conſentir qu'à certains endroits qu'il leur marqueroit. C'eſt une particularité qu'on apprend de Leonard Aretin ſon Secretaire, à qui il en fit lui-même confidence; mais au depart de ſes Légats, il renvoya tout-à-coup ſon premier projet. J'avois reſolu, dit-il de vous marquer certaines Villes, dont vous ne vous departiriez point, mais à préſent je change d'avis, & je remets le tout à votre prudence. Le beſoin qu'il avoit de gagner l'Empereur Sigiſmond, dont la protection lui étoit néceſſaire contre Ladiſlas, fut ce qui le porta à ſe relâcher de ſa premiere reſolution, & à laiſſer l'Empereur maître du lieu où ſe devoit aſſembler le Concile, & par-là maître de ſa deſtinée.

Sigiſmond ſe portoit de ſi bonne

ſoi à travailler à la réünion de l'Egliſe, qu'on ne doutoit point qu'il n'y réüſſit, ſi le Concile s'aſſembloit dans un lieu dont il fût le maître ; & ce fut, ſelon les apparences, ce qui engagea les Légats à donner les mains au choix qu'il fit de la Ville de Conſtance pour la tenuë du Concile.

Jean XXIII. qui ne s'y attendoit pas, en apprit la nouvelle à Bologne avec un chagrin mortel, & ſe ſçut fort mauvais gré de la facilité qu'il avoit eu à ſe relâcher de ſa premiere réſolution ; mais, comme dit ſur cela Leonard Aretin ſon Secretaire, on ne ſçauroit éviter ce que Dieu a réſolu. Il n'eut d'autre reſſource dans cet embarras que de s'aboucher avec Sigiſmond pour obtenir de lui un lieu qui lui fût moins ſuſpect que la Ville de *Conſtance*. Leur premiere entrevûë ſe fit à *Plaiſance*, d'où ils paſſerent enſuite à *Lodi*, où la Conférence entre le Pape & l'Empereur dura un mois, & où le Pape fut obligé de conſentir de nouveau au choix de la Ville de *Conſtance* pour la tenuë du Concile. On fit enſuite de cette réſolution, toutes les expéditions néceſſaires

pour la convocation du Concile. Sigiſmond publia un Edit à cette fin. Il écrivit en même tems à Grégoire XII. qui étoit alors dans le Royaume de Naples ſous la protection de *Ladiſlas*. Il envoya auſſi ſur cela des Ambaſſadeurs à Charles VI. Roi de France, dont la maladie avoit fait tomber le Royaume dans un état déplorable par le conflict des factions d'Orleans & de Bourgogne, qui prenant le deſſus tour à tour, faiſoient tous les jours périr bien du monde.

Le reſte du VII^e^. Livre ne roule que ſur des affaires de l'Univerſité de Paris, & particuliérement ſur la cenſure de neuf Propoſitions tirées du plaidoïer, par lequel le Docteur Jean Petit avoit voulu juſtifier l'aſſaſſinat commis par le Duc de Bourgogne en la perſonne du Duc d'Orleans. La pluralité des voix ayant été à la condamnation du Plaidoïer, & des neuf Propoſitions, le tout fut condamné au feu le 23. de Février par une Sentence de l'Evêque de Paris, & de l'Inquiſiteur de la Foi; & le 26. le Livre fut brûlé publiquement. Peu de tems après cette exécution, le Roi adreſſa

des Lettres aux Parlemens pour leur faire enrégiſtrer la Sentence; mais le Parlement de Paris ne l'enregiſtra qu'en 1416. c'eſt-à-dire, après que le Concile de Conſtance eut condamné les mêmes propoſitions.

Le VIII. & dernier Livre ne contient qu'un détail des troubles de Bohéme & de l'accroiſſement de la Secte de Jean Hus, qui profitant du décri où étoient tombez Albicus & Conrad, Succeſſeurs conſécutifs de l'Archevêque Sbinko, & dont le premier qui avoit acheté l'Archevêché de Venceſlas, le revendit depuis à Conrad, acquit bien-tôt à ſa Secte tout le crédit & le ſoutien que pouvoit ſouhaiter un Hereſiarque déclaré. Conrad ne laiſſa pas de faire quelques procédures contre les Huſſites; mais que pouvoit-on attendre de bien efficace de la part d'un homme auſſi décrié que Conrad, qui embraſſa lui-même quelques années après, le parti des Huſſites, & qui après avoir diſſipé tous les revenus de l'Archevêché, ſe vit enfin réduit à une honteuſe mendicité.

Cependant le Pape informé du de-

chainement avec lequel Jean Hus prêchoit contre l'autorité du S. Siége, le cita encore une fois à Rome. Mais bien loin d'y comparoître, ou de s'en excuſer, du moins ſous quelque prétexte, comme il avoit fait la premiere fois, il déclama en Chaire contre le Pape avec moins de ménagement qu'il n'avoit fait encore, diſant qu'il n'étoit qu'un Prêtre comme lui, & qu'il n'avoit aucun droit de le citer: langage que les Hérétiques poſterieurs ont appris de lui, & que d'autres qui ſe diſent Catholiques, n'ont pas eu honte de répéter après ces Hérétiques. Comme les Prêtres Catholiques ne déclamoient pas avec moins de fureur de leur côté contre Jean Hus & ſes partiſans, il eſt aiſé de juger de l'horrible fracas que ces invectives reciproques faiſoient dans la Ville. Perſonne n'y étoit en ſeureté; le Roi lui-même qui ne s'y trouvoit pas dans ſon propre Palais, ſe vit réduit à errer de Châteaux en Châteaux, de peur de ſe voir enveloppé dans quelqu'une de ces ſéditions fréquentes que les partis oppoſez excitoient tous les jours dans Prague.

Il ne laiſſa pas cependant de publier un Edit contre les Huſſites, en conſéquence d'un Décret porté contre eux par les Théologiens de Bohéme; mais l'Edit du Roi ne fut pas plus reſpecté que le Décret des Théologiens; les Huſſites attaquerent publiquement l'un & l'autre dans leurs Chaires, & dans leurs diſputes publiques. Les Docteurs Catholiques repliquerent de leur côté. C'eſt à déduire ces différentes altercations, auſſi-bien qu'à faire l'Analyſe de pluſieurs nouveaux Traitez de *Jean Hus*, que l'Hiſtorien a conſumé la plus grande partie de ce dernier Livre. L'Archevêqne *Conrad* voiant qu'à meſure que le crédit de *Jean Hus* augmentoit, ſon authorité diminuoit, crut ne la pouvoir maintenir que par un coup d'éclat qui obligeât cet Héréſiarque à ſe retirer. C'eſt ce que produiſit enfin l'Interdit qu'il jetta ſur toutes les Egliſes de Prague, tant que *Jean Hus* reſteroit dans la Ville, car celui-ci ſe retira pour travailler encore à de nouveaux Ouvrages contre l'Egliſe dans ſa ſolitude, d'où il ne ſortit que pour aller rendre compte de ſa conduite &

de ſa Doctrine dans le Concile de Conſtance, où ſon opiniâtreté dans ſes erreurs fut punie du ſupplice du feu, châtiment ordinaire des Hérétiques obſtinez.

On trouve à la ſuite de ce VIII. & dernier Livre quelques piéces qui ont rapport à cette Hiſtoire. 1°. La déclaration de *Charles VI.* Roi de France, par laquelle le Duc de Bourgogne eſt déclaré ennemi de l'Etat, & qui eſt tirée du Moine de S. Denis. 2°. La juſtification du Duc de Bourgogne par Jean Petit.

Au reſte, quoiqu'il y ait de fort bonnes choſes dans cette ſeconde partie de l'Hiſtoire du Concile de Piſe; il s'en faut beaucoup qu'elle ſoit écrite avec autant d'ordre, de juſteſſe & de préciſion que la premiere; auſſi la lecture en eſt elle bien moins agréable; outre que la partialité déclarée de l'Auteur pour *Jean Hus* contre l'Egliſe Romaine, doit rendre cet Ouvrage très-pernicieux pour tout Lecteur Catholique qui ne ſera pas inſtruit du fonds de ces matieres.

ARTICLE V.

Discours de M. l'Abbé de S. Pierre Pour expliquer physiquement certaines apparitions.

ON me dit dernierement à Valogne, qu'un bon Prêtre de la Ville, qui apprend à lire aux enfans, nommé M. Bezuel, avoit eu une apparition il y a dix ou douze ans ; comme cela avoit fait alors beaucoup de bruit à cause de sa réputation de sincerité & de probité ; J'eus curiosité de l'entendre lui-même conter son avanture : Une Dame de mes parentes qui le connoissoit, l'envoia prier à diner hier 7. Janvier 1708. & comme d'un côté je lui marquai du desir de sçavoir la chose de lui-même, & que de l'autre c'étoit pour lui une sorte de distinction honorable d'avoir eu en plein jour une apparition, il nous la conta avant diner sans se faire prier, & d'une maniere assez naïve.

FAIT.

En 1695. nous dit M. Bezuel, étant jeune écolier d'environ 15. ans, je fis

connoissance avec les deux enfans d'Abaguiné Procureur, écoliers comme moi; l'aîné étoit de mon âge, le cadet avoit dix-huit mois de moins, il s'appelloit *Desfontaines*; nous faisions nos promenades, & toutes nos partis de plaisirs ensemble, & soit que Desfontaines eût plus d'amitié pour moi, soit qu'il fût plus gay, plus complaisant, plus spirituel que son frere, je l'aimois aussi davantage.

En 1696. nous promenant tous deux dans le Cloître des Capucins, il me conta qu'il avoit lû depuis peu une histoire de deux amis, qui s'étoient promis que celui qui mourroit le premier, viendroit dire des nouvelles de son état au vivant; que le mort revint, & lui dit des choses surprenantes; sur cela Desfontaines me dit, qu'il avoit une grace à me demander, qu'il me la demandoit instamment, c'étoit de lui faire une pareille promesse; & que de son côté il me la feroit; je lui dis que je ne le voulois point; il fut plusieurs mois à m'en parler très-souvent & très-sérieusement; je résistois toûjours.

Enfin vers le mois d'Août 1696.

comme il devoit partir pour aller étudier à Caën, il me pressa tant, les larmes aux yeux, que j'y consentis; il tira dans le moment deux petits papiers qu'il avoit écrits tout prêts; l'un signé de son sang, où il me promettoit en cas de mort de venir me dire des nouvelles de son état; l'autre où je lui promettois la même chose: je me picquai au bout du doigt; il en sortit une goute de sang, avec laquelle je signai mon nom: il fut ravi d'avoir mon billet; & en m'embrassant, il me fit mille remercimens.

Quelque tems après il partit avec son frere: notre séparation nous causa bien du chagrin: nous nous écrivions de tems en tems de nos nouvelles, & il n'y avoit que six semaines que j'avois reçû de ses Lettres, lorsqu'il m'arriva ce que je vais vous conter.

Le 31. Juillet 1697. un Jeudi, il m'en souviendra toute ma vie, feu M. de Sortoville, auprès de qui je logeois, & qui avoit de la bonté pour moi, me pria d'aller à un pré près des Cordeliers, & d'aider à presser ses gens qui faisoient son foin: je n'y fus

pas un quart d'heure, que vers les deux heures & demie je me sentis tout d'un coup étourdi, & pris d'une foiblesse: je m'appuyai en vain sur ma fourche à foin; il fallut que je me misse sur un peu de foin, où je fus environ une demie heure, à reprendre mes esprits; cela se passa: mais comme rien de semblable ne m'étoit jamais arrivé, j'en fus fort surpris, & je craignois le commencement d'une maladie: il ne m'en resta cependant que peu d'impression le reste du jour, il est vrai que la nuit je dormis moins qu'à l'ordinaire.

Le lendemain à pareille heure comme je menois au pré M. de S. Simon, petit-fils de M. de Sortoville, qui avoit alors dix ans, je me trouvai en chemin attaqué d'une pareille foiblesse; je m'assis sur une pierre à l'ombre; cela se passa, & nous continuâmes notre chemin: il ne m'arriva rien de plus ce jour là, & la nuit je ne dormis guéres.

Enfin le surlendemain, deuxiéme jour d'Août, étant dans le grenier où l'on serroit le foin que l'on apportoit du pré, précisément à la même

heure, je fus pris d'un pareil étourdiſſement & d'une pareille foibleſſe; mais plus grande que les autres; je m'évanoüis; je perdis connoiſſance; un des laquais s'en apperçût, cria en bas au ſecours; on me fit un peu revenir; mais j'avois l'eſprit plus égaré que les autres fois: on m'a dit, qu'on me demanda alors qu'eſt-ce que j'avois, & que je repondis, *j'ai vû ce que je n'aurois jamais crû.* Mais il ne me ſouvient ni de la demande, ni de la réponſe; cela s'accorde cependant à ce qu'il me ſouvient d'avoir vû alors comme une perſonne nuë à mi-corps; mais que je ne reconnus pourtant point.

On m'aida à deſcendre de l'échelle: je me tenois bien aux échelons; mais comme je vis au bas de l'échelle *Desfontaines* mon camarade, la foibleſſe me reprit; m'a tête s'en alla entre deux échellons; & je perdis encore connoiſſance: on me deſcendit, & l'on me mit ſur une groſſe poutre, qui ſervoit de ſiége dans la grande place des Capucins. Je m'y aſſis, je n'y vis plus alors ni M. de Sortoville, ni ſes Domeſtiques quoique préſens;

mais apercevant *Desfontaines* vers le pied de l'échelle, qui me faisoit signe de venir à lui, je me reculai sur mon siége comme pour lui faire place, & ceux qui me voyoient, & que je ne voyois point, quoique j'eusse les yeux ouverts, remarquerent ce mouvement.

Comme il ne venoit point, je me levai pour aller à lui : il s'avança vers moi, & me prit le bras gauche de son bras droit, & me conduisit à trente pas de là dans une ruë écartée, me tenant ainsi accroché.

Les Domestiques croyant que mon étourdissement étoit passé, & que j'allois à quelque nécessité, s'en allerent chacun de leur côté à leur besogne, excepté un petit Laquais qui vint dire à Mr de Sortoville que je parlois tout seul. Mr de Sortoville crût que j'étois yvre; il s'approcha, & m'entendit faire quelques questions, & quelques réponses qu'il m'a dites depuis.

Je fus là près de trois quarts d'heure à causer avec Desfontaines : je vous ai promis, me dit-il, que si je mourois avant vous, je viendrois vous le

dire ; je ſuis mort ; je me noyai avant-hier à la Riviere de Caën à peu près à cette heure-ci. J'étois à la promenade avec tels & tels. Il faiſoit grand chaud ; il nous prit envie de nous baigner ; il me vint une foibleſſe, & je tombai au fond de l'eau. L'Abbé de *Meniljean* mon camarade plongea pour me reprendre ; je ſaiſis ſon pied, mais ſoit qu'il eût peur que ce ne fût un Saumon, parce que je le ſerrois bien fort, ſoit qu'il voulût remonter promptement ſur l'eau, il ſécoüa ſi rudement le jarret, qu'il me donna un grand coup ſur la poitrine, & me rejetta au fond de la riviere, qui eſt là fort profonde.

Desfontaines me conta enſuite tout ce qui leur étoit arrivé dans leur promenade, & de quoi ils s'étoient entretenus ; j'avois beau lui faire des queſtions, s'il étoit ſauvé, s'il étoit damné, s'il étoit en Purgatoire, ſi j'étois en état de grace, ſi je le ſuivrois de près, il continuoit ſon diſcours comme s'il ne m'avoit point entendu, & comme s'il n'eût point voulu m'entendre : je m'approchai pluſieurs fois pour l'embraſſer ; mais il me parut

que je n'embrassois rien : je sentois pourtant bien qu'il me tenoit fortement le bras, & que lorsque je tâchois de détourner la tête pour ne le plus voir, parce que je ne le voyois qu'en m'affligeant, il me sêcoüoit le bras comme pour m'obliger à le regarder & à l'écouter : il me parut toûjours plus grand que je ne l'avois vû, & plus grand même qu'il n'étoit lors de sa mort, quoiqu'il eût grandi depuis dix mois, que nous ne nous étions vû; je le vis toûjours à mi-corps & nud, la tête nuë avec ses beaux cheveux blonds, & un écriteau blanc entortillé dans ses cheveux sur son front, sur lequel il y avoit de l'écriture, mais je ne pûs lire que ces mots, *in &c.* C'étoit son même son de voix; il ne me parut ni gai, ni triste, mais dans une situation calme & tranquille; il me pria, quand son frere seroit revenu de lui dire certaines choses pour dire à son pere & à sa mere; il me pria de dire les sept Pseaumes qu'il avoit euë en pénitence le Dimanche précédent, qu'il n'avoit pas encore recitez : ensuite il me recommanda encore de parler à son frere; & puis

me dit adieu, s'éloigna de moi en me disant jusques, jusques, qui étoit le terme ordinaire dont il se servoit quand nous nous quittions à la promenade pour retourner chacun chez nous.

Il me dit que lors qu'il se noyoit, son frere en écrivant une traduction s'étoit repenti de l'avoir laissé aller sans l'accompagner, craignant quelque accident: il me peignit si bien où il s'étoit noïé, & l'arbre de l'avenuë de Louvigny où il avoit écrit quelques mots, que deux ans après me trouvant avec le feu Chevalier de Gotot, un de ceux qui étoient avec lui lorsqu'il se noya, je lui marquai l'endroit même, & qu'en comptant les arbres d'un certain côté que Desfontaines m'avoit spécifié, j'allai droit à l'arbre, & je trouvai son écriture. Il me dit aussi que l'article des sept Pseaumes étoit vrai, & qu'au sortir de la confession ils s'étoient dit leurs pénitence. Son frere me dit depuis qu'il étoit vrai qu'à cette heure-là il écrivoit sa version, & qu'il se reprocha de n'avoir pas accompagné son frere.

Comme je paſſai près d'un mois ſans pouvoir faire ce que m'avoit dit Desfontaines à l'égard de ſon frere, il m'aparut encore deux fois; une fois à une maiſon de campagne où j'étois allé à une lieuë d'ici ; je me trouvai mal, je dis qu'on me laiſsât un moment, que ce n'étoit rien, que j'allois revenir ; j'allai dans le coin du jardin. Desfontaines m'apparut, & me fit des reproches de ce que je n'avois pas encore parlé à ſon frere, & m'entretint encore un quart d'heure ſans vouloir répondre à mes queſtions.

En allant le matin à Notre-Dame de la Victoire, il m'apparut encore ; mais encore moins de tems, & me preſſa toûjours de parler à ſon frere, & me quitta en me diſant toûjours *juſques, juſques*, & ſans vouloir répondre à mes queſtions.

C'eſt une choſe remarquable que j'eus toûjours une douleur à l'endroit du bras qu'il m'avoit ſaiſi la premiere fois juſqu'à ce que j'euſſe parlé à ſon frere. Je fus trois jours que je ne dormois pas de l'étonnement où j'étois.

Au ſortir de la premiere converſation, je dis à M. de Varouville mon

voiſin & mon camarade d'école, qui eſt à préſent à l'Armée dans le Régiment de Touraine, que *Desſontaines* avoit été noyé; qu'il venoit lui-même de m'apparoître & de me le dire, il s'en alla toûjours courant chez les parens du mort pour ſçavoir ſi cela étoit vrai: on en venoit de recevoir la nouvelle; mais par un mal entendu il comprit que c'étoit l'aîné: il m'aſſura qu'il avoit vû la lettre de Desfontaines, & il le croyoit ainſi, je lui ſoutins toûjours que cela ne pouvoit pas être, & que Desfontaines lui-même m'étoit apparu: il retourna; il revint, & me dit en pleurant, cela n'eſt que trop vrai.

Il ne m'eſt rien arrivé depuis, & voilà mon avanture au naturel, on la conte diverſement; mais je ne l'ai contée que comme je viens de vous le dire.

Le feu Chevalier de Gotot m'a dit, que Desfontaines eſt auſſi apparu à Mr l'Abbé de Meniljean; mais je ne le connois point: il demeure à vingt lieuës d'ici du côté d'Argentan; & je ne puis en rien dire de plus.

Réflexions générales pour expliquer les causes de cet événement.

Telle fut l'Histoire du bon Mr Bezuel, que nous écoutâmes avec beaucoup d'attention, & quelques-uns même avec beaucoup d'étonnement; car un homme étonné & persuadé communique facilement son étonnement à ceux qui l'écoutent. Il n'est point de trompeurs plus séduisans que ceux qui sont les premiers trompez.

Voilà l'Histoire dans sa naïveté, c'est-à-dire, dans tout son merveilleux: & voici les causes naturelles de cette apparition, telles que je les imagine.

De ces sortes d'événemens tout n'en est pas faux & imaginaire; mais aussi tout n'en est pas vrai & réel. Il y a du vrai, & ce vrai, dont les causes naturelles sont entiérement inconnuës aux ignorans à qui elles arrivent, devient pour eux un merveilleux, un prodige du premier ordre: ils sont les premiers effraïés, & par une communication organique de sentimens,

& de passions, qui est très-naturelle, ils effraient & persuadent aisément les gens de leur sorte. Voilà ce qui causa alors dans Valogne un assez grand étonnement parmi les esprits du commun, qui en sont demeurez à ce point de ne sçavoir que penser du fait; mais cependant convaincus qu'il y avoit quelque chose au delà du naturel.

Si ces innocens séducteurs se contentoient de raconter précisement ce qu'il y a de vrai; s'ils contoient tout; si au sortir de l'apparition ils la contoient à un bon Physicien; s'ils répondoient sincerement & exactement à ses questions; ce Physidien trouveroit bien-tôt la cause naturelle de l'événement; ce merveilleux s'évanouïroit, & l'Histoire merveilleuse seroit perduë pour le public: car on craindroit de débiter une chose très-simple & très-naturelle avec air effraïé; un simple effet de la nature, un effet de fiévre de cerveau, comme un prodige surprenant; une suite nécessaire d'un coup de Soleil, comme quelque chose de miraculeux, ou un songe fiévreux, comme une réalité.

Mais il en arrive tout autrement : ceux, à qui on conte ces avantures sont pour l'ordinaire assez ignorants de la Physique & des causes naturelles. Plus ils sont ignorans, plus ils sont disposez à croire effectif ce qui est impossible ; leur crédulité fortifie la crédulité du Conteur ; & par contre-coup la terreur qu'il lui à inspirée, nourrit & fortifie la sienne.

Comme ces sortes d'apparitions ne sont que des songes fiévreux, il s'y mêle toûjours des choses fausses ou des contradictions : mais le *Conteur* craignant de passer pour un *Songeur* dissimule ces faits ; il se les cache à lui-même ; il rajuste en faisant son histoire tout ce qui lui paroît se contredire ; & à force de conter la même chose d'une même maniere, celui qui raconte en vient peu à peu à croire que tout est arrivé précisément comme il le raconte.

Il y a des personnes, dont les Organes du cerveau sont si delicats qu'ils peuvent facilement être fortement ébranlez par la chaleur d'un Soleil ardent, qui y a échaufé les liqueurs ; desorte qu'il peut y avoir une espéce

de fiévre dans le cerveau, tandis qu'il n'y à qu'une legére émotion dans le reste de la masse du sang : les songes paroissent alors comme des réalités.

Ces songes fiévreux, disent les Medécins, arrivent plus souvent à ceux qui sont mal nourris, qu'à ceux qui font bonne chére; aux solitaires, qu'à ceux du monde, à ceux qui veillent & qui ont le sang échauffé, qu'à ceux qui ont bien dormi, & qui ont le sang calme; aux jeunes qu'aux vieux; à ceux qui ont quelque disposition à l'humeur melancholique, qu'aux personnes d'un tempérament gay ? dans les païs chauds, que dans les païs froids; la nuit que le jour : ils font plus d'impression sur l'esprit de ceux qui ignorent la Physique, que sur les Physiciens: dans les fiévres tierces, par exemple, les accès sont souvent violents & la fiévre du sang passant jusques aux esprits animaux dans les nerfs & dans le cerveau, cause des rêveries si fortes, que dans la veille on croit voir de ses yeux, entendre de ses oreilles, toucher de ses mains, ce que l'on ne fait cependant qu'imaginer.

Quelque fois la fiévre est dans les

esprits : ſans que le feu en ſoit aſſez fort pour le communiquer à la maſſe du ſang. Alors c'eſt l'état d'une véritable folie : les fous ſe portent bien quant à la fermentation modérée du ſang ; ils ſe portent mal par rapport à l'altération ſurprenante des ſens qui dépendent des opérations des eſprits animaux dans le cerveau : ils ont des yeux ſans voir ; des oreilles ſans entendre : ils voient toute autre choſe que ce qui eſt devant leurs yeux ; il ſemble ; qu'il ſongent toûjours : ils n'ont preſque point d'intervalles, dans leſquels on puiſſe dire qu'ils veillent.

Application de ces maximes générales au fait préſent.

M. Bezuel étoi un pauvre Ecolier : il n'avoit pas trop bien dîné ; la grande chaleur du 31. Juillet 2697., dans la Canicule ; à l'heure du jour la plus chaude ; jointe à l'odeur forte du foin nouveau : voilà la cauſe de ſon premier étourdiſſement, de ce coup de Soleil, dont il ne fut bien guéri que trois mois après, lorſqu'il retrouva

le ſommeil qu'il avoit perdu : il croit bonnement que ſa maladie étoit l'effet d'une apparition réelle ; aulieu que ſon apparition imaginaire n'étoit réellement que l'effet de ſa maladie ; & de l'altération de ſon cerveau. Que l'accès de fiévre intérieure revienne le lendemain à même heure, & le ſurlendemain encore plus fort dans le grenier à cauſe de l'odeur forte du foin nouveau que l'on ſerroit ; qu'il ait alors un ſonge qui l'efraye : le hazard fait qu'une partie ſe trouve vraye ; & voilà ce qui augmente ſa frayeur : ainſi la fiévre qui étoit dans les eſprits plus que dans le ſang, cauſe ſes ſonges fiévreux ; c'eſt à dire, ſa viſion, ſon apparition imaginaire.

S'il n'avoit point été expoſé à l'ardeur du ſoleil ces trois jours là, ſûrement Desfontaines ne lui ſeroit jamais apparu ; & en effet, pour quoi ne lui apparut'il pas la premiere fois dans le pré au moment qu'il ſe noyoit ? C'étoit pourrant le vrai moment d'une apparition réelle & merveilleuſe ; parceque la nouvelle n'en pouvoit pas être arrivée à vingt lieuës delà : mais la fiévre n'étoit pas encore aſſez al-

lumée ; & il falloit que cette apparition fût aidée de la vapeur du foin nouveau, qui entête beaucoup plus quand elle est renfermée dans un grenier : &, ce qui est très important, il falloit que la nouvelle de sa mort fût arrivée par la poste.

Pour quoi les conversations furent-elles de plus courtes en plus courtes, La fiévre diminuoit, & n'étoit plus aidée par la vapeur du foin.

Mais, me dira quelqu'un de ceux qui aiment bien mieux croire du merveilleux que d'examiner des raisonnements ; venez aux faits décisifs ; car ces sept pseaumes, ces mots écrits sur cet arbre si bien désigné, ce que faisoit, ce que pensoit l'aîné lorsque son frere se noyoit ; cette douleur au bras, la nouvelle de la mort ; que dites-vous de tout cela ? est ce toûjours vôtre foin qui en est la cause ?

Si sur ces deux cents faits qu'on reve rapidement en une heure de tems, il s'en trouve cent quatre-vingt seize faux, tandis qu'il s'en trouve quatre vrais, est-ce donc une chose merveilleuse ? je dis plus : quand ces faits ne regardent que la même personne, je

ſoutiens qu'il ſeroit plus merveilleux, que les deux cents fuſſent tous faux, que ſi parmi les faux il s'en trouvoit trois ou quatre de vrais.

Mais M. Bezuel ne nous en a pas dit un faux; j'en conviens; mais auſſi je ne voulus pas embaraſſer ce pauvre homme par mes queſtions, dés là même qu'il m'a paru très aiſé à embaraſſer: & je ne voulus pas lui faire de la peine en paroiſſanr croire que c'étoit un ſonge fiévreux; & un petit accés de folie paſſagere; en lui faiſant remarquer à lui-même des marques de ſonge; & en l'obligeant à ſe ſouvenir de pluſieurs circonſtances fauſſes: c'eût été inſulter en face à un homme, qui venoit exprès pour nous faire plaiſir; par exemple ce mot qu'il dit dans le grenier en reprenant un peu connoiſſance. *J'ai vu ce que je n'aurois jamais cru.* Cela veut dire, qu'l ne croyoit pas que les morts revinſſent, comme il nous l'expliqua lui-même; mais cela ne s'accorde pas à ce qu'il dit, qu'il ne reconnut point Desfontaines dans ce buſte qu'il vit dans le grenier.

Pour les pſeaumes donnez à réci-

ter en penitence; ce n'eſt pas un hazard fort extraordinaire; c'eſt une pénitence que l'on donne fort communément, & ſur tout aux Ecoliers.

Pour la verſion ou traduction que l'Aîné ecrivoit; on ſçait que le Régent donne aux Ecoliers des verſions ou traductions à faire : ils les font; & puis vont ſe promener, qu'y à-t-il de difficile à imaginer? la peine qu'il eut d'avoir laiſſé aller ſeul ſon frere de quinze ans & demi, n'a encore rien de fort ſingulier, & qui ne ſoit fort ordinaire; & puis le frere aîné peut avoir mandé toutes ces circonſtances à ſon Pere en lui apprenant la mort de ſon cadet.

La douleur du bras venoit apparemment de ce que quelqu'un des domeſtiques de Monſieur de Sortoville, pour empêcher M. Bezuel de tomber de l'echelle, lui avoit un peu ſerré le bras gauche avec la main droite.

Pour la gravûre ſur l'arbre; ne ſe peut-il pas faire, que Desfontaines eût écrit à Monſieur Bezuel qu'il avoit gravé leurs noms ſur le vintiéme arbre à droite, en entrant dans l'avenuë de Louvigny; & que Monſieur Bezuel,

dans le dérangement qui étoit arrivé à sa mémoire, se soit souvenu du fait, sans se souvenir que Desfontaines le lui avoit écrit.

Je suppose que l'on soit dans la nécessité de croire ou la mémoire de M. Bezuel entiérement dérangée pour quelque tems par un coup de soleil, & par la vapeur du foin ; ou que Desfontaines lui soit apparu corporellement devant ses yeux, sans le secours de son imagination. Les gens sages peuvent-ils balancer à croire un dérangement qui est très naturel ?

Pourquoi les personnes sensées refusent-elles presque toûjours leur croyance aux événements miraculeux que raconte Tite-Live ? c'est qu'ils sçavent que pour n'être point trompé, il faut toûjours comparer le poids du témoignage avec le dégré de merveilleux du fait rapporté ; & effectivement, s'il est possible que le fait soit vrai; il n'est pas moins possible que celui qui le raconte soit ou trompeur ou trompé. Il ne s'agit plus que de comparer ces deux possibilitez ; & , dans le fait présent ; n'est-il pas très possible que Desfontaines lui ait écrit plu-

ſieurs choſes ſemblables dans ſes lettres ? & les idées de ces lettres ne pouvoient-elles pas ſervir a compoſer la converſation de ſa premiere apparition.

Pour la nouvelle de la mort ; elle étoit arrivée, elle étoit repanduë à Valogne plus de ſix heures avant l'apparition & ſa maladie : ſon coup de ſoleil de deux jours précédents ne peuvent-ils pas lui faire oublier qu'on la lui avoit appriſe avec la circonſtance du repentir du frere ; & que ce frere aîné apprit la mort de Desfontaines par l'abbé de Meniljean lorſqu'il achevoit ſa verſion ? n'eſt-il pas viſible que comme Monſieur Bezuel perdit l'uſage des ſens, il peut bien avoir perdu auſſi alors l'uſage de la mémoire ? & cette nouvelles arrivée par la poſte, ne peut-elle pas avoir été la véritable cauſe de ſon apparition ?

Il dit lui-même, que les yeux ouverts, à trois heures après midi, au mois d'Août, il ne vit plus ceux qui étoient auprès de lui : les ſens étoient donc fort altérez, & leur fonction entiérement ſuſpenduë : or pourquoi les organes de la mémoire ne s'en ſeroient-ils pas reſſentis ?

Au reste il y en a assez pour prouver un événement assez singulier, un songe fiévreux assez extraordinaire : mais il n'y en a pas assez, à beaucoup près, pour prouver à un esprit desinteressé un événement surnaturel, c'est-à-dire, tel qu'on ne puisse l'expliquer par des causes naturels. Car enfin, lorsqu'un corps paroît à M. Bezuel, à cette heure-là en plein jour, on doit penser que si c'est un corps assez solide & assez éclairé, pour se faire voir à ses yeux, ce corps est assez solide & assez éclairé pour se faire voir aux yeux de tous ceux qui sont présens ; & que si ce mort articuloit effectivement des paroles, & faisoit réellement entendre la même voix qu'il avoit vivant, ceux qui sont présens, & qui ont aussi bonnes oreilles que lui, entendroient aussi les mêmes sons articulez & la même voix : or, dès que cela n'est point, il faut conclurre, que les yeux de Mr Bezuel n'ont rien vû de Desfontaines, que ses oreilles n'en ont rien entendu, & que sa vision & ses conversations se sont passées uniquement dans son cerveau : voilà apparemment où se

reduit cette apparition, qui fit alors le ſujet des Converſations de Valogne ; & voilà vraiſemblablement où ſe réduit l'apparition célébre de Brutus ; & les apparitions des Hiſtoriens Grecs & Latins ; & pluſieurs apparitions célébres de nos jours.

J'oubliois à faire remarquer dans le recit de Mr Bezuel une autre contradiction manifeſte. Desfontaines le ſerre, le ſecouë avec un bras, qui eſt aſſez ferme, & aſſez ſolide pour lui cauſer au bras gauche une douleur qui lui dura plus d'un mois : & quand Mr Bezuel avec ſon bras droit veut embraſſer Desfontaines, il n'embraſſe rien ; il ne trouve rien ; le bras gauche touche ſi bien, & eſt ſi réellement touché qu'il en reſſent une grande douleur, tandis que le bras droit ne ſçauroit rien trouver à toucher. Voilà de la contradiction : non ſeulement le toucher ne s'accorde pas avec la vûë, mais il ne s'accorde pas avec lui-même.

Si l'on ſuppoſe que ce n'eſt qu'un ſonge, l'objection ceſſe; la contradiction s'évanoüit ; parceque le propre

des ſonges eſt, de repréſenter en un moment des choſes qui ſe contrediſent dans le réel; & de faire des metamorphoſes réellement impoſſibles: il n'y a rien en tout cela que de fort ordinaire, & très-naturel aux ſonges; mais ſi vous prétendez, qu'il y a ici plus qu'un ſonge fiévreux; plus qu'un effet d'une imagination trop allumée; plus qu'une apparition qui ſe paſſe dans les organes du cerveau: une pareille contradiction rend l'événement réellement impoſſible, mais non pas incroyable: car les eſprits du commun, par goût pour le merveilleux, pour le prodigieux, étant accoutumez à confondre les réalitez avec les imaginations, n'ont nulle peine, & ont même du plaiſir à croire l'impoſſible.

Outre la contradiction Phyſique, voici encore une contradiction morale. Que vient faire à Valogne cette ame de Desfontaines avec un corps qu'elle anime? C'eſt, dit Mr Bezuel, pour dégager ſa parole; il m'avoit promis de m'apparoître après ſa mort, & il m'apparoît. Mais il ne vous a promis de vous apparoître que

pour vous dire des nouvelles de ſon état ; & vous avez beau le preſſer, il parle, parle, & vous conte des avantures d'Ecolier, ſans vouloir vous répondre ſur le ſeul article important, pour lequel il avoit promis de vous apparoître : ce procédé eſt-il honnête ? Eſt-il digne d'un ami ? Cette ame, qui par la ſéparation de ſon corps doit être devenuë plus raiſonnable, fait avec un autre corps fort léger bien du chemin pour ne vous dire que des puérilitez : cela n'eſt-il pas incompréhenſible ?

Il eſt vrai qu'il vous pria de donner de ſa part un avertiſſement ſalutaire à ſes parens : mais c'eſt une autre contradiction encore plus difficile à comprendre : car, s'il avoit envie qu'ils en profitaſſent ; pourquoi ne leur pas apparoître à eux-mêmes ? ne ſçavoit-il pas que les diſcours des morts, qui apparoiſſent, font une toute autre impreſſion que ceux des vivans, qui ne font que conter ces apparitions ? La vraye raiſon pourquoi Desfontaines n'apparut point à ſa mere, c'eſt qu'elle ne fut pas, comme Mr Bezuel, bleſſée d'un coup de ſoleil.

Janvier 1726. Voilà

Voilà autant de ſortes de Contradictions où eſt ſujet le ſiſtême de l'apparition intérieure, ou du ſonge fiévreux; c'eſt que dans le réel tout ſe ſuit, tout eſt lié, rien ne ſe dément; au lieu que dans les ſonges, & dans les autres opérations de l'imagination, ſi quelques parties ſemblent liées & ſuivies, on y en apperçoit bien-tôt d'autres, qui ſont abſolument incompatibles, & qui ſont marquées au coin des ſonges; on y découvre bien-tôt quelque fait qui ſe dément, & que l'on ne ſçauroit expliquer comme réel par les régles ordinaires du bon ſens. C'eſt particuliérement à ces petites incompatibilitez inſenſibles pour le commun des gens d'eſprit, mais qui ſont remarquées avec ſoin par les eſprits juſtes & ſolides: c'eſt par ces obſervations délicates, que l'on peut reconnoître dans les Hiſtoires d'apparitions ſurprenantes, quelle part y peuvent avoir la réalité & la verité; & quelle part il faut en donner à l'imagination & au menſonge. Et c'eſt le but que je m'étois propoſé dans ce mémoire.

ARTICLE VI.

DISCOURS DE M. L'ABBE' de Saint Pierre sur la véritable grandeur, & sur la différence qui est entre le Grand homme & l'homme Illustre.

IL ne faut pas confondre, comme le Peuple, l'homme puissant avec le Grand Homme; la puissance vient par différentes conjonctures de la fortune, ou plûtôt par differens arrangemens extérieurs de la Providence; mais les seules qualitez intérieures font le Grand homme, & les Grands hommes seuls méritent notre estime, nos loüanges & notre respect intérieur; car pour les révérences extérieures, c'est le partage de l'homme puissant. Il ne faut pas même confondre le Grand homme avec l'homme Illustre: nous allons en marquer la différence.

Chaque Nation *a ses Grands hommes;* nous sommes portez naturellement à les comparer entre eux, mais nous ne sçaurions bien discerner le-

quel est le plus grand, qu'en comparant; 1°, la grandeur de leurs talens pour surmonter les grandes difficultez; 2°, la grandeur de leur zéle pour le bien public; 3°, la grandeur des avantages qu'ils ont procurez ou aux hommes en géneral, ou à leurs Concitoyens en particulier.

Epaminondas paroit le plus Grand homme d'entre les Capitaines Grecs; il est vrai qu'Alexandre a fait plus de bruit par ses grandes conquêtes, mais les difficultez qu'il a surmontées étoient, à tout prendre, moins grandes que celles qu'a surmontées Epaminondas; or c'est la grandeur des difficultez surmontées, qui prouve la grandeur des talens: d'ailleurs, ce qui est décisif dans la comparaison de ces deux hommes, c'est que les entreprises d'Alexandre n'avoient pour motif rien de loüable, puisqu'il n'agissoit que pour son propre intérêt, & pour son propre agrandissement: motif, qui n'a rien de véritablement grand, au lieu qu'Epaminondas avoit pour motif de ses entreprises le salut & les grands avantages de ses Concitoyens; motif très-

vertueux, & par conséquent tres-loüable ; aussi Epaminondas procura plus d'avantages à sa Patrie qu'Alexandre à la sienne : ainsi Epaminondas est *Grand homme*, & Alexandre n'est qu'un Conquerant célébre, un Roi d'une grande réputation entre les Rois ; en un mot, ce n'est qu'un *homme Illustre*.

Il est permis de n'avoir pour motif de ses desseins que ses interêts particuliers, lorsqu'il n'y a rien d'injuste ; il est même permis d'avoir pour motif ses plaisirs, lorsqu'il n'y a rien que d'innocent & de conforme à la bienséance : agir uniquement pour ses interêts, pour augmenter ou sa fortune ou ses plaisirs, c'est le train ordinaire du commun des hommes, & & des hommes du commun ; mais ce qui n'est que permis n'a rien de vertueux, & par conséquent ne mérite aucune loüange.

Les entreprises qui ne sont ni loüables, ni vertueuses, parce qu'elles n'ont point pour motif l'interêt public, peuvent avoir quelquefois une grandeur apparente par les grands succès, telles que celles d'Alexandre.

Janvier 1726.

Les grandes difficultez ſurmontées excitent notre admiration, & prouvent ou le grand courage, ou les grands talens; mais ſi le motif de ces entrepriſes eſt petit & commun, s'il ne regarde pas ſa grande utilité publique, il n'a rien de vertueux, & les ſuccés de ces entrepriſes difficiles peuvent bien rendre un homme très-illuſtre, très-renommé, mais ils ne ſçauroient jamais faire un Grand homme.

Telle eſt la régle que nous dicte la raiſon, & quelle grande augmentation de bonheur reſulta-t'il des Conquêtes d'Alexandre, ſoit pour les Republiques Grecques, ſoit pour le genre humain?

Celui qui ſurmonte de grandes difficultez ne mérite pas toûjours notre eſtime & nos loüanges : nous admirons un excellent Danſeur de corde; nous regardons avec étonnement ces Indiens ſuperſtitieux, qui font des abſtinences & des macérations corporelles, qui ſemblent ſurpaſſer les forces de la nature; ils font des choſes extrêmement difficiles; nous en admirons la difficulté, mais cette ad-

miration n'eſt pas jointe à une grande eſtime de leur perſonne : au lieu que nous accordons l'admiration, la grande eſtime, & la bienveillance à ceux, qui, comme Epaminondas, viennent à bout d'entrepriſes, qui d'un côté ſont très-difficiles, & de l'autre ſont très-avantageuſes à leur Patrie.

Si j'avois un Grec à comparer à Epaminondas, ce ſeroit Solon, qui ſurmonta de grandes difficultez par ſes grands talens, & par ſa grande conſtance, & qui avec des motifs parfaitement vertueux rendit de grands ſervices à ſa Patrie, en lui faiſant approuver des Loix ſages & ſalutaires.

Entre les Romains c'eſt Scipion vainqueur d'Annibal, qui nous paroît ſurpaſſer les autres Grands hommes Romains. Ceſar n'exécuta rien de ſi difficile que Scipion, il n'eut jamais d'Annibal à ſurmonter. Ceſar ne fit qu'augmenter la puiſſance de Rome, au lieu que Scipion en augmentant la puiſſance de la Republique, ſauva les Romains de la ſervitude des Carthaginois, il affermit la

liberté intérieure & extérieure de la République, & augmenta la puissance de Rome de toute la puissance de Carthage.

A l'égard des motifs, Cesar ne travailloit que pour sa propre élevation, & pour augmenter sa propre puissance; au lieu que Scipion dans ses entreprises ne cherche que l'honneur de rendre de grands services à sa Patrie, en lui conservant toute sa liberté.

Il est vrai, que Cesar en travaillant pour lui dans les Conquêtes des Gaules rendit de grands services aux Romains; mais dès qu'il se sert des forces & de l'autorité, que la République lui avoit confiées pour s'en rendre lui-même le Tyran; je n'arrête plus mes yeux sur les services qu'il a rendus, je les arrête uniquement sur sa trahison; il ne me paroît plus qu'un scélérat célébre, qui a sçû cacher de très-mauvaises intentions sous l'apparence de services effectifs. Il est si vrai qu'il ne mérite aucunes loüanges que s'il avoit été tué à Pharsale, & que l'on eût rendu au Senat son ancienne autorité, & au Peuple la liberté des suffrages; Ciceron, Horten-

ſius, Caton, & les autres bons Citoyens n'euſſent fait aucune difficulté de le comparer à Catilina, avec cette différence qu'ils euſſent trouvé, que ſi Ceſar avoit rendu à la Republique de plus grands ſervices que Catilina, il lui avoit cauſé auſſi de beaucoup plus grands malheurs; de ſorte que ſon nom fût venu juſqu'à nous, chargé de la même exécration que le nom célébre de Catilina.

Ceſar eut pour but de boulleverſer la Republique, il réüſſit dans ſa déteſtable entrepriſe, Catilina dans une ſemblable entrepriſe y ſuccomba, en bonne foi qui de nous oſeroit conclurre du ſuccès de Ceſar que c'eſt un Grand homme, & l'autre un ſcelerat exécrable? Et qui ne voit qu'ils ne ſont tous deux effectivement que de véritables ſcelerats, qui ſacrifiant les plus grands intérêts de l'Etat à leur intérêt particulier, ſont tous deux dignes de la haîne & de l'exécration publique.

Et il ne faut pas croire, que Ceſar ſe ſoit rendu maître de la Republique, ſeulement de peur que Pompée ne s'en emparât le premier; car

s'il avoit eû réellement pour motif le ſalut & la grande augmentation du bonheur de ſa Patrie, n'auroit-il pas, en rentrant dans Rome victorieux de la tyrannie de Pompée, n'auroit-il pas, dis-je, rendu à ſes Citoyens la liberté des ſuffrages pour le choix des Magiſtrats, & des Miniſtres de l'Etat? N'auroit-il pas reſtitué la Souveraine autorité à la République? N'auroit-il pas, de concert avec Caton & avec les autres gens de bien, perfectionné la methode des élections, ſur tout pour les principaux emplois? N'auroit-il pas travaillé avec eux à fermer pour toûjours aux ſcélérats les voyes de la corruption qu'il avoit lui même miſes en uſage pour arriver aux emplois publics?

C'étoit-là l'unique voye de ſe faire la plus belle & la plus grande réputation qu'un homme de bien eût pû deſirer; c'étoit pour lui l'unique voye pour arriver au titre de Grand homme, où il aſpiroit; mais il n'eut pas l'eſprit aſſez pénétrant & aſſez juſte pour l'appercevoir; il n'eut pas l'ame aſſez grande pour ſentir que la qualité eſſentielle au Grand homme, c'eſt

de viser à l'honneur agréable d'augmenter de beaucoup, & à ses propres dépens, le bonheur de sa Patrie: il prit à gauche & suivit la route des ambitieux du commun, qui, au lieu de sacrifier à la véritable grandeur, qui est éternelle & personnelle; ne sacrifient qu'à la puissance, qui n'est qu'une grandeur passagere, extérieure & empruntée.

Je suppose dans le tems de Cesar un riche Commerçant dans Rome, qui en s'exposant à des grands périls, & en surmontant de grands obstacles, tant par son grand esprit, que par son grand courage, parvient à une fortune éclatante, sans faire aucune injustice à personne, nous ne le mettrons pas parmi les Hommes illustres; mais du moins il n'y a rien qui soit blamable dans la conduite de sa vie, il n'a rien à se reprocher, il fait en grand ce que le commun des bons Marchands de la République font en petit, il fait une grande fortune, mais sans offenser ni l'Etat ni les Particuliers, au lieu que Cesar, en acquérant plus de biens, plus de pouvoir que le Marchand, renverse

le Gouvernement de sa Nation, & lui cause une infinité de grands malheurs.

Pour juger du prix réel de ce Grand Conquérant & de ce grand Commerçant, il n'y a qu'à songer qu'aucun Citoyen n'auroit souhaité la mort du grand Commerçant, au lieu que les gens de bien eussent fort souhaité, que Cesar, ce grand Capitaine, n'eût jamais été. Or pouvoit-on prendre pour Grand homme, celui que ni les hommes en général, ni sa Patrie en particulier ne sçauroit regretter? Ceci paroîtra peut-être paradoxe à quelques Lecteurs, mais je parle hardiment, quand je parle pour la justice & pour le bien public; si j'attaque leurs anciens préjugez, il leur est permis d'attaquer ou mes principes, ou les conséquences que j'en ai tirées.

Silla, premier Tyran de la République, s'empara de l'autorité souveraine, de peur que Marius son ennemi, homme très-dangereux, ne s'en emparât lui-même; mais après avoir vécu durant sa dictature avec les sentimens d'un Tyran, & après

avoir, en homme du commun, exercé plusieurs années le pouvoir tyrannique, il comprit enfin, qu'il ne pouvoit jamais être digne du tître de *Grand homme*, ni même d'un *homme Illustre*, auquel il avoit aspiré dès sa plus tendre jeunesse; s'il ne se soumettoit aux Loix fondamentales de l'Etat; il comprit, qu'il ne passeroit jamais que pour un scélérat illustre, tant qu'il demeureroit seul contre les Loix en possession de toute la puissance de la République; ainsi il prit sagement le parti d'abandonner cette puissance, & de rendre à ses Concitoyens la liberté des suffrages; & pour devenir Grand homme, il voulut redevenir simple Citoyen sans puissance, soumis aux Magistrats, & protégé uniquement par les Loix.

Je ne voi parmi les Romains que le dernier Caton que l'on puisse mettre en parallele avec Scipion; je me souviens d'un endroit où Salluste parle du caractere de Caton; en voici le sens: *Il ne disputa jamais avec les plus ambitieux, à qui arriveroit par des voyes honteuses & injustes à la premiere place de la République, mais il dis-*

puta toûjours ardemment avec les meilleurs Citoyens, à qui rendroit par des voyes innocentes & vertueuses de plus importans services à sa Patrie.

Salluste par ce seul trait nous fait sentir le grand sens de Caton, qui, au travers des préjugez de presque tous les Romains, qui mettoient la grandeur la plus précieuse à devenir plus puissans, voit clairement que la puissance n'est qu'une fausse grandeur, & que la véritable grandeur n'est effectivement que dans l'excellent usage de la puissance, pour la plus grande utilité publique; il nous montre Caton capable de sentir, que l'honneur que procurent les grandes places vaut incomparablement moins que l'honneur de passer pour le meilleur ou pour un des meilleurs Citoyens; il nous peint l'ardeur & le courage de Caton pour chercher toûjours la vertu, c'est à dire, la plus grande utilité publique; & du même trait Salluste nous fait remarquer la bassesse, & pour ainsi dire, la vulgaireté des sentimens & des motifs de Cesar & du Grand Pompée, qui jugeant de la vraye grandeur d'un homme avec

aussi peu de dicernement qu'en jugeoit le peuple grossier, préféroient la puissance, c'est-à-dire, la sorte de grandeur que donnent les grands Emplois, à la véritable grandeur, & à la grande estime qui résulte des grands talens & du grand zéle pour la Patrie.

Il est certain que la vertu paroît encore un peu plus mâle, plus ferme & plus respectable dans Caton; il est vrai que le zéle pour le bien public paroît en lui encore un peu plus ardent & plus constant que dans Scipion; mais en récompense les services effectifs que Scipion rendit à sa Patrie sont beaucoup plus importans que tous ceux que lui rendit Caton; la vertu dans Scipion paroît plus douce & plus aimable; de sorte que si j'avois à les juger, mon tempéramment indulgent me feroit, je croi, pancher pour Scipion.

Nous regardons avec justice Descartes, ce fameux Philosophe du siécle passé, non seulement comme le plus grand Physicien, & comme le plus grand Geométre qui ait paru jusques-là dans le monde; mais encore

pour un *Grand Homme* ; c'eſt que par une étenduë, & par une juſteſſe d'eſprit prodigieuſe, par une grande ardeur, & par une grande conſtance pour la méditation ; il a ſurmonté de très-grands obſtacles pour perfectionner dans les hommes leur maniere de raiſonner, non ſeulement dans la Phyſique, mais encore dans toutes les autres connoiſſances humaines : ce n'eſt pas tant de ſes découvertes dans les ſciences, dont je lui ſçai gré, que d'avoir mis ſes Succeſſeurs en état d'y en faire d'incomparablement plus utiles que les ſiennes.

Pour juger de la grandeur de ſon génie, il n'y a qu'à faire attention à la multitude de connoiſſances plus exactes & plus vraiſemblables qu'il a acquiſes depuis le point où il a trouvé la Géometrie & la Phyſique, juſques au point où il les a laiſſées. Il nous a donné plus de connoiſſances vraiſemblables ſur la Phyſique en vingt ans, que les Sectateurs de Platon, d'Ariſtote & d'Epicure n'avoient fait en deux mille ans.

Mais le point principal, c'eſt le grand avantage qu'il à procuré à la

raiſon humaine ; on ne raiſonnoit preſque point avec juſteſſe, c'eſt-à-dire, conſéquemment, avant Deſcartes. Nos connoiſſances n'avoient preſque aucune liaiſon entr'elles ; on n'y voyoit preſque rien de ſyſtématique, preſque rien qui fît corps, & dont les parties fuſſent liées les unes aux autres pour former quelque choſe de ſolide. Il y a diverſes eſpeces de vraiſemblances, il y a même des dégrez différens dans la même eſpece : avant lui nous confondions & les eſpeces différentes, & les différens dégrez de vraiſemblance ; & cette confuſion étoit une ſource inépuiſable d'erreurs & de mauvais raiſonnemens : nous avions quantité de vains & déplorables diſcoureurs : nous n'avions point de ſolides *Demonſtrateurs* : il n'y avoit guéres que les Géometres qui connuſſent ce que c'étoit que démontrer. Avant lui le ſens de la démonſtration, le ſens de la conſéquence juſte dans les choſes qui ne ſont ſuſceptibles que de vraiſemblance ; ce ſens, qui met une ſi grande différence entre homme d'eſprit, & homme d'eſprit, ce ſens ſi précieux n'étoit preſque

point exercé ; on prenoit pour principes des propoſitions très-obſcures, très-équivoques, très-fauſſes ; & même nous tirions mal nos conſéquences de principes vrais. Nous confondions encore la certitude qui vient de l'évidence avec la certitude qui vient de l'habitude de juger ſouvent & long-tems de ſuite de la même maniere : ainſi les préjugez de l'enfance étoient pour nous des principes ſi certains, qu'ils nous paroiſſoient évidens. Nous marchions en aveugles, & nous n'avancions point ſur une ligne droite dans le chemin de la verité ; nous ne faiſions proprement que des cercles, & nos cercles étoient même de très-petite étenduë.

Il y a plus, c'eſt que faute d'un certains ſens ſpirituel néceſſaire pour diſcerner par nous-mêmes la vérité, nous étions réduits à nous citer les uns les autres , & à citer même des Anciens de deux mille ans, nous, qui aidez de leurs lumieres, & des lumieres de ſoixante générations, devions avoir incomparablement plus de connoiſſances, & de lumieres que ces Anciens ; nous en étions venus à ce

point d'imbécillité que pour connoître ce qu'il falloit penſer ſur telle matiere, nous ne diſputions plus du fond de la queſtion ; mais de quel ſentiment étoit Ariſtote, ou tel autre homme ſujet comme nous à l'ignorance & à l'erreur ; nous avions des yeux & nous ne voyons point ; il nous a appris à ouvrir les yeux, & à en faire uſage ; & voilà ce que nous lui devons.

S'il ne nous a pas laiſſé de véritables demonſtrations dans la Phyſique, c'eſt que la matiere juſqu'ici n'en eſt guéres ſuſceptible; mais il nous a enſeigné les moyens d'approcher de plus en plus du plus haut dégré de vraiſemblance; il nous a appris à bien diſtinguer la vraiſemblance de la démonſtration, & les différens dégrez de vraiſemblances : ainſi guidez deſormais par ſa méthode, nous examinons nos idées pour les bien diſtinguer entr'elles, pour les ranger & pour les lier par le raiſonnement ; nous définiſſons plus exactement nos termes pour éviter les équivoques ; & nous commençons à faire uſage de cette méthode pour former des dé-

monſtrations Arithmetiques dans ce qui regarde la politique, le ſujet le plus important de toutes les connoiſſances humaines.

Il avoit pour ſon entrepriſe un motif vertueux, il ne cherchoit ni les grands revenus, ni les grands emplois; il ne ſouhaitoit que la gloire précieuſe de rendre un très-grand ſervice à la ſocieté en général, en perfectionnant la raiſon humaine: ſon motif eſt donc très-loüable: on voit aſſez que ſon entrepriſe étoit très-grande, & qu'il faut qu'il ait ſurmonté par ſon grand courage & par ſon grand génie de très-grandes difficultez pour y réüſſir, & il y a réüſſi. Il a rendu aux hommes en général un ſervice très-important: ainſi le voilà *Grand homme* ſans conteſtation, & l'un des plus *Grands hommes* qui ayent jamais été.

On voit tous les jours des hommes qui mettent toute la force de leur eſprit, toute leur ardeur & toute leur conſtance à ſurpaſſer leurs pareils dans des bagatelles trés-difficiles à la vérité, mais dans le fond très-peu utiles à la grande augmentation du bonheur de leur Patrie: il ſemble qu'ils

n'ont en vûë que de diſputer ou d'eſprit, ou de mémoire, en prouvant qu'ils peuvent dans leurs entrepriſes ſurmonter de plus grandes difficultez que leurs pareils, & arriver par ce chemin à une plus grande diſtinction; mais ils ne s'aviſent pas de diſputer d'utilité d'entrepriſes, ce qui eſt cependant un vrai manque de diſcernement & d'étenduë d'intelligence : car avantque d'entreprendre de diſputer d'eſprit, ne vaudroit-il pas mieux diſputer de diſcernement ſur le choix de la matiere où l'on peut employer ſon tems & ſon eſprit? Ne faudroit-il pas commencer par choiſir celle qui eſt la plus importante pour l'augmentation du bonheur des Citoïens?

D'autres avec de grands talens ont travaillé ſans relâche avec des efforts continuels & incroyables, & ont ſurmonté effectivement des difficultez étonnantes, mais uniquement pour faire une fortune éclatante, & pour être Grands du moins aux yeux du vulgaire, qui ne peut meſurer la grandeur des hommes que par leur puiſſance, c'eſt à-dire, par la grandeur des richeſſes & des places; mais

comme ces hommes vains ſe bornoient *petitement* & *baſſement* à leur interêt particulier ſans ſe ſoucier du bien public : comme leur motif n'étoit ni grand, ni loüable, ni vertueux, il n'eſt pas ſurprenant que le connoiſſeur ne les regarde pas comme Grands hommes, quelques talens qu'ils ayent poſſedé, quelque ſuccès qu'ils ayent eû pour obtenir les plus grands revenus & les premieres places d'un État.

Les gens de biens les regardent au contraire comme des ames très-petites, très baſſes, très-communes, qui n'ont eu pour motif que la grandeur de la place, & non pas l'acquiſition des grandes qualitez que demande la grande place; ils ont laiſſé la vraie gloire pour courir après la vanité; ils ont manqué d'eſprit dans le point le plus eſſentiel, c'eſt-à-dire, dans le choix du but qu'ils devoient ſe propoſer.

Les Hiſtoriens expoſent à nos yeux une foule de ces petits hommes, & de ces hommes du commun qui achetoient follement des places & des dignitez honorables par une conduite très-deshonorante, c'eſt-à-dire, par

des flateries honteuſes, par des lâchetez, par des perfidies, & par des noires calomnies; ils vouloient être honorez; ils ſurmontoient durant leur vie par un motif très-puiſſant, mais nullement vertueux, de très-grandes difficultez: or qui voudroit, par exemple, donner la moindre loüange à Sejan ou à Tigellin, les Miniſtres les plus autoriſez du plus grand Empire du monde? Ils ont ſurmonté avec beaucoup d'eſprit & avec une ardeur incroyable de très-grandes difficultez, ſoit pour arriver à la place de Miniſtre général & de Favori, ſoit pour s'y maintenir; je le veux; mais étoit-ce par des motifs vertueux qu'ils les ont ſurmontez? Et d'ailleurs qu'ont-ils fait de grand pour l'utilité de l'Empire, après qu'ils ſont arrivez à ces premieres places?

Nous faiſons naturellement des comparaiſons entre les hommes de même métier & de même profeſſion, nous en trouvons qui à force d'avoir ſurmonté de grandes difficultez ſont parvenus à exceller de beaucoup entre leurs pareils; ils ſont grands dans leur profeſſion; & nous diſons un

grand Poëte, un grand Orateur, un grand Juriſconſulte, un grand Médecin, un grand Géometre, un grand Aſtronome, un grand Sculpteur, un grand Architecte, parce qu'en ſurmontant de grandes difficultez par leur travail & par la pénétration de leur eſprit, il ſe ſont fort diſtinguez entre leurs pareils.

Mais le titre de *Grand homme*, tout court, ne convient proprement qu'aux grands génies de deux eſpéces de *profeſſions illuſtres & importantes.*

La premiere de ces profeſſions regarde la grande augmentation du bonheur des hommes en général, telle eſt la profeſſion des génies ſpéculatifs appliquez à perfectionner conſidérablement celles des connoiſſances humaines, qui ſont les plus importantes au bonheur des hommes, & à démontrer un grand nombre de véritez très-importantes à la ſocieté humaine en général & heureuſement pour le bien public. Dans la profeſſion de ces Spéculatifs, qui cherchent des véritez très-importantes, un grand génie avec une méditation profonde & conſtante, peut ſurpaſſer

de beaucoup ſes Illuſtres Concurrens & devenir *Grand homme*, ſans avoir beſoin ni de connoiſſance, ni de grands revenus, ni d'emplois publics.

L'autre *Profeſſion Illuſtre & importante* eſt des génies plus praticiens que ſpéculatifs, plus occupez de l'action que de la méditation, elle regarde la grande augmentation du bonheur non des hommes en général, mais d'une Nation en particulier, telle eſt la Profeſſion & l'Emploi des Rois, quand ils ont, comme Loüis le Grand, aſſez d'inclination pour la gloire, & aſſez d'averſion pour la fainéantiſe, pour préférer dès leur premiere jeuneſſe le travail & l'honneur de bien Gouverner, à la vie oiſive & voluptueuſe; & quand ils ont, comme lui, la force néceſſaire pour tenir eux-mêmes *avec fermeté & avec conſtance* le timon du Gouvernement. Tel eſt encore l'Emploi des Miniſtres, des Généraux d'Armée, & des premiers Magiſtrats des Provinces, parceque dans ces Profeſſions ils peuvent rendre par leurs grands talens & par leur grande application de grands ſervices à leur Nation. Or

Or comme les génies ſpéculatifs peuvent ſe diſtinguer entre leurs pareils par la grande utilité de leurs découvertes, les génies Praticiens occupez à reduire en pratique les véritez démontrées, ſoit par la ſpéculation ſoit par l'expérience, peuvent de même ſe diſtinguer beaucoup entre leurs pareils par les grands avantages qu'ils procurent à leur Patrie : les Rois entre les Rois, les Miniſtres, entre les Miniſtres, les Généraux, entre les Généraux, les premiers Magiſtrats, entre les premiers Magiſtrats.

Mais s'il n'ont que des motifs très-communs dans leur conduite, ce ne ſont que des hommes Illuſtres, ſi leur motif eſt grand & vertueux, & leurs ſervices également grands, ils paſſent les *hommes Illuſtres*, ils ſont du nombre des *Grands hommes*.

On voit donc que les premiers hommes de ces deux eſpéces de profeſſions, l'une ſpéculative, qui regarde la grande augmentation du bonheur de toutes les Nations en général, l'autre pratique qui regarde la grande augmentation du bonheur d'une Nation en particulier, peuvent ſeuls

être nommez de *Grands hommes*; voilà donc les conditions sans lesquelles on ne sauroit être *Grand homme.*

1°. Grand motif ou grand désir du bien public.

2°. Grandes difficultez surmontées tant par la grandeur d'une ame courageuse, que par les grands talens d'un esprit juste, étendu & fertile en expédiens.

3°. Grands avantages procurez au public en général, ou à la Patrie en particulier.

En un mot, il faut que le Grand homme soit grand bienfaicteur, ou des hommes en général par des méthodes ou des veritez *très-importantes* bien démonstrées, ou grand bienfaicteur d'une Nation en particulier, soit par une conduite sage & vertueuse durant une longue suite d'années, soit par des réglemens & des établissemens très-importans, soit par de grands avantages remportez sur les ennemis de la Nation. Voilà veritablement ce qui constituë le *Grand homme.*

Plus le bienfait est grand, durable, étendu à un grand nombre de famil-

les, difficile à procurer; plus aussi celui qui le procure se distingue entre les Grands hommes.

Delà on voit que si Henri IV. Roi de France eût exécuté son projet si fameux & si sensé pour rendre la paix perpétuelle & universelle entre les Souverains Chrétiens, il auroit procuré le plus grand bienfait qu'il soit possible, non seulement à ses Sujets, mais encore à toutes les Nations Chrétiennes, & même par une suite nécessaire au reste des Nations de la terre. Bienfait, auquel toutes les familles vivantes & futures eussent participé, durant tous les siécles à venir; Bienfait qui enferme l'éxemption de tous les maux que causent les guerres Civiles & étrangeres, & l'acquisition de tous les biens qui résultent nécessairement d'une paix universelle & inaltérable; il eût été sans comparaison le plus grand homme qui ait été & qui sera jamais.

Il est visible qu'un pareil bienfait surpasse infiniment les bienfaits dont la République Romaine étoit redevable à Scipion, parce qu'il ne procuroit de grands avantages qu'à la Pa-

trie, parce qu'il ne le lui procuroit qu'aux dépens des Nations voisines, & parce qu'il ne laissoit point de moyens propres pour prévenir les guerres Civiles dans la République; au lieu que Henri le Grand par son projet eût préservé la France sa Patrie pour tous les siécles à venir de toutes les guerres Civiles & étrangeres, & il l'en préservoit sans qu'il en coûtât rien aux autres Nations, & sauvoit en même tems toutes les familles de toutes les autres Nations, non seulement des perils, mais encore des malheurs inconcevables & effectifs de toutes les guerres possibles.

Il auroit même exécuté ce beau projet si dès la premiere ou la seconde année qu'il le forma, il avoit connu la vérité d'une proposition que j'ai demontrée depuis dans les trois Tomes du projet de Paix perpétuelle. La voici. *Pour rendre l'établissement de l'arbitrage Européen très-solide, il n'est pas nécessaire que les Souverainetés qui doivent composer la Republique Europeene soient égales ou presqu'égales en étenduë ou en puissance, comme le croyoit ce Prince, mais il suffit qu'elles*

y entrent toutes en l'état qu'elles se trouvent à présent, en prenant pour point fixe & immuable la possession actuelle, & l'anéantissement de toutes les prétentions qui vont à diminuer cette possession actuelle.

Les Souverains auroient eu un équivalent infiniment avantageux pour toutes leurs prétentions reciproques dans les avantages immenses, qui auroient résulté soit de l'impossibilité de faire la guerre avec succès, soit de la perpétuité de la paix.

Au reste ce Prince a toûjours eu l'honneur de la plus importante invention qui ait paru sur la terre, mais l'exécution de cette grande entreprise peut bien être réservée par la Providence au plus grand homme de la posterité.

Charles-Quint par le grand nombre des guerres qu'il entreprit, & des succès qu'il eut dans ses entreprises, regna avec éclat: il surmonta même durant sa vie de grandes difficultez tant par son esprit, que par son courage; c'est ce qui le fait fort distinguer parmi les Rois, & entre les Empereurs, soit ceux qui l'ont précédé,

ſoit ceux qui l'ont ſuivis. Mais fut-il toûjours fort équitable envers ſes voiſins ? fut-il toûjours exact obſervateur de ſes traitez & de ſes promeſſes ? fut-il toûjours bienfaiſant envers ſes peuples ? fut-il, à l'exemple de Loüis XII. toûjours occupé d'augmenter le revenu de ſes ſujets, comme un Pere, & occupé d'augmenter le revenu de ſes enfans ? ne diminua-t-il pas au contraire, fort ſouvent par ſes grands ſubſides le revenu de ſes peuples pour augmenter le ſien propre par ſes conquêtes ?

Il eſt vrai qu'il fut le bienfaicteur de ſes Courtiſans, & qu'il augmenta beaucoup leur revenu ; mais où prenoit-il ces revenus que ſur le Peuple ? & que fit-il deplus en cela que ne faſſent les Rois du commun ? Ainſi il eſt parvenu, à la vérité, par les grandes difficultez qu'il a ſurmontées, au tître de Roi Illuſtre, de Grand Roi entre les Rois ſes pareils, d'Empereur Illuſtre, de Grand Empereur entre les Empereurs : On peut avec juſtice l'appeller Charles le Grand ; mais delà au *Grand homme*, c'eſt à dire, au grand bienfaicteur ou des hommes en géné-

ral, ou de ses sujets en particulier, il y à encore un espace prodigieux.

Pour le malheur de ses voisins & de ses sujets il ne connut pas de quelle importance il lui étoit pour parvenir au tître de *Grand homme* de pratiquer plus constamment *l'équité* & la *bienfaisance*, & de viser plus constamment à augmenter le bien public. On sent même en lisant son histoire, qu'il avoit peu de zéle pour l'intérêt de ses sujets, & qu'il n'eût jamais tenté tant & de si grandes difficultez, s'il n'avoit eü pour objet & pour motif, que l'honneur de faire beaucoup de bien à ses sujets, & de procurer une longue tranquillité à toute l'Europe.

Ce n'est ni la grande place ni la grande puissance qui fait le Grand homme. Les Empereurs, les Rois, les Ministres peuvent être des hommes très médiocres, & même des scelérats, & des hommes très méprisables avec leur grande puissance, témoin Neron, témoin Sejan; la seule regle, avec la quelle on doit donc mesurer les hommes, c'est toûjours le grand desir du bien public, motif vertueux de leurs entreprises; les grands

avantages du public, ſuite de leurs entrepriſes vertueuſes ; & enfin les grands obſtacles ſurmontez dans leurs entrepriſes, preuves de leurs grands talens, de leur courage, & de leur conſtance pour la vertu.

Sans ces conditions eſſentielles, il peut y avoir de l'éclatant, du brillant dans leurs ſuccés, mais au fond ce n'eſt rien de vertueux, & par conſéquent rien de loüable. Le Peuple prend ſouvent les faux Diamans pour vrais ; mais opprochez Epaminondas d'Alexandre ; approchez Scipion de Céſar, approchez Trajan de Charles Quint, approchez le vrai du faux, le Peuple même eſt bien-tôt déſabuſé.

L'Hiſtoire nous à conſervé la mémoire de Généraux, de Miniſtres, qui ſe ſont fort diſtinguez entre leurs pareils ; ils ont rendu de grands ſervices à leur nation en ſurmontant de grandes difficultez; mais ils vendoient leurs ſervices le plus cher qn'ils pouvoient à leurs Princes, ils vouloient de grands revenus, ils vouloient de grandes diginités, ils cherchoient moins l'honneur que les honneurs ; ce ſont des hommes Illuſtres; j'en conviens, mais peut on jamais regarder

comme de Grands hommes ceux, qui n'ont jamais eû rien de Grand; qui n'ont jamais eû rien que de bas & de vulgaire dans leurs motifs?

Je conviens que les Grands hommes en cherchant la plus grande utilité publique, avoient pour motif principal la gloire de faire plus que leurs pareils, soit pour le bonheur des hommes en général, soit pour le bonheur de leur nation en particulier; c'est que pour être Grands, ils ne cessoient pas d'être hommes, & il faut que l'homme, comme toute créature raisonnable, ait une sorte de plaisir pour premier ressort de ses entreprises: ils cherchoient donc le plaisir de la distinction dans l'augmentation du bonheur des autres; ils cherchoient la gloire, mais c'étoit la gloire la plus précieuse, c'est à dire, la gloire la plus utile à la Patrie; ils couroient avec ardeur vers cette gloire qui produit de si grands avantages à la Societé, & la seule digne de nôtre respect & de nôtre admiration; ainsi plus ils aimoient la bonne gloire, & la distinction la plus précieuse, plus ils étoient estimables & dignes de loüange.

Il est bon d'observer que l'on peut être illustre dans tel art, dans telle profession, sans *être homme illustre*, tout court. Lulli par exemple, à été illustre dans la musique, mais on ne dira jamais, quand on voudra parler avec justesse que c'étoit un *homme Illustre*, c'est qu'il ne travailloit que pour sa fortune, & que sa profession n'étoit pas illustre, c'est à dire, du nombre de celles où l'on puisse rendre des services très importans à la Patrie.

Plutarque avec son sens exquis n'auroit jamais commis la faute grossiere d'un de nos Ecrivains, qui a mis très imprudemment parmi les *hommes Illustres*, tout court, & côte à côte de Monsieur de Turenne, des Poëtes, des Peintres Illustres, des Astronomes, des Iardiniers, des Graveurs illustres, qui n'étoient ni de *Grands hommes*, ni même des *hommes illustres*, tout court, ce n'étoient que des hommes dont la profession n'étoit pas des plus utiles au bien public, & qui, la plus part, n'avoient pour motif de leurs entreprises que l'augmentation de leur fortune.

L'Homme juste & bienfaisant ne

laiſſe pas de ſe faire diſtinguer entre ſes pareils par ſa vertu : les marques de bienveillance & d'eſtime qu'il reçoit de ceux qui le connoiſſent ſont pour lui une ſorte de revenu de plaiſirs, qui ſont très ſenſibles aux âmes bien nées; mais s'il n'a pas de talents diſtinguez, il ne peut jamais paſſer pour homme Illuſtre.

Il y à donc une grande diſtance entre *homme Illuſtre* dans une profeſſion non Illuſtre, & *homme Illuſtre*, tout cour, c'eſt à dire, dans une profeſſion Illuſtre & importante à la ſociété : Il y a donc demême une grande diſtance entre *homme Illuſtre* & *Grand homme*. Le Grand homme eſt toûjours Illuſtre, mais l'homme Illuſtre n'eſt pas toûjours Grand homme. Et ſi l'on y veut faire attention, les bons eſprits de tous les tems & de toutes les Nations n'ont point eü d'autres idées, ſoit de la veritable grandeur de l'homme, ſoit de la difference qui eſt entre le *Grand homme* & *l'homme Illuſtre*. Elles ſe ſont tranſmiſes de ſiécle en ſiécle juſqu'à nous ; & ce ſont ces idées que *je m'étois proposé de bien éclaircir.*

ARTICLE VII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ITALIE, DE NAPLES.

Mr Como Napolitain va publier une *Histoire Latine des Papes & des Cardinaux*, que sa Patrie a donnez à l'Eglise.

D'ALLEMAGNE, D'HILDESHEIM.

Mr Reiman vient de donner sous le nom d'*Histoire Universelle de l'Athéisme* des materiaux pour la construire. Il n'accuse pas, il ne défend pas, il ne juge pas, il ne critique pas; il assemble, il transcrit beaucoup, il cite encore plus, il éclaircit peu, il approfondit bien moins; il rapporte tout ce qu'ont écrit les Anciens & les Modernes sur l'Athéïsme pour en accuser ou convaincre des Ecrivains ou célébres ou obscurs. On dit, qu'il compte parmi les Athées, avec Mr Descartes & le Pere Malebranche, le

Cardinal du Perron, le P. Germon & jusqu'au Pere Hardoüin, dont on sçait, que la Critique à cet égard est plûtôt trop soupçonneuse que le moins du monde suspecte.

Jacobi Friderici Reimanni Historia universalis Atheismi & Atheorum falsò & meritò suspectorum apud Judæos, Ethnicos, Christianos, Muhummedanos, ordine Chronologico descripta, & à suis initiis usque ad nostra tempora deducta. Hildesiæ, 1725.

DE LUNEBOURG.

Mr. Pfeffinger fait imprimer un *Commentaire sur Vitruve in folio.*

DE SUEDE.

L'Ivoire jaunit; & l'on n'a pû jusqu'à présent corriger ce défaut qui gâte les plus beaux Ouvrages faits de cette matiere. On a travaillé en ce Païs des os d'Elan. Ils sont plus fins & d'un blanc plus parfait que l'Ivoire; & ils ne perdent point cette blancheur.

DE LISBONNE.

On réimprime en cette Ville les *Voyages de Fernand Mendes Pinto*, auſquels on ajoûte l'*Itineraire d'Antoine Terneiro*, *in fol.* Nous avons une Traduction Françoiſe de ces Voyages écrits en Portugais ; mais elle devient ſurannée : on ſouhaiteroit que quelqu'un de nos bons Ecrivains en donnât une nouvelle : les voyages ſont recherchez, & ceux de Pinto ſont inſtructifs & amuſans.

DE LEYDE.

L'impreſſion du *Tréſor des Antiquitez d'Italie*, en pluſieurs volumes in folio, eſt achevée & prête à paroître.

DE CASSEL.

Mr Scmincke exhorte les Sçavans à lui communiquer tout ce qui peut rendre plus parfaite *une nouvelle édition de la vie de Charlemagne par Eginhard*, qu'il veut faire imprimer en Hollande.

Janvier 1726.

D'AMSTERDAM.

Pierre de Coup debite entre autres Livres nouveaux, des Mémoires pour servir à l'Histoire du 18[e] Siécle par Mr Lamberti Tom. II. in 4°.

Annales Historiques, Metalliques & Généalogiques de la Monarchie Françoise ; depuis Pharamond jusqu'à la Majorité de Loüis XV. par M. Limiers in fol. 3. vol. avec des figures.

Mémoires pour servir à l'Histoire de la Grande-Bretagne, sous les Regnes de Charles II. & Jacques II. par G. Burnet Ev. de Salisburi, in 12. 3. vol.

L'Histoire de la Musique & de ses effets, & en quoi consiste sa beauté in 12. 4. vol.

L'Histoire des quatre Cicerons in 12.

Bibliothéque des Dames contenant des regles générales pour leur conduite par R. Steele. Tom. III. in 12.

Pharmacopæa Argentoratensis. Fol.

Quoique la Chimie de M. Boérhave, n'ait pas été revûë & publiée par son Auteur elle a eu le sort de tous

ouvrages de ce sçavant & judicieux Medecin : elle emporte tous les suffrages.

Hermanni Boerhavii institutiones & experimenta chimiæ.

DE LA HAYE.

M. Jacques Saurin forme une entreprise extraordinaire dans la Religion de ce païs-ci, c'est de faire Mission chez les Etrangers ; il ne la fera que par Lettres, & seulement auprès de ses chers compatriotes les François. Il les partage en trois Corps ; en *Catholiques*, en *Protestans temporiseurs*, en *Deistes* : il adressera aux uns & aux autres des Epîtres Theologiques pour les amener à sa Religion, il écrira aux Catholiques contre quatre des motifs qui les retiennent dans leur communion, disposé apparemment à céder sur le reste, le premier est, » la necessité d'un Tribunal infaillible & l'incapacité des particuliers pour discerner en matiere de Religion le vrai d'avec le faux par voye d'examen & discussion ». Les miracles opérez en faveur de l'Eglise

Romaine ſont le ſecond motif, nommément la guériſon récente d'une Hemoroïſſe de Paris ; le troiſiéme motif eſt la nouveauté de la Religion Proteſtante & l'inſuffiſance de ſes réponſes à la queſtion, où étiez vous avant Luther & Calvin ; le quatriéme eſt la Majeſté du Sacrement de l'Euchariſtie, & ces déclarations expreſſes, *Ceci eſt mon Corps . . . &c.*

Aux Proteſtans temporiſeurs & qui demeurent encore en France ; il leur écrira ſur ce ton : » Sortez de Babylo- » ne, de peur qu'en participant à ſes » péchez, vous ne participiez à ſes » playes », & il prendra indubitablement des meſures, pour que ce diſcours ne leur paroiſſe pas une invitation à ſortir du Proteſtantiſme, aiſé à reconnoître ſous le nom de Babylone.

Il regarde le Déïſme comme » le » vice de notre ſiécle, & le genre de » folie qui le caracteriſe » : & d'abord il fera voir aux Déïſtes qu'ils n'ont pas droit d'être incrédules, parce que pour avoir ce droit, il faut avoir reçû certains préliminaires qui leurs ſont encore inconnus : enſuite il leur

dira, que l'incrédulité a contre soi des demonstrations de tous les genres, & n'est causée en eux que par la corruption du cœur. L'important & le difficile est, d'arrêter tout court dans le Protestantisme le déserteur de la Catholicité ou du Déïsme. Le Catholique perverti ira jusqu'au Déïsme; le Protestantisme est un chemin battu qui l'y conduit; le Déïste converti, parviendra à la Catholicité, dont il sentira bien que le Protestantisme est une corruption manifeste. A tout hazard Mr Saurin donnera ses lettres ou ses feüilles tous les mois, ou même tous les quinze jours; il adressera chaque fois plus ou moins de feüilles selon le besoin de la matiere, ou autres. Sa disposition est, ainsi qu'il le prouve par une Lettre qu'il écrivit en 1716, de ne point aggraver les erreurs de ses Antagonistes, d'écarter tout le fiel & l'amertume du ressentiment; & s'il est vaincu, d'embrasser glorieusement la Religion de son Vainqueur.

Le cinquiéme Tome des Sermons de Mr Saurin paroît: ce sont des discours sur les Fêtes. Les Protestans n'ont point eu d'Orateur qu'ils puis-

ſent lui comparer: il penſe finement; il s'exprime ingénieuſement; & il a ce tour naturellement éloquent, ſi dangereux quand on le tire de ſon véritable uſage, & qu'on le fait ſervir à ſoutenir l'erreur.

DE LONDRES.

Prælectiones XXXIX. Eccleſiaſticæ, olim habitæ in Sacello Collegii Emmanuelis apud Cantabrigienſes à Joanne Richardſon, Authore Libri, cui Titulus, *le Canon du Nouveau Teſtament vangé.* Ces leçons ſur les matieres Eccléſiaſtiques ſeront imprimées d'après le Manuſcrit original de l'Auteur, qui les avoit deſtinées à l'impreſſion. Il y eſt queſtion *de la Généalogie & de la Naiſſance du Chriſt.*

De la pureté des Conſtitutions Apoſtoliques.

Des Therapeutes dont Philon à parlé.

Du Témoignage de Joſeph touchant le Chriſt.

Des Oracles Sibyllins.

De Simon Magicien.

De la Converſion des anciens Bre-

tons, Anglo-Saxons, Ecoſſois, Irlandois, François, Eſpagnols.

Du Concile de Nicée & de cinq autres Conciles Oecumeniques.

De l'Empereur Conſtantin.

Des Papes.

De l'Origine & du progrès des anciens Moines.

De l'Origine de pluſieurs Ordres Monaſtiques, & de divers autres ſujets également curieux.

Outre les principaux Auteurs Claſſiques que M. Bentley va donner inceſſamment ſur le modéle de ſon Phédre & de ſon Terence, il entreprend une nouvelle Edition, non moins critique du Nouveau Teſtament.

Il a paru cette année un Livre tout-à-fait ſcélérat ſous ce titre : *Oracles of reaſon : Fable of the Bees* : ou Oracles de la raiſon ; Fable des Abeilles, il ſuffit de dire qu'on y ſoutient, que la plus floriſſante République ſeroit celle d'où toutes les vertus ſeroient bannies & où tous les vices regneroient ſans contrainte.

On peut ranger dans la même claſſe les deux Livres ſuivans : *Voyage &*

Avantures de Jacques Massé : &, *Discours of the grounds end reasons of the Christian Religion* ; Discours sur les fondemens & les preuves de la Religion Chrétienne.

Mr Guillaume Wisthon veut à toute force qu'une troisiéme Epître aux Corinthiens, écrite en Arménien, & attribuée à S. Paul, soit effectivement de ce Grand Apôtre ; & il se fait fort d'en convaincre le monde Chrétien par une dissertation qu'il va mettre au jour contre Mr de la Croze.

Mrs Thomson, Reynolds, Harving & Bohls qui vont donner, le premier, les Ouvrages de Damascius d'aprés les Manuscrits ; le second, le Pomponius Mela ; les deux autres, un Ciceron, souhaitent avec empressement que les Sçavans leur communiquent leurs lumieres sur les variantes.

Les Livres qu'on va imprimer en Angleterre sont :

1°. Une Traduction des Caracteres de Theophraste en vers Latins.

2°. Une nouvelle édition des Poëmes Latins du Pape Urbain VIII.

Janvier 1726.

3°. L'Etablissement originaire des Ecossois dans la partie du Nord de la Grande Bretagne.

4°. L'Amynte du Tasse.

5°. Les Vies des Poëtes Romains.

6°. Supplément en 5. vol. des Antiquitez du P. de Montfaucon traduites en Anglois.

7°. La Défense de l'Eglise Anglicane, par Mason en Anglois.

8°. Une Traduction Angloise des Remarques de Mr Dacier sur Horace.

9°. L'Examen des principes de la Philosophie d'aujourd'hui.

10°. Une Table Généalogique des Empereurs, des Rois, &c.

11°. Le Dictionnaire de Morlandi.

C'est Mr Welton qui traduit du Grec en vers Latins les Caracteres composez par Theophraste. Il ne manquera pas d'éclaircir le Texte par des notes que la distance des tems, l'éloignement du païs, la différence des usages rendent tout à fait nécessaires.

Monsieur de la Roche a traduit de François en Anglois deux lettres Anecdotes de l'Auteur de la *dissertation*

pour les ordinations Anglicanes; il dit que ces deux piéces suffisent pour montrer que *la cause de l'Eglise Anglicane* est en très bonnes mains comme si le R. P: le Courayer entreprenoit la défense de l'Eglise Anglicane; & comme si cette cause ne pouvoit être mieux soutenuë que par de pures invectives. Le même Calviniste supplée encore par son approbation à celle des Docteurs qui a manqué à la *dissertation*; & il se fait d'avance l'Approbateur d'une Réponse que le P: le C. opposera peut-être au livre du P: le Quien. « Je lis, *dit-il*, l'ouvrage » du P. le Quien; & si j'y trouve quel- » que chose qui mérite d'être com- » muniqué au public je le mettrai » dans une autre Article. Je souhai- » te bien de voir la réponse du P: le » Courayer; je suis persuadé que *ce » sera un ouvrage admirable* : On » s'est fort récrié à Paris contre sa dé- » fense de nos Ordinations. J'ai fait » sur cela une réflexion qui me paroît » solide : il me semble que plus un » homme de sens lit cette controverse, » plus il admire l'Eglise Anglicane, » plus il sent le bonheur de vivre

„ dans un païs de reforme, libre de „ folies superstieuses & de persécu„ tion „ ; ainsi la *dissertation* du Pere le Courayer à fait son effet.

Le même Auteur des Mémoires de Littérature parle ainsi au sujet des Critiques que l'on à faites du dictionnaire de Trevoux " jobserverai que „ s'il n'y a que 126. fautes dans tout „ le dictionnaire de Trevoux ce doit „ être un Ouvrage très estimable. „ J'ai dis dans les derniers Mémoires „ de Litterature qu'un sçavant Au„ teur Allemand à trouvé plus de cent „ dix huit bévûës dans un seul arti„ cle du dictionnaire de Moreri, c'est „ dans l'Article de *l'Allemagne*. „

DE FRANCE.
DE PARIS.

Le Pere de la Maugeraye D. L. C. D. J. après avoir enseigné les Mathematiques au College de Loüis le Grand pendant plus de vingt années, s'applique désormais à mettre au jour divers traitez. Il va donner d'abord *le mouvement Local*, *l'Equilibre des liqueurs* & la Mechanique.

Mon-

Monſieur de la Barre prépare une nouvelle édition *d'Herodote.* Il fait de fort heureuſes découvertes ſur le ſens de pluſieurs paſſages obſcurs de cet excellent Hiſtorien : il l'a auſſi entiérement traduit en François : & il publiera cette année ſa Traduction. Celles qui ont été faites ſoit en Latin par Valla, ſoit en François par Duryer ſur le Latin de Valla ſont ou peu fidéles ou peu correctes. Les efforts de Henri Etienne pour y remedier ont ſeulement fait ſentir que le beſoin étoit extrême. Monſieur de la Barre qui vient au ſecours à donné des preuves & d'une grande connoiſſance de la langue Grecque, & d'une ſaine critique.

Le P. de Kervilars de Compagnie de Jeſus vient de publier le ſecond Tome de ſa Traduction Françoiſe *des Elegies d'Ovide pendant ſon éxil.* Ce Tome contient *les Elegies Pontiques* où dattées du Pont en forme de lettres : avec des *notes critiques & Hiſtoriques.* « On à mis au commence-» ment de ce volume une Elegie Fran-» çoiſe ſur l'éxil d'Ovide, qui fut fort » eſtimée en ſon tems ; elle eſt de feu

„ Monsieur de Lingendes, & parut
„ pour la premiere fois il y a plus de
„ soixante & dix ans à la tête d'une
„ Traduction des Métamorphoses
„ d'Ovide faite par Renouard, depuis
„ ce tems là, elle est demeurée comme
„ en possession d'orner le frontispice
„ de toutes les nouvelles éditions
„ d'Ovide. On trouve dans son lan-
„ gage, déja un peu antique, des gra-
„ ces Naïves qui pourront plaire aux
„ personnes qui aiment ce genre de
„ poësie. Deplus on trouvera à la
„ fin de ce même volume des senten-
„ ces choisies & tirées de tous les ou-
„ vrages d'Ovide, Ce n'est point en-
„ vain que le Traducteur, a tâché de
„ leur donner en François comme en
„ Latin ce tour vif & précis qui con-
„ vient aux maximes & aux senten-
„ ces „. Ce second Tome trouve sa
reputation toute faite par celui qui
l'a précédé, dont nous avons parlé au
mois de Mars 1724. Et le traducteur
encouragé par l'approbation publique
des premieres Elegies plaintives qui
lui a tenu lieu de souscriptions pour
la suite, maintient celles-ci dans leur
possession d'être superieures aux au-

tres; Les *Pontiques*, dit Pontanus, ſont autant au deſſus des *Triſtes*, que le poëme Heroïque eſt au deſſus de l'Elegie. On trouvera peu de traductions qui ſemblent moins l'être, & qui ait plus l'air original que celle-ci. Les penſées d'Ovide n'y ſont point comme dans une langue étrangere : Ovide y retient tout ſon Caractére, & y parle le François comme ſon langage naturel. Les Notes diſtribuées par toutes les pages mettent ſi à propos au fait de tout, que le Lecteur entend l'Auteur, comme s'entendent les Compatriotes Contemporains.

Monſieur L'abbé Aſſelin dont les piéces ont ſouvent été couronnées aux jeux floraux, & ont pluſieurs fois remporté le prix à l'Académie Françoiſe eſt l'Auteur du poëme intitulé, *La Religion*, d'un *Diſcours pour diſpoſer les Déiſtes à l'examen de la vérité* & de quelques autres *Ouvrages* qui ſe trouvent dans le même volume in 8. Chez l'Hermitte ſur le Quai des Auguſtins.

Traité *de la ſocieté civile & du moyen de ſe rendre heureux en contribuant au bonheur des perſonnes avec qui l'on vit*,

avec des *observations sur divers ouvrages renommez de Morale* par le R. P. Buffier de la Compagnie de Jesus. Chez François Didot. Ruë de Hurepoix.

DE TREVOUX.

La Compagnie de Libraires qui imprime ici vient de donner en quatre volumes in 12. une Edition des Poësies de M. Pelisson & de Madame de la Suze. Ils l'on fait entierement conforme aux précédentes, parceque le public y est accoûtumé. Ainsi l'on y retrouvera des piéces qui ne sont ni du Magistrat ni de la Comtesse, & que l'on sçait avoir été publiquement revendiquées par leurs véritables Auteurs. A cela près cette édition est plus belle & plus correcte : les vies des deux illustres Poëtes y ont été ajoutées en abregé par l'Auteur de la préface. Monsieur l'abbé Souché à qui on l'attribuë, homme de goût & fort versé dans les bonnes lettres donnera une vie plus ample de M. Pelisson à la tête du recueïl qu'il prépare de toutes les œuvres de ce Grand homme, qui sont.

Une *paraphrase* du premier livre des inſtitutes des Juſtinien publiée en 1674.

L'Hiſtoire de l'Academie Françoiſe tant de fois réimprimée.

ſon remerciment à la même Academie

La préface qui eſt à la tête des Oeuvres de Sarraſin

Le Panegyrique du Roi, traduit en diverſes Langues

Relation Latine de l'Etat de la Religion, publiée en 1682.

Courtes *prieres* pour reciter pendant la Meſſe

Reflexions ſur les differends de Religion. 4. voll. in 12.

Différentes *piéces* d'éloquence & de poëſies imprimées en dives recuëils & dans le procés de Monſieur Fouquet.

Une préface ſçavante donnera une notice détaillée de tous ces Ouvrages.

Nous apprenons de Paris qu'il paroît à Leyde par les ſoins de Mr. Snakemburg un *Quinte Curce* in 4. (pagg. 824.) enrichi de ſupplémens, de variantes & ſur tout des Notes entieres

de *Modius*, d'*Acidalius*, de *Popma* de *Freinshemius*, de *Scheffer*, de *Cellarius*, de *Nic. Heinsius*; & d'extraits des Notes de Rubenius, de *Rutgersius*, de *Barthius* de *Loccenius*, de *Raderus*; de *Saumaise* de J. F. *Gonovius*, du P. *le Tellier*, de *Hermann*, & de *Perizonius*: Qu'à Londres Thomas Edlin à réimprimé avec des additions considérables le premier Tome, & imprimé le second, *des Annales de la reformation, de l'établissement de la Religion, & de divers autre évenemens, arrivez dans l'Eglise d'Angleterre* depuis le commencement du régne d'Elizabeth jusqu'en 1580, par M. Jean Struype: que *Lintot* autre Libraire de la même Ville y debite deux Ouvrages latins du Docteur Dwight; l'un, sur *l'hydropisie & sur ses remédes*, l'autre sur le *vomissement & sur ses remedes*, sur les *Emetiques*, sur la *purgation* & les *purgatifs*, sur la *petite verolle* & la *rougeolle*: Que *l'Histoire de Marie Stuart* en 2. voll. in fol. par 16. Auteurs que M. Jebb a rassemblez se distribue aux Souscripteurs: qu'à *Zurich* M. *Scheuchzer* à presque achevé son *Histoire univer-*

selle tant civile qu'Ecclesiastique *de la Suisse* qui remplira 28. Tomes in fol ; & sera conduite jusqu'en 1720. Qu'à Geneve Marc Michel *Bousquet* & Compagnie viennent de donner au public ces deux Livres : *De Thermis valderianis Dissertationes duæ : authore Joanne Santono* &c. in 8. & M. *Augustini Camprani* &c. *de officio & potestate Magistratuum Romanorum & jurisdictione Libri duo.* in 4. Qu'à Ausbourg on a imprimé *l'Histoire de Florence* de Bernard Seigni en Italien: elle comprend depuis l'an 1527. jusqu'en l'an 1555. On y a joint la vie de *Nicolas Capponi* Gonfalonier de cette Republique, écrite par le même M. Segni son neveu : Qu'à Paris Noël pissot sur le quay de Augustins vend une nouvelle Edition, faite par M. Noguez du livre *Sanctorii de Staticâ Medicinâ Aphorismorum sectionibus septem distinctorum Explanatio Phisico medica,* avec deux Traitez Latins, l'un de M. Dodart, l'autre de Monsieur Keil & un *Appendix* de l'Inoculation de la petite verolle 2. voll. in 12. D'Houry a imprimé *la relation* de la fonction solemnelle de l'Estoc & du chapeau

envoyé par N. S. P. le Pape Benoît XIII. A. S. A. Eminentiſſime D. Antoine Manuel de Vilhena Grand Maître de l'Ordre de Saint Jean de Jeruſalem traduite en François avec l'Italien à côté, avec les noms des Souverains, des Republiques, & des Princes auſquels les Papes ont donné L'Eſtoc,

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Hiſtoire des Sciences & des beaux Arts.
Mois de Janvier 1726.

ART. I. B*Atailles gagnées par le Sérénissime Prince François Eugène de Savoye ſur les Ennemis de la Foi, & ſur ceux de l'Empereur & de l'Empire, en Hongrie, en Italie, en Allemagne, & aux Païs Bas; &c.* Page 5

ART. II. De redivivo ſanguine D. Januarii Epiſcopi & Martyris, præcipui Patroni Civitatis & Regni Neapolitani Tripartitum opus, &c. p. 23

ART. III. *Suite de l'Hiſtoire generale d'Eſpagne de Mariana, traduite en François avec des Notes, par le P. Charenton, &c.* p. 49

ART. IV. *Seconde Partie de l'Hiſtoire du Concile de Piſe.* p. 95

ART. V. *Diſcours de M. l'Abbé de S. Pierre pour expliquer phyſiquement certaines apparitions.* p. 119

ART. VI. *Diſcours de M. l'Abbé de S. Pierre ſur la veritable grandeur, &*

& sur la différence qui est entre le Grand homme & l'homme Illustre. p. 146

Art. VII. *Nouvelles Litteraires.*

D'Italie, de Naples. 180

D'Allemagne, d'Hildesheim. ibid.

De Lunebourg. p. 181

De Suede. ibid.

De Lisbonne. p. 182

De Leyde. ibid.

De Cassel. ibid.

D'Amsterdam. p. 183

De la Haye. p. 184

De Londres. p. 187

De France, de Paris. p. 192

De Trevoux. p. 196

Fin de la Table.

Errata pour le mois de Novembre 1725.

PAge 1930, ligne 6, Sptentrionales, *lisez*, Septentrionales. Page 1942, ligne 8, Maduxé, *lisez*, Maduré. Page 1943, Ligne 13, fussent adossée, *lisez*, fussent adossez. Page 1948, ligne 2, petite, *lisez*, petits. Page 1950 ligne 19, l'ignorance, *lisez*, l'innocence. Page 1970, ligne 8, dispersez, *lisez*, dispersées. Page 1973, ligne 16, de Schismes, *lisez*, des Schismes. Page 1982, ligne 24, Gré. XI, *lisez*, Gregoire XI, Page 1990, ligne 10, de la Lune, *lisez*, de Lune. Page 1994, ligne 21, Je prie, *lisez*, Il prie. Page 1998, ligne 16, Sujettes, *lisez*, Sujets. Page 2023, ligne 18, Clarmontano, *lisez*, Claromontano. Page 2025, ligne 6, & quo, *lisez*, ex quo, Page 2026, ligne 1, de deux, *lisez*, des deux. Page 2033, ligne 16, ébranlé, *lisez*, ébranlez. Page 2045, ligne 13 sembloit qu'elle, *lisez*, sembloit reconnoître qu'elle. Page 2054, ligne 9, croyoit moindre, *lisez*, étoit la moindre. Page 2060, ligne 10, Lacensis, *lisez*, Lucensis. Page 2061, ligne 27, Dinsiganno, *lisez*, Disinganno. Page 2064, ligne 5, & 6, 800. cens, 300. cens. *ôtez* cens. Page 2065, l. 3, de Philippe, *lisez*, de Philosophie. Page 2072, ligne 25, consessis, *lisez*, concessi. Page 2085, ligne 8, il ose, *lisez*, j'ose. Page 2086, l. 14, il a de l'apparence qu'il y en eut fait, *lisez*, il y a de l'apparence qu'il en eut fait. Page 2098, l. 7, Foy, vaillant, *lisez*, Foy-vaillant. Page 2101, ligne 22, le Boieux, *lisez*, le Boiteux Page 2105, ligne 16, in 12. 12. vol, *lisez*, in 12. 2. vol. Page 2107, ligne 24, est reglée, *lisez*, est regle.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Fevrier 1726.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recuëillis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Février 1726.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVI.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMmencé au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	2. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Fevrier 1726.

ARTICLE VIII.

Eclairciſſemens pour l'Article II. des Mémoires de Trevoux 1725. page 160. *par rapport à l'Article XXII. du mois de Mars* pag. 462.

JE n'ai reçû que depuis ſix jours les Mois de Mars, Avril & Juin. C'eſt un malheur qu'on ait oublié à joindre au paquet le mois de Mai, puiſque j'y aurois apparemment trouvé les remarques *ſi dignes d'être vûës du public*, qu'un Sçavant Théo-

logien a faites sur le plan de l'Ouvrage que j'ai proposé : & c'est un second malheur pour moi, que dans une aussi grande Ville, je me trouve le seul qui fasse provisions de ces Mémoires. Si j'avois pû apprendre que quelqu'autre les fit venir j'y aurois eu recours, & j'aurois ou quitté la plume de bonne foi, ou peut-être, grossi les Éclaircissemens qu'il me semble qu'on me demande. Après donc avoir marqué ma reconnoissance aux Sçavans Auteurs de ces Mémoires, je les prie de vouloir bien insérer le présent écrit dans leur premier Journal.

1°. L'Auteur des Remarques sur mon projet m'attribuë un dessein beaucoup plus vaste que celui que je me suis proposé. Je crois pouvoir démontrer, que depuis la naissance du Calvinisme, triste Époque de toutes nos dissentions, toutes les Écoles ont donné dans une méprise évidente par rapport à S. Augustin. Cette méprise a entraîné les Calvinistes & les Jansenistes dans des erreurs diamétralement opposées à la Doctrine de S. Augustin, & à plongé les Écoles dans une opposition irréconciliable. Les

premiers ont renversé tout le Docteur de la Grace, les autres l'ont divisé par parcelles, en adoptant chacun une partie de sa Doctrine. J'avouë que de cette seule découverte un habile homme pourra facilement remplir tout le dessein qu'on me prête; mais il ne me convient pas de m'en charger; je dois laisser cela à des plumes plus habiles & moins pesantes que la mienne. Je montrerai le chemin; j'ouvrirai la carriere; mais mes forces ne me permettent pas de la suivre. Plût à Dieu que M. Tournely se fût aperçû de cette méprise! Il auroit établi plus facilement & à moins de frais, dans son Traité de la Grace, presque toutes les veritez qu'il établit; il auroit répondu plus décisivement aux difficultez qu'on lui oppose; il auroit expliqué d'une autre maniere les Graces suffisantes, leur distribution, leur opération, leur nécessité, leurs effets, & leur différence de la Grace efficace; il auroit décidé les questions de celle-ci, qu'il laisse indécises, & déterminé sans retour en quoi consiste leur efficacité; enfin il auroit parfaitement éclairci les questions de

fait sur le Pelagianisme & le Semi-Pelagianisme, que je trouve par tout si confuse & si embrouillés.

2°. il ne m'est point *échappé*, comme on me l'attribuë, *de dire que ce seroit contribuer à la justification de l'Eglise*: j'aurois cru faire un blasphême. J'ai dit seulement que ce seroit contribuer à la justification de toutes les décisions de l'Eglise tant anciennes, que nouvelles, ce qui est fort différent. Combien voyons-nous d'écrits qui portent pour titre: *Justification de la Bulle Unigenitus*? Cependant personne ne s'est avisé de reprocher aux Auteurs de s'être *échappez*. Par Ex. on excuse la Bulle *Unigenitus* de condamner plusieurs propositions tirées de S. Augustin Quand cela seroit, il faudroit condamner ces propositions, même dans S. Augustin. Mais se fixer à prouver que cette accusation est manifestement fausse, c'est justifier la Bulle, non pas sur la Doctrine, mais sur cette accusation. Citons un fait.

La Bulle condamne cette proposition de Quesnel N. 10. *La Grace est une opération de la main toutepuissante de Dieu, que rien ne peut empêcher ni*

retarder. Les Janſeniſtes reclament que cette propoſition eſt mot pour mot de S. Auguſtin. Donc, diſent-ils, la Bulle à condamné une propoſition de S. Auguſtin. *Omnipotenti Medico nihil eſt inſanabile*, dit le Docteur de la Grace *in Pſal.* 58. *Omnipotenti Medico nullus Languor inſanabilis occurrit*, ajoûte-t-il *in Pſal.* 102. Cela veut bien dire aſſurément que la Grace eſt une opération de la main toute-puiſſante de Dieu, & que rien ne peut ni l'empêcher, ni la retarder. Mais je nie qu'elle ſoit la même quant à la ſignification; & je démontre la fauſſeté de la conſéquence par ce raiſonnement déciſif & ſans replique. Je demande d'un côté à Queſnel, ſur quoi doit tomber, ſelon vous, cette *opération de la main toute-puiſſante de Dieu.* N'eſt-ce pas ſur la volonté pour la faire vouloir? Qu'entendez-vous lorſque vous dites que *rien ne peut l'empêcher ni la retarder?* Cela ne ſignifie-t-il pas, ſelon vous, qu'aucune volonté ne peut l'empêcher? Sans doute, me répondra-t-il incontinent, ſurpris que je lui faſſe cette demande.

Or, lui repliquerai-je auſſi-tôt, S.

Augustin par les mêmes termes dit tout le contraire. Selon lui, ce n'est pas sur la volonté pour la faire vouloir; mais sur la seule maladie de la volonté pour la guérir, que tombe cette opération toute puissante de la Grace. Ce n'est pas la volonté, c'est la maladie de la volonté qui ne peut ni empêcher, ni retarder cette opération. J'ai à la main cent passages pour le prouver: les deux que je viens de citer suffiront, je crois: & je défie d'en trouver un seul en faveur de Quesnel. Lisons S. Augustin. *Omnipotenti Medico nihil est insanabile; non renunciat alicui: opus est ut tu curari velis; opus est ut manus ejus non refugias. Sed & si nolis curari* [remarquez ici la fonction des Graces suffisantes] *vulnus tuum admonet ut cureris; & adversum revocat, & refugientem quodammodo ad se redire compellit & attrahit* [Deus] *& in omnibus implet quod dictum est, misericordia ejus præveniet me.* Et in Psal. 102. *Omnipotenti Medico nullus languor insanabilis occurrit; tantùm tu curari te sine, manus ejus ne repellas; novit quid agat . . . . . tolera medicinalem dolorem futuram cogitans*

sanitatem.... Non ergo te sanabit, qui fecit talem qualis non ægrotares, si legem sanitatis acceptam servare voluisses? Non ne tibi & disposuit & mandavit quid tangeres & quid non tangeres ad retinendam salutem? Noluisti audire ad retinendam, audi ad recipiendam.... Opus est ut sanari velis: sanat omnino ille quemlibet languidum, sed non sanat invitum. Quid autem te beatius quam ut tanquam in manu tuâ vitam, sic habeas in voluntate sanitatem tuam..... hanc salutem si volueris obtinebis &c. Faut il quelque explication à des paroles si claires? Les Graces qui nous avertissent, qui nous invitent, qui nous pressent de recevoir la grace de salut, ne regardent que la puissance de notre volonté; elles nous laissent la liberté de nous refuser à leur attrait, ou de le suivre. Si nous le suivons, ce ne sont pas elles qui opérent nôtre consentement; elles n'en sont qu'une cause morale; c'est notre propre volonté qui l'opere, & alors nous recevons la Grace Médecinale, à laquelle pour petite qu'elle soit, la plus grande maladie ne sçauroit résister. En verité! exhorter quelqu'un à re-

cevoir une Médecine infaillible, est-ce donner cette Médecine ? Et ce consentement que nous donnons, est-il la médecine que nous recevons dans ce même consentement; & par ce consentement ?

3°. *Dans cet Edifice*, il est vrai, *tout porte sur une distinction si forte qu'elle en devient inconcevable*, non pas à tout le monde, mais à presque tout le monde. *Quæstio ad discernendum difficilis .... Pauci intelligere valent.* Delà vient que ceux qui soutiennent la nécessité de cette grace semblent détruire l'usage de la liberté, & que ceux qui défendent la liberté, semblent nier cette même grace. Comment en effet concevoir que dans une seule & même action, celui qui agit ne fait pas le mérite de son action, où que celui qui fait le mérite de l'action, ne fait pourtant pas l'action ? faisons, s'il se peut, entendre ces sourds. Nous y réüssirons, pourvû que leurs préjugez ne bouchent pas leurs oreilles.

Supposons un homme à qui la nature à donné une excellente voix. Il a, si l'on veut, appris la Musique,

cependant il ne ſçauroit chanter ré-gulierement, qu'il n'ait ſa Chanſon toute notée devant les yeux. Il ne chante jamais que le plaiſir ne l'y invite, ou qu'il n'en ſoit prié. S'il chante ſans ſon papier, il fait paroître ſa belle voix, mais il y fait auſſi paroître de l'irrégularité. S'il prend ſon papier, il charme les Connoiſſeurs: faut-il être bien ſubtil pour diſtinguer dans cet homme la voix & la régularité de la voix, & pour dire que la voix lui vient naturellement de ſon organe, & que la régularité de la voix lui vient de l'art. Il chante parce qu'il le veut; mais ni le plaiſir prévenant qui l'invite à chanter, ni la priere qu'on lui en fait ne mettent rien dans ſa Chanſon, elle eſt toute de lui, comme la régularité eſt toute de l'art. Il en eſt de même dans toutes nos actions de pieté Chrétienne: ni le plaiſir prévenant qui nous invite à les faire; ni la loi qui nous les commande; ni la crainte; ni l'eſpérance qui nous y engagent, n'y mettent rien du tout, elles tiennent de nous ſeuls tout ce qu'elles ont. Mais pour plaire à Dieu dans l'ordre du ſalut, & pour être méritoires de-

vant Dieu, il faut qu'elles soient faites dans un esprit de charité. Or c'est Dieu seul qui leur donne cet esprit, nous ne pouvons le leur donner: Par conséquent c'est Dieu seul qui leur donne tout le mérite, toute la justice, toute la bonté & la régularité qu'elles doivent avoir pour être des actions Chrétiennes.

Offrir de trouver dans S. Augustin cette séparation des mérites & des actions libres & commandées du Juste; par exemple, de ses actes de Foi, est-ce une promesse ou une ménace? N'est-ce point une insulte & un outrage? Le reproche me paroît vif; mais il ne m'étonne pas. Je souhaite qu'on m'en fasse souvent de pareils, pour me donner occasion de prouver ce que je m'imaginois n'avoir pas besoin de preuves. Il s'agit de prouver que, selon S. Augustin la volonté toute seule, instruite & appellée, produit d'elle-même, sans autre secours, son acte de foi; que cet acte de foi est de lui-même, en tant qu'il est l'effet de la volonté, sans aucun mérite; & enfin que ce même acte de foi n'a & ne peut avoir aucun mérite qu'autant qu'il reçoit ce mérite de

Dieu seul, par l'inspiration accompagnée de la charité actuelle, dans laquelle seule, selon S. Augustin, consiste la Grace vraiement efficace & Chrétienne. Voilà ce que je suis engagé de trouver dans S. Augustin, & pour cela j'en appelle aux yeux.

S. Augustin Tract. 29. in Joann. sur ces paroles de l'Apôtre, *hoc est opus Dei ut credatis in eum*, dit. *Ut credatis in eum, inquit, non ut credatis ei.* Voilà déja une différence entre la foi & la foi; l'une est l'ouvrage de Dieu, & non pas l'autre. Il continuë; *sed si creditis in eum, creditis ei.* Donc la foi qui est l'œuvre de Dieu en nous, ne peut pas être sans la foi qui est notre ouvrage. Ensuite, *non autem continuò qui credit ei, credit in eum.* Ainsi, quoique l'ouvrage de Dieu en nous, par rapport à notre acte de foi, ne puisse pas être sans notre propre ouvrage, puisque c'en est l'accroissement, sans lequel notre propre ouvrage est censé comme rien: *nam neque qui plantat est aliquid, sed qui incrementum dat. Et si fidem habeam ita ut montes transferam, charitatem autem non habeam, nihil sum, nil mihi*

prodest. Cependant notre propre ouvrage peut à cet égard être sans celui de Dieu. S. Augustin se demande ensuite: Quelle est donc cette foi par laquelle nous croyons en Dieu, si différente, & cependant si inseparable de la foi par laquelle nous croyons à Dieu. *Quid est ergo credere in eum?* Il répond aussi-tôt: *Credendo amare. Ipsa est fides quam de nobis exigit Deus, non invenit quod exigat, nisi donaverit quod inveniat. Quæ fides? Nisi quam definivit Apostolus quæ per dilectionem operatur: non qualiscumque fides; sed quæ per dilectionem operatur*. En un mot un acte de foi qui n'est pas animé par une impression de charité est différente de ce même acte de foi en tant qu'il est animé par une impression de charité. Or un acte de foi n'est méritoire dans l'ordre du salut, que lorsqu'il est animé par une impression de charité: & cependant ce n'est pas notre volonté qui donne à ses propres actes cette impression de charité qui les rend méritoires; c'est l'ouvrage de Dieu seul *hoc est opus Dei*. Donc c'est de Dieu seul que nous recevons les mérites de nos actes, comme c'est notre

volonté seule avertie & appellée, qui fait ses propres actes de foi. *Quæret aliquis*, dit S. Augustin lib. de Spir. & Litt. Cap. 31. *utrum fides ipsa in nostrâ constituta sit volontate . . . . . De hac fide nunc loquimur quam adhibemus cum aliquid credimus.* Peut-on ne pas voir dans ces paroles la différence de la foi, en tant qu'elle est notre acte, *quam adhibemus*, & de la foi, en tant qu'elle est dans nous l'œuvre de Dieu: *hoc est opus Dei.* Il répond, *quid est credere, nisi consentire? Consentio autem utique volentis est.* Ainsi croire simplement, c'est notre ouvrage: *volentis est.* Dieu l'exige de nous; mais il exige outre cela de croire par un mouvement d'amour qui porte notre foi à Dieu. *Credere in Deum*: Or c'est ce qu'il nous donne lui même, & ce qu'il couronne dans notre foi, *non invenit quod exigat, nisi donaverit quod inveniat.*

Ce que S. Augustin vient de dire de la foi, il nous avertit lui-même qu'il le dit aussi de toutes nos autres actions. *Quod autem dixi de fide, hoc de castitate, hoc de pietate, de charitate, de perseverantiâ, & ne pergam per sin-*

gula, hoc de omni obedientiâ qua obeditur Deo, veracissimè dici potest. Lib. de dono persev. cap. 17. Lorsque nous pardonnons à un ennemi, dont nous pourrions nous venger impunément, uniquement parce que Dieu nous le commande sous peine de l'Enfer, nous obéïssons moins à Dieu qu'à notre propre intérêt. Or notre propre intérêt ne peut que soüiller notre obéïssance. Donc pour que notre obéïssance soit méritoire, il faut obéïr par un mouvement d'amour de Dieu: mais ce mouvement d'amour, qui rend notre obéïssance méritoire, ne nous peut venir que de Dieu par une impression de charité. Donc le mérite de notre obéïssance ne peut nous venir que de Dieu. Je crois avoir assez rempli ma promesse, en attendant que je le fasse plus amplement.

4°. *L'Auteur met dans le même goût une différence qui ne peut être plus grande, entre la Grace de puissance, & la Grace d'action.* Ce n'est pas moi, c'est Saint Augustin qui met entre ces deux Graces cette grande différence, & je le prouverai peut-être trop au long. *Admonuit Deus*, dit S. Augus-

tin Lib. de Perf. Just. cap. 19. *ut eligeret vitam, quasi & ipsa admonitio non de misericordia veniat?* Voilà une Grace prévenante & de puissance, puisque sans elle nous n'aurions pas pû, d'un pouvoir immédiat, prochain & complet, choisir la vie que même nous n'aurions pas connu sans elle. Elle est suivie de notre obéïssance, puisque, selon S. August. nous choisissons effectivement la vie. Elle est donc suffisante pour nous faire choisir la vie. Mais elle est si peu efficace par rapport à ce choix, qu'il faut encore une autre Grace pour rendre ce choix utile & méritoire. *Haud aliquid prodesset eligere vitam, nisi Deus eligendi charitatem inspiraret.* Le choix est de nous, c'est l'effet de notre seul libre arbitre : la charité qui accompagne ce choix pour le rendre utile & méritoire, est de Dieu. Voilà le même goût, & il est de S. Augustin.

5°. *Il ne nous donne point la Grace de puissance pour Grace suffisante. On diroit même qu'il ne la fait pas surnaturelle, tant il la concentre dans le libre arbitre.* Je désavouë tout cela avec anathême. Cette Grace est suffisante

& très-ſuffiſante, parce qu'elle nous donne un pouvoir ſuffiſant, prochain, complet, & parfait pour faire ce qui nous eſt commandé; en ſorte que quelquefois nous le faiſons, quelquefois nous ne le faiſons pas. Elle eſt *ſurnaturelle*; c'eſt ſouvent une impulſion de l'Eſprit de Dieu, & une délectation indeliberée, tantôt très-forte, tantôt plus foible. Elle n'eſt point *concentrée*, dans le libre arbitre; elle en eſt très-ſéparée & très-diſtinguée, *quaſi non de miſericordia veniat*.. Nous n'avons que le pouvoir plein & parfait, ou de ſuivre ſon attrait, ou de lui réſiſter: *Vos Spiritui Sancto reſiſtitis*. Cette grace étoit néceſſaire à Adam même, non pas pour donner du mérite à ſes actions; elles tiroient tout leur mérite de ſon innocence, principe ſurnaturel s'il en fut jamais; mais pour lui apprendre ce qu'il devoit faire, & ce qu'il devoit éviter, afin de perſéverer dans ſa premiere juſtice. Elles ne nous ſont néceſſaires que pour le même effet: c'eſt pourquoi nous avons beſoin d'une autre Grace dont nos actions puiſſent tirer leur mérite. Adam n'avoit point beſoin

de cette autre Grace. Pourquoi? parce que, dit S. Augustin, il n'avoit pas perdu sa justice originelle. *Eâ Gratia non indigebat, quia nondum perdiderat.*

6°. *Il fait bien sentir que l'autre Grace, qu'il dit être efficace, & qu'il appelle Grace d'action est irresistible.* Elle est irresistible, sans doute, à la concupiscence, ou à la maladie de la volonté, contre laquelle elle a été préparée par le Médecin Tout-puissant; mais elle n'est pas irresistible à la volonté, pour laquelle elle a été préparée comme un secours pour nous aider à vaincre un mal que nous ne pouvons vaincre par nos propres forces. Voilà d'un seul mot bien des passages de S. Augustin renversez sur ceux qui les alleguent pour soutenir l'irresistibilité de leur Grace efficace. *A concupiscentiæ dominatu non liberat nisi Gratia Dei per Jesum Christum, per quem diffusa charitas in cordibus nostris vincit carnis concupiscentias.* Lib. 1°. cap. 23.

7°. *On voit assez à quel coin un système est marqué par ce manque de Grace suffisante, & cette irresistibilité de la*

Grace efficace par elle-même. On le voit ſans doute maintenant : pourroit-on encore s'y tromper ? Mais on voit auſſi que jamais ſyſtême [*inſipiens dico*] ne fut plus oppoſé au ſyſtême des Pelagiens ; & au ſyſtême des Calviniſtes, & des Janſeniſtes. L'Auteur des actions eſt l'Auteur des mérites, dit Pelage. Or l'homme eſt l'auteur de ſes actions, donc, &c. l'Auteur du mérite eſt l'Auteur des actions, dit Calvin : Or Dieu ſeul eſt l'Auteur du mérite, donc, &c. l'homme eſt le ſeul Auteur de ſes actions ; Dieu ſeul eſt l'Auteeur de ſon mérite, l'homme ne fait que le recevoir, dit S. Auguſtin. Donc le ſyſteme des Pelagiens, & le ſyſteme de Calvin & de Janſenius, ſont également oppoſez à celui de S. Auguſtin ; au contraire, ces ſyſtêmes hérétiques ne ſont oppoſez qu'en partie aux ſyſtêmes ordinaires.

8°. *L'impreſſion funeſte de la concupiſcence ne tourne-t-elle pas en peché tout ce qui n'eſt pas mérite?* Non, ſi par *peché* on entend une action condamnable & puniſſable. Oüi, ſi par *peché* on entend une action inutile pour le Ciel, imparfaite, & non recevable.

Malum est, dit S. Augustin Lib. 5°. op. imp. n. 59. *quamvis mente non consentiente, sine ullâ quidem condemnatione, sed non sine aliquo malo.* D'ailleurs, dit-il, Epist. 200. ad Honoratum: *concupiscentia operatur in nobis motus suos, etiam quando ei resistimus.* Et Serm. 43. de verbis Dom. in Joan. cap. 9. *Concupiscentiæ . . . . . velimus, nolimus, titillant, blandiuntur, infestant.*

9°. Depuis deux ou trois cens ans, on est accoûtumé à tirer S. Augustin chacun de son côté dans des opinions très-opposées, & on appelle cela suivre S. Augustin & l'expliquer: le moyen donc qu'il ne paroisse y avoir *du neuf* dans un systême où on ne fait que le suivre simplement sans l'expliquer. Cela *est neuf*, par rapport à la coûtume qui s'est introduite dans les Ecoles depuis environ deux cens ans; coûtume qui a introduit de tems en tems bien des erreurs que l'Eglise a été obligée de retrancher. Mais cela n'est pas *neuf*, par rapport à l'ancienne possession autorisée par la raison.

10°. *La Prédestination que l'Auteur fait suivre la prévision des mérites, n'est*

pas moins celle que les Ecoles appellent antérieure aux mérites prévûs. Je me suis, ce me semble, suffisamment expliqué là-dessus dans le plan de mon ouvrage. J'ajoûterai ici qu'il y a une grande différence, selon S. Augustin entre la Prédestination proprement dite, & l'Election, quoi qu'on confonde ordinairement ces deux termes: Dieu a prédestiné un certain nombre d'hommes pour remplacer le nombre des Anges tombez; ce nombre prédestiné ne peut jamais être ni augmenté, ni diminué, & il renferme également tout homme créé. Mais il ne choisit pour remplir ce nombre que ceux dans lesquels il voit la perseverance dans la justice. Dans l'état d'innocence, Dieu nous avoit donné la justice, & nous avions le pouvoir, moyennant les Graces suffisantes, d'y persévérer sans autre secours actuel. Dans notre état Dieu nous rend la justice par le Baptême selon l'œconomie de ses Loix: Nous avons encore, par le moyen des mêmes Graces suffisantes qui étoient nécessaires à Adam, le pouvoir d'y persévérer; mais les actes & les efforts de notre persé-

vérance volontaire n'ont de mérite [ce qui n'étoit pas dans Adam] que celui qu'ils reçoivent de la pure & très-gratuite miséricorde de Dieu, selon l'œconomie du double ressort de la Providence : *quod dixi de fide, hoc..... de perseverantia. Aug. supra.*

Il est difficile, c'est Saint Augustin qui le dit, de comprendre ce point, si l'on n'a toûjours devant les yeux le systême de cette double Providence qu'il explique si clairement dans les Livres huitiéme & neuviéme sur la Genese, & qu'il suppose partout.

J'ai plus écrit que je ne voulois; il est difficile de s'arrêter quand on se trouve en si beau chemin. J'ai pourtant encore bien des choses à dire; mais il faut les réserver pour les remarques qu'on nous promet page 469. Je souhaite que ce sçavant Theologien soit celui qui a lû mon premier écrit, & qui m'a invité à travailler sur le projet que j'ai proposé; si c'est lui, ses difficultez toucheront bien de plus près mon systême, & me feront peut-être tomber la plume : en tout cas, je ne crois pas qu'il dise que c'est le *Jansenisme, qui lassé d'être si long-tems*

ſur un côté, ſe tourne ſur l'autre. Plus d'un an devant la Conſtitution *Unigenitus*, j'avois ramaſſé de Queſnel deux ou trois cens paſſages ſur la Grace, qui me paroiſſoient contraires à Saint Auguſtin & entiérement condamnables ſelon ſes principes. Il y a plus de dix ans que dans une courte diſſertation j'ai renverſé ſur Janſenius, par Saint Auguſtin, le fameux paſſage : *quod amplius nos delectat, ſecundum id operemur neceſſe eſt* : & cette diſſertation a paru ſans replique à tous ceux qui l'ont lûë : peut-être en parlera-t-on dans les remarques qu'on nous promet, & à cette marque j'en connoîtrai l'Auteur. Enfin il y a auſſi long-tems que j'ai prouvé le Calviniſme pur, rigide, & outré de Janſenius, par des endroits que je m'étonne avoir échapé à tant de cenſeurs. Quel Janſeniſme !

A Nantes ce 10^e^ *Août* 1725.

Article IX.

REMARQUES SUR LES Eclairciſſemens précédens.

L'Auteur qui nous eſt inconnu, mais dont la préciſion, la modération, & ſa déclaration contre les nouveautez, méritent que, pour ainſi dire, nous lui en donnions acte, a demandé avec empreſſement à la fin de l'Article XI. de nos Memoires de cette année, ſi le *Plan*, qu'il y propoſe d'*un Ouvrage ſur la prédeſtination & ſur la grace, eſt en quelques choſes contraire à ce que l'Egliſe & la Foi nous enſeignent.* Son deſſein étoit d'expliquer par ce *Plan* les textes de Saint Auguſtin, pourvû que les Theologiens jugeaſſent ce plan orthodoxe. L'entrepriſe meritoit d'être ſecondée: auſſi-tôt nous la ſecondâmes, & dans l'Article XXII. de ces *Memoires* qui devoit être le XII. nous avons marqué par quels endroits le *Plan* nous paroiſſoit s'écarter *de ce que l'Egliſe & la Foi nous enſeignent ſur la grace*, afin que l'Auteur travaillant

à rendre ſon ſiſtême plus conforme à la Doctrine ſaine, put le prêter deſormais à Saint Auguſtin avec plus de vrai-ſemblance : il étoit donc naturel de penſer que les éclairciſſemens qu'il nous adreſſe en réponſe, feroient apperçevoir cet accord que nous n'avions pas vû, entre le plan ſur la grace, & ce que l'Egliſe & la Foi nous en enſeignent.

Mais l'Auteur ne s'eſt pas donné le tems de faire voir cette conciliation difficile, promiſe, & néceſſaire, & quoi qu'il eût ſagement réſolu de ne tranſmettre ſon ſiſtême à Saint Auguſtin, qu'après qu'il en auroit juſtifié la conformité avec la Doctrine de l'Egliſe; il paſſe par deſſus cet examen de la Catholicité de ſon plan, & ne ſonge qu'à mettre dans l'eſprit de ſon Lecteur, que c'eſt le plan du Docteur de la grace. L'intérêt du progrès des Sciences, qui eſt nôtre Loi, nous oblige de remettre le Lecteur ſur les voyes ; & de le ramener au point dont il s'agit. Pour cela nous n'avons qu'à donner un précis exact du plan éclairci, & à indiquer ſimplement, en quoi il nous paroît toûjours

peu d'accord avec les enſeignemens de l'Egliſe & avec les véritez de la Foi touchant l'œconomie de la grace.

Voici donc le ſiſtême que l'Auteur veut faire paſſer pour celui de Saint Auguſtin.

Il y a des graces prévenantes: ſouvent ce ſont des impulſions du Saint Eſprit, & des délectations indélibérées: ces graces nous avertiſſent, nous invitent, nous exhortent, nous preſſent; mais elles ne nous ſont néceſſaires que pour nous apprendre ce que nous devons faire, & ce que nous devons éviter. Elles ne regardent que la puiſſance de nôtre volonté; on les appelle donc graces de puiſſance. Elles ſont ſuffiſantes, puiſque ſouvent elles ſont ſuivies de nôtre obéïſſance; mais alors ce ne ſont pas elles qui opérent nôtre conſentement; c'eſt nôtre propre volonté qui l'opére; c'eſt nôtre volonté ſeule avertie & appellée qui fait ſes propres actes de Foi. Ni le plaiſir prévenant qui nous invite à les faire, ni la Loi qui les commande, ni la crainte ni l'eſpérance qui nous y engagent n'y mettent rien; toutes les actions de la pie-

té chretienne tiennent de nous seuls tout ce qu'elles ont ; jusques-là elles ne sont point méritoires. Comme méritoires elles ne tiennent rien du libre arbitre ; elles reçoivent ce mérite de Dieu seul par l'inspiration accompagnante de la charité actuelle dans laquelle seule consiste la grace vraiment efficace & chretienne : pour qu'elles soient même des actions chretiennes, il faut qu'elles soient faites dans cet esprit de charité que Dieu seul leur donne, & que nous ne pouvons leur donner. Cette grace ne tombe point sur la puissance de la volonté pour la déterminer à vouloir & à faire : elle tombe sur l'acte même de la volonté pour le réformer & le garantir de l'impression funeste qu'il reçoit necessairement de la volonté dont il est l'ouvrage. Elle est l'ame, la forme, l'esprit, & tout le mérite de l'action ; ainsi on l'appelle la Grace d'Action. Elle est irrésistible non à la volonté, mais à la maladie de la volonté qui est la concupiscence contre laquelle elle a été préparée : car comme ce n'est pas sur la volonré pour la faire vouloir ; mais

sur la seule maladie de la volonté, pour la guerir, que tombe cette opération toute puissante de la grace; aussi ce n'est pas la volonté, c'est la maladie de la volonté qui ne peut ni empêcher ni retarder cette opération. Il faut donc distinguer dans l'action chretienne deux choses, l'une que nous faisons nous mêmes, c'est l'action libre, l'autre que Dieu fait lui-même c'est le mérite; celui qui agit ne fait pas le mérite de l'action, celui qui fait le mérite de l'action ne fait pourtant pas l'action.] Telle est la doctrine sur laquelle l'Auteur attend les avis des Theologiens, pour avoir droit d'en faire incessamment la doctrine de Saint Augustin: & voici ce qu'elle nous paroît renfermer de plus opposé aux sentimens de l'Eglise touchant la grace. C'est:

Que le consentement à la grace n'est point opéré par la grace, mais par la volonté seule.

Que quand obéïssans à la grace nous choisissons la vie, ce choix est de nous, c'est l'effet de nôtre seul libre arbitre.

Que dans les actions de la pieté

chretienne, ni le plaisir prévenant qui nous invite à les faire, ni la Loi qui nous les commande, ni la crainte, ni l'espérance qui nous y engagent, n'y mettent rien du tout. Qu'elles tiennent de nous seuls tout ce qu'elles ont.

Que la grace qui nous est donnée pour nous faire choisir la vie, n'est pas efficace lorsqu'en lui obéïssant nous choisissons effectivement la vie, & qu'il faut encore une autre grace pour rendre ce choix utile & méritoire.

Que la grace efficace ne tombe point sur la volonté pour la déterminer à vouloir & à faire, mais sur l'acte pour le réformer par une espece de seconde création.

Que l'inspiration de la charité actuelle qui accompagne l'acte, est la seule grace vrayement efficace & chretienne.

Que nos bonnes actions, comme méritoires, ne tiennent rien du libre arbitre.

Que c'est de Dieu seul que nous recevons les mérites de nos actes, comme c'est nôtre volonté seule avertie

& appellée qui fait nos propres actes de Foi.

Que pour que nôtre obéïssance soit méritoire, il faut obéïr par un mouvement d'amour de Dieu.

Que quand nous pardonnons parce que Dieu nous le commande sous peine de l'enfer; nous obéïssons moins à Dieu qu'à nôtre propre intérêt qui ne peut que soüiller nôtre obéïssance.

Qu'un acte de Foi n'est méritoire dans l'ordre du salut, que lorsqu'il est animé par une impression de charité.

Que dans une seule & même action celui qui agit [l'homme] ne fait pas le mérite de son action; celui qui fait le mérite de l'action [Dieu] ne fait pourtant pas l'action.

Que pour que les actions soient méritoires, pour qu'elles plaisent à Dieu dans l'ordre du salut, afin même qu'elles soient chretiennes, il faut qu'elles soient faites dans un esprit de charité que Dieu seul leur donne & que nous ne pouvons leur donner.

Que la grace qui est donnée à la volonté ne nous est necéssaire que pour

nous apprendre ce que nous devons faire & ce que nous devons éviter.

ARTICLE X.

IN PROVINCIA ET COmitatu venaissino pestiferis inservientes demortui grassante Lue, &c. in 4°.

C'Est-à-dire éloge historique de ceux qui sont morts au service des pestiferez, par le Reverend Pere Pasturel Minime assistant Provincial.

Il semble que les actions héroïques perdent à s'approcher de nous, & que le point de vûë le plus avantageux pour elles, c'est l'éloignement. Un des traits que l'on remarque avec le plus d'admiration dans l'antiquité Ecclesiastique, c'est la générosité de ces Chretiens qui prodiguerent leur vie pour le salut de leurs Concitoyens, tandis que la peste ravageoit l'Empire, sous Gallus on applaudit à l'historien qui répand des fleurs sur leur tombeau, & bien loin de leur contester l'honneur du martyre on trou-

ve qu'il eſt auguſte lorſqu'on meurt pour ſes freres. Les mêmes faits ſe renouvellent, ils renaiſſent ſous nos yeux. Une grande Province eſt la proye de la contagion, & à meſure que la mort eſt plus affreuſe & plus prochaine, une infinité de perſonnes dont l'héroïſme eſt leur foi, ſe familiariſent avec elle, ils l'affrontent d'un air tranquile ; uniquement ſenſibles aux ſouffrances de ceux ſur qui ce fleau tombe, ils ne penſent qu'à les rappeller à la vie, ou à leur aſſurer l'immortalité. Ces grands exemples qui raviroient nôtre admiration, s'ils étoient placez dans des tems reculez ; ne nous frappent point; & à la honte de nôtre ſiécle les noms de ces grands hommes ſont enſevelis dans l'obſcurité. On en eſt venu même juſqu'à méconnoître le prix de leur ſacrifice, & par de frivoles diſputes ſur l'eſſence du martyre, on leur a conteſté la gloire d'être morts pour le Seigneur. Le Reverend Pere Paſturel qui a partagé leurs travaux a voulu les faire connoître à la poſterité par un ouvrage qui pourra & l'édifier & l'inſtruire. Il examine d'abord dans une diſ-

sertation préliminaire ; si ceux qui meurent au service des pestiferez en leur administrant les Sacremens ou les secours necessaires à leur guérison sont véritablement martyrs. Le Pere Theophile Rainaud avoit traité cette question, mais avec plus d'étenduë que d'ordre. Et après avoir lû ces sortes d'ouvrages peu chargez d'érudition, on en est plus sçavant sans être plus éclairé.

Le Pere Pasturel se contente de prouver par quelques raisonnemens concis, mais persuasifs, que c'est mourir pour Dieu, que de mourir par l'exercice de quelque vertu qui se rapporte à lui ; & il laisse aux Scholastiques oisifs, dit-il, le soin d'examiner, s'il y a quelqu'aureole particuliere destinée à ceux qui répandent leur sang pour la Foi. Les bornes d'un extrait ne nous permettent pas d'entrer dans le détail de la vie de tant de Saints Religieux qui se sont signalez dans cet exercice. Un Lecteur judicieux en conclura que nonobstant les plaintes que font sur la décadence de l'état Monastique des personnes peut-être intéressées à le décrier, les plus

hautes vertus ſont communes parmi les Religieux Catholiques, & qu'aujourd'hui comme dans les premiers tems on peut reconnoître la véritable Egliſe à la Sainteté de ceux qu'elle nourrit dans ſon ſein.

ARTICLE XI.

DEMONSTRATION PAR Algébre du Poſochroniſme & Iſochroniſme tout enſemble de la Cycloïde.

SOit CGB une demi cycloïde renverſée qu'il faut imaginer dans un plan vertical, FGB en eſt un Arc quelconque pris vers ſon ſommet B où il ſe termine.

L'Appliquée entre cet Arc & la Tangente de ce ſommet B eſt GH = Y pour tel point qu'on voudra entre F & B par lequel on menera du côté de B, l'horizontale GE.

AB, que je nomme *a*, eſt l'Arc de cette courbe, ſur lequel ſoit décrite une demi-circonférence de cercle, que l'horizontale GE prolongée par-delà E rencontre en I, d'où

ſoit tirée la corde I B = V ay moyenne, proportionnelle entre A B & G H.

L'Arc de l'Arc Cycloïdal quelconconque F G B terminé en B ſoit D B = Z par l'extrémité ſupérieure D duquel il paſſe une horizontale D F qui joint l'extrémité ſupérieure F de cet Arc.

G g étant une partie indéfiniment petite de l'Arc F G B, G E en eſt une auſſi de l'Appliquée H G qui auroit été tranſportée paralellement de G en E ; & j'appelle cette G E, D Y.

Le parallelisme de la corde B I & de la droite qui touchant la courbe en G ſe confond avec le petit Arc G g, fait que Y. V ay : : Dy. g G = $\frac{Dy\,Vay}{Y}$ qui vaut autant que $\frac{DY\,Va}{Vy}$ à cauſe du numerateur & du dénominateur multipliez chacun par V y.

Il ſuit des principes de la méchanique que l'expreſſion de chaque inſtant de la deſcente d'un corps peſant par chaque partie infiniment petite G g après ſa chûte par chaque partie ſenſible F G de la courbure F G B

est [dans l'hypothese de Galilée touchant l'accéleration de la vitesse des corps qui tombent] toûjours égale à l'expression de Gg divisée par le double de la racine quarrée de la distance verticale dont cette Gg quelconque est plus proche du centre de la terre que le point d'où commence la chute du corps pesant, c'est-à-dire ici, $\frac{Gg}{2V\overline{DB - GH}}$ qui est en termes d'Algebre $\frac{DyVa}{2V\overline{ZY - YY}}$ quantité visiblement la même que $\frac{2DYVa}{2\overline{ZVY - YY}}$ c'est-à-dire que $\frac{Va}{Z} \times \frac{ZDY}{2V\overline{ZY - YY}}$ dont l'intégrale ou somme totale est le tems de la chute par tous les petits Arcs consécutifs Gg, c'est-à-dire, par l'Arc entier FGB. Or le produisant $\frac{Va}{Z}$ étant une quantité déterminée & constante, parce que la droite AB est donnée avec la demi-cycloïde & que la droite BD l'est aussi avec l'Arc pris à volonté FGB; l'intégration retombe toute sur l'autre produisant, qui renferme la seule

indéterminée Y variable à l'égard de Z puiſque G eſt un point quelconque ſur FGB.

Ayant décrit ſur BD un demi-cercle que deux lignes horizontales menées de deux points de la demi-cycloïde infiniment proches G, g, couperont dans deux points, l'un deſquels ſera joint avec le centre par un rayon, puiſqu'il en ſera abaiſſé une perpendiculaire ſur l'horizontale qui paſſera par l'autre point de ſection, il eſt très-facile à démontrer, & les Mathematiciens ſçavent aujourd'hui que cette quantité $\frac{ZDY}{2VZY - YY}$ eſt la commune expreſſion des élemens d'une demi-circonférence qui ſeroit décrite ſur un Diamettre Z & au regard de laquelle Y moindre que Z eſt un ſinus verſe ou ſon ſupplement. Deſorte que cette demi-circonférence, que je nomme $\frac{1}{2}$ c eſt l'intégrale ou ſomme de tous les élemens poſſibles de cette eſpece, dont le nombre eſt évidemment le même que des petites parties d'Arc G g & conſéquemment des inſtans de la chûte par l'Arc total FGB à cauſe

des parallelles FD, HB, GE. Par conſequent tous les $\frac{Va}{Z} \times \frac{ZDY}{2V\overline{ZY-YY}}$ compoſent le tems entier $\frac{CVa}{2Z}$: & manifeſtement.

Comme Z [Diametre] eſt à $\frac{1}{2}$ c [demi-circonference] ainſi V*a* [tems de la chûte perpendiculaire par l'Arc de la demi-cycloïde renverſée] & à $\frac{C\ Va}{2Z}$ [tems de la chûte oblique par tel Arc qu'on voudra de cette courbe terminé à ſon ſommet] ce qui comprend, comme on ſçait *, ſon Poſochroniſme & Iſochroniſme tout enſemble.

Cette verité ſe démontre encore, fort promptement par la même méthode en ſuppoſant la rectification de la Cycloïde; ſçavoir, que tout Arc G B de cette courbe terminé à ſon ſommet B eſt double de la corde B I de l'Arc qui lui correſpond dans le demi cercle générateur A I B entre la Tangente de ce ſommet H B & ſa parallele G E I. Car les choſes étant

* *Hug. Prop.* 25. *p.* 2. *Horol. Oſcil.*

posées, comme il a été dit ci-devant; imaginez-vous maintenant que cet Arc G B devient le dernier vers B de tous les élemens G g de l'Arc Cycloïdal pris à volonté F G B par lequel le corps pesant tombe; son correspondant I B que l'horizontale G E retranche vers B dans la courbure du demi-cercle générateur, deviendra aussi d'une infinie petitesse; il en sera de même de celui que cette horizontale prolongée retrancheroit du même côté dans une demi-circonférence décrite sur B D Axe de F G B & segment de l'Axe B A de la demi-cycloïde. Ces deux petits Arcs de cercles étant, à cause de leur extrême petitesses confondus avec leurs cordes BI, BL, comprises entre le même point B & la même horizontale GEI, & ayant par conséquent un même sinus verse, soit en raison soûdoublée des diametres B A $= a$ & B D $=$ Z, c'est-à-dire, entr'eux comme V*a* & V Z. Soit celui de la demi-circonférence décrite sur B D appellé D*u*; celui de la demi-circonférence décrite sur B A sera donc $\frac{DuVa}{Vz}$

dont le double eſt égal à GB dernier des élemens de l'Arc Cycloïdal quelconque FGB: & ſelon notre méthode

$$\frac{GB}{2\sqrt{BD}} = \frac{2Du\sqrt{a}}{2\sqrt{ZZ}} = Du \times \frac{\sqrt{a}}{Z}$$

eſt l'élement du tems de la chûte par cet Arc FGB, entre l'extrêmité B duquel & l'horizontale DF qui paſſe par l'origine F de cette chute, il y a BD de diſtance verticale. Or 1°. la quantité $\frac{\sqrt{a}}{Z}$ étant conſtante à cauſe de la donnée *a* & de ſa partie arbitraire Z. 2°. L'integrale de D*u* étant la demi-circonférence décrite ſur z & que je nomme $\frac{1}{2}$ c; le tems entier de la chute en B eſt comme ci-devant $\frac{c\sqrt{a}}{2Z}$, de quelque point F qu'elle commence ſur la demi-cycloïde renverſée AFB: donc, &c.

Au reſte ſi l'on donne ici cette démonſtration, quoique l'on ſçache bien qu'elle n'eſt qu'une bagatelle en Mathématique, c'eſt qu'elle a cela de remarquable, que tous les Mathématiciens depuis Mr Huguens pouvoient facilement s'en apperçevoir avec un peu d'attention, & que

pas un néanmoins ne s'eſt aviſé juſqu'ici de la faire remarquer au public.

Quant à la méthode ſur laquelle elle eſt fondée, qu'il n'eſt pas difficile de rendre infiniment générale pour toutes les hypotheſes Mathematiques de l'accélération de la viteſſe dans la chûte des corps [ce qui véritablement eſt inutile à l'explication des Phenomenes Phyſiques, mais ne l'eſt pas à la Théorie des lignes courbes qui ont des proprietez remarquables à l'égard des mouvemens] elle s'étend dans l'hypotheſe ſeule de Galilée à pluſieurs autres problêmes que celui-ci de la Cycloïde. Par exemple, on veut ſçavoir par quelle ligne courbe la deſcente d'un corps peſant eſt Iſochronale avec ſa chûte perpendiculaire, c'eſt-à-dire, qu'il ſe puiſſe faire que la deſcente de ce corps ſoit continuellement auſſi prompte que s'il tomboit à plomb du ſommet de cette courbe. Comme il eſt évident que la ligne verticale eſt la plus courte diſtance d'une horizontale à une autre; & que c'eſt ſuivant cette ligne que s'accélére la viteſſe des corps qui

tombent : c'eſt une condition évidemment néceſſaire dans ce problême-ci, que le corps tombant ait plus de viteſſe dans chaque point de la courbe, qu'il n'en auroit dans chaque point correſpondant de la verticale ; qu'ainſi les points de la courbe doivent être plus diſtans de l'horizontale d'où la chûte doit commencer à leur égard, que ceux de la verticale ne le ſont de ſon extrêmité ſupérieure d'où la chûte commenceroit à leur égard. Par conſéquent ſoient ces diſtances ou hauteurs perpendiculaires à l'horizon, x pour la droite verticale, & $x + a$ pour la courbe en queſtion. Chaque particule Eg de celle-là étant DX, chaque correſpondante g G de l'autre ſera $\sqrt{\overline{Dx}^2 + \overline{Dy}^2}$ à cauſe du petit triangle rectangle gEG dont elle eſt l'hypotenuſe, & où le côté EG eſt nommé Dy. Maintenant par la methode, chaque élement du tems de la chûte d'une part eſt $\frac{Dx}{2\sqrt{x}}$, & chacun de ceux du tems de la chûte de l'autre part eſt $\frac{\sqrt{\overline{Dx}^2 + \overline{Dy}^2}}{+ 2\sqrt{xa}}$: Ils doivent être égaux,

chacun à chacun : qu'ils soient égalez : quarrant ensuite chaque membre de l'égalité, effaçant ce qui se detruit de part & d'autre & transposant, l'on aura $a'\,\overline{Dx}^2 = x'\,\overline{Dy}^2$; puis si l'on tire la racine quarrée de chaque côté & que l'on divise par celle de x, l'on arrivera à cette équation differentielle $a^{\frac{1}{2}}\,x^{-\frac{1}{2}}\,Dx = Dy$ qui appartient par conséquent à la courbe qu'il faut trouver. Or si l'on forme son intégrale selon les régles connuës, il se fera premiérement $2\,a^{\frac{1}{2}}\,x^{-\frac{1}{2}} = y$, & enfin en multipliant quarrément $4ax = yy$ qui fait connoître clairement que cette ligne courbe est la parabole du premier genre, laquelle a ses appliquées y horizontales, & dont l'Axe sur lequel sont ses x est vertical. Comme la distance x x a de chacun de ses points à la ligne horizontale, qui passe par l'origine de la chûte necessaire pour acquerir la premiere vitesse avec laquelle cette courbe doit commencer à se décrire en l'air, devient seulement a dans son sommet ou x devient zero ; il est de necessité évidente que le corps, qui la décriroit aussi vite que s'il tomboit

à plomb de son sommet, ait en commençant à descendre par sa courbure une vitesse égale à celle qu'il auroit acquise en tombant d'une hauteur *a* qui seroit le quart du Parametre 4 a. Ce qui s'accorde parfaitement avec la 5e. prop. du 4e. Dialo. de Galilée.

ARTICLE XII.

HISTOIRE ROMAINE depuis la fondation de Rome... par les RR. PP. Catrou & Roüillé. D. L. C. D. J. Tome quatriéme depuis l'année de Rome 362. jusqu'à l'année 416. p. 619.

Camille s'étoit acquis trop de crédit & trop de gloire par la prise de Veïes, pour n'être pas en bute aux persécutions des Tribuns. Ils le citerent devant l'assemblée du peuple pour y rendre compte de sa conduite. Mais il prévint par un exil volontaire toutes les suites de l'action que les Tribuns avoient intentée contre lui, & quitta sans regret une ville ingrate qui ne méritoit pas de le

posseder. Il se retira à Ardée ville des Rutules; où plus vertueux & plus modéré que Coriolan, il vécut dans une oisiveté glorieuse sans faire éclater son ressentiment contre sa patrie. Cependant le Tribun Apuleïus continua les procédures qu'il avoit commencées contre Camille, & le fit condamner par contumace à une amende de quinze mille as d'airain, ce qui revient à sept cens cinquante livres de nôtre monnoye.

Camille ne fut pas plûtôt parti qu'on vint implorer le secours des Romains contre les Gaulois. Clusium étoit assiégée par les Senonois sous la conduite de Brennus, & les Clusiens envoyerent des Ambassadeurs aux Romains pour leur exposer le péril d'une ville qui leur servoit de digue contre l'inondation de ces barbares. Dès l'entrée de ce quatriéme volume le Pere Catrou prépare son Lecteur à voir paroître les Gaulois en Italie, en donnant une connoissance exacte de ces peuples & des païs qu'ils habitoient. Les notes donnent aussi sur cela des éclaircissemens fort étendus où divers points obscurs de l'ancien-

ne Géographie ſont développez.

Il ſemble que la nature avoit ſéparé les Gaules de l'Italie par des barrieres inſurmontables. Les Alpes formoient entre ces deux païs une chaîne de montagnes qui paroiſſoient inacceſſibles ; mais les Gaulois les eurent bien-tôt pénétrées dès qu'ils ſçûrent qu'ils trouveroient au-delà un païs plus fertile & plus agréable que les Gaules n'étoient alors. On raconte que le principal attrait qui les détermina à franchir les Alpes, fut le vin d'Italie dont ils goûterent. Selon Pline, un Artiſan nommé Elice du païs des Suiſſes étoit allé à Rome, où il demeura quelque tems pour y exercer ſa profeſſion. A ſon retour, il fit goûter à ſes compatriotes des figues ſéches; des raiſins, de l'huile & du vin qu'il avoit rapportez d'Italie. C'en fut aſſez pour perſuader aux Gaulois d'aller s'établir dans un païs ſi fertile & ſi délicieux.

Quoiqu'il en ſoit, les Gaulois après s'être établis au-delà des Alpes, s'étant extrêmement multipliez, réſolurent de ſe répandre dans l'Italie, & d'y acquerir de nouvelles terres. Ce fut en

vain que les Romains envoyerent des députez au camp de ces barbares pour les engager à lever le siege de Clusium. Ils mépriserent les prieres & les menaces des Romains, & les députez n'ayant point observé la neutralité inséparable de leur caractere, & s'étant jettez dans la place pour la défendre, les Gaulois firent demander au Senat que ces infracteurs du droit des gens fussent remis entre leurs mains pour être punis. Le peuple Romain ne voulut jamais y consentir, & les Gaulois irritez marcherent droit à Rome.

Les six Tribuns militaires qui étoient alors à la tête de la République, leverent promptement une armée pour arrêter les progrès rapides de ces peuples, dont la marche avoit jetté l'épouvante de toutes parts. L'Armée Romaine vint camper à soixante stades de Rome sur les bords de l'Allia : elle n'étoit que de quarante mille hommes ; & celle de Brennus étoit de 70. mille combattans. Les Romains furent entiérement défaits ; & si Brennus avoit sçû profiter de sa victoire ; c'étoit fait des Ro-

mains ; & Rome étoit détruite à jamais. Mais il laissa aux Romains le tems de se reconnoître. Ceux-ci se hâterent de fortifier le Capitole, de le remplir de toutes les munitions de la ville, d'y retirer tout ce qui leur restoit de jeunesse propre à porter les armes, & les plus courageux d'entre les Sénateurs, afin d'y soutenir les restes de la République.

Brennus parut aux portes de Rome quatre jours après sa victoire, & il y entra sans peine. Tout le monde sçait quelle fut l'occasion du massacre barbare que ses Gaulois firent de ces généreux Patriciens qui s'offroient si courageusement eux-mêmes à la mort. Il fit ensuite mettre le feu à la ville ; & assiégea le Capitole après s'être inutilement efforcé de le prendre d'assaut. Ainsi après tant de guerres, & de sang répandu, l'Empire des Romains fut borné en peu de jours par les murailles d'une forteresse, & toutes les forces de cette République si puissante & si formidable, se trouverent réduites à la seule garnison du Capitole.

Dans cette extrémité le zele & l'ha-

bileté de Camille valurent à la République pluſieurs armées. Ce généreux Citoyen fit prendre les armes à tous les Romains qu'il put raſſembler, & ſurprit pendant la nuit quelques troupes des Gaulois qui s'étoient répanduës dans la campagne, & qui mettoient tout à feu & à ſang; il en fit un grand carnage, & le bruit de cette victoire ranima tous les Romains diſperſez dans les villes voiſines. On admira la générosité d'un exilé, d'un mécontent qui conſervoit encore tant d'amour pour ſon ingrate patrie.

Camille étoit trop grand Général pour ſe laiſſer éblouïr par le foible avantage qu'il avoit remporté ſur un parti de l'armée ennemie. Il n'étoit pas encore tems d'attaquer Brennus, ni d'expoſer la derniere eſpérance de la République au hazard d'une bataille déciſive. Il ſongea donc à augmenter le nombre de ſes troupes & à former un corps d'armée capable de tenir tête à celle des ennemis.

Cependant Brennus entreprit d'eſcalader le Capitole à la faveur des ténébres de la nuit. On ſçait que les

Romains qui ne s'apperçûrent point de l'approche des Gaulois, n'en furent avertis que par le cri des Oyes que l'on nourrissoit au Capitole en l'honneur de Junon, & proche de son Temple. Manlius fut le premier éveillé, il courut sur le rampart, & trouva deux Gaulois qui étoient déja grimpez sur la muraille. Il les renversa, & comme le Capitole étoit fort escarpé, leur chute entraîna celle des autres. Rien ne marque mieux à quel point les Romains étoient superstitieux que la statuë d'or qu'on éleva à ces Oyes dont les cris avoient préservé la Citadelle du dernier malheur.

Brennus ne s'embarassa pas beaucoup du mauvais succès de son entreprise : les Romains ne pouvoient lui échaper : ils souffroient extrêmement de la disette des vivres ; & il étoit sûr de les forcer tôt ou tard à se rendre. Il fallut en effet que les Romains prissent ce parti. Ils envoyerent des députez au camp des Gaulois, & on convint d'une somme considérable que les Romains seroient obligez de payer pour obtenir la levée

du siege. Deja le Tribun Sulpitius apportoit aux Gaulois la somme dont on étoit convenu ; lorsque Camille parut à la tête d'une armée de quarante mille hommes ; & chargea les Gaulois avec tant de furie, qu'il tailla leur armée en pieces. Les Dieux, selon Tite-Live, permirent cette victoire pour empêcher qu'il ne fût dit que les Romains avoient racheté leur liberté au poids de l'or.

Rien ne fait mieux voir quel est le génie des Républiques que la conduite que les Tribuns tinrent à l'égard de Camille ; après qu'il eut, pour ainsi dire, ranimé les cendres de sa patrie presque détruite. Il semble qu'un service de cette importance auroit dû effacer jusqu'aux moindres traces des inimitiez passées, & qu'on ne devoit plus regarder Camille que comme un second Romulus ; mais les Tribuns du peuple toûjours animez contre tout ce qu'il y avoit de plus illustre, s'attacherent à le chagriner dans tout ce qu'il voulut entreprendre. Cependant le Sénat plus équitable ou plus interessé à le soutenir fit prolonger le tems de sa dictature malgré les Tribuns.

Camille vouloit qu'on travaillât promptement à rétablir Rome. Les Tribuns s'y opposerent, & proposerent au peuple d'abandonner cette malheureuse ville qui n'étoit plus qu'un amas de ruïnes & de cendres, & de transporter à Veyes le siege de l'Empire. Camille assembla le peuple & parla avec tant de force & d'éloquence, qu'il effaçât entierement toutes les impressions que les harangues séditieuses des Tribuns avoient laissées dans les esprits. Le discours rapporté dans l'histoire à cette occasion mérite d'être lû.

Lorsque le tems de la Dictature de Camille fut expiré, il se démit de cette charge, & présida à l'élection des six Tribuns militaires qui furent choisis pour gouverner la République. Tant l'aversion que le peuple avoit pour le Consulat étoit encore vive & obstinée. Mais la République ne fut pas long-tems sans être obligée d'avoir encore recours à la valeur de Camille. Les Volsques & les Eques se hâterent de venir attaquer une ville qui n'avoit pas eû le tems de reprendre ses forces. Camille fut élû

Dictateur ; & les trois victoires qu'il remporta sur les ennemis de la République, leur firent sentir que les Romains avoient retrouvé leur ancienne valeur.

Ces nouveaux succès donnerent à Camille une supériorité que l'envie même ne pût s'empêcher de respecter. Mais ce grand homme persuadé que dans une Republique, on ne regarde l'autorité souveraine confiée à un seul homme, que comme un mal quelquefois nécessaire, se hâta d'abdiquer la Dictature pour faire place à six Tribuns militaires. Dans la suite on le mit lui-même au nombre des Tribuns militaires ; & il ne crut pas s'abaisser en acceptant un titre moins superbe que celui de Dictateur. Pourvû qu'il fût utile à sa patrie, son ambition étoit satisfaite. D'ailleurs ses Collegues dans le Tribunat n'entreprenoient point de lui disputer la principale autorité du Gouvernement. Son mérite universellement reconnu lui tenoit lieu de Titre, & lui donnoit une autorité aussi étenduë que s'il avoit été Dictateur. Ainsi Camille étoit l'ame de toutes les en-

treprises, & l'Histoire de ce Heros devient celle de la République. Il défit les Antiates, les Latins, & les Herniques. Il emporta d'assaut la ville de Satric, & reprit quelques autres places sur les Herniques.

Quelque grande que fût la réputation de Camille, il trouva enfin un rival dans Rome. Ce fut M. Manlius surnommé Capitolinus à double titre; parce que sa famille avoit un logement au Capitole, & parce qu'il avoit sauvé cette Citadelle de l'invasion des Gaulois. Cet ambitieux Citoyen devint jaloux de la gloire de Camille: il n'aspiroit à rien moins qu'à dominer dans la République. Pour séduire le peuple & le faire entrer dans ses vûës, il se faisoit le protecteur de tous les debiteurs insolvables, dont le nombre étoit fort grand. Ou il payoit leurs dettes, ou il se faisoit caution pour eux. Ces sortes de libéralitez l'avoient deja rendu fort suspect; mais lorsque Camille ne fut plus en place, il ne garda plus de mesures; il se livra au peuple sans réserve: il parut en public accompagné d'une nombreuse escorte de cliens,

& parloit deja de réformer l'Etat. A. Cornelius Caſſius qui ſe trouvoit alors Dictateur le fit arrêter en préſence du peuple. L'autorité du Magiſtrat tint la multitude en reſpect, & les diſcours vifs & touchans de Manlius ne pûrent l'engager à ſe ſoulever; mais ſi-tôt que Manlius fut en priſon, le peuple prit le deüil, donnant en même-tems aux Magiſtrats des marques de ſon obéïſſance, & à ſon bienfaicteur des marques de ſon attachement.

Le Sénat voyant combien le peuple étoit ſenſible à la diſgrace de Manlius lui donna la liberté. La foibleſſe du Sénat augmenta la confiance de Manlius, & il étoit prêt de ſe porter aux dernieres extrémitez; mais le Sénat avant de le relâcher avoit eû la précaution de faire mettre Camille à la tête des Tribuns militaires, afin d'oppoſer à Manlius un Magiſtrat capable de déconcerter tous ſes projets. En effet, Camille eut l'adreſſe d'engager les Tribuns même du peuple à citer Manlius pour rendre compte de ſa conduite. Cette procédure devenoit moins odieuſe à la

multitude, puisqu'elle paroissoit l'ouvrage de ses propres Magistrats ; & que le Sénat sembloit n'y avoir aucune part. Les accusations furent si fortes & si bien prouvées, que le peuple même étoit disposé à abandonner le coupable à la rigueur des Loix. Mais du champ de Mars, où le jugement devoit être porté, on voyoit le Capitole que la valeur de Manlius avoit sauvé ; & ce spectacle seul modéroit l'indignation qu'on avoit conçûë contre le coupable. En jettant les yeux sur cette Citadelle, on ne pouvoit se résoudre à condamner son libérateur. Les discours de Manlius augmentoient encore la compassion publique. Tourné vers le Temple de Jupiter, il prioit ce Dieu d'inspirer aux Romains des sentimens de compassion pour celui qui avoit sauvé ses Autels des ravages & des profanations des Barbares. Le peuple ému de pitié, ne pouvant ni le condamner ni l'absoudre, remit plusieurs fois la décision du procès. Camille craignit enfin que la lenteur du peuple à le condamner ne tournât au préjudice de la Republique : il assembla les cu-

ries hors de l'enceinte de Rome, dans un lieu d'où on ne pouvoit appercevoir le Capitole dont la vûë suspendoit les justes effets de l'indignation du peuple Romain. Par-là il ôta à Manlius la seule ressource qui lui restoit. Dès que le peuple eut perdu de vûë cette Citadelle, il condamna Manlius à être précipité du haut de ce même Capitole qu'il avoit autrefois sauvé avec tant de gloire.

Les troubles étant appaisez par le supplice de Manlius, on permit à Camille de prendre le repos d'une vie privée; & on choisit de nouveaux Tribuns militaires. Il faut remarquer que le frere de Manlius fut de ce nombre; tant on étoit éloigné chez les Romains d'étendre les punitions sur les familles des coupables. Les crimes étoient personnels, & chacun ne répondoit que de sa propre conduite.

Les Guerres étrangeres qui survinrent, déterminerent encore les Romains à remettre Camille à la tête de la République. Il s'en défendit d'abord sur son grand âge; on lui répondit qu'on n'avoit pas besoin de la for-

ce de son bras, mais de la sagesse de ses conseils; & il fut obligé d'accepter encore le commandement des armées avec le titre de Tribun militaire. On lui donna L. Furius pour Collegue dans le commandement.

Camille ayant en tête une armée plus forte que la sienne, employoit toutes les industries que l'art de la guerre peut fournir pour éviter un combat dont le succès lui paroissoit douteux. L. Furius regardoit les sages précautions de Camille comme les marques d'un courage affoibli par la vieillesse. Les soldats, qui sont dans les armées, ce que le peuple est dans les Etats, étoient dans les sentimens de Furius. Ils demanderent la bataille, & contre l'avis de Camille elle se donna; mais avec un succès qui justifia la sage conduite de ce General. Car les Romains furent battus & toute la honte de la défaite retomba sur Furius, qui devenu plus sage par une si funeste expérience abandonna à Camille tout le soin & tout l'honneur du commandement. La prudence d'un Capitaine si expérimenté ramena bien-tôt la victoire. Dans la suite

Camille reprit encore Furius pour son Collegue malgré les mécontentemens personnels qu'il avoit eûs de lui ; & ce qui est encore un plus grand effort de modération, Furius ne refusa pas de servir sous un homme dont il avoit été forcé de reconnoître la supériorité par une défaite humiliante.

Les victoires de Camille ayant terminé toutes les guerres, les anciennes divisions recommencerent entre le Sénat & le peuple. Les Tribuns proposerent des Loix favorables aux debiteurs qui souffroient de cruelles vexations de la part de leurs créanciers. Le Sénat pour empêcher que ces Loix ne fussent reçûës gagna quelques Tribuns ; & leur persuada de s'opposer à l'établissement des nouvelles Loix. Cet expédient réüssit ; mais lorsqu'on voulut procéder à l'élection des Tribuns militaires, Licinius & Sextius, Tribuns du peuple s'y opposerent & demanderent qu'on eût égard à leur opposition, & qu'on n'en eût point à celle que leurs Collegues avoient faite à l'établissement des nouvelles Loix. Il est aisé d'ima-

giner les brigues & les troubles que causerent ces diferentes oppositions. Le Sénat, dont toutes les ressources étoient épuisées, ne pouvoit trouver aucun remede à ces nouveaux désordres : desorte que la Republique tomba dans une espece d'Anarchie. Les oppositions valurent de part & d'autre, les Loix ne furent point acceptées, & les Magistratures Curules ne furent point remplies durant quatre ans. Il fallut une guerre étrangere pour mettre fin aux troubles domestiques.

Les habitans de Velitres ayant déclaré la guerre, on choisit enfin six Tribuns militaires pour commander les troupes; cette guerre ne dura cependant pas assez long-tems pour le repos des Romains. On eut recours à Camille qui fut choisi Dictateur pour la quatriéme fois ; mais les esprits étoient trop aigris pour céder à aucune autorité. Ni le mérite de Camille, ni ses services passez, ni le pouvoir que lui donnoit la suprême Magistrature ne pûrent le garantir des menaces des Tribuns qui lui dirent que s'il osoit s'opposer à leurs des-

ſeins, il devoit s'attendre à eſſuyer toutes ſortes de perſécutions de leur part, dès que le tems de ſa Magiſtrature ſeroit expiré. Il céda à la tempête, & ſe démit de ſa Dictature. Son grand âge pouvoit juſtifier ſa foibleſſe, il n'étoit plus tems de ſoutenir de nouvelles guerres contre ſes propres Concitoyens.

Quelque-tems après, il fut encore remis en place à l'occaſion d'une nouvelle irruption que les Gaulois avoient faite ſur les terres des Romains. C'étoit ſa cinquiéme Dictature, & il avoit 80. ans. La victoire le ſuivit jusqu'a la fin. Il eut même avant de mourir la conſolation de voir le rétabliſſement de l'autorité Conſulaire, auquel il contribua plus que perſonne. Il eſt vrai qu'il en coûta à la Nobleſſe; puiſque les Plebeïens y furent admis; mais il n'y avoit pas d'autre moyen de finir les troubles; & d'ailleurs on commençoit à trouver parmi les Plebeïens des hommes dignes de partager avec les Nobles le commandement des armées.

Camille mourut de la peſte l'an de Rome 388. après avoir rempli la car-

riere la plus longue & la plus brillante. Tout vieux qu'il étoit, il laissa un grand vuide dans la République. Avant son exil il s'étoit signalé par ses victoires : il s'étoit distingué par sa modération au lieu de sa retraite, & il ne l'avoit quittée que pour sauver son ingrate patrie. Jamais il n'avoit donné de bataille sans remporter une victoire complette; jamais il n'avoit assiégé de ville sans la prendre : laissé quelquefois dans l'oubli, il attendoit patiemment que des besoins extrêmes obligeassent les Comices de recourir à lui. On ne pût lui reprocher aucun défaut considérable dans l'administration de ses divers emplois ; Patricien d'origine, mais sans entêtement pour son parti, il fut Plebéïen quand il fallut l'être, mais sans bassesse & sans intérêt. Camille n'avoit de vûës que pour l'équité, & d'attention qu'à pacifier les troubles. Aussi laissa-t-il en mourant sa patrie tranquille par la sage égalité qu'il sçût y introduire, & par l'équilibre parfait qu'il mit entre les deux Ordres. On peut dire que Rome a donné dans tous les tems de grands mo-

déles de probité, mais que nul n'a peut-être été moins défectueux que Camille.

Avant la mort de ce grand homme la République avoit pris une forme nouvelle. Le Consulat avoit été rétabli, & les Plebéïens y avoient été admis. Ainsi les jalousies des deux Ordres cesserent pour un tems; ou du moins elles ne se réveillerent que dans des occasions peu importantes en comparaison de celles qui avoient causé de si grands troubles. Les guerres étrangeres occuperent les Romains, & le recit de ces guerres fait la matiere des deux derniers Livres de ce quatriéme volume qui va jusqu'à l'an de Rome 411. & finit à la guerre des Antiates dont les Romains prirent tous les vaisseaux. On sçait que les proües de ces vaisseaux servirent d'ornement à la tribune, aux harangues qui fut depuis appellée *Rostra*.

Les notes de ce dernier volume méritent une attention particuliere. Elles contiennent un grand nombre de dissertations sur diverses coutumes des Romains. Nous en rapporterons quelques traits autant que la

briéveté neceſſaire dans ces Mémoires pourra nous le permettre.

Les Dieux Tutelaires des divers païs idolâtres étoient des eſpeces de Taliſmans fabriquez ſur les principes de la magie. Il entroit des oſſemens de morts ou des parfums qui avoient ſervi à embaûmer leurs corps dans la compoſition de ces ſimulacres. Cela paroît par la deſcription que S. Clement d'Alexandrie a laiſſée de l'idole de Serapis Dieu Tutelaire d'Egypte. Ainſi le *Palladium* n'étoit pas comme on le croit ordinairement une ſimple Statuë de Pallas; c'étoit un de ces Taliſmans que Pallas Roi d'Arcadie avoit donné à ſa fille Chryſante qui épouſa Dardanus à qui elle apporta pour dot cette figure magique qui fut dans la ſuite le Dieu Tutelaire de Troye.

On remarque au ſujet des Colonies que Rome envoyoit dans les villes conquiſes, que „ la politique des Ro„ mains trouvoit des avantages con„ ſidérables dans ces ſortes d'établiſ„ ſemens; parce que 1°. la Républi„ que en diſtribuant ainſi ſes habitans „ dans différentes contrées déchar-

» geoit la capitale d'une multitude » inquiéte, toûjours prête à susciter » des tempêtes au dedans. 2°, Rome » auroit eu peine à nourrir un trop » grand nombre de Citoyens, sur » tout dans les premiers siécles, lors- » que cette Ville n'avoit pas encore » de commerce avec les Etrangers, » & que sa seule ressource étoit dans » la culture de ses campagnes. 3°, Les » Colonies, en portant ailleurs des in- » clinations Romaines, étendoient » & affermissoient la domination de » leur Patrie. 4°, Le territoire des » villes soumises par la force étoit or- » dinairement le partage des vieux » Soldats. C'étoit un attrait pour le » petit Peuple, qui embrassoit avec » empressement la profession des ar- » mes parcequ'il envisageoit des avan- » tages certains. . . . . »

» Les Colonies Romaines joüis- » soient des priviléges de l'ancien » droit Romain en ce qui regarde les » Contrats, les Testamens, les » Adoptions, les Mariages, &c. » Mais il est incertain si elles conser- » voient l'Honoraire des Citoyens » de Rome, c'est-à-dire, le droit de

„ donner leurs ſouffrages, & de pré-
„ tendre aux Magiſtratures. Il paroît
„ que pour donner ſon ſuffrage, il
„ falloit être incorporé dans quel-
„ qu'une des trente-cinq Tribus. Le
„ titre ſeul de Colonie Romaine ne
„ ſuffiſoit pas à moins que par une
„ conceſſion particuliere, la Republi-
„ que n'eût accordé cette Prérogative
„ à quelques-unes ".

On fait remarquer au ſujet des dévouemens que la fin qu'on s'y propoſoit, étoit d'appaiſer les Divinitez infernales. „ C'étoit une tradition re-
„ çûë dans le Paganiſme, que ces
„ Dieux impitoyables ne ſe laiſſoient
„ fléchir ni par les vœux ni par les
„ prieres des vivans. On ne pouvoit,
„ diſoit-on, les appaiſer que par l'ef-
„ fuſion du ſang humain; ainſi dans
„ les tems d'allarmes, dans les diſ-
„ graces, dans les horreurs d'un com-
„ bat, où tout ſembloit déſeſpéré, l'i-
„ magination bleſſée des Romains ſe
„ figuroit toutes les Puiſſances de
„ l'Enfer armées contre la Republi-
„ que. Pour les fléchir, la Religion
„ ne préſentoit alors d'autre reſſour-
„ ce que celle d'aſſouvir la rage de

» ces Dieux ſanguinaires, en detour-
» nant ſur quelqu'un des Citoyens
» les fleaux dont la Patrie eſt ména-
» cée . . . . . Ainſi les plus reſpecta-
» bles têtes du Sénat ſe dévoüerent à
» la mort pour le ſalut de l'Etat après
» la malheureuſe journée d'Allia, &
» la priſe de Rome par les Gaulois.
» Le même motif porta le jeune Cur-
» tius à ſe précipiter dans un gouffre,
» lorſque les Haruſpices eurent fait
» réponſe que le Souverain des Dieux
» Manes demanda qu'on lui réſervât
» le plus diſtingué des Romains par
» ſa valeur. Ces devoüemens qui
» paſſoient pour le Chef-d'œuvre de
» l'Heroïſme ſe renouvelloient de
» tems en tems, depuis même que
» l'amour de la gloire & de la Patrie
» ceſſa d'être la paſſion dominante
» des Romains. Des Courtiſans ſe
» livroient à la mort par un vœu ſo-
» lemnel, dans la perſuaſion, qu'aux
» dépens de leur vie ils obtiendroient
» pour leur Maître ou une longue
» ſuite de proſpéritez ou la guериſon
» de quelque maladie conſidérable....
» Souvent des Magiſtrats de-
» voüoient eux-mêmes de leur pro-

» pre autorité des Citoyens dange-
» reux, & alors en pouvoit les tuer
» impunément. Ces ſortes de devoüe-
» mens étoient fort en uſage dans les
» villes aſſiégées; mais les Aſſiégeans,
» pour en prévenir l'effet, mettoient
» en uſage une autre eſpéce de Céré-
» monie, dont les Auteurs anciens
» nous ont parlé ſous le nom d'*Evo-*
» *cation* « ......

Le but de cette Cérémonie étoit d'inviter les Dieux Tutelaires de la ville aſſiégée à l'abandonner entierement. Telle eſt la formule d'Evocation qui fut prononcée au ſiége de Carthage. *Dieu ou Déeſſe Tutelaire du Peuple & de la ville de Carthage, Divinité qui les avez honoré de votre protection, je vous ſupplie avec les ſentimens de la plus profonde veneration d'abandonner cette ville, de deſerter les Temples qu'on vous a conſacrez, de réprouver le culte qu'on vous y rend, de repandre au milieu de ſes Citoyens l'eſprit de vertige, la terreur, la confuſion & l'épouvante. Daignez vous donner à nous; tranſportez-vous à Rome pour y établir votre domicile; agréez nos Temples & nos myſteres; ſoyez pro-*

pice au Peuple Romain, à moi, à mon Armée. En reconnoiſſance je fais vœu de vous ériger des Temples, & de célebrer des jeux en votre honneur.......

» Cicéron au Livre 3ᵉ de la Nature des Dieux ſe mocque avec raiſon de cette credulité ſuperſtitieuſe, qui attribuoit aux dévoüemens des effets ſi merveilleux. Il ne conçoit pas que des eſprits ſenſez puiſſent alors ſe figurer des Dieux malfaiſans, & altérez du ſang humain. Auſſi eſt-il perſuadé que ces dévoüemens volontaires n'étoient au fond qu'un acte Héroïque de valeur, où le dernier effort d'un Général que la victoire abandonne, & qui pouſſé d'un noble deſeſpoir ſe jette au travers des Eſcadrons ennemis, pour engager ſes Soldats à ſuivre ſon exemple ".

» Les revolutions ſubites, qui accompagnoient les dévoüemens, ceſſeront de paroître étonnantes, pour peu qu'on s'imagine quelle devoit être la diſpoſition de toute une armée à la vûë d'une illuſtre tête, qui s'immoloit pour le ſalut de la Patrie. L'appareil qui précédoit la

 céré-

» cérémonie, la fiere contenance du
» Heros, le serieux du Pontife qui
» prononçoit avec lui la formule de
» la Consecration, les Préjugez du
» Paganisme qui se réveilloient alors,
» le mérite d'un sacrifice si généreux,
» tout enfin concouroit à remüer les
» esprits, & à inspirer aux plus lâches
» des sentimens Héroïques".

On trouve encore beaucoup de remarques curieuses sur l'ancienne Géographie des Gaules & de l'Italie, & dans la suite sur les fonctions des Augures, des Aruspices, des Censeurs & des Preteurs; sur les jeux seculaires, sur les bois sacrez, sur les Tribus Romaines, &c.

Nous espérons que le Lécteur nous sçaura gré d'ajoûter encore ici pour finir, un morceau assez curieux de l'Histoire où le Pere Catrou décrit l'origine & le progrès de la Comédie chez les Romains.

„ Dans leur premiere origine les
» jeux du Theatre furent plûtôt des
» ballets que des Comédies. On fit
» venir à Rome des danseurs d'Etru-
» rie, qui au son de la flute faisoient
» de gestes & des postures mesurées,

„ mais dont les entrées n'étoient point
„ liées entr'elles ni renfermées dans
„ un deſſein ſuivi. Dans ces premiers
„ tems les danſes n'étoient point ac-
„ compagnées de vers & de recits.
„ Dans la ſuite la jeuneſſe Romaine
„ imita ces danſes étrangeres ; mais
„ elle les mêla de bons mots & de
„ plaiſanteries convenables aux geſ-
„ tes & aux poſtures qu'elles repré-
„ ſentoient. On agréa ces mêlanges
„ de danſes & de vers facétieux, &
„ le plaiſir qu'on y prit excita les eſ-
„ prits à en compoſer. Comme en la
„ Langue d'Etrurie le mot *Hiſter*
„ ſignifioit un Baladin, les Romains
„ donnerent le nom d'*Hiſtrions* aux
„ Acteurs de ces premieres farces. Il
„ ſe perpétua dans la ſuite à ceux qui
„ reciterent des piéces plus régulie-
„ res. En effet, avec le tems le théa-
„ tre prit plus de décence & de per-
„ fection. Les premiers Interlocu-
„ teurs ſur la Scéne avoient pris le
„ mauvais goût des Feſcentriens,
„ Habitans de l'Etrurie qui lançoient
„ les uns contre les autres des bou-
„ fonneries fades, ſans ordre & ſans
„ préparation. Bien-tôt on fit enten-

„ dre ſur le théatre des ſatyres en vers
„ médités, & ajuſtés aux airs de la
„ flûte. Ces ſatyres ſe recitoient avec
„ des geſtes proportionnez Quelques
„ années après Livius Andronicus,
„ Auteur tout à la fois & Acteur de
„ ſes piéces, changea la Satyre en des
„ Comédies réglées. Il s'attacha à un
„ ſeul ſujet dont il fit une action pro-
„ pre du Theatre. On le pria ſi ſou-
„ vent de reciter ſes Comédies, qu'il
„ perdit cette netteté de la voix ſi né-
„ ceſſaire pour la déclamation. Il ſçût
„ du moins ſuppléer à ce défaut. An-
„ dronicus fit agréer au Peuple qu'un
„ jeune homme recitât en ſa place ſes
„ compoſitions. Pour lui il ne ſe mê-
„ la plus que d'accompagner du geſte
„ les Scénes qu'il faiſoit déclamer par
„ un autre. On trouva que l'action
„ d'Andronicus étoit devenuë beau-
„ coup plus parfaite depuis que ſon
„ attention n'étoit plus partagée en-
„ tre le ſoin de reciter & d'allier ſes
„ geſtes avec la recitation. Dans la
„ ſuite on inventa l'art de chanter ſur
„ la Scéne en ſuivant la meſure qui ſe
„ battoit avec la main. Ces chants
„ paroiſſent n'avoir été que pour des

» Chœurs; car les Dialogues se de-
» clamoient par les Acteurs, mais
» avec un accompagnement de flû-
» tes qui en régloit les tons. Quand
» les piéces de Theatre furent rédui-
» tes en art, & qu'on les eut renfer-
» mées dans une action complete, on
» méprisa les farces qui faisoient rire.
» Cependant la jeunesse Romaine les
» rétablit à la fin des piéces sérieuses.
» Lorsque les Comédiens de profes-
» sion avoient fini leurs rôlles, de jeu-
» nes Romains masquez entroient
» sur la Scéne, & venoient, comme
» on faisoit autrefois, reciter des vers
» facétieux, mais pourtant exempts
» d'obscénitez. Ce genre de piéces
» qui tenoit le milieu entre la Satyre
» & la Comédie reguliere venoit
» d'Atella, ville de la Campanie, &
» le nom qu'on donnoit à ces farces
» étoit *Exodie*, c'est-à-dire, un *hors-*
» *d'œuvre*. Les Osques s'en étoient
» servis avant les Romains qui les
» avoient emprunté d'eux. Jamais la
» jeunesse Romaine ne souffrit que
» les Comédiens de profession eussent
» part à leurs *hors-d'œuvres*, crainte
» qu'ils ne les deshonorassent. Aussi

» les Acteurs de ces piéces ne furent
» point soumis aux peines décernées
» contre les *Histrions.* On n'effaça
» point leurs noms de la Tribu où ils
» étoient incorporez, & on ne les
» exclut point des fonctions militai-
» res, comme des personnes infames.
» Ils n'étoient pas non plus sur le pied
» des Comédiens gagez pour le plaisir
» du Public ".

ARTICLE XIII.

NOUVEAU THEATRE DE la Grande Bretagne, dessiné sur les lieux & gravé sur Planches. En quatre volumes, grand in folio, de 12. *pouces de large sur* 21. *de haut.* A Londres, chez Joseph Smith, Marchand-Libraire, *proche d'Exeter Exchange, à l'enseigne d'Inigo Jones, dans le Strand.* 1724.

CEt Ouvrage qui a quelque chose de grand & de magnifique pour le projet, & pour l'exécution, est moins un Ouvrage nouveau, qu'une nouvelle édition de celui, qui a été donné, il y a quelques années, par

David Mortier à Amſterdam ; mais nouvelle Edition fort augmentée par un grand nombre de Planches, ajoûtées, tant d'Egliſes, que de Palais & de Maiſons de Plaiſance, dont pluſieurs ſont de la main des mêmes excellens Maîtres qui avoient donné les autres, Meſſieurs Knip & Kniff.

L'Ouvrage contient en tout 301. Planches diſtribuées dans les 4. vol. de la maniere dont nous le dirons ci-après.

Les Eſtampes ſont de toute l'étenduë de la feüille hors un très-petit nombre qui n'ont qu'une demie feüille, ainſi ces Eſtampes ont deux pieds de large ou 24. pouces ſur 21. pouces de haut.

Le 1 Vol. renferme la deſcription des Palais du Roi & les Maiſons les plus conſidérables des Seigneurs & Gentilshommes du Royaume. On y a joint une table, par le moyen de laquelle le Lecteur peut trouver tout d'un coup le plan de tel Palais, ou de telle Maiſon de Plaiſance qu'il voudra chercher.

Cette Table eſt dreſſée ſur trois colomnes ; la 1^{e}, pour les noms des Maiſons ; la 2^{e}, pour les noms des

Provinces où elles ſont ſituées; la 3^e^, pour les noms des Perſonnes à qui elles appartiennent. Les noms des Maiſons ſont par ordre Alphabetique avec un chiffre au bout, qui marque le rang que tient la planche dans le volume. Par exemple, ſi l'on veut ſçavoir où eſt ſitué; & à qui appartient le Château de Newparke, il n'y a qu'à deſcendre à la Lettre *N.* dans la Table, on trouvera que ce Château eſt ſitué dans la Province de Surrey, qu'il appartient au Comte de Rocheſter, & que la Planche où il eſt répréſenté fait la 33^e^ de ce premier volume qui en contient en tout 80. On y trouve en particulier les Maiſons Royales de S. James, de Vindſor, de Hamptoncourt, de Sommerſet, & de Southwick, avec la Tour de Londres, & une vûë de la ville de Nottingham.

Le ſecond volume n'eſt compoſé que de choſes de même nature que le premier, c'eſt-à-dire, de Plans de Maiſons de Campagne avec la ville de Glouceſter en deux Planches, l'une pour la perſpective, & l'autre pour le plan. Ce volume contient 70.

planches, & l'on ne ſçait pourquoi on n'y a pas joint une Table qui y étoit auſſi néceſſaire qu'au premier volume; puiſque, faute de cette Table, on eſt obligé de parcourrir tous les titres pour trouver ce qu'on cherche. Par exemple, qu'on ſoit curieux de ſçavoir ce que c'eſt que Leckampton; ce n'eſt qu'après avoir parcouru 35. titres, qu'on trouve au 36e que c'eſt une Maiſon de Campagne du Reverend Thomas de Norwood.

Le troiſiéme Volume eſt d'autant plus intéreſſant qu'il contient en 66. Planches ce qu'il y a de plus conſidérable pour l'Egliſe en Angleterre; c'eſt-à-dire, une deſcription exacte des Archevêchez & Evêchez de ce Royaume, avec un expoſé de leurs fondations, Cathedrales; le nombre d'Evêques qui y ont ſiégé, avec les revenus & Armoiries des Diocéſes, & autres Egliſes. Cet expoſé eſt compris en 24. pages d'impreſſion; chaque page partagée en deux colomnes, l'une pour le François, l'autre pour l'Anglois. C'eſt dans ce volume qu'on trouve la deſcription de la ville de Londres, Capitale d'Angleterre, avec

ſes nouvelles augmentations. On a ajoûté au même volume une Table Généalogique & Chronologique de la Ligne Royale d'Angleterre, depuis Guillaume le Conquérant. Une Table au bout de ce volume n'y auroit pas été plus inutile qu'aux autres.

Le quatriéme Volume enfin renferme la deſcription des Villes & différens Ports du Royaume, avec le Plan des Maiſons Royales, des Edifices publics, & des principaux Hôtels des Seigneurs, & autres perſonnes de diſtinction. L'expoſé qui eſt à la tête de ce volume en 13. pages & tout en François, fait un détail de ce qu'il y a de plus curieux à remarquer par rapport aux Villes, Ports & Edifices publics dont les plans ſont contenus dans ce dernier volume, où on en trouve 85. On y a joint à la fin une Table des plans que renferme le volume, mais ſeulement ſelon l'ordre de ces plans, & non point en ordre Alphabetique, comme on a fait dans le premier; ce qui paroiſſoit ſi commode pour la curioſité du Lecteur, qu'on eſt ſurpris que la même

méthode n'ait pas été gardée aux volumes ſuivans.

Au reſte pour ne point paroître promettre au Public plus qu'il ne doit trouver, il eſt juſte de l'avertir que, comme parmi les Maiſons de Plaiſance, dont on donne ici la perſpective, il y en a de belles & de magnifiques, il y en a auſſi, & même plus de la moitié, de fort communes, qu'on ne peut regarder que comme des Gentilhommieres aſſez médiocres, & telles qu'il n'y a point de Province en France, où il n'y en ait & en plus grand nombre & mieux conditionnées que la plûpart de celles qu'on a ramaſſées ici de toute l'Angleterre. Nous ajoûterons encore, après l'avoir verifié ſur les Eſtampes, qu'à la reſerve de quelques-unes des plus belles Maiſons qui ſe trouvent bâties avec quelque régularité & ſelon le goût moderne, la plûpart des autres ſont d'un coup aſſez groſſier, ſans nul ordre, ſans nulle ſymétrie, ni pour le total des Bâtimens, ni pour chaque corps de logis en particulier, où les croiſées ſont rarement ſur une même ligne, les unes plus haut, les au-

tres plus bas, dans le même étage, & ayant ordinairement un tiers de largeur plus qu'elles n'ont de hauteur.

Après avoir rendu compte de ce que contiennent ces quatre grands Volumes, nous croyons que le Public sera bien aise de trouver ici la comparaison de l'Eglise de S. Paul de Londres avec celle de S. Pierre de Rome, que nous allons donner telle qu'elle est dans le Narré qu'on a mis à la tête du troisiéme Volume.

ARTICLE XIV.

ΑΡΕΤΑΙΟΥ ΚΑΠΠΑΔΟΚΟΥ ΠΕΡΙ αἰτιῶν καὶ σημείων ὀξέων καὶ χρονίων παθῶν Βιβλία τέσσαρα. Περὶ θεραπείας ὀξέων καὶ χρονίων παθῶν Βιβλία τέσσαρα.

Aretæi Cappodicis de causis & signis acutorum & diuturnorum morborum Libri quatuor. De curatione acutorum & diuturnorum morborum Libri quatuor. Cum manuscriptis duobus Harleyano & Vaticano contulit Johannes Wigan A. M. Ædis Christi Alumnus. Accedunt Præfatio, Dissertationes in Aretæum, variæ lectiones, Notæ & Emendationes, tractatus de Ionicâ Aretæi dialecto; quodque difficiliores hujus authoris voces exponit, Lexicon. Oxoniæ è Typographæo Clarendoniano. 1723. in fol. C'est-à-dire, *Aretæus de Cappadoce, sur les causes & les signes des maladies aiguës & des maladies Chroniques 4. Livres. Item 4. Livres des Curations des unes & des autres. Nouvelle Edition, par Mr* Fevrier 1726.

	Paumes Romaines.	Saint Pierre Pieds Anglois.	Fractions de pieds.	S. Paul. Pieds Anglois.	Différence de pieds. S. Pierre eſt plus grand de
Longueur du dedans . . .	. 914 .	. 669 .	. 48 .	. 500 .	. 169 .
Largeur de l'Entrée . . .	. 310 .	. 226 .	. 920 .	. 100 .	. 126 .
Frontiſpice	. 540 .	. 395 .	. 280 .	. 180 .	. 215 .
Largeur de la Croix . . .	. 604 .	. 442 .	. 126 .	. 223 .	. 219 .
Le Dome ſeul	. 190 ¾	. 139 .	. 629 .	. 108 .	. 31 .
Hauteur du Dome & de la Lanterne.	. 591 .	. 432 .	. 612 .	. 330 .	. 102 .
Colonnes de front	. 125 .	. 91 .	. . . 5 .	. 40 .	. 51 .
Hauteur de l'Egliſe	. 200 .	. 176 .	. . . 4 .	. 140 .	. 36 .

[illegible]

Wigan, à Oxford 1723. *in fol. pag.* 151. *pour le texte Grec; pages* 169. *pour la traduction Latine;* 33. *pour la Préface & les Dissertations, sans compter les Tables, les Supplémens, &c.*

LEs Œuvres d'Aretæus de Cappadoce, Médecin, ont eu le sort de quelques autres Ouvrages des anciens, qu'on n'a arrachez que peu à peu & par lambeaux à la voracité du tems, sans qu'on ait pû parvenir à en faire un corps complet.

Jun-Paulus Crassus, Professeur de Médecine à Padoüe, a été le premier qui ait donné cet Auteur au public, encore ne le donna-t-il qu'en Latin d'après un manuscrit Grec. Cette Edition parut à Venise l'an 1552. *in* 4°. mais il y manquoit beaucoup de choses qu'on a retrouvées depuis. Deux ans après Jacques Goupyle publia à Paris une Edition Grecque d'Aretæus sur un manuscrit de la Bibliotéque du Roi. Elle étoit *in* 8°. de l'Imprimerie d'Adrien Turnebe 1554. On y trouvoit cinq chapitres qui manquoient dans celle de Crassus, & de petites

notes. La même année la Verſion Latine de ce dernier fut imprimée *in* 8°. à Paris chez Guillaume Morel & Jacques Dupuis avec quelques corrections, & les cinq chapitres rétablis, le tout, à ce qu'on croit, par Goupyle. En 1567. Henri Etienne réimprima cette Verſion. Cependant comme Craſſus avoit revû la ſienne, & même traduit ce qui y manquoit du texte, ſon fils Celſe l'envoya à Bâle, où on l'imprima l'an 1581. *in* 4°. Enfin George Heniſchius, Médecin d'Auſbourg, donna en 1603. un nouvel Aretæus *in folio* Grec & Latin, avec un Commentaire aſſez ſec, & une exactitude ſi ſcripuleuſe qu'il tranſmit dans ſon Edition, (belle d'ailleurs pour les caracteres) toutes les fautes du manuſcrit d'Ausbourg, & de l'Edition de Goupyle, ſans compter les ſiennes, dont la moins pardonnable étoit de préſenter au public un Aretæus corrigé, diſoit-il, ſur trois manuſcrits, tandis qu'il paroît ne les avoir pas confrontez.

Voilà, dit M. Wigan toutes les Editions d'Aretæus. Car pour celle que M. Menage avoit annoncée avec

des notes de Pierre Petit, Médecin de Paris, elle n'a point paru. Ainsi l'Edition que donne M. Wigan est la sixiéme d'Aretæus traduit en Latin, & seulement la troisiéme du texte Grec, Edition d'autant plus nécessaire, que les autres étoient devenuës extrêmement rares, outre qu'elle est infiniment plus correcte. Pour la rendre telle le Sçavant Anglois n'a épargné ni soins, ni recherches, ni veilles. Trois ans d'un travail assidu, malgré une santé très-délicate, lui ont à peine suffi pour mettre Aretæus en l'état où il le souhaitoit. La rareté des exemplaires Grecs imprimez, & le soin des Sçavans à conserver précieusement ceux qui leur restent, furent cause qu'il se donna la peine de copier tout le Grec de sa main pour s'en servir dans son entreprise; non content de comparer deux Editions ensemble, il a confronté l'une & l'autre avec deux manuscrits, l'un d'environ 300. ans qu'il a eu de M. Harley, fils unique du Comte d'Oxford, l'autre du Vatican beaucoup plus moderne. Il est bon d'observer qu'il y a un assez grand nombre de manus-

crits d'Aretæus, puiſque l'Editeur dit qu'il en connoit treize: mais ces manuſcrits ſont tous ſi reſſemblans dans les lacunes & dans les fautes énormes qu'il a fallu corriger, & d'ailleurs la plûpart paroiſſent ſi récens, qu'on peut les réduire à très-peu qui ſoient utiles. Outre les variantes innombrables, M. Wigan à profité de quelques-unes qui ſe ſont trouvées à la marge des Aretæus de Meſſieurs Fabricius de Hambourg & Maittaire. Il a même crû devoir traduire de nouveau ſon Auteur pour ſuppléer aux obſcuritez inévitables de la Verſion de Craſſus, faites ſur des manuſcrits moins corrects. La Verſion de M. Wigan eſt en effet beaucoup plus claire non ſeulement par la confrontation qu'il a faite de ſon texte Grec avec d'anciens Médecins, & ſur tout avec Ætius qui a beaucoup pris d'Aretæus ſans le nommer; mais encore par l'uſage de la critique qui a ſervi à interpréter certains morceaux plus corrompus que les autres. En cela même l'Editeur a reſpecté le texte; mais dans la Verſion il s'eſt permis les conjectures raiſonnables. Auſſi eſt-

elle beaucoup plus ſuivie que celle de Craſſus, & ſur tout plus Latine, étant faite ſur le modele des écrits de Celſe, qui du tems de Tibere écrivoit ſur la Médecine, & même ſur la Rhétorique. Au bas des pages de la Verſion on trouve notez les endroits qu'Aretæus a pris d'Hypocrate, ceux qu'Ætius a tirez d'Aretæus, & les paſſages qui reſſemblent à ceux que le même Ætius dit avoir pris d'Archigenes, autre Médecin Grec : & comme on a perdu pluſieurs morceaux d'Aretæus ſur la curation des maladies, dont il a donné les cauſes & les ſignes; L'Editeur renvoie les Lecteurs pour les curations aux Médecins de la ſecte que ſuivoit Aretæus. Les autres petites notes regardent la plûpart l'Hiſtoire de la Médecine.

Après la Verſion, le premier ſoin de M. Wigan a été de donner les variantes, moins pour l'uſage des Lecteurs que pour la ſatisfaction des critiques. Car il avertit que les Lecteurs en tireront peu de profit pour la réformation du texte, parce qu'il leur a épargné la peine d'y recourir, en tirant ce qu'il a pû de ces variantes pour

en inſérer dans les endroits où il les a cruës plus conformes au vrai ſens. Il montre quelle conduite il a tenuë à cet égard, & cela dans ſes notes ſur les mêmes variantes. C'eſt ſur tout Homere, Hippocrate, Ætius & Aretæus lui même, dont la diction & les raiſonnemens confrontez ont ſervi à réformer cet Auteur ſi déplorablement mutilé. Ces notes ſont conſtamment une bonne preuve du prodigieux travail de l'Editeur; & pour le dire en paſſant, le public n'eſt-il point trop ingrat à l'égard des Auteurs laborieux qui prodiguent leurs veilles à rétablir des textes défigurez? Il joüit de leurs travaux, & rarement il leur en ſçait gré.

Mr Wigan ſongeoit à donner ſes penſées ſur la Dialecte particuliere d'Aretæus, qui eſt l'Ionique: mais M. Maittaire, à qui le Médecin Grec n'étoit pas encore tombé entre les mains, lorſqu'il publia ſon Livre des Dialectes Grecques, ayant travaillé depuis ſur cet Auteur, a permis que ſon Alphabet Dialectique fût imprimé dans cette nouvelle Edition d'Aretæus. Cet Alphabet doit être très-utile aux Lec-

teurs qui ne ſeroient pas familiariſez avec Homere, & Herodote dont Aretæus a imité les expreſſions & la maniere.

L'ample Table Grecque où le Lexicon qui ſuit eſt encore de M. Maittaire. Il la fit pour épargner à M. Wigan un travail long & pénible que ſa mauvaiſe ſanté ne lui permettoit pas de finir. Elle eſt ſur tout compoſée des termes & des tours qui ſont communs à Aretæus, & aux deux Grecs que je viens de citer, ſans y comprendre divers autres Auteurs, dont on allégue l'autorité ainſi que dans l'Alphabet Dialectique. On trouve dans cette eſpéce de Lexicon quantité de mots qui ne ſont ni dans le Lexicon de Conſtantin, ni dans le Thréſor de Henri Etienne. Les termes Grecs de Médecine ſont dans un Supplément particulier, ſuivi d'une Diſſertation ſur le ſtile & la Syntaxe d'Aretæus, & de quelques conjectures ſur les endroits ſuſpects, le tout terminé par un choix des Variantes tirées de l'Edition de Turnebe.

Voici l'ordre de toutes ces piéces. Après l'Epître Dédicatoire & la Préface il y a quatre Diſſertations de l'E-

diteur, puis le texte Grec, ensuite les variantes & les notes qui les concernent, l'Alphabet Dialectique, la Table Grecque, son Supplément, la Dissertation sur le stile & la Syntaxe de l'Auteur, les variantes de l'Edition de Turnebe, la Version Latine du texte Grec, & la Table qui y répond.

La premiere chose qu'on est curieux de sçavoir touchant Aretæus, c'est le tems où il vivoit; & c'est sur cela que roule la premiere Dissertation de M. Wigan. Cette époque a été jusqu'à présent fort incertaine, & selon les apparences elle ne sera pas beaucoup plus éclaircie qu'elle l'est aujourd'hui. Vossius l'a reculée jusques bien avant les Césars, fondé sur ce que la Dialecte Ionique dont se sert Aretæus avoit cessé, disoit-il, d'être en usage avant ce tems-là. Mais outre que Menage (a) avoit déja renversé cette preuve en citant des écrits où l'Ionisme paroît du tems de l'Empereur Adrien, Aretæus dément lui-même Vossius. Car il parle non seulement de l'Antidote de Mitridate, mais encore de la Thériaque inventée sous

(a) *Amœnit. juris.*

ous l'Empire de Neron. Voilà donc Aretæus considérablement rajeuni. L'Editeur fait tous ses efforts pour ne pas trop l'éloigner de ce terme, & pour montrer qu'il ne passe pas les Regnes de Trajan ou d'Adrien ; de sorte qu'il le place entre ce dernier & Neron. Ses principales preuves sont que la secte ou l'Ecole dont étoit Aretæus, & dont nous parlerons, n'a pas duré plus longtems, & il en fait voir à-peu-près l'origine & la fin. 2°. Qu'Aretæus est cité dans les Livres *de Euporistis* attribuez à Dioscoride d'Anazarbe. Il est vrai que cette attribution est suspecte ; mais l'Editeur tâche de la confirmer en faveur de Dioscoride par quelques raisons plausibles. Le malheur est que Galien, Médecin de l'Empereur Antonin, lui qui cite presque tous les fameux Médecins, & qui en rapporte les opinions, ne dit rien ni d'Aretæus, ni des Livres *de Euporistis* attribuez à Dioscoride. Pour ceux-ci M. Wigan apporte une raison naturelle du silence de Galien ; c'est que le seul ouvrage de ce Grand homme où c'eût été le lieu de les citer, n'est pas venu jusqu'à nous. Car les *Eu-*

poriſtis attribuez à Galien paſſent pour ſuppoſez, d'autant plus qu'Oribaſe dit nettement que les Livres *de Euporiſtis* compoſez par Galien ne ſubſiſtoient plus de ſon tems; mais il faut convenir que le profond ſilence de Galien ſur Aretæus eſt une objection plus difficile à réſoudre pour l'Éditeur. Auſſi n'y donne-t-il point d'autre réponſe, ſinon qu'Aretæus étoit très-peu connu, & par conſéquent qu'il pouvoit n'être pas venu à la connoiſſance de Galien. Mais par quel malheur un Médecin ſi eſtimable étoit-il devenu obſcur? C'eſt, répond-on, qu'un certain Archigenes dont nous avons quelques reſtes, avoit des écrits tout ſemblables à ceux d'Aretæus, & comme il s'étoit ſervi de la Dialecte Attique, les Médecins d'alors s'y attacherent préférablement aux écrits d'Aretæus, dont le Ioniſme & le ſtyle concis devinrent inſenſiblement hors d'uſage. Ajoûtez à cela que cet Archigenes avoit exercé la Médecine dans la Capitale du monde, & qu'ainſi il devoit être bien plus à la mode que le Médecin de Cappadoce, dont on ignore juſqu'au lieu où il a

passé ses jours. Cette raison, comme on voit est assez foible, & même fait naître un autre scrupule; à sçavoir, lequel des deux a copié les écrits de l'autre, ou Archigenes ceux d'Aretæus, ou Aretæus ceux d'Archigenes: scrupule qui pourroit presque fonder une dispute semblable à celle de Pandolphe Collenucius & de Leonicus Thomæus, où il s'agissoit de sçavoir si Pline avoit suivi Dioscoride, ou si Dioscoride avoit volé Pline. Mais comme on tient aujourd'hui pour Collenucius en faveur de Pline, Mr Wigan décerne sans balancer la palme d'Auteur original à celui qu'il a mis au jour. Cela pourroit passer pour une tendresse d'Editeur envers un Auteur favori, si bien des raisons ne concouroient à donner gain de cause à Aretæus. En effet, à la seule lecture de ses œuvres on voit qu'il parle de tout en homme qui a vû & qui a entendu, qu'il confirme ses ordonnances par des faits personnels, qu'il se donne pour Auteur de certains remédes, & qu'il s'exprime enfin en Ecrivain Original, de quelque façon qu'on le considere. Tout cela

porte à penser qu'Archigenes qui brilloit à Rome aura pû profiter aisément des écrits d'un Médecin de Province, tel que l'étoit apparemment Aretæus, & que celui-ci n'auroit osé se faire honneur des œuvres d'un Médecin celébre, en changeant seulement de Dialecte. La conduite d'Ætius en est une preuve; il a véritablement cité deux fois Aretæus; mais en recompense il lui a fait bien des larcins secrets, & d'autant moins excusables qu'il n'avance presque rien d'ailleurs sans autorité. Enfin, du peu de Médecins Grecs dont nous avons les œuvres depuis Galien, tels que sont Oribaze, Alexandre, Paul, & quelques autres, le seul Paul cite Aretæus; encore ni lui, ni les autres n'en ont-ils rien pris, eux qui s'autorisent toûjours de quelque passage; marque évidente qu'Aretæus à pû être ignoré de Galien. Pour comble d'infortune, & pour surcroît de preuves justificatives sur le silence de Galien & des autres touchant Aretæus, c'est que cet Auteur a été à peine connu & déterré par quelques sçavans modernes, encore n'étoient-ils pas Médecins; tant il est

vrai que sa destinée étoit de demeurer obscur, & de ne sortir des tenébres de l'oubli que pour très-peu de personnes.

Quoiqu'il en soit, de toutes ces conjectures sur l'âge d'Aretæus, il est certain toutefois qu'il ne méritoit pas l'obscurité à laquelle sa mauvaise fortune a paru l'avoir condamné. Nous ajoûtons même qu'il étoit bien digne des veilles de ses Editeurs, & surtout de celles qu'a employées le Sçavant M. Wigan pour nous le donner aussi complet & aussi pur que nous l'avons aujourd'hui, & qu'apparemment nous pouvons l'avoir.

Mais avant que de parler des écrits d'Aretæus, examinons avec M. Wigan de quelle secte il étoit. C'est le sujet de la seconde Dissertation. Mr Cl. Dan. le Clerc, Auteur de l'Histoire de la Médecine, est le premier qu'on sçache qui ait conclu des écrits mêmes d'Aretæus, qu'il étoit de la secte *Pneumatique*, c'est-à-dire, de celle qui, suivant la doctrine des Stoïciens, admettoit pour cinquiéme principe un esprit vivifiant, tel que l'ame du monde à la façon de Virgile,

esprit qui pénetre les animaux, comme le reste, & dont le bon ou le mauvais état est la source de la santé & de la maladie. M. Wigan fait voir bien nettement, qu'en effet, telle est la doctrine fondamentale d'Aretæus, qui presque par tout a recours à cet esprit, & qui explique comment il s'allume & bouillonne dans l'Epilepsie; comment il se refroidit, & ne peut trouver d'issuë dans l'Ileose; comment il est accablé d'humeurs dans l'Asthme, épais, humide & nébuleux dans le Skirrhe; subtil, rarefié & sec dans la phrenesie, glacé dans l'apoplexie, &c.

Aretæus sçavoit bien l'Anatomie, & la sçavoit en Médecin. C'est la 3e. Dissertation. En effet, cet Auteur si habile d'ailleurs à peindre les maladies, ne manque guéres, quand il traite de quelqu'une à décrire exactement la partie affligée, & cela en grand maître pour un ancien, & plus au long qu'aucun ancien, quoique d'ailleurs il soit tellement serré dans sa Diction qu'il a plus de pensées que de mots.

Nous laissons la 4e. Dissertation

que nous reprendrons ensuite, pour dire quelque chose du texte d'Aretæus. Les œuvres qui nous restent de lui consistent en quatre Traitez assez courts, chacun de deux Livres: à sçavoir, un Traité des causes & des signes des maladies aiguës; un autre des maladies Chroniques, & deux Traitez sur les curations des unes & des autres. Dans le premier Livre du premier Traité, il devroit y avoir dix Chapitres. Mais on a perdu les quatre premiers, aussi-bien que le commencement du cinquiéme. Le second Livre est complet, & contient 12. Chapitres. Ce sont en tout 22. genres de maladies aiguës; à sçavoir, la Phrenesie, la Léthargie, le Marasme, l'Apoplexie, l'Epilepsie, le Tetane, l'Esquinancie, les maux de l'Uvule, les Ulcéres des glandes de la gorge, la Pleuresie, la Peripneumonie, le Crachement & le vomissement de sang, la Syncope, les Fiévres ardentes, le *Cholera* morbus, les maladies Ileaques, les maladies aiguës du foïe, celles de la veine cave, des reins, de la vessie, les Suffocations des femmes, la Satyriase, avec leurs espéces.

Les deux Livres du second Traité complets l'un & l'autre comprennent 29. Chapitres & 28. genres de maladies habituelles ; à sçavoir, douleurs de tête ; Vertiges ; Epilepsie, Melancholie, Manie, Paralysie, Phthisie, Empyemes, Abcés de Poulmon, Asthme, Pneumonies, Maux du foye, Maux de la rate, Jaunisse, Cachexie, Hydropisie, Diabete, Maux habituels des reins & de la vessie, Gonorrhée, Maux d'estomach, Coliques, Dysenterie, Lienterie, Maux de matrice, Goute, Elephentiase, & leurs espéces. Enfin les Traitez des Curations ont autant de Chapitres que les deux premiers, ausquels ils correspondent. Mais ils sont défectueux en bien des endroits. Entr'autres, le dernier Livre a six Chapitres moins qu'il n'en devroit avoir : & certes ce qu'on a de cet Auteur fait bien regretter ce qui en a été perdu.

Son talent propre c'est de dire beaucoup en peu de mots. Son stile est concis, mais plein : ses peintures sont courtes, mais si vives & si naturelles qu'en le lisant on croit voir les malades sous ses yeux, & entendre leurs

cris. Le nom de chaque maladie qu'il décrit se dévineroit aisément par la description qu'il en fait, toute précise qu'elle est, semblable à ces Dessinateurs qui sans le secours des ombres trouvent le secret de donner de la vie à leurs figures par le moyen de peu de traits. Tous ceux d'Aretæus sont en effet des traits de Maître. Tel est le jugement de l'Editeur & de M. Maittaire; en quoi certes ils ne disent rien de trop. Car à ne considérer Aretæus que comme Ecrivain & non en qualité de Médecin, il n'est point d'homme de goût qui ne prît un singulier plaisir à la lecture de ses œuvres, particuliérement des deux Traitez où il décrit les Maladies. Voici, par exemple, ce qu'il dit de l'Epilesie. Nous prenons le premier morceau qui se présente. Après avoir décrit les signes habituels de cette maladie; "si l'accès est prochain, dit-il, les Epileptiques croient voir errer devant leurs yeux des lueurs différemment colorées en forme de cercle, comme l'Iris; ils ont des tintemens d'oreilles; leur odorat est blessé comme par des odeurs fortes; ils sont alors ex-

„ trêmement coléres & bilieux, d'où
„ vient que quelques-uns sont morts
„ de pur chagrin, les uns en regar-
„ dant fixement le cours d'un fleuve,
„ ou bien le mouvement d'une rouë
„ ou d'une boule, & d'autres par une
„ odeur trop forte, comme celle de la
„ pierre Gagate. Le mal est quelque-
„ fois inveteré dans la tête, & l'accès
„ commence par cette partie; quel-
„ quefois il commence par les nerfs
„ les plus éloignez de la tête, & qui
„ ont rapport à la partie affectée. De-
„ là vient que les grands doigts des
„ pieds & des mains se resserrent, &
„ cette contraction est suivie de dou-
„ leur, d'engourdissement, & de
„ tremblement. Tout cela répond à
„ la tête, & quand le mal s'y est glis-
„ sé, les Epileptiques sentent inté-
„ rieurement un coup violent, com-
„ me d'une pierre ou d'un bâton. L'ac-
„ cès passé, ils s'écrient qu'on les a
„ surpris & frappez: mais cette erreur
„ n'arrive qu'à ceux qui tombent
„ pour la premiere fois dans l'Epilep-
„ sie: car à l'égard de ceux qui ont cou-
„ tûme d'y tomber, à l'approche de
„ l'accès, ils sentent que le mal com-

» mence à ſaiſir un doigt ou quelque
» autre partie, & comme ils ont l'ex-
» périence de ce qui doit arriver, ils
» appellent ceux qui les aſſiſtent d'or-
» dinaire, & les prient de preſſer, de
» plier & d'étendre la partie affligée.
» Ils ont grand ſoin de le faire eux-
» mêmes, comme pour ſecoüer le
» mal qui les effraie; & quelquefois
» cela écarte l'accès pour un jour.
» Pluſieurs y tombent par l'imagina-
» tion d'une bête féroce ou d'une
» ombre qu'ils croient voir. Dans
» l'accès la perſonne eſt ſans ſenti-
» ment; ſes mains ſe reſſerrent; ſes
» jambes ſe divariquent, & ſe portent
» çà & là avec impétuoſité. Dans
» cette affreuſe ſituation les Epilepti-
» ques reſſemblent aux Taureaux
» frappez du couteau : leur col ſe
» courbe, la tête ſe déjette en divers
» manieres, tantôt en devant comme
» un arc, de ſorte que le menton s'u-
» nit à la poitrine, tantôt en arriere
» comme ſi on leur tiroit violemment
» les cheveux, & alors la tête ſe ba-
» lance, & vacille de côté & d'autre
» vers les épaules; ils ouvrent la bou-
» che d'une façon hideuſe; le palais

„ eſt ſec ; la langue ſort de maniere
„ qu'il y a danger qu'elle ne ſoit bleſ-
„ ſée ou même coupée; car ſouvent les
„ dents ſe rapprochent tout à coup
„ par l'effort de la convulſion ; les
„ yeux roulent dans les orbes, & la
„ prunelle diſparoît ; les paupieres
„ s'ouvrent extrêmement en trem-
„ blottant, & s'ils veulent les fermer
„ ils ne peuvent empêcher que le
„ blanc de l'œil ne paroiſſe encore,
„ ſouvent les ſourcils ſe réüniſſent
„ vers le milieu du font, comme dans
„ la colere ; ſouvent ils s'écartent tel-
„ lement vers les tempes, que la peau
„ du front eſt tenduë, & que les rides
„ s'effacent entiérement. Les joües
„ ſont rouges & tremblottantes, les
„ lévres ſe compriment quelquefois
„ & s'allongent en pointe, quelque-
„ fois elles ſe retirent de côté, & s'é-
„ tendent ſur les lévres comme dans
„ le ſouris.

„ Au fort du mal le viſage palit ;
„ les vaiſſeaux du col s'enflent ; la
„ voix ne trouve plus de paſſage, com-
„ me dans la ſuffocation ; & l'on a
„ beau crier, ils n'entendent plus.
„ Toutefois ils font de grands efforts

» pour parler, mais les soupirs seuls
» leur tiennent lieu de parler; leur
» respiration est la même que si véri-
» tablement on les étouffoit; le pouls
» est d'abord vehément, prompt, éle-
» vé: mais sur la fin de l'accès il de-
» vient lent, petit, languissant, &
» tout-à-fait dereglé, &c.»

A propos de la Manie Aretæus, conte une Histoire assez singuliere d'un Charron. La voici: "Cet Arti-
» san étoit très-sensé quand il étoit
» question des choses qui concer-
» noient son Art. Il sçavoit prendre
» juste la mésure de ses morceaux de
» bois, les fendre, les applanir, les
» cloüer, & les joindre, en un mot,
» bâtir une maison. Il parloit sensé-
» ment à ceux qui l'employoient,
» convenoit du prix & l'exigeoit très-
» bien. Enfin, tant qu'il restoit dans
» le lieu où il exerçoit son Art, il
» avoit tout son bon sens: mais s'a-
» gissoit-il d'aller au marché, au
» bain, ou ailleurs pour quelque af-
» faire, il commençoit par gemir en
» mettant bas ses instrumens; en sor-
» tant il courboit les épaules, & dès
» qu'il avoit perdu de vûë sa famille

„ ſon ouvrage & le lieu où il travail-
„ loit, ce bon-homme étoit fou dans
„ les formes : rentroit-il chez lui ? il
„ reprenoit à l'inſtant l'uſage de ſa
„ raiſon, comme ſi ſon bon ſens & ſa
„ boutique euſſent été fixez au même
„ lieu„.

Tout ce que nous venons de rapporter ne péche que par la traduction, ſoit ici en François, ſoit même chez l'Editeur en Latin; car aſſurément le Grec eſt plus court, plus ſerré, & on oſe dire, plus expreſſif.

Aretæus étoit non ſeulement un très-bel eſprit, nourri dans la lecture & dans le goût des Poëtes (choſe aſſez ordinaire aux Médecins) mais encore un Médecin très-judicieux, choſe plus rare. On verra quel étoit ſon jugement & ſon attention par le court détail que nous allons faire de ſa pratique en fait de médecine, en revenant à la 4^e^. Diſſertation de Mr Wigan : il paroît ainſi qu'il le dit, que le Médecin Grec a ſuivi le bon ſens & l'expérience pour guide dans la curation des maladies, de ſorte que l'antiquité ne nous a rien laiſſé de plus parfait en ce genre : il a choiſi les meil-

leures manieres des anciens, il en a perfectionné d'autres, & en a tenté de nouvelles: pour en être convaincu, il ne faut que jetter les yeux sur ses deux derniers Traitez. Venons aux remedes dont il se servoit.

Il s'est servi de vomitifs de diverses espéces; mais sur tout de l'Hellebore blanc dans les Maladies Chroniques, & cela non seulement pour purger les premieres voyes, & pour vuider l'estomach (ce qui étoit, ce semble, l'unique attention des Anciens) mais encore pour mettre en mouvement les parties solides, & pour resoudre ou expulser les humeurs invéterées, par l'émotion du ventricule & des autres viscéres.

Ses Purgatifs sont en partie d'une matiere mitoyenne, comme le Thym d'Attique, le *Coccus* de Cnide, l'Aloës, l'Hiere dont il donne jusqu'à ℥ij, & en partie d'une matiere plus efficace, comme le *Cneorum*, l'*Elaterium*, l'*Æs combustum*, & l'Hellebore noir & blanc.

Il a employé l'Euphorbe & la Coloquinte dans les lavemens pour l'Apoplexie.

Fevrier 1726.

Quant à la saignée il l'ordonne dans les Maladies tant Aiguës que Chroniques, sur tout dans les premieres, & il la veut même assez copieuse, mais avec beaucoup de discrétion, quelquefois a plusieurs reprises, & jamais jusqu'à défaillance entiere.

Il fait la Phlebotomie sur diverses veines; mais il est le premier qu'on sçache qui ait fait mention de la saignée à la main. Il en parle en se déclarant contre certains Médecins qui dans l'Hemorragie ouvroient la veine qui se trouve entre le petit doigt & l'annulaire de la main gauche, pratique assez bizarre. Il est encore le premier qui détermine dans ses écrits la mésure du sang qu'on doit quelquefois tirer; à sçavoir, l'hemine ou la moitié de l'hemine. Cela est échappé à l'attention de Mr le Clerc, puisqu'il assûre dans son Histoire de sa Médecine qu'Aretæus n'en a rien dit. Il est enfin le premier, dit l'Editeur, au moins de sa connoissance, qui ait ouvert les arteres dans les maux de tête, les vertiges & l'Epilepsie: car il dit que pour ces maux on peut ouvrir les arteres du sommet de la tête, &

des angles de l'œil, celles qui ſont proche le nez, & celles de devant & de derriere l'oreille, & même leurs plus grands rameaux.

Les Ventouſes ou ſeches, ou ſcarifiées ſont dans la pratique d'Aretæus auſſi fréquentes que dans celle d'Hippocrate.

Les Sangſuës, autre maniere de tirer le ſang, ſont de l'invention de Themiſon, Diſciple d'Aſclepiade, & qui paroît peu éloigné de l'âge d'Aretæus. Celui-ci s'en ſert, & applique enſuite les Ventouſes.

Ses Médicamens ſont en petit nombre & peu variés, mais fort ſimples; & il les met ſouvent dans les alimens comme Hippocrate. Il conſeille beaucoup le vin, & l'employe ſouvent comme un excellent Cordial, excepté dans les inflammations. Il ne porte pas même la diéte trop loin, & paroît en tout ceci fort indulgent pour ſes malades: mais il eſt très-exact & très-judicieux dans les régimes. Le *Caſtoreum* eſt ſon remede le plus univerſel. Il eſt bien triſte, pour le dire avec l'Editeur, que nous ayons ſes ouvrages ſi remplis de lacunes, &

que ſes autres œuvres dont il parle ; à ſçavoir, ſur la Chirurgie, ſur la Pharmacie, ſur toutes les ſortes de fiévres, & ſur les maladies des femmes ne ſoient pas venuës juſqu'à nous.

Voilà une idée générale d'Aretæus & des travaux de Mr Wigan. On lui doit la juſtice de dire qu'il a rendu au public un ſervice d'autant plus conſidérable qu'il a reſſuſcité en quelque ſorte un Auteur digne de la curioſité des gens de Lettres, ſans compter l'avantage que la Médecine en peut retirer, en le comparant avec les autres Anciens, & avec les Modernes. On doit ajoûter que rien n'eſt plus beau que cette Edition : les Caractéres Grecs en ſont admirables, & le reſte à proportion : l'exactitude ſur tout s'y fait remarquer par le petit nombre de fautes qui ſont échappées aux Réviſeurs. Il eſt remarquable que la Ville d'Oxford qui depuis 50. ans a produit tant de belles Editions Grecques de toutes ſortes, n'ait encore fait paroître aucun Médecin Grec, pas même Galien, pas même Hippocrate, & qu'Aretæus ait été le premier qu'elle donne au public.

Fevrier 1726.

Il ne faut pas omettre que cette Edition est dédiée au Célébre Mr Freind Docteur en Médecine, dont on a la belle suite de l'Histoire de la Médecine imprimée à Londres 1725. C'est lui qui a engagé Mr Wigan à faire revivre Aretæus, qui l'a soutenu dans son entreprise; & aidé à l'exécuter par son zèle infatigable pour sa profession en général, & particuliérement pour les Anciens & les Grecs. S'il est donc vrai, ainsi que l'on le dit, qu'il y ait en Angleterre une Faction de Médecins *Antigrecs* opposée au parti de Mr Freind, & aux amateurs des premiers Maîtres, cette Faction moderne doit être assez mal satisfaite de voir le parti contraire si bien fortifié par cette Edition d'Aretæus, & par l'Histoire de Mr Freind, dont nous parlerons dans la suite.

ARTICLE XV.

PRÆLECTIONES THEOLOGICæ de Deo & Divinis Attributis quas in Scholis Sorbonicis habuit honoratus Tournely Sacræ Facultatis Parisiensis Doctor, Socius Sorbonicus Regius & emeritus Professor, Sacro-Sanctæ Capellæ Regii Palatii Parisiensis Canonicus. C'est-à-dire; *Traité de Dieu & des Attribus Divins, dicté en Sorbonne par Mr Tournely, deux Volumes in 8. pages 758. & 676. A Paris chez la Veuve de Raymond Mazieres, & chez J. B. Garnier, ruë S. Jacques, à la Providence MDCCXXV.*

LA connoissance de Dieu est le premier objet des études d'un Théologien. Ce que Mr Tournely a déja imprimé *sur la Grace*, forme un Traité hors de rang qui dans l'ordre naturel ne devoit venir qu'à la suite de celui-ci. Comme l'Auteur y donne les premieres leçons de cette science sublime qui a porté si haut le nom & la gloire de la Sorbonne, tant que le dé-

pôt en a été confié à de pareils Maîtres ; il y explique d'abord ce que c'est que Théologie, & en particulier ce que c'est que Théologie de l'Ecole. Si Wiclef en eût été crû, le peuple fidéle se seroit jetté la flame & le fer à la main sur les Universités, & sur les Colleges où on l'enseigne : restes frivoles, selon lui, de la vanité & de la superstition Payenne. D'autres plus moderez dans les expressions ne l'ont pas dans le fond plus ménagée. Mais quelle idée s'en sont-ils faite ? Veulent-ils qu'on n'accorde rien au raisonnement dans la discussion des matieres de foi ; & que la vérité toûjours en butte aux argumens captieux & éblouïssans des incredules, ne puisse s'aider des armes que l'entendement humain cultivé & formé par les régles de l'art, fournit aux hommes pour développer & arranger leurs pensées ? Si cela étoit, ils auroient contre eux, & la pratique de tous les Saints Docteurs, qui ont opposé argumens à argumens ; & le Précepte de S. Paul qui exige d'un Evêque qu'il soit capable de réfuter & de convaincre ceux qui s'opposent à la saine Doc-

trine ; & l'exemple de Jesus-Christ même qui a plusieurs fois employé le Dilemme & le Syllogisme dans toute la rigueur Scholastique pour forcer ses ennemis au silence. La Théologie de l'Ecole bien entenduë n'est autre chose que cette methode appliquée à un plus grand nombre de questions. S. Jean de Damas, S. Anselme & Pierre Lombard qu'on regarde comme ses peres, se sont seulement attachez à en lier les parties par un enchaînement de principes & de conséquences, & à les recüeillir en un corps systematique. Qu'importe, qu'ils ayent emprunté les termes qui lui sont propres de la Philosophie d'Aristote, où d'ailleurs; puisque ce langage particulier dont on s'effarouche si mal à propos, ne va qu'à faciliter l'intelligence des Dogmes, en les réduisant à des Notions précises qui en fixent le sens, & le mettent à couvert de toutes les fausses interprétations qu'on pourroit donner à une expression moins serrée. Si l'on ne condamne la Théologie de l'Ecole, qu'à cause de la secheresse, de la subtilité, de l'inutilité de certaines Dissertations:

c'est la faute des Maîtres & non pas de la science qu'ils professent : c'est quelquefois aussi celle des Disciples, qui se recrient sans connoître assez ni la fin, ni l'usage des leçons qu'ils reçoivent. Les Spinosistes & les Sociniens ne montrent que trop tous les jours, combien un Théologien habile doit être aguerri dans les chicanes qui le rebuttent le plus, & qui souvent lui paroissent le moins en leur place.

Entre autres questions préliminaires, celle qui concerne *les lieux Théoligiques* mérite beaucoup d'attention. Elle est touchée avec une abondance de preuves & une précision de paroles, qui en fait un abregé de Théologie très-succinct, aussi plein néanmoins & aussi instructif qu'il est facile & agréable à étudier. Ce sera pour une infinité de personnes un moyen court de s'épargner bien des méprises, sur tout lorsqu'elles auront à parler d'Ecriture, de Tradition, d'Eglise, de Conciles, de Siége Apostolique ; toutes matieres que l'on est si sujet à défigurer, par le défaut des vrais principes. Venons au Traité même dont nous avons à rendre compte.

Un bel eſprit (*) s'eſt plaint que l'on demandât publiquement dans les Ecoles, s'il y a un Dieu, pendant que l'on brûloit un homme qui étoit aſſez malheureux pour ne le pas croire. Mais puiſqu'il y a réellement des gens aſſez abandonnez pour mettre en problême ce point Capital de toute verité, pourquoi ſeroit-ce une vaine & indiſcrette curioſité à la Théologie, de prévenir ou de corriger cet affreux deſordre? C'eſt cependant une autre queſtion & la premiere que touche Mr Tournely, de déterminer ſi un pareil doute eſt ſerieux ou affecté. L'incrédule nous joüe, ſelon lui; il fait effort pour ſe tromper lui-même, quand il ſe ſouleve contre ce qu'on lui dit d'une voix intérieure, qui lui perſuade l'exiſtence d'un Dieu. Soit que l'on admette à cet égard dans tous les hommes une connoiſſance *innée*: ce que Mr Tournely juge avoir été l'opinion conſtante d'une foule de SS. Peres, & même de Philoſophes Payens; ſoit que l'idée d'une premiere & ſouveraine intelligence ſe

(*) M. S. Evr.

ſe trouve ſi naturellement proportionnée à la diſpoſition de l'eſprit qu'un homme attentif, quel qu'il puiſſe être, ne ſoit pas plus maître de n'y pas acquieſcer qu'à une vérité mathematique : l'Auteur en conclut également, qu'il n'y a point de véritables Athées, qu'il n'y en a point qu'on ne ſoit toûjours en droit de rappeller au ſentiment intérieur. Il ne déſavoüe pourtant pas que quelques-uns ne viennent à bout de l'étouffer : mais qu'eſt-ce alors que l'Athéïſme, ſinon la chimérique production d'un raiſonnement arbitraire, & le pur ouvrage d'une ame corrompuë, contre laquelle la nature & la conſcience réclameroient hautement ſi on leur laiſſoit la liberté de s'expliquer. Un Théologien eſt quelquefois embaraſſé par certains exemples d'un Athéïſme *de ſpéculation*, tels qu'on en rapporte de differens peuples de l'Amérique & des Terres Auſtrales. Il faut communement d'autant plus s'en défier, que l'on s'emploie avec plus d'affectation à les faire valoir, & que pour peu qu'on ait d'intérêt à multiplier les Athées, il eſt plus aiſé d'en

appliquer le nom à des hommes brutes, peu accoûtumez à refléchir, qui n'ont sur toutes choses que des pensées extrémement confuses, & à qui probablement il ne manque que de donner à l'extérieur des signes assez frappans & assez expressifs de ce qui se passe dans leur intérieur.

Mr Tournely n'adopte pour preuves démonstratives de l'existence de Dieu que celles, qui de la connoissance des effets élevent l'esprit jusqu'à la connoissance de la cause. Le pere Mersenne dans ses *Questions sur la Genese*, en faisoit monter le nombre jusqu'à trente-six. Mr Tournely plus reservé & plus délicat dans le choix de ses argumens en produit neuf, qu'il partage, selon l'ordre usité, en démonstrations métaphysiques, Physiques, & Morales. La néceßité de l'existence actuelle renfermée dans la notion de l'Etre nécessaire, ou infiniment parfait, est entre ces diverses preuves, ce qu'il a le plus approfondi, & ce qu'il a tâché de porter au plus haut degré d'évidence. Mais une démonstration métaphysique en cette matiere, pour être évidente aux esprits

perçans, n'en eſt pas ſouvent plus ſenſible aux eſprits moins ſubtils, qui entrent beaucoup mieux dans un argument tiré de la ſtructure du monde ou de la fabrique du corps humain. Les uns & les autres ont ici de quoi ſe contenter.

L'Athéiſme ne reconnoit point Dieu, le Polythéiſme le diviſe, & on en reconnoit un nombre ſi prodigieux qu'un Poëte Grec (*) en comptoit trente mille dans une étenduë de païs aſſez borné: mal univerſel qui á fait ſi long-tems le crime du genre humain, qui fait encore celui d'une multitude de Nations, & qu'on a vû ſe reproduire dans l'Egliſe même, par les ridicules erreurs de Carpocrate, de Marcion, de Manés, de Valentin & de leurs Diſciples. On diſtingue cinq ſortes de Polythéiſtes dans l'ancienne Gentilité: les premiers qui imaginoient des Dieux qui ne ſont point: les ſeconds qui attachoient un caractere de divinité aux ames des Morts; les troiſiémes qui rendoient un Culte Divin aux vivans; les quatriémes qui ſous le nom de differens

(*) Heſiod.

Dieux ne prétendoient révérer que les différens attributs d'une ſeule & ſouveraine Puiſſance; les cinquiémes enfin qui préſentoient leur encens & leurs prieres aux Etres irraiſonnables, & juſqu'aux Créatures inanimées. A de ſi déplorables tenébres la Théologie oppoſe le Dogme fondamental d'un Dieu unique : elle l'établit ſur le témoignage précis des Ecritures pour ceux qui y déférent ; & pour les autres, ſur les raiſons qui exigent eſſentiellement l'unité dans l'Etre ſouverainement & infiniment parfait : elle explique le myſtérieux accord de cette vérité avec la pluralité des perſonnes : elle écarte les difficultez tirées de l'*Evangile* Manichéen, en faveur des deux natures ou principes de bien & de mal, tous deux Souverains coéternels, immortels; & voilà ce qui remplit la premiere queſtion du Traité touchant l'exiſtence de Dieu. La ſeconde qui eſt de la Nature de Dieu ne penétre pas fort avant dans ce reſpectable Sanctuaire. Elle ſe réduit même à rechercher, quelle eſt de toutes les perfections Divines celle qui paroît la plus eſſentielle à la Divinité. Mr

Tournely tient pour l'indépendence de l'Etre ou l'*Aseité*; qui met, dit-il, une différence propre & totale entre Dieu & les autres Etres; qui est en Dieu comme la racine de toutes ses autres perfections; & qui n'exclud rien de tout ce que nous concevons leur appartenir; trois conditions qu'il croit une regle sûre pour prononcer là-dessus.

La 3^e^. Question regarde les attributs de Dieu considérez en général; comment ils sont renfermez dans son essence; comment ils en sont distinguez; & comment ils le sont les uns les autres. Ce fut en apportant à l'examen d'une matiere si abstraite une Dialectique pointilleuse, plûtôt qu'une mauvaise volonté, que *Gilbert de la Porée* allarma l'Eglise & en attira sur lui les censures. On peut assûrer que son intention ne fut jamais d'y introduire la pluralité des Dieux. Il l'y introduisoit cependant par une maniere d'Ecole, qui lui faisoit distinguer entre Dieu même & la Divinité, ou l'Essence Divine; *laquelle n'étoit pas Dieu*, disoit-il, *mais seulement la forme par laquelle il est Dieu.*

Ses défenses au Concile de Paris où présidoit Eugene III. ne furent qu'un rafinement d'abstractions qui obligerent le Pape, les Evêques, & les Docteurs de se séparer sans rien conclure. Il procédoit sur le même ton au Concile de Reims, lorsqu'on lui fit couper court. "Mon frere" lui dit le Saint Pontife, " voilà bien des paroles &
„ & bien des Ecritures, où peut-être,
„ ni vous ni moi ne voyons pas bien
„ clair. Répondez-moi sur ce seul ar-
„ ticle. La Souveraine Essence par
„ laquelle vous confessez que les trois
„ Personnes ne sont qu'un Dieu,
„ croyez-vous que ce soit Dieu? Non »
dit Gilbert. Il donna la même réponse à Saint Bernard qui le pressa plus en détail; & qui eut ordre en conséquence de travailler avec des Evêques au Décret de condamnation, dont le Concile fit sa Décision. Gilbert y souscrivit; mais on demande à ce sujet si les attributs absolus dans sa pensée sont aussi-bien quelque chose de distinct de l'Essence Divine que les proprietez rélatives. On demande encore de quelle sorte de distinction il prétendoit parler, d'une distinction réelle

identique, ou d'une diſtinction *formelle* à la maniere des Scotiſtes ? Ceux-ci ſe récrient fort contre l'alliance qu'on voudroit leur faire contracter avec l'Evêque condamné. Pour Mr Tournely il panche aſſez à en reſtraindre & à en adoucir les erreurs : & entre les opinions de l'Ecole où il a lui-même la liberté de l'attacher, il tempére ſi modérément la diſtinction *virtuelle* des Thomiſtes, qu'un Nominal mitigé pourroit aiſément adopter ſa theſe, ſans céder beaucoup du ſien.

La 4^e^. Queſtion comprend en peu de mots quelques diſtinctions particulieres ſur ce que c'eſt qu'attribut. La 5^e^. qui traite de la ſimplicité de Dieu, met l'Auteur aux priſes avec les Stoiciens & les autres Anciens Philoſophes, qui ſe ſont repréſenté Dieu comme l'ame du monde, ou comme la matiere & la ſubſtance univerſelle, dont les Etres particuliers ſont compoſez. Elle le commet encore avec le commun des Idolatres, les Saducéens, les Audiens & les autres Anthropomorphites, avec les Manichéens qui ſe figuroient un Dieu infini ren-

fermé dans trois quarrez, avec Almeric, Docteur de l'Université de Paris, qui en faisoit le principe formel de toutes choses, avec David Durand Disciple d'Almeric, qui ne le distinguoit point de la matiere premiere, & par-dessus tout avec le fameux Athée Benoit Spinosa. Le systême du dernier n'est, à le bien prendre, que ce vers de Lucain, développé selon la méthode des Géometres: *Jupiter est quodcumque vides, quocumque moveris*; mais systême aussi bizarre & aussi forcé dans son exposé, que grossier & monstrueux dans le fond de ses dogmes. Mr Tournely les réduit à ces sept articles; qu'il ne peut y avoir plus d'une substance d'une même nature; qu'une substance n'en produit point une autre; qu'il n'y a point, & qu'on ne sçauroit même concevoir d'autre substance que Dieu; que l'étenduë ou la pensée sont, ou les attributs de la Divinité, ou les affections & les modes de ces attributs; & qu'ainsi les Etres particuliers résultent tous nécessairement de quelque modification d'un attribut de Dieu; que tout ce qui est, est en Dieu, de sorte qu'on ne

puiſſe rien concevoir hors de lui; que Dieu en tant qu'il exiſte néceſſairement, eſt la cauſe néceſſaire de tout ce qui exiſte, ou plûtôt qu'il n'en différe point; qu'il n'y a rien de contingent dans l'Univers, tout y étant déterminé, par la néceſſité d'exiſtence dans Dieu, à telle où telle maniere d'être & d'opérer; que Dieu enfin dans tout ce qu'il a opéré, ne s'eſt jamais propoſé de deſſein ni de but. Si cette Doctrine a fait quelque progrès, elle le doit à l'avidité inconſidérée & à la foibleſſe de l'eſprit humain, dupe ordinaire de quiconque a l'adreſſe de l'ébloüir, par une profondeur & une exactitude apparente de raiſonnement. Un Spinoſiſte n'eſt pas néanmoins ſi facile à réduire; l'embarras où l'on eſt de trouver des principes qu'il avoüe, deconcerte ſes adverſaires, s'ils ne ſçavent uſer contre lui de ſes propres armes, & attaquer Spinoſa par Spinoſa même. C'eſt ce que Mr Tournely entreprend d'abord.

Il examine ce que c'eſt que ſubſtance ſelon Spinoſa. Il lit au Livre de la Morale *p.* 1. *n.* 3. qu'une ſubſtance eſt ce qui ſubſiſte par ſoi même; ce

qu'on peut concevoir sans que l'idée qu'on s'en forme ait besoin de l'idée d'une autre chose. Demeurons-en là, réprend Mr Tournely, voilà précisément ce qu'on ne sçauroit me disputer ; qui ne convienne séparément à l'étenduë & à la pensée. Un Etre qui a de l'étenduë, un Etre qui pense ce sont deux sortes d'Etre, sur chacun desquels on peut très-aisément se former une idée nette & distincte de l'un sans avoir aucune idée de l'autre. Ainsi rien n'empêche qu'ils ne passent l'un & l'autre pour une véritable substance, & non pas simplement pour des *attributs de la Divinité*, *ou pour des affections, pour des modes de ces attributs*. De plus, l'homme pense, de l'aveu de Spinosa; mais qui ne sent que l'idée qu'on a de sa pensée n'est point inséparable de l'idée qu'on a de Dieu ? Ce qui ne pouvoit absolument arriver, si elle en étoit ou un *attribut* ou un *mode*. Qui ne sent aussi combien l'homme est borné & imparfait dans ses pensées ? Triste expérience qu'il seroit bien éloigné de faire, si elles étoient ou des attributs ou des modes de la nature Divine, que Spi-

nosa ne balance pas à reconnoître pour souverainement & infiniment parfaite.

Mais prétendre qu'un être souverainement & infiniment parfait soit capable de modifications, n'est-ce pas une contradiction palpable, continuë M. T. puisque tout mode ajoûte à la chose modifiée, & dès-lors la rend sujette à la variation & au changement ? Spinosa ne se contredit pas moins, lorsqu'il admet en Dieu une infinité de modes réels & possibles ; & qu'il s'obstine cependant à en exclure les purs esprits, qu'on ne voit nul inconvenient à y concevoir, au moins comme possibles.

L'extension reconnuë pour attribut ou pour mode de la nature divine, engage les Spinosistes dans les paradoxes les plus incompréhensibles, n'y considerât-on que la divisibilité & l'altération des parties. La substance divine, répond Spinosa, n'est point divisible ni sujette à l'altération, entant que substance ; mais entant seulement qu'elle est étenduë. Ridicule défaite ! car en soutenant que l'extension est une mode ou un at-

tribut néceſſaire dans Dieu, un mode ou un attribut inſéparable de ſa ſubſtance, peut-il conteſter que la ſubſtance même de Dieu n'en prenne formellement les propriétez & les défauts ? ce qui le trompe en cela, & en quoi il veut nous tromper : c'eſt, dit M. T. qu'il nous fait conſidérer la ſubſtance divine au travers d'une abſtraction métaphyſique, au lieu de la repréſenter dans ſa réalité.

Le reptile & la plante adorez comme Dieu par les Egyptiens n'ont rien qui révolte dans le ſyſtême de la ſubſtance univerſelle, où il faut que tout exiſte formellement en Dieu; & que les êtres les plus vifs participent eſſentiellement aux prérogatives de la divinité. Il n'y a même ni ſucceſſion ni production nouvelle : tous les êtres particuliers, qui ſont autant de ſubſtances divines, ou autant de modifications d'un attribut divin, exiſtent neceſſairement par une ſuite de l'exiſtence neceſſaire de Dieu, & ſont neceſſairement tels avant tous les tems. Or ſi cela eſt vrai des êtres phyſiques, il ne l'eſt pas moins des êtres moraux, des projets les plus

noirs & des plus infames actions, quelque horreur qu'on ait de le penser; des assassinats, des brigandages, des parjures, des adulteres, aussi-bien que des actes de générosité & de justice: tout influë dans ce qui compose le total de la divinité; tout est Dieu.

Spinosa fait effort pour échaper à cette affreuse conséquence. Il voudroit, qu'au lieu de confondre les êtres particuliers avec ce qu'il appelle Dieu, on se contentât de les en faire émaner, non pas même immédiatement, mais par l'intervention de je ne sçai quelles causes extérieures qu'il ne désigne pas, & qu'il ne peut en effet désigner. Cet adoucissement vient trop tard. Quoiqu'il en soit de ces causes, & de la maniere dont les êtres qu'elles produisent émanent de Dieu: il suffit qu'ils en émanent par la nécessité de son essence; & qu'il n'y ait rien dans la nature qui ne soit ou un attribut ou une modification d'attribut de cette substance universelle, qui est formellement Dieu, suivant Spinosa.

Tant de sortes d'ennemis qui dès

les premiers âges du Christianisme combattoient la simplicité de Dieu, ont donné lieu aux Saints Peres de l'établir puissamment. M. T. en recueille ce qu'ils lui fournissent de plus nerveux, il prête une nouvelle force à leurs argumens, & continuë à traiter des autres attributs avec ce choix & cet arrangement de preuves qui lui est propre. Ce sont des matieres si fort au-dessus de nos intelligences, & qui ouvrent en même-tems un si vaste champ à nos recherches, que trop d'empressement pour les comprendre, ou trop de hardiesse à les expliquer, peuvent mener loin des genies aussi processifs que l'école quelquefois les enfante ou les forme. Les uns s'étudient à excéder les connoissances autorisées, les autres à les affoiblir. Tels sont à ce dernier égard les Sociniens dans la question de l'infinité de Dieu, qu'ils ne veulent entendre que d'une prééminence de perfections; & dans celle de l'immensité qu'ils restraignent à une simple presence de vertu & d'opération, au lieu qu'elle est, selon l'Ecriture, une presence de substance par laquelle Dieu pénétre

& remplit intimement, quoique ſpirituellement toute choſes, ſans que l'on puiſſe imaginer ni diviſion, ni multiplication, ni contact, à la maniere des Matérialiſtes. Ils penſent un peu moins mal ſur l'immutabilité qu'ils croyent eſſentielle à Dieu, quant à ſa ſubſtance, mais qu'ils ne ſont pas les ſeuls qui lui diſputent dans l'uſage actuel de ſa liberté & dans ſes decrets. Ce dogme coûte peu à démontrer, dit M. T. il n'y a de difficulté qu'à parer les attaques & à empêcher que les objections, qui ſont très-preſſantes, n'ébranlent la certitude de la démonſtration. Or les plus fortes viennent de l'acte libre qui eſt quelque choſe d'intrinſeque à Dieu, & comme libre peut être en lui ou n'y être pas. Car avec cette alternative, il ſera dans les régles de conclure que la divine volonté peut ſouffrir un changement intrinſeque; que Dieu peut ſuivre ou abandonner un deſſein conçû pour ſa gloire, & conçû par un deſſein formel de grandeur, ou de quelque autre attribut. M. T. n'approuve pas les moyens de conciliation propoſez par quelques Théolo-

giens. Ils conſiſtent à retrancher les decrets ou les actes de la volonté de Dieu du nombre de ſes perfections. Alors le changement qui s'y fait ne touchant point ſon eſſence, il ne préjudiciera en rien à ſon immutabilité. Ces Théologiens y procédent un peu vîte. M. T. déclare ne rien voir en Dieu, qui ne ſoit Dieu; puiſque ce qui eſt en lui, ou ne fait réellement avec lui qu'une même choſe, ou en eſt réellement diſtingué. Dans la premiere ſuppoſition ce ſera une vraye perfection : dans la ſeconde on en revient à une eſpece de compoſition phyſique, qu'on ne ſçauroit attribuer à Dieu ſans ruïner ſa ſimplicité. Un acte de la volontè divine, qui eſt quelque choſe de réel, ajoûte-t-il; eſt auſſi quelque choſe de créé ou d'increé. Dira-t-on qu'il eſt quelque choſe de créé ? On ne le peut ſans blaſphémer, Dieu ayant voulu éternellement ce qu'il veut; & ces ſortes d'actes étant aux êtres ſpirituels ce que le mouvement & la vie ſont aux corps vivants. Reſte donc que ce ſoit quelque choſe d'increé, c'eſt-à-dire, une vraye perfection. Mais Dieu en

devient-il plus parfait quand il a formé un acte de sa volonté ? Manque-t-il de quelque perfection avant qu'il le forme ? Distinguons dans l'acte libre de Dieu, répond M. T. ce qu'il est en soi, & ce qu'il est par rapport à l'objet où il se porte. L'un est intrinséque à Dieu, incréé, éternel nécessaire, c'est Dieu même. L'autre, qui est hors de lui, participe en tout à la nature des êtres créez, qui en sont le terme. Et voilà, selon M. T. le plus court chemin pour sortir d'embarras. Cette distinction, en bonne Scholastique, est une issuë heureuse, qui met le soutenant au large. Tout ce qu'il y a d'inconvéniens dans l'accord de l'immutabilité & de l'acte libre de Dieu, tombera sur cet acte, en tant qu'il lui est extrinséque & qu'il se termine à la créature ; & tout ce qui résulte necessairement de l'essence de l'être immuable, demeurera sans atteinte, en tant que l'on considérera ce même acte, comme intrinséque à Dieu, & comme une perfection indivisible de sa nature.

Il faut un entendement bien net & bien épuré pour ne s'écarter pas

du point capital de la These, en raisonnant sur l'éternité de Dieu. L'imagination est sujette à y tout gâter. Elle accumule siecles sur siecles, elle se figure un tems d'une durée immense; & rien n'est plus opposé au tems que l'Eternité. C'est un instant unique, qui n'admet ni passé ni avenir, ni division, ni succession, toûjours present, toûjours subsistant. Dieu le possede, & il est le seul qui le possede.

La qualité de Dieu Eternel est souvent jointe dans l'Ecriture à celle de Dieu invisible, ou de Dieu incompréhensible. M. T. avance à ce sujet trois propositions : 1°. que Dieu n'a jamais été vû & ne sçauroit être vû des yeux du corps; ce qu'on ne doit pourtant pas entendre de l'état des corps glorifiez dans le Ciel, où ils recevront une espece de spiritualité, dit Saint Augustin, qui a besoin d'Apologiste, ou au moins de Commentateur sur cette question. 2°. Qu'aucun être créé ne peut s'élever par ses seules forces jusqu'à voir Dieu en esprit; vérité qui n'a été contredite que par des gens d'une métaphysique effrénée, comme Eunomius & Aëtius au

quatriéme siecle ; ou d'une mysticité extravagante, comme les Beguards & Beguines au quatorziéme. 3°. Que les plus sublimes intelligences, fortifiées même d'une lumiere spéciale, ne peuvent avoir de Dieu cette connoissance pleine & entiere qu'on appelle *Compréhension.* La raison qu'en apporte S. Thomas paroîtra bien naturelle, si l'on considere avec lui que la connoissance d'un objet doit être necessairement proportionnée à l'objet même ; & qu'ainsi la connoissance totale d'un objet infiniment parfait ne sçauroit être qu'une connoissance infiniment parfaite. Le plus ou le moins d'étenduë qu'on a donné aux preuves de cette derniere proposition ; & le plus ou le moins de justesse avec laquelle on les a touchées, ont fait penser diversement sur la maniere de voir & de connoître Dieu, propre des bienheureux. Quelques-uns n'ont pas crû qu'il fût même possible, que Dieu se communiquât autrement à eux, que par les effets créez, & les productions de sa toute-puissance ; ce qu'on nomme vision abstraite opposée à la vision intuitive, où Dieu se communi-

queroit immédiatement par lui-même. Ici M. Tournely entreprend avec chaleur la défenſe de Saint Chryſoſtôme, de Saint Baſile, de Saint Jerôme & de pluſieurs autres Saints Docteurs, accuſez d'avoir donné dans cette opinion par éloignement pour les Anoméens, & ſur leſquels on ne peut nier que Vaſquez qu'il mene aſſez mal, n'ait paſſé trop ouvertement condamnation. C'eſt le dogme Catholique expoſé fort au long par M. Tournely que les ames des juſtes, s'il ne leur reſte rien à expier au ſortir de la vie, ſont admiſes dès-lors à la viſion intuitive de Dieu. Cerinthe, Papias, Vigilance, Luther, Calvin, l'ont combattu ſur differens principes. Tous les Saints Peres, d'ailleurs ne s'en ſont pas expliquez en termes également clairs; & l'on ſçait ce qu'il en penſa couter au Pape Jean XXII. pour avoir fait craindre qu'il n'inclinât à établir le ſentiment contraire. M. Tournely ſur de bonnes autoritez, ne lui attribuë rien de plus que des doutes avancez, il eſt vrai, & diſcutez avec plus de vivacité & d'éclat qu'il ne convenoit à ſon rang; mais

qu'il ne fit jamais passer en définition; corrigez même & réparez suffisamment par des actes postérieurs qui rendent témoignage à l'intégrité de sa foi & à la pureté de ses vûës. Il remarque que quand le Roi Philippe de Valois requis sur cette matiere les avis des Theologiens de Paris ; la Faculté ne balança pas à les donner : mais en mettant pour condition expresse, qu'on ne l'engageroit point à rien prononcer qui touchât le Souverain Pontife, dont ils se déclaroient les fils très-dévoüez : persuadez qu'ils étoient que Sa Sainteté avoit seulement parlé par forme de dispute.

Nous ne nous arrêterons ni à l'article du Purgatoire qui trouve ici sa place, ni aux autres points qui concernent la vision intuitive, & qui sont ses principes effectifs, son objet, & ses propriétez. C'est où finit la quinziéme & derniere question du premier volume.

ARTICLE XVI.

SUITE DU TRAITÉ de Deo *de M. Tournely.*

CE second volume nous déploye dans la seiziéme question ce que c'est que science à l'égard de Dieu ; ce que Dieu connoît & comment il le connoît. Une connoissance parfaite, souverainement certaine, & souverainement évidente, une connoissance par laquelle il se comprend lui-même, il pénétre sûrement & distinctement dans les plus secrettes particularitez des créatures soit existentes, soit possibles ; il démêle avec la même assûrance jusqu'aux évenemens futurs, aux actes libres, aux veritez contingentes & conditionnelles ; telle est la science de Dieu à ne consulter que la seule notion de son être. Les Scholastiques qui ne peuvent raisonner sur ses attributs divins qu'en les proportionnant aux vertus & aux qualitez humaines, ont cherché un milieu qui servît à Dieu même, comme de passage ou de liaison

pour atteindre à la connoiſſance des choſes. C'eſt un ſentiment aſſez commun qu'à l'égard des êtres créez exiſtens & poſſibles, il les connoît dans ſa propre eſſence : le premier point de quelque importance, qui partage les Theologiens, vient de la difficulté d'aſſigner un milieu ſûr & immanquable pour les choſes futures, regardées comme des évenemens contingens, qui dépendent dans l'execution du choix & de la détermination libre de la créature. Soit que Dieu les voye, ou dans ſon eſſence, comme les autres objets créez, ou dans leur coëxiſtence prétenduë réelle avec ſon éternité, ou dans ſes décrets prédéterminans : ſoit qu'il les connoiſſe dans leurs cauſes prochaines, dans les diſpoſitions de la volonté, dans les circonſtances qui la déterminent ; ce ſont autant de matieres de controverſes trop uſées dans l'Ecole, pour nous y étendre. Elles conduiſent M. Tournely de concluſions en concluſions, juſqu'aux diviſions ordinaires de la ſcience divine : & enfin à la fameuſe queſtion du tems; ſur ce qu'on doit penſer de la neceſſité & de l'uſage de la ſcience moyenne.

S'il y a, dit-il, une queſtion qui demande des eſprits plus dégagez des préventions, plus en garde contre les clameurs, plus fermes pour réſiſter aux impreſſions de parti, c'eſt celle-ci. Auſſi prend-il, en la traitant, les meſures les plus circonſpectes & les plus propres à ſoûtenir le caractere de neutralité, qu'il a crû devoir embraſſer. Les défenſeurs de la ſcience moyenne ſeront ſans doute effrayez de voir du premier coup d'œil onze grands titres, comme autant de formidables attaques dreſſées contre eux. C'eſt une juſtice que M. Tournely n'a pû refuſer à leurs aggreſſeurs. Néanmoins comme il y a joint leurs réponſes avec beaucoup de fidélité & d'exactitude, leur cauſe, ſi elle eſt bonne & bien défenduë ne peut qu'y gagner. Mais ſoit partiſans, ſoit adverſaires de la ſcience moyenne; tous également lui ſont redevables de commencer par écarter tant de fauſſes idées qu'on s'en eſt faites. Par-là les uns reconnoîtront avec plaiſir leur vraye doctrine; & les autres, trop accoûtumez à prendre le change, ne ſeront plus expoſez au ridicule de ne

 com-

combattre souvent qu'une chimere. Il s'applique donc avant toutes choses à réduire la science moyenne à ses justes termes : il rejette avec indignation comme feint & supposé un systême, qui en feroit par rapport à Dieu, le motif & la régle de ses bienfaits ; qui soumettroit la Grace au libre arbitre, ensorte que la grace en tirât sa force & son efficace ; qui éleveroit le libre arbitre jusqu'à n'avoir pas besoin d'être prévenu par la grace ; qui donneroit à la volonté dans ses seules forces de quoi se discerner elle-même ; qui traiteroit la grace prévenante de secours purement moral ; qui repartiroit la gloire d'une bonne œuvre entre Dieu & l'homme, au lieu de reconnoître que par une seule & indivisible action la bonne œuvre est toute de Dieu & toute de l'homme ; qui enseigneroit que l'influence naturelle du libre arbitre est antérieure à sa coopération au souffle Saint ; qui soutiendroit que Dieu prévoit l'acte libre dans le pouvoir du libre arbitre, comme dans sa cause & non pas dans la volonté créée, déterminée par la grace ; qui mettroit dans

la distribution des graces une égalité incompatible avec la prédilection de Dieu pour ses Elûs. Un pareil systême n'ayant pour soi ni l'aveu ni les écrits de ceux qui ont acquis quelque nom dans la défense de la science moyenne, personne ne peut raisonnablement trouver mauvais que M. Tournely n'en tienne aucun compte. Il est vrai que c'est rendre inutile une infinité de déclamations, & même beaucoup de gros volumes, où l'on donne pour réfutation du systême de la science moyenne, ce qui n'est qu'un étalage d'argumens qui portent à faux. Mais tout le monde conçoit que ce n'est point la multitude des ouvrages ou leur épaisseur qui décide contre elle. Tant qu'on ne réfutera que ce que lui imposent témérairement certains écrivains, & non point ce qu'elle est en effet, on n'avancera rien. Sera-t-on plus heureux en suivant une forme d'objections plus réguliere? C'est aux Lecteurs à en juger sur l'exposé de M. Tournely.

Il réduit principalement à trois chefs les textes Saints sous le poids desquels on s'efforce d'accabler le

systême de la science moyenne : ceux qui nous assûrent d'une vocation gratuite, selon que Dieu en a disposé ; ceux qui relevent le plus la puissance & l'efficace de la grace ; & ceux qui attribuent à Dieu le choix décisif lequel distingue & discerne l'homme. Il ne se contente pas de citer ces textes, qu'une citation simple laisseroit exposez à autant de Gloses, qu'il y a de différens intérêts pour les appliquer. Il les met sous le jour le plus desavantageux à la science moyenne, & appuye cette derniere interprétation de toute la subtilité de raisonnement des Theologiens, Thomistes & Augustiniens. Car s'il est constant, dit-il, par exemple, sur les passages qui répondent au premier chef ; s'il est révélé, que Dieu opere le bien en nous gratuitement & suivant la disposition de sa volonté, il n'attend pas, il n'étudie pas la situation de la nôtre ; son bon plaisir & son decret sont les seules régles ; il nous appella, non » parce qu'il a prévû que nous répon- » derions à sa voix ; mais parce qu'il » a voulu nous y faire répondre. L'objection ainsi proposée, l'école

qu'on attaque produit à ſon tour ſes raiſons. M. T. la repréſente criant anathême auſſi haut que ſes adverſaires, ſur quiconque ne ſoutiendroit pas la gratuité de la vocation & celle de la grace: il fait voir que dans les principes de ces Theologiens, les paſſages alléguez ne perdent rien de leur énergie; puiſque la preſcience n'eſt de la part de Dieu, ni le motif, ni la cauſe de la vocation, ou de la bonne œuvre. Dieu confere ſa grace, non parce qu'il a prévû le bon uſage qu'on en pouvoit faire; mais parce que l'ayant prévû il a ſuivi le mouvement de ſa miſéricorde ou de ſa libéralité. La ſcience moyenne ne fait ſelon eux que diriger Dieu avant qu'il décerne rien d'abſolu touchant les opérations libres de la créature: elle ne l'engage pas à porter ſon decret. Quand on diroit dans ce ſyſtême que Dieu attend & étudie la volonté de l'homme, ce ſont des expreſſions qui ne bleſſent pas plus ſa Souveraineté que celles où il dit; qu'il tend les bras, qu'il eſt à la porte, qu'il frape, qu'il attend. Il ſuffit de n'admettre en Dieu ni ſuſpenſion ni incertitude; de n'at-

tacher à sa prescience ni motif ni condition; de n'attribuer rien aux divins décrets qui en détruisent la gratuité & l'indépendance. Or ces principes, comme le montre M. Tournely, étant des principes fondamentaux & bien appuyez chez tout bon défenseur de la science moyenne, il ne lui est pas aisé de laisser un Lecteur qui raisonne, dans les sentimens de neutralité, dont il fait lui-même profession, quelque chose dans le fond qu'il en pense.

Il suit la même méthode sur tous les autres points dont l'on a coûtume de se prévaloir contre la science moyenne. N'eût-il consulté que le Pere Gonet habile, mais véhément & contentieux Thomiste, c'est une somme entiere d'objections. Le seul Saint Augustin en fournit de trois especes, la plûpart si décisives, au jugement du Pere Gonet, qu'elles assûreroient la victoire à ses confreres, s'ils ne gardoient des ménagemens qui les empêchent de les trop pousser, sur tout la seconde espece. Qui oseroit en effet sacrifier sa foi & son salut à la science moyenne, s'il étoit

ſuffiſamment prouvé que Saint Auguſtin l'a directement rejetté, non-ſeulement quant à l'abus que les Semipelagiens en faiſoient, mais encore quant à la ſubſtance ; & que lui & ſes diſciples ont rapporté à cette doctrine tout le venin du Semipelagianiſme : M. Tournely communique ici aux Theologiens, dont il s'eſt chargé de produire les défenſes tout ce qu'il a de préciſion & de clarté pour rendre leurs prétentions ſenſibles. Son ſtile précis n'empêche pas que l'article ne ſoit fort long. Ce qu'il y met pour la juſtification de la ſcience moyenne revient à dire, que la ſcience moyenne ou la ſcience des conditionnelles rejettée par S. Auguſtin, eſt une ſorte de connoiſſance qui ſeroit, quant aux adultes, la régle, le motif, & la cauſe de leur prédeſtination à la grace ou à la gloire, qui du côté de Dieu n'admettroit point de decret pour véritable & prémiere cauſe d'un événement futur ; qui porteroit immanquablement Dieu à donner des graces de converſion à un infidéle, ſur ce qu'il auroit découvert en lui quelque pieux penchant, quel-

que diſpoſition naturelle à ſe convertir ; une connoiſſance enfin qui ſeroit un fondement de prédeſtination à l'égard des enfans, en récompenſe des bonnes œuvres qu'ils n'ont jamais pû faire ; mais qu'ils auroient faites, s'ils euſſent vêcu plus long tems. Il n'en coûte gueres aux partiſans de la ſcience moyenne pour la ſouſtraire aux foudres de Saint Auguſtin, lorſqu'une fois ils ſe ſont ſéparez d'intérêt d'avec les Semipelagiens que le Saint Docteur avoit à combattre. La différence des uns aux autres eſt ſi réelle, que plus M. Tournely multiplie & approfondit les textes alléguez contre eux, plus il ſemble travailler à fortifier leurs réponſes.

Les principes poſez juſqu'ici pouvoient le diſpenſer d'entrer plus avant dans ce long détail de nouvelles plaintes, où la ſcience moyenne eſt dépeinte comme un dogme execrable, dogme deſtructif de la grace, de la charité, de la morale, de la divinité même à qui elle ravit ſes plus éminentes prérogatives, toutes accuſations fondées ſur le faux préjugé, qu'elle détermine Dieu à donner ou à

refuser ses graces. Il continuë néanmoins de manier & de résoudre chaque difficulté dans son étenduë, tant pour la commodité des étudians qui en font tous les jours retentir les Classes de Theologie à propos & hors de propos; que pour un plus grand éclaircissement de la matiere.

Delà il passe aux argumens, qui d'une part vont à autoriser par des preuves directes, le systême & l'usage de la science moyenne: & découvrent de l'autre ce qu'on peut penser de la récrimination de ses défenseurs, au sujet de la Prémotion Physique, occupez long-temps, pour tout exploit, du seul soin de parer les coups; ils vinrent à bout après bien des peines de porter l'allarme dans le camp ennemi, & d'y faire trembler pour le cher dépôt de la doctrine prédéterminante. C'est encore le sujet d'un subtil & sçavant conflict; où jusqu'à nos jours l'autorité Souveraine a tenu constamment la balance égale entre les contendans. Car pour ce qui est de la prétenduë Bulle digérée & dressée contre Molina, dès le tems des Congrégations *de Auxiliis*, elle n'est bonne

qu'à orner la façade d'un ouvrage, tel que l'Hiſtoire de ces Congrégations imprimée à Louvain, ſous le faux nom d'Auguſtin le Blanc. Un Pape * plus autoriſé à en parler pertinemment, que l'Hiſtorien maſqué & ſes adhérans l'a déclarée indigne de croyance par un acte datté du 23. Avril 1654. & ſon témoignage doit l'emporter.

Le parti qu'on embraſſe ſur la ſcience de Dieu décide en bien des choſes de celui qu'il faut prendre ſur ſa volonté. Il a une volonté proprement dite, puis qu'il eſt eſprit; il l'a cette volonté, & par maniere de puiſſance & par maniere d'operation, dit M. Tournely puiſqu'il eſt le plus excellent des eſprits. Tout ce qui exiſte & peut exiſter en eſt l'objet; les monſtres même & les autres dérangemens de la nature; les Calamitez publiques & perſonnelles; avec cette différence entre le bien & le mal Phyſique, qu'il ne veut celui-ci qu'indirectement à cauſe des avantages qu'il ſçait en tirer. Pour le mal moral, qu'il ſçait auſſi tourner en bien, ce ſeroit blaſ-

*Inn. 10.

phémer contre la perfection de son être, de dire qu'il le veüille; mais l'ordre de sa Providence à l'égard des créatures libres & raisonnables demande qu'il le permette. Tel est le plan d'une Theologie saine; qui suffit pour démêler toutes les chicanes du nouveau Manicheisme, où Mr Bayle sur la fin de sa vie s'est si fort embroüillé.

Ce sont des ouvertures très sagement employées pour expliquer les différens effets de la divine volonté, que les quatre distinctions en volonté de bon plaisir & de signe; volonté antécedente & conséquente, volonté efficace & inefficace; volonté absoluë & conditionnée. D'une application juste & méthodique de ces huit petits mots dépend aujourd'hui l'éclaircissement des plus saints misteres, & en particulier du plus malignement & du plus opiniatrément contredit de tous depuis deux siécles, qui est la volonté sincere & formelle de Dieu pour le salut de tous les hommes. Le zéle & les travaux de Mr Tournely & si on l'ose dire, ses épreuves, sont depuis long-tems une decla-

ration plus authentique de ses senti-mens que les theses même qu'il propose là dessus. A cette question il en joint une seconde qui en est inséparable, c'est la mort de Jesus-Christ. Il y rappelle ce qu'il a rapporté ailleurs des divers Sectaires. Comme Calvain a varié; & qu'en parlant de la volonté que Dieu a formée de n'élire & ne sauver qu'un certain nombre d'hommes, il la dit tantôt antérieure & tantôt postérieure à la prévision du péché Originel, ses Disciples sur ce point font deux branches; & selon qu'ils soutiennent l'une ou l'autre opinion, ils en ont pris le nom d'*Antelapsaires* ou de *Postlapsaires*. Pour Jansenius, il faut s'attendre à le trouver ici bien barricadé entre les trois explications données par S. Augustin au celébre texte de l'Apôtre: *Dieu veut que tous les hommes soient sauvez.* Mais afin d'ôter l'envie de lui en opposer d'autres, il déclare qu'on y sera mal reçû; parceque les Peres qui ont précédé S. Augustin, & S. Augustin lui même jusqu'à un certain tems se sont égarez sur cette matiere: *Hallucinatus est Augustinus*

ipse. Il n'est pas aisé néanmoins de déterminer en quoi précisément Jansenius a erré. Mr Tournely y employe une ample discussion. On diroit quelque fois qu'en admettant le terme de volonté antécedente pour le salut de tous les hommes, il ne cherche qu'à en ruïner la réalité, tant il s'applique à ne la faire considérer que sous un point de vûë purement Metaphysique, où elle ne peut passer que pour une velléïté stérile & oisive. On diroit en d'autres endroits qu'il ne refuse pas de lui attribuer quelqu'activité; & qu'il y reconnoît au moins une disposition de donner à tous les hommes les graces propres de l'Etat d'innocence, aussi son ystême n'exige-t-il pas nécessairement qu'on en excluë cette sorte de volonté. C'est assez pour lui que Dieu, quand il accorde à tous les hommes les secours de sa Grace, par un effet de la volonté antécedente où il est de les sauver, ne leur confere cependant que des forces insuffisantes, comparaison faite avec le dégré présent de concupiscence qu'ils ont à vaincre. Demandez à un Disciple de Jansenius, s'il admet

en Dieu une volonté antécedente de ſauver tous les hommes ; il s'en tiendra offenſé. Demandez lui, ſi cette volonté eſt active ; ſi l'on en peut eſpérer quelques graces extérieures ; ſi ces graces ſont capables de conduire l'homme juſqu'au terme du ſalut. Rien de tout cela ne lui fait peine à avoüer, tant que vous laiſſerez au mot de *Graces*, l'équivoque par laquelle il vous échappe, & que vous ne l'obligerez pas de diſtinguer entre *graces* conſiderées abſolument en elles même ; & graces conſiderées ſelon la relation qu'elles ont avec les circonſtances préſentes du ſujet. Cet article eſt un de ceux où l'on ne peut bien connoître tout ce que la Theologie a d'obligation aux recherches & à la penétration de l'Auteur, qu'en les étudiant dans leur ſource.

Les Tableaux que le Texte ſaint nous préſente d'un Dieu qui aime, qui hait, qui s'afflige, qui compatit, qui deſire, qui s'irrite, qui ſe repent, ne ſignifient pas toûjours que la volonté divine ſoit capable de ces affections. L'amour en eſt le premier acte ; la haine n'en eſt pas indigne ;

ce qui est dit des autres movemens qui renferment quelque difformité intrinséque, n'est qu'un langage metaphorique accommodé à nôtre maniere de concevoir; une appropriation, une figure tirée de nôtre propre expérience. Il n'en est pas ainsi de la miséricorde qui est un véritable attribut, aussi bien que la justice. La toute puissance n'a de bornes que ce qui implique contradiction dans l'essence des choses. La Providence s'étend à tout : les orbes du Ciel & la poussiere de la terre; le Gouvernement des Etats & l'intérieur des familles; l'homme & l'insecte sont l'objet de son attention. Elle dirige à une même fin les biens & les maux, l'œuvre sainte & le crime : toûjours sage, toûjours réglée, il ne faut qu'en suivre l'œconomie, pour réfuter ceux qui la confondent avec un hazard aveugle, ou avec une fatalité qui nous lie, & nous assujetit sans raison à l'inévitable necessité des événemens. Mais de tout ce qui est soumis à la direction de la Providence, rien ne mérite plus nôtre étude, rien peut-être n'est plus dangereux à étudier; que cette succession &

cet enchaînement de moyens qui disposent & conduisent la créature raisonnable à son dernier terme, & qu'on appelle Prédestination. Mr Tournely la définit avec S. Augustin & le Maître des sentences, *une prescience & une préparation des bienfaits de Dieu, par lesquels tous ceux qui sont sauvez le sont infailliblement.* Il est de foi qu'il y a une Prédestination à la Graces; & qu'à l'égard de la premiere grace cette Prédestination est toute gratuite. Il est pareillement de foi qu'il y a une Prédestination à la Gloire pour tous ceux qui y sont élevez: mais c'est un point abandonné aux contestations de l'Ecole, de déterminer, si dans l'ordre des divins decrets la Grace ou la Gloire sont antérieurs l'une à l'autre; si Dieu prédestine efficacement & absolument ses saints à la Gloire, même avant que, par sa prescience, il ait connu l'usage qu'ils feront de sa grace; ou si le decret qu'il forme de les glorifier présuppose la prévision des mérites qu'ils acquéreront par sa grace. Quoique la Question soit purement Scholastique, il y a des imaginations si faciles à

émouvoir, qu'il n'eſt pas indifférent à tout le monde quel parti l'on y prenne. L'Horreur qu'on avoit en Afrique de la préſomptueuſe confiance des Pelagiens ayant incliné les eſprits vers le ſentiment qui donnoit le moins à la coopération de la créature, on en tira mal à propos des conſéquences embarraſſantes qui, entr'autres exemples, renverſerent la tête à un Moine d'Hippone : Les écarts de quelques cerveaux foibles, après tout, ne ſont pas des inconveniens à faire reculer un Theologien que la ſolidité des raiſons entraineroit vers l'opinion de la Prédeſtination antécedente à la préviſion des mérites. D'illuſtres défenſeurs de la ſcience moyenne, Bellarmin, Suarez & beaucoup d'autres lui ont donné la préférence : car la ſcience moyenne s'ajuſte aux deux ſentimens. Tout mûrement & ſagement examiné, Mr Tournely poſe pour Concluſion ; que la Prédeſtination efficace & abſoluë à la Gloire eſt poſtérieure à la préviſion des mérites acquis par la Grace. C'eſt, dit il, ce qu'il voit conſtamment appuyé dans l'Ecriture, la quelle allégue par tout

les mérites du Prédestiné pour motif de la recompense qui l'attend, non seulement par rapport à la rétribution actuelle, ou à l'exécution du décret de Prédestination; mais encore par rapport à la *préparation* même & à l'intention éternelle de Dieu *Venez*, dit Jesus-Christ aux Elûs; *possedez le Royaume qui vous a été préparé dès le commencement du monde*; car .... *vous m'avez donné à manger* &c. Qu'est ce que cette *préparation* aussi ancienne que le monde, sinon le décret de Prédestination? & quel sens plus naturel donner à la particule, *Car*; sinon qu'elle serve à le mériter ce décret, & à en montrer la liaison avec les œuvres méritoires? *Beaucoup d'appellez & peu d'élûs*, dit encore Jesus-Christ. Peu sont élûs, pourquoi? parceque *peu* ont voulu répondre à la voix qui les *appelloit*. Le décret de l'election ou de la Predestination suppose donc la bonne volonté & la fidélité à la Grace. Cette opinion paroît tellement avoir été l'opinion dominante des quatres premiers siécles de l'Eglise, que Saint Prosper n'y voyoit presque personne qui ne l'eût soute-

nuë. *Retractatis Priorum de hac re opinionibus pene omnium par invenitur & una sententia &c* (1) Témoignage préssant! Le S. Laïque demandoit là dessus un éclaircissement à S. Augustin, qui ne répondit point à sa demande, parcequ'elle étoit étrangere au sujet de la Prédestination à la Grace, du quel seul il avoit alors à traiter avec les Semipelagiens.

Quelque hardi qu'il soit à Monsieur Tournely de vouloir s'adjuger S. Augustin même, il l'entreprend, & vient à bout de faire goûter ce qu'il en avance en sept argumens, dont le dernier contient le fameux passage du premier Livre à Simplicien : *Non ergo secundum electionem, &c.* n. 6. Il y distingue si nettement entre la Prédestination à la Grace, fondée sur la pure libéralité de Dieu & la Prédestination à la Gloire provenante de l'élection des mérites qui suivent la justification, qu'on ne trouve point d'autre défaite pour l'éluder, que la grande jeunesse du Saint, lorsqu'il écrivoit cet Ouvrage. A la bonne heure, qu'on ne craigne pas de trai-

(1) Ep. ad. *Aug. n.* 8.

ter de jeune Ecrivain un Evêque qui avoit passé quarante ans : reste à expliquer l'approbation qu'il y donna à l'âge de soixante & treize ans, où il composa ses Retractions. Mr Tournely est un peu plus à l'étroit dans ce qu'il cite de S. Thomas; mais enfin il en produit au moins quatre Textes, où les Conclusions du Docteur Angelique reviennent clairement à la sienne, quand il ne parle que de la Prédestination à la Gloire. Accoûtumé qu'il est néanmoins à parler conjointement des deux Prédestinations, on ne doit pas s'étonner d'y trouver des objections fortes ; beau prétexte au Parti contraire pour se faire honneur de son nom & marcher hautement sous ses enseignes.

Nous ne pouvons qu'effleurer des matieres si abondantes. La question de la Réprobation est une abyme dont nous n'approcherons seulement pas. C'est la XXIII^e de toutes, & ce qui termine le Traité *de Deo*. Mr Tournely y ajoûte un appendice sur la liberté, d'environ deux cens pages. Ce n'est pas de quoi effaroucher les personnes qui n'aiment pas les

gros Livres. Les choses avec cela y sont touchées si à fond, qu'il suffit de se picquer de Théologie, pour ne s'en pas refuser la Lecture. On en sent assez l'importance.

ARTICLE XVII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ITALIE, DE ROME.

Monſieur l'Abbé Nicolas Antonelli prend pour theme de ſa curieuſe & ſçavante Diſſertation qu'il dédie au Saint Pere, ces paroles du Bibliothecaire Anaſtaſe, *Evariſtus .... Titulos in urbe Româ diviſit Presbyteris.*

Il montre d'abord par les témoignages des anciens Ecrivains, & par les monumens antiques, que ces titres qui furent diſtribuez par Evariſte aux Prêtres Romains, n'étoient point de ſimples Oratoires, ni préciſement des lieux d'aſſemblée, où les Fidéles eûſſent coûtume de ſe rendre pour prier en commun ; il prouve que c'étoient de véritables Egliſes, dont les Titulaires, qui étoient Prêtres, y adminiſtroient les Sacremens; & qu'ainſi le Pape Evariſte, dont l'exemple a par tout été ſuivi, doit être regardé comme l'Inſtituteur des Paroiſſes.

L'Auteur recherche ensuite, quelles furent alors les Eglises de Rome; elles étoient, selon lui, des maisons particulieres affectées aux fonctions sacrées, & au culte divin; de sorte cependant, qu'il n'y avoit que la partie supérieure de la maison, ou le Cenacle, que l'on destinât à ce saint usage. Mr Antonelli vise par ses conjectures jusqu'à désigner en particulier ces maisons qu'Evariste assigna à ces Prêtres.

Cet Abbé descend ensuite dans le détail de ce qui se pratiquoit en ces Eglises ou titres. Il propose une question sur le *Fermentum* qu'on envoyoit aux Titres; & son sentiment est, que le commencement de cette distribution & celle des Titres sous Evariste furent de même tems. Il rapporte l'ordre de la Liturgie, décrite par Justin dans son Apologie, & communément attribuée à l'Eglise Orientale; il soutient par plusieurs argumens que c'étoit la Liturgie de l'Eglise Romaine; il en trouve les traces & l'explication dans les passages des Peres Latins; & il fait voir qu'elle a plus de rapport avec les rits de l'E-

gliſe d'Occident, qu'avec les Cérémonies de l'Egliſe Orientale. La Diſſertation traite auſſi des Aumônes ou Collectes; on y voit que vraiſemblablement ces liberalitez ſe recueïlloient dans ces Titres; & à quel uſage elles étoient employées par les Papes.

Un Curieux trouva dernierement ſous ſes pas dans la vigne Balbina une piéce antique, dont la découverte auroit dû être faite depuis long-tems, par les ſçavans Proprietaires, qui poſſedent cette habitation depuis un très-grand nombre d'années. Ce monument eſt une inſcription entiere & en caracteres bien formez ſur un marbre épais d'un pouce, long de ſept & demi, & large de cinq & d'un 5e. Le champ qu'occupe l'Inſcription eſt un peu moins long que le marbre n'eſt large; on y lit :

D M
M. VLPIO
AGATHONICO
PAEDAGOGO
A CAPUT AFRI
CE.

Caput Africæ étoit un petit quartier de Rome *in regione quintâ.*

DE NAPLES.

Les Livres qui paroissent à Naples sont :

Pantopologia Calabra in qua celebriorum ejusdem Provinciæ locorum, virorumque armis, pietate, titulis, doctrinâ, sanguine illustrium monumenta expenduntur, Autore Francisco Elia de Amato Ordinis Carmelitarum 1. *Vol. in* 4°. *Neapoli* 1725.

Historia dell' Antica Republica d'Amalfi opera postuma del Padre Panza in 4° 2. *vol.*

Voici deux Ouvrages contre lesquels il semble que la modestie des Auteurs ait voulu prévenir le Lecteur en témoignant qu'ils ont été faits à la légere ; mais dont le mérite fera voir que leur composition, si elle a été si rapide & si facile ne prouve que la profondeur de l'érudition des Auteurs & la beauté de leur genie.

Theses dogmaticæ de adoratione ex templo dictatæ & compositæ à P. Jos. Maria Amati congregationis Cælestinorum

norum Ordinis S. Benedicti, editio secunda cum Ethicâ ejusdem Authoris in 8° 1725.

Nova elementa Algebræ pro novis Tyronibus tumultuario studio concinnata, Autore Francisco de Martino in illustri Lycæo Neapolitano Mathematum Professore. T. I. continens Librum primum de Calculo litterali sive specioso. T. II. continens Librum secundum de speciosa problematum resolutione. Neapoli 1725. 2. vol. in 8°.

DE LONDRES.

Le Docteur Parker, dernier Evêque d'Oxford, avoit laissé en mourant l'Histoire de son tems. Cet Ouvrage sera imprimé in 8° sous ce Titre:

Reverendi admodum in Christo Patris, Samuelis Parkeri, Episcopi non ita pridem Oxoniensis, de Rebus sui temporis Commentariorum Libri quatuor. E Codice MS. ipsius Authoris manu castigato, nunc primùm in lucem editi.

Notre Journaliste annonçant la traduction Angloise d'un Livre Fran-

çois de Langage Anglican, parle ainſi de l'original. „ Cet Ouvrage eſt „ un Phénoméne extraordinaire dans „ la Republique des Sçavans. Qui „ ſe ſeroit jamais imaginé qu'un très- „ habile & très-ſçavant Prêtre de „ l'Egliſe Romaine eût dû un jour „ entreprendre avec un grand zéle de „ prouver la validité des Ordinations „ Angloiſes, & de répondre aux ob- „ jections des Ecrivains Catholiques „ Romains contre ces mêmes Ordi- „ nations. Une telle entrepriſe doit „ picquer la curioſité du Public, & „ encore plus celle de nos Théolo- „ giens „.

DE FRANCE.

DE PARIS.

On vend chez Michel Brunet, Grande Salle du Palais, au Mercure Galand; chez Etienne Ganeau, aux Armes de Dombes; chez Claude Robuſtel, à l'Image Saint Jean; chez Charles Oſmont, à l'Olivier, ruë S. Jacques, une troiſiéme édition in 4°, du *Traité de la conſtruction & des*

principaux uſages des Inſtrumens de Mathématique avec les figures néceſſaires : il eſt dédié au Roi. L'Auteur a revû, corrigé & augmenté ſon Ouvrage ; c'eſt Mr Bion, Ingenieur du Roi pour les Inſtrumens de Mathématique ; on trouvera chez lui ces Inſtrumens dans leur perfection : il demeure ſur le Quai de l'Horloge du Palais.

Mr Bion donne à l'entrée du Traité les definitions qu'il eſt néceſſaire qu'on ſçache afin de parvenir à l'intelligence du reſte ; il partage enſuite cette Edition en neuf Livres.

Il expoſe dans le premier la *conſtruction & les principaux uſages des Inſtrumens les plus ſimples* ; tels que ſont le Compas, la Régle, le Tire-lignes, le Porte-crayon, l'Equaire, & le Rapporteur. On voit dans le ſecond, *la maniere de conſtruire le Compas de proportion*, & on en apprend les principaux uſages. La conſtruction & les uſages de pluſieurs autres inſtrumens curieux font le ſujet du troiſiéme Livre ; les Lecteurs y trouveront des obſervations par rapport à l'aiman & aux Microſcopes.

Le quatriéme Livre regarde *les instrumens qui servent pour arpenter les Terres, lever les plans, mesurer les distances & les hauteurs, tant accessibles qu'inaccessibles.* Le cinquiéme Livre concerne *les Niveaux, & la maniere de les employer pour la conduite des eaux.* On y a joint 1° l'explication d'une espece de Jauge pour mesurer la quantité d'eau que fournit une source, & le moyen de partager ces eaux. 2°. La construction des Instrumens d'Artillerie, & la maniere de s'en servir, tant pour les Canons & pour les Boulets, que pour les Mortiers & les Bombes. Les plus beaux & les plus utiles instrumens Astronomiques sont la matiere du sixiéme Livre: l'Auteur déclare que les observations qu'il y a mises viennent principalement de Mr Cassini & de Mr de la Hire. Il donne dans le septiéme Livre la construction & les usages de plusieurs instrumens propres à la navigation, après l'explication de la Boussole marine, & des instrumens pour observer sur Mer la hauteur des Astres; il parle du quartier de réduction, & de la maniere de dresser des

Cartes réduites, & de s'en ſervir. Dans le huitiéme Livre il traite des *Cadrans Solaires, des Cadrans à la Lune & aux Etoiles*; il met auſſi la conſtruction d'une *Horloge élementaire*, ou *Pendule à l'eau*, & d'un *Cadran qui marque les vents qui ſoufflent*. Dans le neuviéme & dernier Livre il traite de la Conſtruction & des uſages de pluſieurs Inſtrumens de Mathématique, de Phyſique, & de Machines différentes qui ont rapport à ce Traité. Tout l'Ouvrage eſt terminé par la deſcription & le dénombrement des principaux outils dont on ſe ſert pour conſtruire les Inſtrumens de Mathématique.

Les Additions les plus conſidérables que l'Auteur a faites à ſon Ouvrage, & dont cette édition eſt enrichie, ſont celles-ci. Il a retouché dans tous les Livres pluſieurs endroits qui ne lui paroiſſoient pas ſuffiſamment expliquez. Dans le 4[e] Livre on trouvera une planche nouvelle avec la conſtruction & l'uſage de la planchette, ou Inſtrument univerſel de Mr Ozanam, ainſi que de la planchette quarrée moins compoſée : il y a auſſi ajoû-

té la maniere de fortifier de Mr de Vauban. Dans le cinquiéme Livre il a ajoûté à la planche 17^e une petite figure d'un niveau qui est d'une grande justesse. On trouvera aussi la construction & les usages d'un instrument pour l'Artillerie, qui est très-utile; la figure est répresentée en petit dans la planche 18^e. Le sixiéme Livre est augmenté d'un chapitre, où il donne la construction & l'usage de plusieurs Instrumens servans à l'Astronomie, comme d'un Octan, & de toutes les piéces qui dépendent de la machine parallactique pour observer les Astres en plein jour, diverses méthodes de décrire la la ligne méridienne, & de placer un Gnomon, &c. La planche 20^e répresente assez bien ces Instrumens. L'Auteur dit que Mr Cassini lui a fourni la plûpart de ces nouveautez. Le discours pour la construction de la Pendule à grande vibration pour les observations Astronomiques a été beaucoup augmenté dans cette édition, & la planche 22^e bien rectifiée. Le septiéme Livre qui traite de la construction & des usages d'Instrumens propres à la navigation a été

fort augmenté, principalement de plusieurs Tables qui ont rapport à cette matiere, & aux autres répanduës dans ce Traité. On trouvera une planche nouvelle qui répréſente ce qui manquoit dans les autres planches. Le huitiéme Livre explique aſſez amplement la conſtruction & les uſages des Cadrans Solaires, &c. L'Auteur a rétouché dans ce Livre pluſieurs endroits qui avoient beſoin d'être mieux expliquez & plus au long, & il y a donné de nouvelles méthodes de Cadrans qui n'y étoient pas. Le neuviéme Livre eſt entiérement nouveau; on y traite, entre autres matieres, des Machines hydrauliques, des principes de l'Optique, & des applications aſſez curieuſes de ces principes. La conſtruction de differens verres, dont les uns ſont propres aux Lunettes ou Teleſcopes; les autres aux expériences qu'on pratique ordinairement avec les verres ardens; dont on a auſſi indiqué les effets & les propriétez. Les quatre planches qui ſont dans ce Livre ſervent à expliquer ce qui y eſt contenu &c.

L'Erratacontient des Additions utiles pour tous ces Livres.

On doit sçavoir gré à Mr Bion de son application & de son exactitude, il n'a rien épargné pour rendre cette Edition parfaite ; un recueïl qui malgré la variéte & la difficulté des matiéres, est si méthodique ; & à la portée de tout le monde, ne peut que plaire infiniment au public.

On vend chez Colombat, Ruë S. Jacques, l'état du Ciel pendant l'année 1726, ou le journal de ce qui arrivera de plus considérable dans le mouvement des Astres, avec les ascensions droites du Soleil, & celles des principales Etoiles pour avoir l'heure pendant la nuit; & une méthode pour reduire le Lever & le Coucher du Soleil, & les Crepuscules du matin & du soir, calculez pour Paris, à l'horison de toutes sortes d'autres lieux; & les équations pour régler les pendules, par le sieur Desplaces.

Mr L'Evêque de Tulle dont on a depuis peu de tems un *in folio* intitulé *Collectio judiciorum* &c. c'est à dire un *Recueïl* des jugements portez au

ſujet des erreurs, depuis l'an 1100. juſqu'en 1713. Dont on imprime un autre infolio, *Monumenta exquiſita* &c. qui ſervant de ſecond Tome au précédent volume contiendra le reſte des monuments qui concernent ces erreurs, vient de donner 2. voll. in 4. ſous le titre *Collectio effatorum divinæ ſcripturæ quibus myſteria Catholicæ fidei & dogmata explicantur, contrariique errores refelluntur.* On voit à la fin de cet Ouvrage des prieres & Oraiſons tirées mot à mot de l'écriture Sainte : On les a imprimées ſéparement en un vol. in 18. à l'uſage du Diocéſe de Tulle. Ces in folio, ces in 4°. & cet in 18. ſe trouveront chez André Cailleau, place de ſorbonne, à St André.

Il eſt vrai que *les Avantures du voyageur Aërien* ont paru dès 1715, & qu'on a négligé de vous en informer. Dans ce livret approuvé par M. L'Abbé Richard Doyen des Chanoines de l'Egliſe de Sainte Oportune, Prieur Seigneur de l'Hôpital, le voyageur, ou, ſous ce nom, outre les contes en l'air que le titre annonce, l'Auteur qui fait profeſſion de prendre en chaque

lieu la Religion du Païs, donne encore pour des vérités inconteſtables des menſonges certains. Il en eſt convaincu par un Arrêt celébre du Parlement de Bretagne rendu le 30^e^ Decembre 1724 au regard d'un affaire de Breſt qu'il fait raconter par Dorothée. Ce *voyageur Aërien*, eſt un grand homme noir dont les nües accouchent ſubitement & avec grand fracas. Il eſt pris d'abord pour un Magicien, & entre autres ſituations on le voit ſi ſouvent aux priſes avec la juſtice que comme on ne le trouve que *voyageur* pendant le cours de ſa vie, on s'attend que pour vérifier ſon titre, on le verra *Aërien* à ſa mort; mais par un dénoüement ineſpéré l'Auteur ſubtil delicat le conduit par une Cave juſques ſur le Thrône vol. in 12. pagg. 244.

Cailleau Libraire diſtribue de plus, Les nouvelles Oeuvres de feu Mr L'Abbé Maucroix, c'eſt-à-dire la *premiere Tuſculane* de Ciceron ſur le mépris de la mort; *Lælius* ou de *l'Amitié*; le *Caton l'Ancien*, ou *de la vieilleſſe* avec quelques *lettres de Brutus* & de *Cœlius*; Les ſatires, Les Epî-

tres, & l'Art poëtique d'Horace traduits en François, in 12. & L'Histoire de L'exil de Ciceron; par Mr Morabin in 12. & les principes de la Nature, suivant les opinions des Anciens Philosophes, avec un abregé de leurs sentimens sur la composition des Corps; où l'on fait voir que toutes leurs opinions sur ces principes peuvent se réduire aux deux Sectes des Atomistes & des Academiciens par M.***. in 12. 2. voll. & Le Manuël des Ecuyers ou Recüeil de différents remédes pour la guérison des maladies qui arrivent aux chevaux, par le sieur Carbon de Begrieres.

M. Malherbe vient de faire imprimer & de dédier au Roi Stanislas, une Grammaire intitulée *la Langue Françoise* expliquée dans un ordre nouveau où l'on trouvera des principes certains sur toutes les parties du discours, plusieurs lettres choisies tirées des meilleurs Auteurs, avec des remarques critiques, & un abregé de la versification. Le Libraire est Nicolas le Breton Quai des Augustins, au coin de la Ruë Gist-le-cœur, à la fortune,

L'inſtrument ou la Machine inventée par Mr du Fay de l'Académie Royale des ſciences pour connoître l'équation ſolaire & l'heure vraie tous les jours de l'année ; & pour régler les pendules & les montres, ſe trouve toute montée avec ſon uſage chez le ſieur Bion Ingénieur du Roi pour les inſtruments de Mathématique. Quay de l'horloge du Palais, au quart de cercle.

DE TREVOUX

On mande de Paris que M. Rollin donne au public ſon traité *de la maniere d'etudier & d'enſeigner les belles Lettres*, en 2. voll. in 12 ; chez Etienne, chez qui paroiſſent auſſi, *la vie des Anciens Philoſophes*, qu'on dit dans la Préface être un ouvrage de M. de Fénelon Archevêque de Cambrai : & le ſecond volume de *Lettres* ſur divers ſujets de Morale & de pieté attribuées à Mr L'Abbé du Guet in 12.

Que Jacques Vincent, vis-à-vis S. Severin a imprimé nouvellement une réponſe à M. *Le Grand* & à ſa *diſſerta-*

tion sur la maniere dont les Benefices simples sont acquis & possedez par quelques Congregations Religieuses.

Que M. Sully Anglois fait imprimer chez Briasson, Ruë S. Jacques, la description abregée d'une horloge de nouvelle invention, Ouvrage Loüé par l'approbateur Monsieur Cassini.

Que le *Quintilien* de M. L'Abbé Capperonier imprimé avec beaucoup d'exactitude en beaux Caracteres & sur de beau papier est en vente depuis peu, chez la Veuve Coutelier. in fol. grand & petit papier.

Nous apprenons du même endroit non plus seulement ce qui paroît; mais ce que l'on *a dessein*, ce que l'on *propose*, ce que l'on *se dispose* ce que l'on *songe* à donner; par exemple que l'Auteur de la dissertation touchant les Mémoires du Marquis de Clanricard *a dessein de publier une* Dissertation Historique sur le premier établissement des Ecossois dans la partie septentrionale de la Grande-Bretagne; avec des recherches concernant la succession des Rois d'Ecosse; depuis Fergus 1. jusqu'à Eugene 1. & une

réfutation des antiquités fabuleuſes d'Ecoſſe, telles que nous les ont données J. Fordun, H. Boëthius, & le reſte des Ecrivains Ecoſſois. Le tout accompagné de diverſes Remarques, ſur le caractére des anciens Hiſtoriens Bretons, ſur leur maniere d'écrire, & ſur l'ancienne Littérature de ce païs-là.

Que M. Gréene Membre de Clare-Hall à Cambridge, *a deſſein* de publier un gros in fol. dont le titre doit réveiller l'attention de tous les ſçavants. Le voici. *Recherches ſur les principes* de la Philoſophie moderne, & ſur les principales Sciences, qui ont le raiſonnement pour objet : ouvrage partagé en ſept Livres. Il s'agit, dans le premier, des principes de la Philoſophie méchanique de Galilée, de Hughens, de M. Newton, & du docteur Keill : dans le ſecond, des principes de l'Aſtronomie Phyſique de Kepler, de M. Newton, & du Docteur Gregory : dans le troiſiéme, des principes d'Anatomie, de Chymie, de Pneumatique, & d'Hydroſtatique des Docteurs Gibſon, Keill, Drake, de Tauvry, de Blan-

card, & d'Alphonſe Borelli ; de Lemery, de Boyle, & du Docteur Freind; de Wallis, Halley & autres : dans le quatriéme, des principes de l'Optique & de la Dioptrique de Deſcartes, de Rohault, de Molineux, de Gregory, & de Hughens : dans le Cinquieme, des principes de la Métaphyſique & de la Logique ou de l'eſſai touchant l'entendement humain, par M. Cocke : dans le ſixieme, de ceux de la Morale de la Religion naturelle du même eſſai, des méditations de Deſcartes, de Meſſieurs Clarck & Woolſlaſton : dans le ſeptieme, des principes des Mathématiques, des Fluxions, des Series infinies, & de l'Algebre. L'Auteur prétend faire voir, que dans toutes ces ſciences comparées avec pluſieurs démonſtrations de la Religion Chrétienne, l'évidence quant à la vérité de la Révélation eſt infiniment ſupérieure à celle de la Philoſophie & du raiſonnement.

Que M. Lindſay Prêtre Laïque de l'Egliſe Anglicane ; *doit* publier la défenſe de cette Egliſe & de ſes Miniſtres legitimes, c'eſt-à-dire, de la

ſucceſſion, de l'élection, de la confirmation & de la Conſécration des Evêques, ainſi que de l'Ordination des Prêtres & des Diacres, composée par François Maſon, Bachelier en Théologie, & Chapelain du Roi Jacques I. & traduite fidélement en Anglois ſur l'édition latine de l'Auteur.

Que M. *Anderſon* ſe propoſe de faire imprimer une Traduction Angloiſe de l'Ouvrage Allemand de M. Jean Hubner, qui parut à Leipſic en 1719. ſous ce titre. *Tables Généalogiques* de tous les Empereurs, Rois & Princes Souverains qui ont regné dans toutes les parties du monde, depuis Adam juſqu'à préſent; dans leſquelles Tables on voit le tems de leur naiſſance, de leur mariage, & de leur mort; leurs Peres & Meres, leurs femmes, leurs Enfans; leurs branches & les diverſes Maiſons avec leſquelles elles ont, ou ont eû rélation &c. Enſemble des queſtions Généalogiques par rapport à chaque Maiſon ſouveraine.

Qu'Etienne *ſe diſpoſe* à mettre ſous la preſſe la Traduction des Entretiens

de Ciceron sur les Orateurs illustres, avec des Remarques, par M. de Villefere vol. in 12.

Que M. L'Abbé Richard Doyen de Sainte Oportune ayant averti le public en 1726. qu'il *songeoit* à lui donner le Parallele des principaux Ministres de Loüis XIV. & des plus celébres Prélats modernes de l'Eglise de France, *est encore aujourd'hui en état de profiter* des Mémoires qu'on lui donnera sur les paralleles qu'il a promis il y a dix ans; tant il *songe* sérieusement à l'exécution de ses promesses.

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.
Mois de Février 1726.

ART. VIII. *Eclaircissemens pour l'Article II. des Mémoires de Trevoux* 1725. page 160. *par rapport à l'Article XXII. du mois de Mars* pag. 462. Page 221

ART. IX. *Remarques sur les Eclaircissemens précédens.* 243

ART. X. In Provinciâ & Comitatu venaissino pestiferis inservientes demortui grassante Lue, &c. 250

ART. XI. *Demonstration par Algébre du Posochronisme & Isochronisme tout ensemble de la Cycloïde.* 253

ART. XII. *Histoire Romaine depuis la fondation de Rome, &c.* 263

ART. XIII. *Nouveau Theatre de la Grande Bretagne, dessiné sur les lieux & gravé sur Planches.* 293

ART. XIV. Αρεταίου Καππαδόκου περὶ αἰτιῶν καὶ σημείων ὀξέων καὶ Χρονίων παθῶν Βιβλία τέσσαρα. Περὶ θεραπείας ὀξέων καὶ χρονίων παθῶν Βιβλία τέσσαρα.

Aretæi Cappadocis de causis & signis acutorum & diuturnorum morborum Libri quatuor. De curatione acutorum & diuturnorum morborum Libri quatuor. Cum manuscriptis duobus Harleyano & Vaticano contulit Johannes Wigan A. M. Ædis Christi Alumnus. Accedunt Præfatio, Dissertationes in Aretæum, variæ lectiones, Notæ & Emendationes, tractatus de Ionicâ Aretæi dialecto; quodque difficiliores hujus authoris voces exponit, Lexicon. C'est-à-dire, *Aretæus de Cappadoce, sur les causes & les signes des maladies aiguës & des maladies Chroniques 4. Livres. Item 4. Livres des Curations des unes & des autres, &c.* 304

Art. XV. Prælectiones Theologicæ de Deo & Divinis Attributis quas in Scholis Sorbonicis habuit honoratus Tournely Sacræ Facultatis Parisiensis Doctor, Socius Sorbonicus Regius & emeritus Professor, Sacro-Sanctæ Capellæ Regii Palatii Parisiensis Canonicus. C'est-à-dire; *Traité de Dieu & des Attributs Divins, dicté en Sorbonne par Mr Tournely.* 332

ART. XVI. *Suite du Traité de Deo de Mr Tournely.* 358
ART. XVII. *Nouvelles Litteraires.*
D'Italie, de Rome. 381
De Naples. 384
De Londres. 385
De France, de Paris. 386
De Trevoux. 396

Fin de la Table.

Errata du mois de Decembre 1725.

PAge 2120, ligne 27, rempli, *lisez*, remplis. Page 2123, ligne 24, Pologne; Il y a, *lis.* Pologne, il y a. Page 2124, ligne 3, porté, *lisez*, portée. Page 2127, Ligne 12, du *lisez*, des. Page 2129. ligne 2, corectif, *lis.* correctif. Page 2130, ligne 6, Pour le peu, *lis.* Pour peu. Page 2133, ligne 12, Xerites, *lisez*, Nerites. Page 2137, ligne 19, mêmes & *lisez*, même, &. Page 2147, ligne 28, Teudisele, *lisez*, Theudisele. Page 2148, ligne 26, Livra, *lisez*, Liuva. Page 2150, ligne 11, Martyre, *lisez*, Martyr. Ligne 18, 24, 29, Livra, *lis.* Liuva. Page 2153, ligne 10, Cintila, *lisez*. Cinthila. Page 2155, l. 25, l'avertit, *lis.* l'ouvrit. Page 2166, l. 22. παίσιον, *lis.* παιδίον. Page 2171, ligne 7, mais, *lisez*, mains. Page 2185, ligne 12, voit, *lisez* vit. Page 2188, ligne 28, Partculiers, *lisez*, Particuliers. Page 2191, ligne 3, *Patarino*, lisez, *Patavino*. Page 2194, ligne 15, crainde, *lisez*, craindre. Ligne 20, de flammes, *lisez*, des flâmes. Page 2199, lig. 16. parcoure, *lisez*, parcourt, Page 2200, ligne 16, toute le long, *lisez*, tout le long. Page 2203, ligne 4, Haly, *lisez*, Holy. Ligne 8, *Dovvel*, lisez, *Dodvvel*, Page 2204, ligne 7, répondre, venger, *lisez*, répondre, pour venger. Page 2206, lig. 1, toutes, *lisez*, que toutes. Ligne 6, Anglicanne, *lisez*, Anglicane. Ligne 16, objectiones, *lisez*, objections. Page 2209, ligne 13, le, *lisez*, les. Ligne 18, tous, *lisez*, tout. Ligne 24, celui-ci, *lisez*, celle-ci. Page 2213, lignes 8 & 9, tout exterieur, *lisez*, tout culte exterieur. Page 2217, ligne 12, *arachinoïde*, lisez, *arachnoide*. Page 2219, ligne 24, ces, *lisez*, ses. Page 2221, ligne 17, *Trufles*, lisez, *Truffes*. Page 2223, ligne 7, Bolaniques, *lisez*, Botanique. Ligne 12, Tournefort, *lisez*, de Tournefort. Page 2224, ligne 14, on, *lisez*, ou.

ou. Page 2227, ligne 6, *Caffigni*, lisez, *Caffini*. Ligne 12, de tables, *lisez*, des tables. Ligne 19, Feuillé, *lisez*, Feuillée. Ligne 25, horlogeur, *lisez*, horloger. Page 2228, ligne 18, d'autres, *lisez*, d'autre. Page 2232, ligne 27. cette, *lisez*, cet. Page 2242, ligne 2, la *lisez*, sa. Ligne 29, garent, *lisez*, garant. Page 2244 ligne 15, *Conasto*, lisez, *Cosmato*. Page 2254, ligne 3, il les sollicitoit, *lisez*, ils le sollicitoient. Ligne 25, *ôtez*, en. Page 2265, ligne 18, les deux, *lisez*, leurs. Page 2267, ligne 11 d'Ancoranno, *lisez*, d'Ancorano. Page 2271, ligne 24, rapporté, *lisez*, rapportée. Page 2277 ligne 19, *aufferibilitate*, lisez, *auferibilitate*. Page 2279, ligne 6, Pisse, *lisez*, Pise. Page 2280, ligne 3, D'HANOVERT, *lisez*, D'HANOVER. Page 2281, ligne 15, devoir du P. *lisez*, devoir à la mémoire du P. Page 2283, ligne 16, faisoit, Bibliotequaire, *lisez*, faisoit Bibliotequaires. Page 2288, ligne 5, ces, *lisez*, ses. Page 2289, ligne 14, dessignées, *lisez*, dessinées. Page 2302, ligne 27, &, *lisez*, &c. Page 2303, ligne 21, *Nov.* p. 2123. *lisez*, *Decemb.* 2125. Page 2305, ligne 25, de le pésanteu, *lisez*, de la pesanteur. Page 2309, ligne 4 Savoinin, *lisez*, Savornin. Page 2310, ligne 17 Gracian, *lisez*, Gracien.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES SCIENCES
ET
DES BEAUX ARTS.

Mars 1726.

MEMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
Des Sciences & des beaux Arts,

Recuëillis par l'Ordre de Son Altesse Sérénissime Monseigneur Prince Souverain de Dombes.

Mars 1726.

De l'Imprimerie de S. A. S.

A TREVOUX,

& se vendent à Lyon,

Chez les FRERES BRUYSET, Libraires, ruë Merciere, au Soleil.

M. DCCXXVI.

Avec Approbation & Privilege.

CES MEMOIRES ONT COMMENCÉ au mois de Janvier 1701. & se vendent 15 s. le mois en blanc; & brochez, 16. s.

Année	1701.	9. vol.
——	1702.	12. v.
——	1703.	12. v.
——	1704.	13. v.
——	1705.	12. v.
——	1706.	12. v.
——	1707.	12. v.
——	1708.	12. v.
——	1709.	12. v.
——	1710.	12. v.
——	1711.	12. v.
——	1712.	12. v.
——	1713.	12. v.
——	1714.	12. v.
——	1715.	12. v.
——	1716.	12. v.
——	1717.	12. v.
——	1718.	12. v.
——	1719.	12. v.
——	1720.	5. v.
——	1721.	12. v.
——	1722.	12. v.
——	1723	12. v.
——	1724.	12. v.
——	1725.	12. v.
——	1726.	3. v.

MEMOIRES
POUR L'HISTOIRE
des Sciences & des beaux Arts.

Mars 1726.

ARTICLE XVIII.

EXTRAIT D'UNE LETTRE du R. P. de Vitry de la Compagnie de Jesus au P. E. Souciet de la même Compagnie.

OBservation de l'Eclipse de Lune du 21. Octobre 1725. faite à Albano par Mr Bianchini.

A $6^h\ 15'\ 0''$	L'Ombre paroît toucher le centre de la Lune.
$6^h\ 45'\ 0''$	Immersion totale.

A 8h 20′ 0″	Le bord de la Lune qui devoit être éclairé le premier, commence à blanchir un peu.
8h 25′ 0″	Il blanchit encore plus.
8h 25′ 0″	Il commence à recouvrer la lumiere.
8h 29′ 40″	Le bord de la lumiere touche le côté de la tache appellée Grimaldi.
8h 30′ 40″	Tout Grimaldi hors de l'Ombre.
8h 31′ 50″	Galilée sort de l'ombre.
8h 35′ 20″	Aristarque commence à sortir de l'ombre.
8h 36′ 0″	Tout Aristarque hors de l'ombre.
8h 48′ 20″	Le bord de Copernic commence à être éclairé.
8h 49′ 50″	Tout Copernic hors de l'ombre.
8h 51′ 20″	Tout Platon hors de l'ombre.
8h 54′ 0″	Le premier bord de Tycho commence à s'éclairer.
8h 56′ 0″	Tout Tycho hors de l'ombre.

A 8h 59′ 0″ La soustendante CD, de l'arc CAD est de 22½ parties du micrométre telles que le diamétre entier de la Lune en contient 24. *Voyez la figure :*

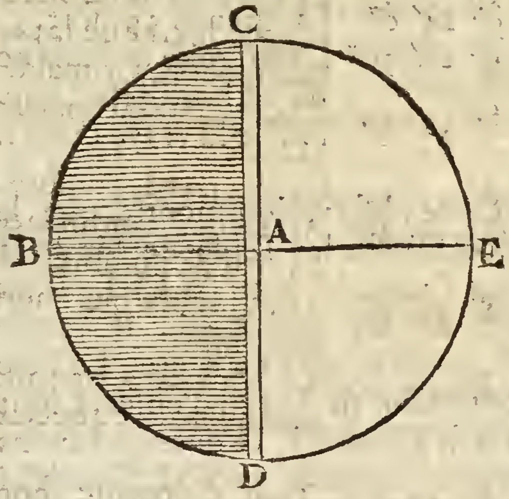

Et AE est de douze parties du micrométre ou de 6. doigts précisément.

9h 2′ 0″ Menelaus sort de l'ombre.

9h 6′ 0″ Hermes sort de l'ombre.

A $9^h\ 10'\ 0''$	Pline ſort de l'ombre.
$9^h\ 16'\ 0''$	Poſſidonius commence à ſortir.
$9^h\ 18'\ 0''$	Le premier bord du *Mare Criſium* commence à paroître.
$9^h\ 21'\ 0''$	Tout le *Mare Criſium* hors l'ombre.
$9^h\ 24'\ 0''$	Langrenus 39. ſort.
$9^h\ 24'\ 30''$	L'extremité de l'ombre eſt au bord de la Lune.
$9^h\ 25'\ 0''$	Fin de la vraye ombre.

Cette obſervation montre que le calcul fait ſur les Tables de Mr de la Hire s'accorde avec le Ciel. Pour celui de Mr Mainfredi, il recule l'Eclipſe d'un quart d'heure. Le Pere Borgondio, ſur le peu d'obſervations qu'il fit à Fraſcati, & que nous avons données, convient avec Mr Bianchini de l'exactitude des Tables de Mr de la Hire. Les obſervations de ce Pere & celles de Mr Bianchini different de 3′ ſur l'immerſion totale de Tycho & de 4′ ſur la fin de l'Eclipſe. Le Pere Borgondio & le P. Schider qui obſervoient enſemble à Fraſcati prétendent que l'horloge de Bianchini avan-

çoit de 3. ou 4. minutes. Albano n'eſt qu'à 5. milles de Fraſcati, & preſque à même diſtance de Rome un peu plus occidental que Fraſcati : mais cette différence ne peut être bien ſenſible. Mr Bianchini ſe ſervoit d'une Lunette de 120. palmes. On en avoit une grande à Fraſcati, mais le grand vent empêcha d'en faire aucun uſage. On prît à Fraſcati la hauteur de la claire de l'Aigle avec un Cadran bien rectifié de 3. palmes de rayon, & on ne ſe ſervit que d'une Lunette de 3. pieds, mais qui eſt ſi bonne, qu'elle faiſoit diſtinguer les Satellites de Jupiter.

Cette derniere circonſtance eſt à remarquer. Mr Caſſini, dans un diſcours qu'il fit à l'Académie des Sciences, il y a quelques années, dit, qu'avec une Lunette de 4. pieds & même de trois pieds on pouvoit obſerver les Satellites de Jupiter, & il montra combien cela pouvoit être utile ſur les vaiſſeaux ; bien des gens avoient de la peine à le croire. Voici une Lunette du P. Borgondio, Mathématicien au Collége Romain, qui confirme ce fait important. Elle n'a que trois

pieds, & cependant elle fait distinguer les Satellites de Jupiter.

ARTICLE VIII.

Ce qu'il y aura de plus curieux, touchant l'eclipse de Soleil qui arrivera la 25 de Septembre 1726.

L'Eclipse de Soleil qui doit arriver le 25. de septembre de l'année prochaine, paroit mériter l'attention des François ; parce qu'elle sera totale dans la Nouvelle France. Elle ne sera à Paris, que de 7. doigts 20 minutes : & comme elle y arrivera sur le declin du jour, on ne doit pas penser que le Calcul en puisse être tout à fait exact. Car comme Monsieur de la Hire nous le fait remarquer sur la fin de la 33e page de ses Tables Astronomiques imprimées à Paris 1702. l'air à l'horison étant tremblant, & flottant, le limbe du Soleil n'y paroît pas uniforme, mais semble brisé & entre coupé de toute part ; d'où vient que le Soleil étant à l'Orient, ou à l'Occident, les Phases de l'Eclipse ne peuvent être déterminées avec toute l'exactitude convenable. Voici ses propres termes :

verum cum ad horizontem aër sit tremulus & fluctuans, limbus solis non uniformis undique; sed incisus & discerptus apparet; quo fit ut sole ad ortum vel ad occasum existente, phases Eclipsis non possint accuraté determinari.

C'est pour cela que l'Eclipse du Soleil, qui à été totale à Paris le 22 de Mai 1724, & qui n'a paru que vers le declin du jour, n'a pû être prédite aussi exactement qu'elle l'auroit été, si le Soleil dans le tems de l'Eclipse, avoit été plus élevé sur l'horison. Le Ciel même sur le soir de ce jour là, vint à se couvrir tout à coup de nuages, ce qui fut cause que le passage du grand jour, à la plus grande obscurité de l'Eclipse ne parut pas si sensible: & plusieurs personnes qui avoient vû des Eclipses de Soleil les années précédentes, avoient de la peine à croire que celle-ci fût une des plus grandes, que nous eussions vûës depuis long tems.

Au contraire l'Eclipse qui en 1715. commença le 3 de Mai; vers les huit heures & demie du matin; ayant paru lorsque le Soleil étoit suffisamment élevé sur l'horison, & dans un jour

tout à fait ſerain elle a donné aux curieux un ſpectacle bien agréable. On vit en peu de momens, ſuccéder à un des plus beaux jours de l'année, une nuit des plus charmantes: le Soleil qui étoit alors avec la Lune, dans le 13ᵉ. dégré du Taureau, entre les Conſtellations d'Orion & d'Andromede, fit voir en plein jour Jupiter avec pluſieurs étoiles de la premiere grandeur, & je ne me ſouviens pas d'avoir vû d'Eclipſe de Soleil, dont l'obſervation m'ait donné plus de contentement.

Je croi cependant que ceux qui ſe trouveront dans les lieux, où l'Eclipſe de Soleil du 25. de Septembre de l'année prochaine ſera totale, pourront y trouver pareillement de quoi contenter leur curioſité, ſi le Ciel ce jour là eſt bien ſerain: car le Soleil devant ſe trouver alors avec la Lune dans le troiſiéme dégré de la Balance, on pourra voir dans la plus grande obſcurité de l'Eclipſe, les conſtellations du Lion & de la Vierge, avec la brillante du Bouvier, & les Etoiles les plus lucides du Serpentaire & d'Hercule: il faut toute-

fois faire attention, que cette plus grande obscurité dans cette Eclipse sera de peu de durée, par ce que le diametre apparent de la Lune, ne surpassera que de quelques secondes celui du Soleil. Je vais donc encore donner ici le calcul de cette Eclipse, par rapport à toutes les Regions de la terre, & les vastes Mers du Nord, où elle sera centrale. Elle se fera voir d'abord dans des Païs, qui ne sont pas encore venus à la connoissance des plus habiles Geographes de l'Europe; en se montrant ensuite à la plus grande partie de l'Amerique Septentrionale, le centre de la penombre, ayant décrit par son passage un grand cercle dans la Mer du Nord, ira retomber sur les Canaries, & finira sa Course dans l'Afrique. Voici les principaux points ausquels je me suis particuliérement arrêté, & qu'il est à propos de chercher dans les Cartes de M. de Lisle, étant les plus modernes & les plus exactes que nous ayions.

1°. Par rapport au Meridien de Paris, l'Eclipse commencera à paroître à trois heures dix minutes vingt six secondes après midi dans un païs

qui nous eſt inconnu, à la latitude Boréale de 53. dégrez 30. minutes, & 243. dégrez 20. minutes de longitude.

2°. Elle commencera à être centrale à 3. heures, 48. minutes, 31. ſecondes dans un païs qui nous eſt auſſi inconnu, à la Latitude Boréale de 65, dég. 35. min. & 235. dég. 6. min. de longitude.

3°. Toûjours par rapport au Meridien de Paris, elle ſera centrale à 4. heurs, 6. min. 59. Sec. dans la Baye d'Hudſon de l'Amérique Septent. à 58. dég. une min. de lat. Bor. eſt 290. dég. 32. min. de longit.

4°. Elle ſera centrale à 4. heures, 34. min. 20. ſecondes dans la Nouvelle France, un peu au deſſus de la riviere de Saint Laurent, à 49. dég. 53. min. de lat. Bor. & 311. dég. 25. min. de Lon. Il ſera dans ce lieu là, précíſement midi.

5°. Elle ſera centrale à 5. heures 6. min. 59. ſecondes, dans la Mer du Nord, entre le grand banc de Terreneuve, & le banc des Alloüettes. à 41. dég. 53. min. de lat. Bor. & 326. dég. 34. minutes, de Lon: & ce

ſera le moment de la nouvelle Lune.

6°. Elle ſera centrale à 6. heures 6. min. 59. ſecondes, au Nord de l'Iſle de Tenerif des Canaries, à 29. dég. 42. min. de lat. Bor. & 2. dég. 43. min. de longitude.

7. Elle ceſſera d'être centrale à 6. heure 10. min. 58. ſec. en Barbarie dans le Royaume de Tafilet, à 29. dég. 19. min. de lat. Bor, & 16. dég. 44. min. de longitude.

8°. Cette Eclipſe finira par rapport à tout l'univers à 6. heures 49. min. 3. ſec. ſur la côte occidentale de l'Afrique, au deſſus de la riviere de Senegal, à 17. dég. 15. min. de lat. Bor. & 7. dég. 26. min. de longitude.

Elle paroîtra centrale durant 2. heures 22. min. 27. ſecondes, & ſa durée par rapport à tout l'univers ſera de 3. heures 38. min. 37. ſecondes.

Le diametre de la penombre dans cette Eclipſe ſera de 32. min. 8. ſecondes, qui étant réduites en dégrez de grand Cercle, donnent 30. dég. une minute.

Pour parler préſentement de cette Eclipſe par rapport à Kebec Capitale

de la Nouvelle France. Le commencement arrivera à 10 heures 21. min. 57. secondes du matin : la plus grande obscurité à 11. heures 42. min. 20. sec. la fin à une heure 2. min. 3. sec. après midi : la durée 2. heures 40. min. 6. secondes. La grandeur de 10. doigts 59. min. Les Astronomes de la Nouvelle France, qui pourront observer cette Eclipse, sont priez de rendre compte au public de l'observation qu'ils auront faite. C'est là le plus grand fruit que j'espére tirer de mon travail. Le plaisir que j'ai de voir tous les jours l'Astronomie se perfectionner, me fait donner les moments que j'ai de reste, à cultiver cette science, & les autres parties des Mathematiques qui y ont le plus de rapport. Le cas que je fais des ouvrages de Messieurs de l'Académie Royale des sciences, me fait rechercher tous les ans la connoissance des tems & l'état du Ciel. Je les lis avec attention, & j'ai le plaisir de voir, si les calculs que je fais s'accordent à peu de chose près avec les leurs : & comme je les donne, avant que les Eclipses arrivent, l'événement décide de leur justesse.

Mars 1726.

On me permettra de faire remarquer ici, ce que dit le celebre Académicien, M. de la Hire, à la page 25. ligne 2. de ses Tables Astronomiques imprimées à Paris 1702. *Tertio diametrum terræ se habere ad diametrum lunæ, ut 121. ad 33. statuimus.* Cette proportion se peut réduire à des termes bien plus simples. Car 11. est à 3. comme 121. est à 33. En effet, si l'on multiplie les extrêmes & les moyens de cette proportion de quatre termes, on a pour produit de part & d'autre 363. en prenant donc cette proportion de 11. à 3. on a le chemin le plus court, pour trouver que le solide de la terre est un peu plus de 49. fois plus grand que celui de la Lune; car les solides sont en raison triplée de leurs diamétres.

Ce qu'il y a ici d'assez surprenant, c'est que ce grand Mathematicien, de tant de proportions plus courtes, qui sont en même raison, se soit arrêté à celle de 121. à 33. La pratique la plus commune étant dans ces rencontres, de s'arrêter aux moindres termes, qui s'expriment en nombres entiers.

Mars 1726.

Cependant on voit clairement que comme 121. est à 33. ainsi 110. à 30. ainsi 99. à 27 ainsi 88. à 24. ainsi 77. à 21. ainsi 66. à 18. ainsi 55. à 15. ainsi 44. à 12. ainsi 33. à 9. ainsi 22. à 6. enfin ainsi 11. à 3. & si l'on prend consécutivement tous les premiers termes de cette raison, on aura une progression Arithmetique, dont la différence est 11. & si l'on prend pareillement de suite tous les seconds termes de cette raison, on aura une progression Arithmetique, dont la différence est 3. ce qui fait voir l'harmonie bien réguliere, qu'il y a entre la proportion Géométrique & la progression Arithmetiqne, & c'est ce qui nous montre une maniere bien aisée, de donner en remontant, une multitude innombrable de termes en même raison.

Si cependant Monsieur de la Hire a eû quelque raison, pour préférer la proportion de 121. à 33. à toutes les autres réduites en moindres nombres, je serai bien aise d'en être instruit; & c'est même ce qui m'a engagé à faire cette remarque, qui m'a paru ne devoir choquer person-

ne. Au reste je rends à ce célébre Académicien la justice qu'il mérite. J'avouë que nous n'avons pas de Tables Astronomiques, qui soient plus justes, que celles qu'il a données au public. J'ai seulement de la peine que l'impression n'en soit pas plus belle, & que les figures n'y soient pas de la même beauté, que celles que nous avons dans les ouvrages de plusieurs modernes, sur des matieres moins importantes.

ARTICLE XVIII.

HARMONIA MENSURARUM, &c. C'est-à-dire, *l'harmonie des mesures ou l'Analyse & la Synthése perfectionnées par les mesures des rapports & des angles, avec divers Opuscules Mathématiques de M. Roger Cotes, ouvrages posthumes mis au jour par M. Robert Smith.* A Cambridge 1722. in 4°. *Environ 300. pages sans compter les Préfaces.*

MOnsieur Roger Cotes, dès l'âge de 34. ans auquel il est mort, étoit un de ces profonds Géométres que l'exemple & les découvertes de M. Nevvton donnent depuis quelque-tems à l'Angleterre. Ses compatriotes en parlent même comme d'un autre Nevvton; ce qui ne dit pas peu dans leur stile; *post magnum illum Nevvtonum Societatis hujus spes altera & decus gemellum.* Il paroît en effet, par ces ouvrages posthumes de M. Cotes, qu'après s'être approprié par un travail dont il

ſeroit à ſouhaiter que les François fuſſent plus capables de toutes les découvertes de la Géométrie ancienne & moderne, il étoit parvenu au point de pouvoir frayer de nouvelles routes, & porter la Géométrie à un degré plus haut que ſes Prédéceſſeurs. Car ſon Harmonie des meſures, quoiqu'une mort prématurée l'ait empêché de lui donner toute l'étenduë dont elle eſt ſuſceptible, & qu'on en trouve les veſtiges aſſez marquez dans les découvertes antérieures, & ſur tout dans la doctrine des Logarithmes Hyperboliques de Saraſſa, ne laiſſe pas d'être marquée au coin de ce qu'on appelle en ce genre des nouveautez, des découvertes, de nouvelles méthodes, une nouvelle Géométrie: & les ſçavans doivent des remercimens à M. Smith, qui eſt lui-même un profond Géométre du zéle & de la candeur avec leſquels il a tiré tous ces opuſcules de l'obſcurité, & de l'imperfection, où la mort de l'Auteur les condamnoit ſans un ſi fidéle & un ſi ſçavant ami.

Cet ouvrage a deux parties, dont la premiere qui lui a donné le nom

est l'harmonie des mesures, divisée en trois especes de Traitez. Le premier est une Logometrie. Le second contient des Theorêmes Logometriques & Trigonometriques, qui donnent ses formules des integrales des fluxions ou différentielles de certaines formes par le moyen des mesures des rapports & des Angles. Le troisiéme contient l'Analyse & la Synthese des Problêmes par le moyen des Theorêmes précédens. A ces trois Traitez le sçavant Editeur ajoûte d'autres Theorêmes, Logometrico - Trigonometriques, dont l'Auteur n'avoit laissé que des materiaux peu digérez & fort embroüillez. La seconde partie renferme les œuvres mêlées de M. Cotes, nous en donnerons l'extrait à part dans le mois suivant.

La proposition fondamentale de la Logometrie, est de trouver la mesure d'une raison proposée quelconque. Par exemple AC : AB. Pour cela soit BC. différence des deux termes, divisée en particules P. Q. infiniment petites :

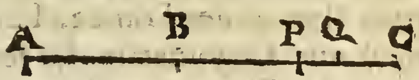

1re fig

Et la raiſon donnée ſera auſſi diviſée en autant de raiſons infiniment petites AQ : AP. ſoit donnée cette raiſon : donc celle-ci PQ : AP. ſera auſſi donnée, & ſera l'expreſſion de AQ : AP. Maintenant ſuppoſant AP invariable, ſi PQ. varie la raiſon AQ: AP. variera auſſi ; mais PQ : AP. ſera toûjours ſon expreſſion ; deſorte que prenant M. pour exprimer la variation ; la proportion AQ : AP. ſera exprimée par M* PQ : AP. dont la grandeur & la nature dépendent de celles de M. Qu'on trouve donc la ſomme intégrale de M* PQ: AP. on aura celle de toutes les raiſons AQ : AP. & par conſéquent la meſure de la raiſon propoſée AC: AB.

Remarquez que la quantité M. s'appelle le Module du ſyſtême ; or elle eſt non-ſeulement indéterminée pour la grandeur, elle l'eſt auſſi pour la nature ou l'eſpece de la choſe

qu'on peut lui faire repréſenter : car comme il y a une Analogie entre toutes les choſes de ce monde, & pour le moins entre toutes celles qui ſont l'objet de la Géométrie, le même rapport peut avoir des expreſſions fort differentes, & être quelquefois exprimé par des lignes, quelquefois par des ſurfaces, par des corps, par des poids, par des forces, par, &c. Ainſi cette M qui eſt ici indéterminée doit par ſa détermination déterminer le ſyſtême Analogique dont on ſe ſert pour exprimer un rapport. Tout ceci eſt aſſez obſcurément énoncé ou indiqué dans nôtre Auteur; c'eſt le ſtile des Géométres Anglois d'après Deſcartes qu'ils pourroient imiter dans de meilleures choſes; car ſi par la difficulté que ce ſtile énigmatique répand dans un ouvrage, on croit redoubler l'admiration, on doit prendre garde que c'eſt le plus infaillible moyen pour diminuer le nombre des admirateurs, & pour borner les progrès de la ſcience. La Géométrie eſt une ſcience aſſez myſtérieuſe & aſſez redoutée par elle-même ſans la ſurcharger de tenebres étrangeres & non néceſſaires.

Voici

Voici une application de la méthode à l'Analyse Algebrique, soit Z. une constante, & X. une fluente ou variable: on demande la mesure du rapport Z + X : Z − X. soit ce rapport *y* : I. dont la différentielle modulaire sera M* *dy* : *y*. égale à 2 M * *z dx* : *zz* − XX. qui se changera en cette série 1 : *z* + XX : *zzz* + X^4 : X^5 &c. multipliée par 2 M *d*X. C'est l'élément de la mesure cherchée dont l'intégrale sera X : *z* + X^3 : 3 z^3 + &c. multipliée par 2 M, laquelle peut prendre cette forme A + B : 3 + C : 5 + D : 7. &c.

Dans la seconde proposition l'Autheur fait voir l'usage de sa méthode pour la construction des Tables des Logarithmes ordinaires. La troisiéme proposition est une méthode générale ou une application générale de la méthode générale : les suivantes en sont des applications particulieres. La quatriéme apprend à quarrer tout espace hyperbolique par les Tables des Logarithmes : en voici le procédé abregé qui servira de modéle pour toutes les autres applications semblables à des courbes particulieres. Il s'a-

git de quarrer BEFC. Le Parallelograme ABED. servira de Module.

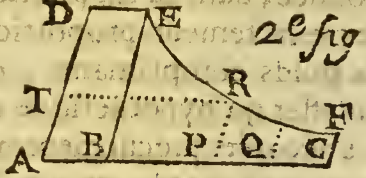

C'est sur ce Module qu'il faut trouver la mesure de la raison CE : GF. Ce sera l'espace cherché, renfermé entre ces deux droites. Par cette proposition l'Auteur ramene à sa méthode tous les problêmes qui dépendent de la quadrature de l'hyperbole. Il en donne pour exemple la descente & la montée des graves dans les milieux qui résistent en raison doublée des vitesses. Dans la cinquiéme proposition il construit la Logarithmique, & la quarre par la même voye, & c'est la Soutangente immuable de cette courbe qui y sert de Module ; ce qui fait voir que ce Module, quoique dans le fond arbitraire, ne laisse pas d'être dans la nature même des choses dont il donne la détermination.

C'eſt par cette Logarithmique que M. Cotes conſtruit le problême de la denſité de l'Atmoſphere à toute hauteur donnée, dans la ſuppoſition des denſitez exactement proportionnelles aux poids comprimants, ce qui n'eſt en effet qu'hypothetique, & ne paroît s'accorder préciſément ni avec l'expérience ni avec le raiſonnement, la compreſſibilité de l'air ne pouvant être infinie, & diminuant par conſéquent en raiſon réciproque de la compreſſion. Un Géometre à la verité eſt maître de ſes ſuppoſitions, mais il n'eſt pas mal que les Phyſiciens ſoient avertis que cette liberté n'eſt point pour eux, & que ſi la Géométrie eſt plus exacte dans ſes conſéquences, la Phyſique l'eſt plus dans ſes principes.

La ſixiéme propoſition démontre que l'Angle renfermé entre deux rayons de la Spirale Equiangle, c'eſt-à-dire, l'arc de cercle qui meſure, cet Angle eſt auſſi la meſure du rapport qui regne entre ces deux rayons, ce qu'on ſçait aſſez d'ailleurs être vrai, & ce qui a même fait donner à cette Spirale le nom de Logarithmique, parce que ſes Angles croiſſent Arithmeti-

quement tandis que les rayons qui contiennent ces Angles, croissent Géométriquement, d'où il suit que les Angles sont les mesures Logarithmiques ou les Logarithmes du rapport des rayons ou en général des rayons, au lieu que dans la Spirale ordinaire les Angles ou les Arcs de cercle correspondants sont la mesure Géométrique ou, tout court, la mesure des rayons, les uns croissant en même raison que les autres, tandis qu'ici les rayons croissent en raison composée des Angles. Pour usage de cette proposition l'Auteur donne d'après M. Halley la division de la Méridienne Nautique. Mais pour une plus grande recommandation de sa méthode, & pour montrer de plus en plus comment & avec quelle utilité on peut recevoir les Logarithmes dans la Géométrie, M. Cotes dans un ample Scholie donne la rectification de la parabole, de la Spirale d'Archiméde & de la reciproque, de la Logarithmique, de la Cissoyde de Diocles, &c. Il donne aussi la quadrature de plusieurs aires, & la cubature de plusieurs de leurs solides.

Mars 1726.

Par exemple, dans la Parabole supposant PL = LQ & que LM. est la mesure du rapport de LA. plus AQ. à QL. sur le Module AF.

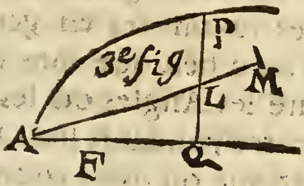

Extension du Foüer, il fait voir ou plûtôt il prétend sans en donner la démonstration, que la droite AM est égale à l'Arc Parabolique AD.

A la suite de tout ceci, l'Auteur se jette fort sçavamment dans la considération des forces attractives & centripétes, qui lui donnent une nouvelle maniere assez abregée de déterminer la figure de la terre, ou plûtôt celle qui a été attribuée à la terre par M. Nevvton à qui l'Auteur prodigue bien autant les éloges que le font les autres Anglois, c'est-à-dire, autant qu'ils accusent les Cartesiens de les prodiguer à Descartes; & que les Cartesiens accusent les Peripatéticiens de les prodiguer à Aristo-

te ; car rien n'eſt plus dans le ſyſtême de l'humanité que de s'emparer des défauts dont on dépoüille les autres. Les Géométres ſeroient plus excuſables de leur prodigalité envers M. Nevvton qui eſt effectivement un grand Géométre ; mais ces paroles de M. Cotes, (*Celeberrimus Nevvtonus, ſummus ille Philoſophiæ ſanioris inſtaurator*,) paroiſſent bien prodiguées, à ceux qui ne regardent point comme une fort ſaine ni fort moderne Philoſophie le vuide & les attractions, dont il eſt vrai que ce ſçavant Géométre eſt le reſtaurateur.

La ſeconde partie de cette Harmonie contient des Theoremes Logometrico-Trigonometriques dans leſquelles les fluentes des fluxions, ou les intégrales des différentielles d'une certaine forme compliquée & étenduë ſont exprimées par les meſures des rapports auſſi-bien que par celles des Angles. Car ces deux ſortes de meſures ſont analogiques & comme paralléles l'une à l'autre ; enſorte que l'expreſſion de l'une peut être l'expreſſion de l'autre ; le rayon ſervant de Module dès qu'on ſe ſert du

cercle qui est la mesure naturelle des Angles: surquoi l'on peut se faire une idée plus distincte de ce Module, en remarquant que quand on dit qu'une certaine portion de cercle est la mesure d'un certain Angle, on sous-entend toûjours que cette portion de cercle à un tel rayon déterminé : car en général un Angle peut être mesuré par des portions de cercle plus ou moins grandes, & ce ne seroit rien dire de déterminé que de dire qu'un Angle a pour mesure une portion de cercle de neuf pieds de contour, puisque le plus petit Angle comme le plus grand, peut être mesuré par un Arc de neuf pieds de contour, comme par un Arc de toute autre longueur absoluë : il faut par exemple ajoûter que cet Arc appartient à un cercle qui a un rayon de tant de pieds, ou ce qui va au même, (car les circonférences sont comme les Diamétres) que cet Arc appartient à un cercle qui a tant de circonférence, ou qu'il est le tiers, le quart, la sixiéme, la cinquiéme partie de son cercle. Car c'est l'extension du rayon ou de sa circonférence ou même encore de l'aire qui déter-

mine & caracterise un cercle & par conséquent aussi un Angle, & voilà pourquoi ce rayon, cette circonférence, cette aire sont le Module naturel de la mesure des Angles.

Toute cette seconde partie, aprés une courte Préface, n'est qu'une suite de formules Theorematiques de differentielles integrées par les mesures des Angles & des rapports : ces formules Algébriques sont suivies d'autres formules de même nature qui continuent les premieres formules & les integrations à l'infini.

Enfin la troisiéme partie de cette Harmonie donne l'Analyse & la construction des problêmes par les secours de ces formules. Dans les trois premiers problêmes, l'Auteur quarre deux figures Asymptotiques dont l'une a un point d'inflexion ; il cube même les solides formez par la conversion de ces deux figures qu'il appelle l'une la figure des Tangentes, l'autre la figure des Secantes, parceque leurs abscisses étant égales aux Arcs d'un cercle, leurs ordonnées sont les Tangentes ou les Secantes qui répondent à ces Arcs.

Le quatriéme problême eſt beau ; l'Auteur y trouve la courbe dont les Arcs ſervent par tout de meſure au rapport des rayons qui les interceptent : cette courbe qui eſt Spirale & une eſpece de Tractrice ſe conſtruit d'une maniere fort ſimple par le moyen de la dévelopante du cercle du centre duquel part cette Spirale, & à la circonférence duquel elle aboutit aprés s'être flechie ; c'eſt à cette circonférence qu'elle ſe termine ſans aller plus loin. Dans le même problême M. Cotes trouve, conſtruit, & quarre la figure Spirale par un bout, & Conchoïdale infléxe & Aſymptotique par l'autre, qui reſſemble parfaitement à la croſſe des Evêques ou Lituus ancien : ſa proprieté remarquable eſt que ſes aires compriſes entre deux rayons tirez du Pole ſont les meſures des rapports de ces rayons. M. Varignon a connu cette Spirale qu'il appelle hyperbolique concentrique, & qui eſt en effet à l'hyperbole, ce que la Spirale ordinaire d'Archimede eſt à la Parabole.

Dans les problêmes ſuivants l'Auteur quarre la ſurface des corps for-

mez par la conversion de diverses courbes, de la Parabole, de la Cissoïde, de la Logistique; il fait voir que toutes les fois qu'une aire renfermée entre une courbe & son Asymptome est finie en grandeur absoluë, quoiqu'infinie en longueur, la surface formée par la révolution de cette courbe autour de cette Asymptome a aussi une grandeur finie.

De-là l'Auteur passe au mouvement, & aux forces attractives & aux centripetes; presque toûjours d'après M. Nevvton à qui il est bien glorieux de fournir matiere à de si sçavants, mais si respectueux commentaires. C'eût été une merveille, si dans sa méthode l'Auteur n'avoit trouvé une nouvelle maniere de nous donner la même solution de la chaînette que M. Leibnis en a donnée & que mille Commentateurs illustres ont redonnée après lui. Mais c'est sur ce point en particulier qu'il n'est pas inutile d'avertir les Physiciens qu'un peu moins de respect pour cette solution tout au plus Mathematique ne leur sied point mal, & qu'en effet une corde ou une chaînette suspenduë par

ſes extrémitez forme une courbure fort différente, & ſans doute beaucoup plus ſimple que celle que les Géometres s'obſtinent à établir ſur de pures ſuppoſitions bien plus que ſur aucune réalité préciſe & de fait.

Enfin M. Smith porte cette Logometrie encore plus loin par le moyen de quelques Mémoires que M. Cotes avoit laiſſez fort imparfaits & plus en lambeaux de calcul qu'enſuite de Théorie & de principes diſtinctement raiſonnez. Le but eſt de perfectionner de plus en plus la méthode des intégrations & d'enrichir de formules plus étenduës de différentielles intégrales les Tables de ces formules. Voici le Theoreme fondamental de ces nouvelles intégrations, ſoit le Binome $a\lambda \pm x\lambda$. ou la lettre λ. marque un expoſant entier.

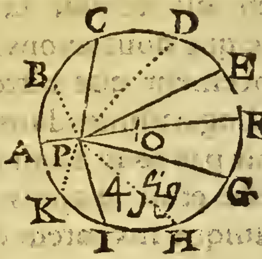

Soit divisée une circonférence de cercle en autant de parties égales qu'il y a d'unitez dans le double de cet exposant λ. & puis d'un point P. pris sur le rayon O A. prolongé s'il est nécessaire, tirez aux points de division les droites PA. PB. PC. &c. supposant ensuite le rayon OA = *a* & OP = *x*. le produit PA * PC * PE, &c. de toutes les lignes tirées aux points alternatifs de division sera égal à $a^\lambda - x^\lambda$. ou à $x^\lambda - a^\lambda$ selon que P tombera en dedans ou en dehors du cercle, & le produit des autres lignes alternatives sera égal à $a^\lambda + x^\lambda$. Ce Theoreme est incontestablement un beau morceau de Géométrie : on peut voir dans l'ouvrage même l'usage qu'en fait le sçavant Editeur d'après M. Cotes.

Mars 1726.

Au reste avant que de finir cet extrait, on sera bien aise de voir la preuve précise de ce que nous avons indiqué au commencement que cette introduction des Logarithmes dans la Géométrie n'étoit pas tout-à-fait nouvelle, & qu'elle étoit d'après Sarassa premier & unique inventeur des Logarithmes hyperboliques, ou même d'aprés Gregoire de Saint Vincent qui en avoit jetté tous les fondemens; & qui étoit le maître de Sarassa : car voici comme en parle Aynscom dans sa défense de Gregoire de Saint Vincent qui avoit été aussi son maître : je rapporte ses propres termes Latins.

„ *Demonstrat author operis geom; „ (Gregor. scilicet.) lib. 6. prop. 130. „ spatia hyperbolica à rectis alteri „ Asymptotorum parallelis intercepta; „ v. g. spatia* AB. CD. LF. *&c. æqua- „ lia esse inter se, si lineæ* AK. CB. LD. „ *&c. Fuerint continuè proportionales. „ Si verò illæ rectæ fuerint quæcumque „ non proportionales, ostendit propos. „* 129. *Spatium* AB. *tam multiplex „ esse spatii* CD. *quam ratio lineæ* AK. „ *ad* CB. *multiplicata est rationis* CB. „ *ad* LD. *sive spatium* AB. *toties per*

» *additionem continere spatium* co.
» *quoties ratio* AK. *ad* CB. *per multi-*
» *plicationem continet* CB. *ad* LD. *id-*
» *que universaliter.* «

A cela Aynscom ajoûte ....
» *Speculationem hanc pulcherrimam*
» *primus & felicissimè Logarithmis ap-*
» *plicuit P. Alfonsus de Sarassa, &*
» *ipse Geometra egregius, docet que to-*
» *tam Logarithmorum doctrinam, op-*
» *timè & facillimè explicari per hy-*
» *perbolam : cum spatia faciant pro-*
» *gressionem arithmeticam, quando li-*
» *neæ quæ spatia intercipiunt, faciunt*
» *progressionem Geometricam; & cum*
» *hucusque tota Logarithmorum scien-*
» *tia de illis tantum fuerit quantitati-*
» *bus, quæ intrà series proportionalium*
» *existunt, per hyperbolam vero ad eas*
» *etiam extendatur magnitudines quæ*
» *extra series existunt, immensa hæc*
» *scientiæ Logarithmicæ extensio &*
» *perfectio tota uni debetur P. Sa-*
» *rassæ.* «

C'est à Monsieur de Roberval qu'Aynscom parloit ainsi ; car ce Monsieur de Roberval se portoit dans ce tems-là pour le censeur général de tous les bons Auteurs, dont il aurois

fort voulu s'approprier les découvertes ; mais il auroit affaire à trop forte partie, & quoique Gregoire de Saint Vincent le traitât avec beaucoup de modération malgré les lettres & l'exemple de Descartes qui l'encourageoient à ne le point trop ménager. Roberval ainsi que son ami le Pere Mersenne se trouverent mal d'avoir critiqué un si grand Géometre. Monsieur de Roberval vouloit que les espaces hyperboliques fussent la mesure Géométrique du rapport de leurs ordonnées extrêmes, mais Aynscom d'après Sarassa & Gregoire de Saint Vincent vouloient qu'ils n'en fussent que la mesure Logarithmique, comme l'ont adopté depuis ce temslà tous les Géometres & en dernier lieu Monsieur Cotes.

ARTICLE XIX.

LETTRE DE M. VINCENT à M. d'Orgny Prêtre de la Congrégation de la Mission à Rome dattée d'Orsigny le 10. Septembre 1648.

MONSIEUR.

La Grace de Nôtre Seigneur soit avec vous pour jamais.

J'ai reçû la vôtre du 7. d'Août, qui est pour achever de répondre aux miennes touchant les diversitez d'opinions ; celle-ci étant à l'égard du Livre de la Communion, pour réponse à laquelle M. je vous dirai, qu'il peut être ce que vous dites, que quelques personnes ont pû profiter de ce Livre en France & en Italie ; mais que d'une centaine qu'il y en a peut-être qui en ont profité à Paris, en les rendant plus respectueux en l'usage des Sacremens, qu'il y en a pour le moins dix mille à qui il a nuit en les en retirant tout-à-fait.

Que je louë Dieu de ce que vous en usez comme je fais, qui est de ne point parler de ces choses en la famille ; & de ce qu'elle va son train à Rome comme ici.

Il est vrai ce que vous dites, que Saint Charles Borromée a suscité l'esprit de pénitence dans son Diocése, de son tems, & l'observance des Canons d'icelle ; & que c'est ce qui mutine le monde contre lui, & même de bons Religieux, à cause de la nouveauté ; mais il n'a pas constitué la pénitence, ou, quoique ce soit, la satisfaction à se retirer de la Sainte Confession & de l'adorable Communion ; si ce n'est aux cas portez par les Canons, que nous tâchons de pratiquer ; en cas des occasions prochaines, des inimitiez, des pechez publics. Mais il étoit bien éloigné de ce qu'on dit qu'il ordonnoit des pénitences publiques pour des pechez secrets ; & à faire la satisfaction avant l'absolution, comme le Livre dont il est question prétend faire.

Venons au particulier. Il est vrai, M. (quoique vous me disiez du Livre de la fréquente Communion) qu'il a

été fait principalement pour renouveller la pénitence ancienne comme nécessaire pour entrer en grace avec Dieu. Car quoique l'Auteur fasse quelquefois semblant de proposer cette pratique ancienne, seulement comme plus utile ; il est certain néanmoins qu'il la veut pour nécessaire ; puisque par tout le Livre il la représente comme une des grandes veritez de nôtre Religion ; comme la pratique des Apôtres & de toute l'Eglise durant douze siecles ; comme une tradition immuable ; comme une institution de Jesus-Christ ; & qu'il ne cesse de faire entendre qu'il est obligé de la garder, & d'invectiver continuellement contre ceux qui s'opposent au rétablissement de cette pénitence. D'ailleurs il enseigne manifestement, qu'anciennement il n'y avoit point d'autre pénitence pour toute sorte de pechez mortels que la publique, comme on voit par le troisiéme chapitre de la seconde partie, où il prend pour une verité, l'opinion qui porte, qu'on ne trouve dans les anciens Peres, & principalement dans Tertullien ; que la pénitence publique en laquelle l'Egli-

ſe exerçât la puiſſance de ces clefs : d'où il s'enſuit par une conſéquence très-claire que Monſieur Arnaud a deſſein de rétablir la pénitence publique pour toute ſorte de pechez mortels ; & que ce n'eſt pas une calomnie de l'accuſer de cela ; mais une vérité que l'on tire aiſément de ſon Livre, pourvû qu'on le liſe ſans préoccupation d'eſprit ; & vous, Monſieur, me dites que cela eſt faux ; vous êtes à excuſer, parce que vous ne ſçavez pas le fond des maximes de l'Auteur de toutes ces doctrines, qui étoit de réduire l'Egliſe en ſes premiers uſages ; diſant que l'Egliſe a ceſſé d'être depuis ces tems-là. Deux des Corifées de ces opinions ont dit à la mere de Sainte Marie de Paris, laquelle on leur avoit fait eſpérer qu'ils pourroient attirer à leurs opinions, qu'il y a cinq cens ans qu'il n'y a point d'Egliſe : elle me l'a dit & écrit.

Vous me dites en ſecond lieu qu'il eſt faux que Monſieur Arnaud ait voulu introduire l'uſage de faire la penitence avant l'abſolution pour les gros pecheurs. Je réponds que Monſieur Arnaud ne veut pas ſeulement

introduire la pénitence avant l'abſolution pour les gros pecheurs ; mais il en fait une Loi générale pour tous ceux qui ſont coupables d'un peché mortel : ce qui ſe voit par ces paroles tirées de la ſeconde partie chapit. 8. „ Qui ne voit combien ce Pape juge „ néceſſaire que le pecheur faſſe péni- „ tence de ſes pechez, non-ſeulement „ avant que de communier , mais „ même avant que de recevoir l'abſo- lu ion “. Et un peu plus bas, il ajoûte : „ Ces paroles ne nous montrent- „ elles pas clairement que ſelon les „ régles ſaintes que ce grand Pape a „ donné à toute l'Egliſe après les „ avoir appriſes dans la perpétuelle „ tradition de la même Egliſe , l'or- „ dre que les Prêtres doivent garder „ dans l'exécution de la puiſſance „ que le Seigneur leur a donnée de „ lier & de délier les ames , c'eſt de „ n'abſoudre les pecheurs qu'après „ les avoir laiſſez dans les gémiſſe- „ mens & dans les larmes , & leur „ avoir fait accomplir une pénitence „ proportionnée à la qualité de leurs „ pechez “. Il faut être aveugle pour ne pas connoître par ces paroles, &

par beaucoup d'autres qui suivent; que Monſieur Arnaud croit qu'il eſt néceſſaire de différer l'abſolution pour tous les pechez mortels jusqu'à l'accompliſſement de la pénitence, & en effet n'ai-je pas vû faire pratiquer cela par Monſieur de Saint Ciran, & le fait-on pas encore à l'égard de ceux qui ſe livrent entierement à leur conduite. Cependant cette opinion eſt une héréſie manifeſte.

Pour ce qui eſt de l'abſolution déclaratoire, vous me dites qu'il n'a point beſoin que de ſon premier Livre pour faire voir le contraire, & m'alleguez trois ou quatre autoritez pour cela. Je réponds que ce n'eſt pas merveille que Monſieur Arnaud parle quelquefois comme les autres Catholiques. Il ne fait en cela qu'imiter Calvin qui nie trente fois qu'il faſſe Dieu auteur du peché, quoiqu'il faſſe ailleurs tous ſes efforts pour établir cette maxime déteſtable que tous les Catholiques lui attribuent: tous les Novateurs en font de même; & ſement des contradictions dans leurs Livres, afin que ſi on les reprend ſur quelque point, ils puiſſent s'échap-

per en disant qu'ils ont ailleurs le contraire. J'ai oüi à feu Monsieur de Saint Ciran que s'il avoit dit des veritez dans une chambre à des personnes qui en seroient capables, que passant en une autre où il en trouveroit d'autres qui ne le seroient pas, qu'il leur diroit le contraire ; que Nôtre Seigneur en usoit de la sorte, & recommandoit qu'on fît de même : comment est-ce que Monsieur Arnaud peut soutenir sérieusement que l'absolution efface véritablement les pechez, puisqu'il enseigne, comme je viens de montrer, que le Prêtre ne doit point donner l'absolution au pecheur qu'après l'accomplissement de la pénitence, & que la raison principale pour laquelle il veut qu'on observe cet ordre, est „ afin de donner „ tems au pecheur d'expier ses crimes „ par une satisfaction salutaire ; comme il le prouve amplement dans le chap. 2. de la seconde partie. Un homme judicieux qui veut qu'on expie des pechez par une satisfaction salutaire avant que de recevoir l'absolution, peut-il croire sérieusement que les pechez soient expiez par l'absolution ?

Vous me dites que pour ce que Monſieur Arnaud dit que l'Egliſe retient dans le cœur le deſir que les pecheurs faſſent pénitence ſelon les régles anciennes, & que Monſieur Arnaud dit que la pratique ancienne & nouvelle de l'Egliſe ſont toutes deux bonnes, mais que l'ancienne eſt la meilleure, & qu'elle, étant une bonne Mere qui ne reſpire que le plus grand bien de ſes enfans, leur deſire toûjours le meilleur au moins dans le cœur. Je réponds qu'il ne faut point confondre la Diſcipline Eccleſiaſtique avec les deſordres qui ſe peuvent rencontrer. Tout le monde blâme ces deſordres; les Caſuiſtes ne ceſſent de s'en plaindre & de les remarquer afin qu'on les connoiſſe: mais c'eſt un abus de dire que ne point pratiquer la pénitence de Monſieur Arnaud ce ſoit un relâchement que l'Egliſe tolere avec regret. Nous n'avons pas grande aſſûrance de la pratique d'Orient dont vous parlez: mais nous ſçavons que par toute l'Europe on pratique les Sacremens de la maniere que Monſieur Arnaud condamne, & que le Pape & tous les Evêques approu-

vent la coutume de donner l'absolution après la Confession ; & de ne point faire pénitence publique que pour des pechez publics. N'est-ce pas un aveuglement insupportable, de préférer en une chose de telle conséquence les pensées d'un jeune homme qui n'avoit aucune expérience dans la conduite des ames, lorsqu'il a écrit, à la pratique universelle de toute la Chrétienté ?

Si la pratique de la pénitence publique a duré en Allemagne jusqu'au tems de Luther, comme vous dites, ce n'a été que pour les pechez publics, & personne ne trouve mauvais que cette pénitence soit rétablie par tout, puisque le Concile de Trente l'ordonne expressément. Et quel rapport à l'ordonnance de Saint Ignace, que vous m'alléguez aussi, avec la conduite de ceux qui éloignent de la Communion, non pour huit ou dix jours, mais pour cinq ou six mois, non-seulement les grands pecheurs, mais de bonnes Religieuses, qui vivent en une grande pureté, comme nous l'avons appris de l'Epître de Monsieur de Langres à Monsieur de

Saint Malo. Ce n'eſt pas s'arrêter à des pointilles que de remarquer des deſordres ſi notables, & qui ne tendent qu'à la ruïne entiere de la Sainte Communion, & tant s'en faut que des gens de bien doivent mettre en pratique des maximes ſi pernicieuſes, qu'ils ont juſte ſujet de les mépriſer, & de concevoir mauvaiſe opinion de ceux qui les autoriſent. Saint Charles n'avoit garde de les approuver, puiſqu'il ne recommande rien tant dans ſes Conciles & dans ſes actes, que la fréquente communion, & qu'il ordonne pluſieurs fois de griéves peines contre tous les Prédicateurs, qui détournent les fidéles directement ou indirectement de la fréquente Communion; & jamais l'on ne trouvera qu'il ait établi la pénitence publique ou l'éloignement de la Communion pour toutes ſortes de pechez mortels; ni qu'il ait voulu qu'on mît trois ou quatre mois entre la Confeſſion & l'abſolution, comme il ſe pratique très-ſouvent, & pour des pechez ordinaires, par ces nouveaux réformateurs: deſorte qu'encore qu'il y puiſſe avoir de l'excès à donner facilement

l'absolution à toute sorte de pecheurs, qui est ce que Saint Charles déplore ; il ne faut pas conclurre de-là que ce grand Saint approuvât les extrémitez dans lesquelles Monsieur Arnaud s'est jetté ; puisqu'elles sont entiérement opposées à quantité d'ordonnances qu'il a faites.

Quant à ce qu'on attribuë au Livre de la fréquente Communion de retirer le monde de la fréquente hantise des Saints Sacremens ; je vous réponds qu'il est véritable que ce Livre détourne puissamment tout le monde de la hantise fréquente de la Sainte Communion & de la Sainte Confession, quoi qu'il fasse semblant, pour mieux couvrir son jeu, d'être fort éloigné de ce dessein : en effet, ne louë-t-il pas hautement dans sa Préface page 56. la piété de ceux qui voudroient différer leur Communion jusqu'à la fin de leur vie, comme s'estimant indignes d'approcher du Corps de Jesus-Christ ? Et n'assûre-t-il pas qu'on satisfait plus à Dieu par cette humilité, que par toutes sortes de bonnes œuvres ? Ne dit-il pas au contraire dans le chap. 2. de la troisiéme partie, que

c'eſt parler indignement du Roi du Ciel, que de dire qu'il ſoit honoré par nos Communions, & que Jeſus-Chriſt ne peut recevoir que de la honte & de l'outrage par nos fréquentes Communions, qui ſe font ſelon les maximes du Pere Molina Chartreux, qu'il combat par tout ſon Livre, ſous l'apparence d'un écrit fait à plaiſir ? De plus ayant prouvé par Saint Denis dans le chap. 4. de la premiere partie que ceux qui communient, doivent être entiérement purifiez des images qui leur reſtent de leur vie paſſée par un amour divin, pur & ſans aucun mélange ; qu'ils doivent être unis parfaitement à Dieu ſeul, entiérement parfaits, & entiérement irréprochables ; tant s'en faut qu'il ait aucunement adouci ces paroles ſi hautes & ſi éloignées de nôtre foibleſſe, que les ayant données toutes crües, il a toûjours ſoutenu dans ſon Livre de la fréquente Communion qu'elles contiennent les diſpoſitions qui ſont néceſſaires pour communier dignement. Cela étant, comment ſe peut-il faire qu'un homme qui conſidere ces maximes & ce procedé de Mon-

ſieur Arnaud, puiſſe s'imaginer qu'il ſouhaite avec vérité que tous les fidéles communient fort ſouvent ? Il eſt certain au contraire qu'on ne ſçauroit tenir ces maximes pour véritables, qu'en même-tems l'on ne ſe trouve très-éloigné de fréquenter les Sacremens. Et pour moi je vous avouë franchement que ſi je faiſois autant d'état du Livre de Monſieur Arnaud, que vous en faites, non-ſeulement je renoncerois pour toûjours à la meſſe, & à la communion par eſprit d'humilité; mais même j'aurois de l'horreur du Sacrement; étant véritable, qu'il le repréſente à l'égard de ceux qui communient avec les diſpoſitions ordinaires que l'Egliſe approuve, comme un piége de Satan & comme un venin qui empoiſonne les ames; & qu'il ne traite rien moins tous ceux qui en approchent en cet état, que de chiens, de pourceaux, & d'antechriſts; & quand on fermeroit les yeux à toute autre conſidération pour remarquer ſeulement ce qu'il dit en pluſieurs endroits des diſpoſitions admirables ſans leſquelles il ne veut pas qu'on communie; ſe trouvera-t-il

homme sur la terre qui eût si bonne opinion de sa vertu, qu'il se crût en état de pouvoir communier dignement. Cela n'appartient qu'à Monsieur Arnaud, qui après avoir mis ces dispositions à un si haut point, qu'un Saint Paul eût appréhendé de communier, ne laisse pas de se vanter par plusieurs fois dans son Apologie qu'il dit la messe tous les jours; en quoi son humilité est autant admirable, qu'on doit estimer sa charité & la bonne opinion qu'il a de tant de sages Directeurs tant séculiers que réguliers & de tant de vertueux pénitens qui pratiquent la dévotion, dont les uns & les autres servent de sujet à ses invectives ordinaires. Au reste, j'estime que c'est une hérésie de dire que ce soit un grand acte de vertu de vouloir différer la communion jusqu'à la mort, puisque l'Eglise nous commande de communier tous les ans. C'est aussi une hérésie de préférer cette humilité prétenduë à toutes sortes de bonnes œuvres, étant visible que pour le moins le martyre est beaucoup plus excellent; comme aussi de dire absolument que Dieu n'est point honoré

par nos communions, & qu'il n'en reçoit que de la honte & de l'outrage.

Comme cet Auteur éloigne tout le monde de la communion, il ne tiendra pas à lui que toutes les Eglises ne demeurent sans messes, pource qu'ayant vû ce que dit le vénérable Béde, que ceux qui laissent de célébrer ce Saint Sacrifice sans quelque légitime empêchement, privent la Sainte Trinité de loüange, & de gloire; les Anges de réjoüissance; les pecheurs de pardon; les justes de secours & de graces; les ames qui sont en Purgatoire, de rafraîchissement; l'Eglise des faveurs spirituelles de Jesus-Christ; & eux-mêmes de medecine & de remede. Il ne fait point de scrupule d'appliquer tous ces effets admirables aux mérites d'un Prêtre qui se retire de l'Autel par esprit de pénitence, comme on voit dans le chap. 40. de la premiere partie. Il parle même plus avantageusement de cette pénitence que du Sacrifice de la Messe. Or qui ne voit que ce discours est très-puissant pour persuader à tous les Prêtres de négliger de dire la Mes-

se, puisqu'on gagne autant sans la dire qu'en la disant; & qu'on peut dire même, selon les maximes de Monsieur Arnaud, qu'on gagne davantage ? Car comme il releve l'éloignement de la communion beaucoup au-dessus de la communion, il faut aussi qu'il estime beaucoup plus excellent l'éloignement de la Messe, que la Messe même.

Et la morale de tout ceci est que ce nouveau réformateur n'éloigne les Prêtres & les Laïques de l'Autel, sinon sous ce beau prétexte de faire pénitence. Mais pour sçavoir en quoi il met cette grande pénitence, qu'il estime si avantageuse aux ames : il paroît en paroles expresses dans la Préface page 18. que de toutes les rigueurs de l'ancienne pénitence, il n'en garde quasi autre chose que la séparation du Corps du Fils de Dieu, qui est la partie la plus importante, selon les Peres, parce qu'elle représente la privation de la beatitude, & la plus aisée, selon les hommes, parce que tout le monde en est susceptible. Monsieur Arnaud pourroit-il montrer plus manifestement que son Livre

n'a été fait qu'à dessein de ruïner la Messe & la Communion, puisqu'il employe toute l'antiquité pour nous prêcher la Pénitence (dont jamais je n'ai vû faire un seul acte à l'Auteur de cette doctrine, ni à ceux qui l'assistoient à l'introduire) & qu'après toutes ces fanfares, il se contente qu'on ne communie point? Certes ceux qui lisent son Livre, & qui n'y remarquent point ce dessein sont du nombre de ceux dont parle le Prophête: *Oculos habent & non videbunt.* Et je ne comprends pas comment vous, Monsieur, pouvez accuser les adversaires de Monsieur Arnaud de ruïner la pénitence, puisqu'on se plaint au contraire avec raison de ce que cet Auteur a fait des efforts extraordinaires pour prouver qu'il étoit necessaire de faire de longues & rigoureuses pénitences avant que de communier & de recevoir l'absolution; & qu'à même tems il a déclaré en paroles expresses (afin que personne n'en prétende cause d'ignorance) qu'il ne réserve autre chose de l'ancienne pénitence que l'éloignement de l'Autel.

Mars 1726.

Voilà, Monſieur, la réponſe que je fais à vôtre Lettre avec tant d'empreſſement que je n'ai pas le loiſir de la relire. Je m'en vas en ce moment célébrer la Sainte Meſſe ; afin qu'il plaiſe à Dieu de vous faire connoître les véritez que je vous dis, pour leſquelles je ſuis prêt de donner ma vie. J'aurois beaucoup d'autres choſes à vous dire ſur ce ſujet ſi j'en avois le loiſir. Je prie Nôtre-Seigneur Jeſus-Chriſt qu'il vous les diſe lui-même. Je vous prie de ne me pas faire réponſe ſur ce ſujet, ſi vous perſévérez dans ces opinions, qui ſuis en l'amour de Nôtre-Seigneur.

Monſieur.

Vôtre très-humble Serviteur
VINCENT DE PAUL.
J. P. D. L. M.

ARTICLE XX.

OBSERVATIONS SUR LA Plante qui porte le Caffé. Par le R. P. le Breton de la Compagnie de Jesus, Missionnaire à la Martinique.

L'Auteur du Mémoire, touchant l'arbre du Caffé, imprimé à Paris, chez André Cailleau, en 1716. a mal copié ſon Original, lorſqu'il dit que la feüille de cette plante, reſſemble à celle du Citronier; car elle n'en a preſque aucun trait; ſes deux bouts ſont de beaucoup plus pointus; elle eſt plus mollaſſe, plus large, plus ridée, & n'a point ce petit cœur, ou ces deux orillons, qui accompagnent la queuë de la feüille du Citronier.

Quant à la fleur, elle eſt d'une grande blancheur, d'une odeur douce & muſquée. C'eſt un Tube d'un pouce, ou environ, de longueur; dont l'orifice ou le couronnement eſt profondément découpé en cinq parties égales, oblongues, terminées en pointe. Il y a en dedans des Étamines en

façon de languettes contournées, & à chapiteau grisâtre; le Pistil orné d'un long filet s'éleve bien au-dessus de cette fleur épanoüie; son sommet est fendu en deux; il occupe le centre étant posé sur la tête de l'Embrion, qui en grossissant devient un fruit ovale de la grosseur d'une moyenne olive; l'écorce en est unie & mince, d'abord verte ensuite jaûne, puis rouge, comme le Corail, enfin noirâtre, il a peu de chair, le suc en est austere & gluant à la bouche & sous les doigts.

Pour noyau il a une membrane seche & brusque, qui enveloppe deux graines ou lobes arrondis par le dos, applatis par le côté, où ils se touchent, fendus en longueur, & comme repliez pour couvrir le germe en dedans.

Un de mes amis me fit present il n'y a pas encore deux ans, de quelques fruits mûrs de Caffé nouvellement cueillis dans cette Isle. Je les mis en terre; mais ignorant la maniere de les semer, je les enfonçai trop, de sorte qu'ayant poussé leur germe ils avorterent, parce qu'ils étoient

comme accablez de terre : j'en ſauvai ſeulement quatre, que j'ai cultivez avec ſoin ; & comme je les ai fait arroſer très-ſouvent ſur le ſoir, & que de tems en tems j'ai fait porter de bon terrier ſur leurs pieds, ils ſont venus en perfection.

Ils ont commencé à fleurir dès le quinziéme mois, & n'ont point ceſſé de le faire depuis, ſur le déclin de chaque Lune. D'abord ils ne porterent que ſept fleurs, dont cinq ont noüé, & actuellement l'écorce des fruits noircit, après avoir varié, ainſi que je l'ai remarqué ci-deſſus. J'en ai même détaché un mûr, que les petits inſectes avoient goûté ; & après l'avoir ſuccé, j'ai mis en terre les ſemences, & j'eſpere qu'elles pouſſeront bien-tôt, & me donneront de nouveaux arbres.

Mes arbres ont tellement fleuri durant les mois de Mai, Juin & Juillet, que leurs branches ſont toutes chargées de fruits de différentes groſſeurs, poſez en façon d'anneaux tout autour des genoüilleres ou nœuds des feüilles On voit encore par-ci par-là quantité de boutons de fleurs prêtes à éclorre.

La hauteur des plantes passe six pieds : leurs branches toûjours posées les unes sur les autres en croisiere ont plus de deux pieds de longueur en maniere de vergettes. Leur tronc d'en bas a pour le moins un pouce d'épaisseur. La raison pour laquelle ces arbres sont venus si vîte, c'est que plusieurs fois, j'ai fendu leur écorce de haut en bas, ce qui les a obligez de s'ouvrir & de communiquer par tout une plus grande abondance de seve.

J'ai fait une autre expérience qui m'a pareillement réüssi : pour donner saillie à mes arbrisseaux, j'ai en partie coupé, en partie marcotté les branchages, qui pulluloient en bas. Les uns & les autres ont pris racine, & j'ai à present près d'une douzaine de nouveaux Caffez, qui ont de chaque côté cinq ou six branches. Je croi qu'ils fleuriront avant la fin de cette année.

ARTICLE XXI.

REFLEXIONS SUR CE QUI arrive à un boulet de Canon qu'on tire étant situé verticalement. Par le Pere Laval Jesuite Hydrographe du Roi au Port de Toulon.

LIsant il y a quelques années le Livre de M. Varignon, intitulé Conjectures sur la pesanteur, la vignette qui est à la tête de l'ouvrage me frappa. On y voit une piéce de Canon qui est posée verticalement; & le boulet qui monte au Zenith par l'action du feu qu'on a mis à ce Canon. A côté sont Monsieur Descartes, & le R. P. Mersenne le boutefeu à la main; tous les deux regardent en haut; au dessus du Canon on lit ce mot *Retombera-t'il?* Je me souviens que je mis à côté la réponse *sans doute*, & je ne pus m'empêcher de rire sur cette question. Je m'apperçus pourtant que j'avois tort de rire; soit parce que c'étoient deux Grands hommes, deux fameux Physiciens qui formoient cette question; soit parce

qu'en lisant l'ouvrage de Monsieur Varignon je vis que, tout grand Géometre & Physicien qu'il étoit, embarassé de cette question, & sans doute par respect pour Monsieur Descartes, il a jugé à propos de laisser flotter ce boulet dans les airs sans monter, ni descendre. De sorte qu'apparemment il est obligé de suivre dans la moyenne région le mouvement du Tourbillon de la Terre. J'abandonnai pour lors ce boulet à son sort, en lui souhaitant bon voyage. Je pensai que si nos Canoniers vouloient perdre beaucoup de boulets, ou nous en faire une voute dans la moyenne Région de l'air, ils n'avoient qu'à réïterer des millions de fois l'expérience du R. P. Mersenne ce qui seroit bon encore dans les Siéges, s'ils vouloient faire échoüer les desseins d'un Général. Je racontai ceci à un Commissaire Général d'Artillerie, il se mit à rire comme moi, & me dit je craindrois bien plûtôt une grêle de boulets. La chose en demeura là.

Mais lisant ce mois de Septembre 1725. les Mémoires de Trevoux, j'ai trouvé dans le mois de Juillet 1725.

page 1258. un Article intitulé *Nouvelles Réflexions sur la nature des Corps durs*, qui est très-bien écrit, & d'un habile Physicien, qui a caché son nom. J'ai trouvé son hypothese belle, ingénieuse, digne d'un grand Philosophe; peut-être un peu hardie, mais c'est la mode. Arrivé à la *page* 1293. j'ai rencontré l'Histoire du Boulet, dont je viens de parler. J'ai crû que l'Auteur pour résoudre la question apporteroit les raisons communes, que je donnerai ci-après, ne m'appartenant pas de me guinder si haut que M. Varignon; mais j'ai été bien surpris lorsqu'à la *page* 1295. j'ai lû ces paroles. *Je m'encourage donc à le dire quelqu'extraordinaire que la chose paroisse, ce boulet tombera en poussiere*, & le reste que je ne rapporte pas ici. On peut voir l'endroit cité. Auroit-il voulu ne pas contrister le R. P. Mersenne & Monsieur Descartes en ne laissant pas tomber ce boulet sur la terre?

Il faut rendre justice à Monsieur Descartes, qui n'a pas fait cette expérience. Il s'en est tenu à l'exposé du R. P. Mersenne, qui ne l'a pas appa-

remment faite auſſi ſouvent que le penſe l'Auteur du Mémoire ; c'auroit été tirer ſa poudre aux moineaux. Voici les termes de Monſieur Deſcartes (Lettre 73ᵉ, premier Tome, *page* 240. de l'édition d'Amſterdam 1682.) *Denique ſi experimentum quod à te ipſo factum fuiſſe mihi ſignificaſti, & de quo alii etiam non nulli ſcripſerunt, verum ſit ; nempè globos majorum tormentorum verſus zenith rectè exploſorum, non recidere ; colligere licet ictus eos in tantam altitudinem ferri, atque à terræ centro adeò elongari, ut omnem ſuam gravitatem inde deperdant.* On voit que Monſieur Deſcartes n'admet pas le fait abſolument, mais qu'il compte (peut-être un peu trop facilement) ſur la bonne foi, ou pour mieux dire, la prévention du R. P. Merſenne. Il eſt vrai que celui-ci n'avoit garde de trouver le boulet, ſi on admet l'explication de l'Auteur du Mémoire, pulveriſé, comme une larme d'Hollande dont on caſſe la pointe, il ſe répandit en forme de roſée ſur la terre apparemment long-tems après que le R. P. Merſenne ſe fut retiré : car il faut bien du tems à cette pouſ-

ſicre pour tomber de ſi haut. Mais comment deux fameux Philoſophes, ou le celebre Mr Varignon ne ſe ſont-ils pas aviſez de cette ſolution à leur difficulté ? Ils avoient ſans doute quelque ſcrupule à voir ce boulet flotter entre deux airs. Si habile qu'on ſoit, on ne s'aviſe pas de tout ; il ne reſteroit rien à faire aux autres.

En reflêchiſſant ſur cette expérience j'avois crû, (& voici les raiſons communes que Meſſieurs de l'Artillerie ne deſavoüeront peut-être pas) qu'il n'eſt pas aiſé de mettre l'ame d'un canon bien verticalement ; que, quand même il y ſeroit, en mettant le feu à ce Canon, il n'eſt pas poſſible que la piéce reſte exactement, pendant l'action du feu ; dans une ſituation verticale, ſur tout quand le boulet arrive à la volée, & qu'ainſi, quand l'ame du Canon parfaitement perpendiculaire à l'Horizon, ſeroit ſans aucune inégalité, & auſſi unie qu'un miroir ; quand même le boulet y entreroit auſſi exactement qu'une bale de calibre dans une carabine, néanmoins ce canon s'écarteroit de la perpendiculaire par l'action du feu, &

envoiroit par conſéquent le boulet par une ligne Parabolique au delà des Cieux où le P. Merſenne le chercha ; enſorte que ſi l'expérience ne s'eſt pas faite ſur une plaine de roches, il ſe perdit dans la terre. Je ne crois pas d'ailleurs que le R. P. Merſenne fût grand Artilleur ; ni qu'il eût pris toutes les précautions que je viens de dire ; leſquelles ſont preſque impoſſibles dans l'exécution ; à ce que je penſe, même aux plus habiles Canoniers, quand ils répéteroient ſouvent l'expérience. Cela étant, la Queſtion eſt réſoluë ; & voilà le boulet ſauvé de ſon anéantiſſement, ou au moins hors de crainte d'être mis en poudre : le voilà diſpenſé de tourner avec l'Atmoſphere dans le tourbillon de la terre.

Mais quand bâtiſſant un mûr fort épais autour de la piece ſituée verticalement en laiſſant un trou à la lumiere, on pourroit faire monter ce boulet droit vers le Zenith, pourquoi ce boulet ſeroit-il reduit en pouſſiere ? Ne diroit-on pas qu'il eſt monté à mille lieuës en l'air, ou même au milieu de l'Ether ? Et quand même

cela ſeroit? (Mais il s'en faut bien que cela ne ſoit). C'eſt ici qu'il me paroît que tous ces fameux Auteurs ſe ſont laiſſez trop aiſément prévenir en faveur de leurs Hypotheſes. Car enfin puiſque la portée d'un canon de 24. tiré Horizontalement ne ſçauroit paſſer à toute volée au-delà de 1600. toiſes & les Couleuvrines au-delà de 2000. toiſes; (car pour les canons de petit calibre ils portent moins loin; mais ne chicanons pas, donnons-leur cette portée) il eſt clair qu'un canon ſitué à plomb ne doit pas envoyer plus haut ſon boulet; il doit même le porter moins haut, puiſque la colomne d'air reſiſte plus à la montée du boulet, le poids de cette colomne faiſant ſon effet directement en enbas; d'ailleurs le frottement de l'air environnant ce boulet doit être au moins auſſi grand que s'il étoit tiré horizontalement. Il s'enſuit delà que le mouvement du boulet doit diminuer dans la raiſon des corps mûs en enhaut; & dans la même raiſon qu'il augmente dans les corps qui ſe meuvent en enbas.

Ce n'eſt pas ici le lieu de détermi-

ner cette diminution, non plus que l'accélération en quelque raison; cela a été fait par plusieurs celebres Mathematiciens. Certes, les corps jettez verticalement doivent diminuer dans une plus grande raison que les corps poussez Horizontalement; mais encore une fois ne chicanons pas; supposons qu'un boulet va aussi haut verticalement, & qu'il monte à mille toises, même à 2000. toises, Monsieur Descartes a-t'il pû conclurre qu'il est porté à une telle hauteur, & qu'il s'éloignoit tellement du centre de la Terre, qu'il perdoit toute la pesanteur? J'ai porté du Mercure au haut du Mont-Ventoux à mille-quarante toises au-dessus de la surface de la Mer; est-il tombé totalement du Tube dans la boëte? Point du tout. Il est resté à 24. pouces & six lignes; c'est-à-dire, qu'il faisoit équilibre avec la colomne d'air qui lui correspondoit? Il pesoit donc autant que cette colomne. Nous étions donc encore bien loin de l'extrémité de l'Atmosphere; & on en est encore bien loin sur de plus hautes montagnes, où ces expériences ont été faites par

de très-habiles gens; les corps y pesent donc encore? Puisque le Mercure s'y tient en équilibre avec l'air; seulement ils y pesent un peu moins.

De même Monsieur Varignon n'a pas pû conclurre que le boulet du Canon tiré par le R. P. Mersenne étoit demeuré suspendu dans un lieu moyen, où les corps ne sont poussez ni en haut ni en bas; où ils n'ont pas de pesanteur; & il a eu raison de changer de sentiment après y avoir bien pensé dans un tems où il n'étoit plus si fort partisan de Monsieur Descartes.

Mais à mon avis l'Auteur du Mémoire n'a pas pû conclurre aussi que ce boulet devoit tomber en poussiere. Non plus que les autres hommes je n'ai pas été reduit en poussiere au haut du Mont-Ventoux, du Mont-Geneve, du Mont-Cenis. Cela seroit arrivé, dira-t'on, si on nous y avoit subitement transporté; je ne le pense pas. Seulement il auroit pû nous arriver quelque inflammation, ou quelque suffocation de poitrine, au lieu que la mienne n'en a point été interessée; elle ne l'est même pas à

ceux qui vont chasser aux Chamois sur des montagnes de plus de 2000. toises de hauteur ; ainsi la matiere subtile de leur corps ne produit pas un si funeste effet, quoiqu'elle ne soit ni si compacte ni d'une matiere aussi dense qu'un boulet de canon. Je ne vois donc pas que l'Auteur ait pû en apporter la raison que voici. *En effet, ce boulet ne passe t'il pas soudainement & presque dans un instant d'un air très-condensé, qui est celui d'où il part, à un air qui l'est beaucoup moins, qui est celui où il va? Or j'ai fait voir que dans ce cas un corps, tout dur qu'il est, doit se dissoudre*; Car enfin je viens de faire voir à mon tour que le boulet ne sçauroit être porté à un air beaucoup moins condensé ; puisque la raison de la plus grande à la moindre condensation n'est que comme 28. pouces de Mercure à 24. pouces 6. lignes ; ou comme 336. lignes à 294. Ainsi la conséquence de l'Auteur du Mémoire ne sçauroit être admise ici, quand elle le pourroit être ailleurs, ce que je ne pense pas ; non pas même quand le boulet seroit arrivé à la derniere surface de l'Atmosphere,

ce qu'on vient de voir être impossible.

L'Auteur apporte encore une preuve *que ce boulet doit être pénétré d'une infinité de parties de ce feu violent qui le pousse.* Nos Artilleurs ont tort de faire rougir les boulets quand ils veulent mettre le feu aux maisons où ils tirent. Ces boulets rouges entrant dans un air froid n'éclatent pas, non pas même quand ils tombent dans l'eau; *le liquide intérieur* devroit pourtant avoir un grand avantage sur le liquide extérieur pour mettre ces boulets en poussiere, & c'est lui donner beau jeu que de faire rougir ces boulets, le R. P. Mersenne ne s'en est pas avisé. Je m'étonne qu'ils fassent de si furieux effets dans les mûrs qu'ils abattent, & par le feu qu'ils mettent assez souvent dans les maisons, sans respect pour la matiere subtile dont ils sont pénétrez, qui devroit les pulvériser ayant tant d'avantages sur la matiere environnante. C'est un bonheur que les Canoniers communément ne soient pas grands Physiciens; leurs yeux vulgaires ne percent pas dans l'intérieur des boulets,

 ils

ils procéderoient avec plus de précaution, & s'épargneroient la peine de rougir au feu ces boulets.

Dans la réponse que l'Auteur fait, Article XI, à l'objection de ce qui arriveroit au boulet s'il étoit tiré dans le vuide, & que je n'examine pas; il paroît que l'Auteur suppose que le boulet sortant du Canon perce au-delà de l'Atmosphere; autrement l'objection n'auroit pas de force; cela étant bien éloigné du vrai que je viens d'établir, il est inutile d'éplucher cet article; cela nous meneroit trop loin. J'ai fait voir que les forces du liquide environnant quand même le boulet monteroit à mil quarante toises & plus, si on veut, ne sont pas assez considerablement diminuées; il suit delà par les principes de l'Auteur que le boulet ne sçauroit se dissoudre. Ainsi il reste toûjours vrai par l'Auteur même *que le liquide intérieur n'agit contre les parties d'un corps qu'autant que ses parties poussées par le liquide extérieur agissent contre lui.* Delà on doit conclurre qu'en quelque endroit que le corps se trouve, même dans l'Ether, la matiere subti-

le extérieure faiſant toujours équilibre avec la matiere ſubtile intérieure, le corps dur doit ſubſiſter ſans ſe diſſoudre en quelqu'endroit qu'il ſe trouve & dans tous les cas poſſibles.

Si cela n'étoit pas, nul corps hétérogéne à la matiere ſubtile ne ſçauroit ſubſiſter dans l'Ether. Ainſi toute Planete, toute Etoile ſeroit bientôt pulveriſée par la matiere ſubtile dont leurs pores ſont pleins; à moins que l'Auteur ne ſuppoſe ces corps impenetrables à cette matiere; ce qui ſeroit une ſuppoſition purement gratuite, & contraire à l'idée du corps dur tel que l'Auteur le propoſe ici. Il a ſoin d'inſiſter ſur ce principe; voici comme il s'exprime ſur la fin de la page 1301. *L'experience demontre donc ce que j'ai avancé; ſçavoir que le liquide intérieur n'agit jamais contre le liquide environnant qu'autant préciſément que celui-ci le ſollicite.* Cela étant je ne vois pas pourquoi le boulet ſeroit réduit en pouſſiere; puiſque le liquide environnant fait équilibre avec le liquide intérieur. Ils ſont l'un & l'autre en commerce pacifique, & ſe fréquentent de bonne intelligence.

Pour faire voir que l'Auteur même du Mémoire ne pense pas que le boulet doive être réduit en poudre par la matiere subtile qui se trouve dans ses pores, j'ajouterai ce qu'il explique clairement à la page 1302, qui mérite beaucoup d'attention. *Je consens qu'on place le corps dur* (un boulet de canon) *où l'on voudra; au milieu d'un air crasse, ou délié. Ce corps, en tel endroit qu'on le place*, (apparemment successivement) *demeurera en son entier: car le liquide intérieur qui coulera dans ses pores, proportionnera toujours les forces avec lesquelles il resistera à celles qui le solliciteront.* C'est-à-dire, que ces deux liquides feront toujours effort pour se maintenir en un parfait équilibre; ou, pour s'expliquer plus nettement, que ce n'est qu'un même liquide, qui tantôt est dedans, tantôt hors du corps. Ainsi je ne vois pas que la surprise puisse avoir lieu; pour que le liquide intérieur agisse contre la force comprimante avec des forces plus grandes; puisqu'il ne fait que couler dans les pores du corps dur sans le pousser, comme l'Auteur le dit dans la suite. De sorte que quand

l'air ſeroit anéanti dans l'Atmoſphere, ce qui n'eſt pas, toujours la matiere ſubtile environnant le boulet ſeroit en équilibre avec la matiere intérieure qui traverſe ſes pores.

Cet équilibre eſt rompu quand la poudre d'une bombe prend feu, auſſi la bombe creve-t'elle, ce qui arriveroit quand la matiere de la bombe ſeroit cent fois plus épaiſſe. Mais c'eſt que l'air & la matiere ſubtile intérieure ſont mis en plus grand reſſort & en plus grand mouvement que l'air extérieur ou la matiere ſubtile environnante, ainſi ils doivent céder, l'équilibre étant rompu. Mais rien de pareil n'arrive dans notre boulet élevé en l'air de mille toiſes, ou plus, ſi on veut, ou même porté dans l'Ether, s'il étoit poſſible. Car la matiere ſubtile coulant dans les pores ſans agir contre les côtez *comme l'eau jailliſſante qui couleroit dans un boyau*, il faut qu'en ſortant elle ſoit remplacée par la matiere ſubtile environnante, ce qui doit maintenir en paix & union toutes les parties du boulet, qui n'en eſt pas plus incommodé qu'un crible à travers lequel

l'eau passe. Il s'en faut donc beaucoup que le boulet ne puisse être réduit en poussiere.

Je pense donc qu'il faut regarder le liquide exterieur & interieur (la matiere subtile) comme deux forces ou puissances qui font équilibre sur les parties du corps dur (ou ses Molecules) qui leur servent de point d'appui, lesquelles sont en repos en vertu de cet équilibre. Detruisez l'une des deux forces, le corps sera mis en mouvement ; & détruit par l'autre force Antagoniste, ce n'est pas là le sentiment de l'Auteur (page 1281 ;) mais est-il nouveau que les Physiciens ne puissent s'accorder ? L'*Inertie* dans la matiere environnante est impossible. Mais, si elle étoit possible, l'équilibre ne subsisteroit plus. Un corps sera d'autant plus dense que le nombre des forces agissantes sur ces points d'appui sera plus grand : plus aussi resistera-t'il à la division. Mais si l'une des deux forces (les deux liquides) vient à être aydée par une force étrangere, telle que le fer, ou quelqu'autre qu'on voudra, l'équilibre ne subsistera plus. L'agent victorieux em-

ployera tout de suite sa force contre le point d'appui. Telles sont, à mon avis, les loix de la Méchanique.

On voit par là que je fais consister la force de la dureté dans l'action des deux liquides extérieur & intérieur sur les parties du corps dur, qui leur servent de point d'appui. Il sera d'autant plus dur qu'il y aura un plus grand nombre de forces antagonistes sur plus de points d'appui, ou de parties de ce corps plus pressées. Ce n'est pas là, ce me semble, le sentiment du R. P. de la Roquette, (car je viens de voir dans le Journal de Decembre 1723. que le Mémoire est de lui). Quoique je ne sois pas de son avis en tout; il ne s'ensuit pas que je ne fasse un très-grand cas des Ouvrages que je viens de lire de cet habile Physicien. Beaucoup moins que mon sentiment vaille mieux que le sien. Rarement en matiere de Physique est-on de même avis. Elle ne comporte pas l'évidence des demonstrations de la Géométrie. Il semble pourtant que sur la fin de l'article neuviéme, l'Auteur rentre dans le mien. *En un instant*, dit-il, *nous voyons arriver dans*

la larme de verre cette dissolution entiere, & cela uniquement par le défaut de proportion qui se rencontre entre les resistances des liquides au moment que la dissolution se fait. Qu'est-ce que ce *défaut de proportion*, si ce n'est l'interruption de l'équilibre entre les deux liquides ? Elle est sans doute causée par une nouvelle force qui se joint à l'un des deux liquides. Par là on peut aussi expliquer tout le mystere de l'*intussusception* des plantes, de la végétation des mineraux, en un mot de l'accroissement de tous les corps qui en sont susceptibles.

Je crois à propos de faire encore cette remarque. C'est que dans la supposition du boulet poussé en haut verticalement, il doit, à mon avis, tomber nécessairement par une ligne Parabolique. Car si nous le considérons comme faisant la tête d'un jet d'air, lorsque ce mouvement violent qui lui avoit été imprimé cesse; il me paroit clair que, comme l'eau de la tête d'un jet d'eau, il doit tomber par une Parabole quoique fort aiguë, par la même raison. En effet les colomnes d'air tendant à prendre la pla-

ce, parceque cet air est encore en mouvement dans l'instant que le mouvement violent du boulet cesse, il doit être détourné de la perpendiculaire dans sa chûte, & pour peu qu'il le soit, il ne peut plus descendre par le même chemin par lequel il est monté; ainsi à chaque instant de sa chûte il s'écarte un peu de la perpendiculaire & décrit une Parabole. Une bombe ne retombe pas dans la bouche du mortier vertical d'où elle a été été chassée par l'action de la poudre enflammée. Cela même arriveroit quand l'ame du mortier seroit plus longue.

Ce qui me console & me rassûre pour le sort du boulet en question ce sont les paroles par lesquelles l'Auteur finit son Mémoire. *Au reste, Monsieur, s'il vous restoit encore quelque petite inquiétude sur le sort du boulet, nous pourrions le laisser là.* Ce sera bien fait, pourvû qu'il ne reste pas en l'air. Il me paroît que son hypothese sur la dureté des corps seroit mal prouvée, si elle dépendoit de l'explication de cette prétenduë expérience. En effet je pense que cette

explication ſouffre beaucoup de difficultez, comme j'ai tâché de le faire voir.

Les ſçavans Phyſiciens de notre ſiécle doüez d'un grand courage, prennent quelquefois leur effort bien haut. Je ne ſçai s'il ne conviendroit point de ne ſe point tant élever & de ſe dire ſouvent *hac viâ tutus ibis.* Ne ſeroit il pas plus ſûr de marcher par les grands chemins ? On eſt plus aſſûré de ne ſe pas égarer; la route contraire eſt plus à la mode à préſent. Il a fallu franchir la barriere, & donner dans de nouveaux ſyſtêmes. Cela à ſon bon, mais n'a-t'on point à craindre l'excès oppoſé à la ſervitude qu'on reproche à nos devanciers ? Cette contagion en fait de Phyſique, ſi c'en eſt une, a commencé en France d'où elle a paſſé en Angleterre, en Allemagne, même en Italie. Ce pauvre Ariſtote deſerté, regardé comme un homme de peu d'eſprit, borné dans ſes vûës, eſt contraint d'aller à pied; il n'eſt reçû que dans quelques coins de Colleges. Avons nous plus d'eſprit que nos devanciers ? J'en doute; mais nous avons plus de hardieſſe.

ARTICLE XXII.

Réflexions Phisico-Mathematiques du P. Castel sur les Chûtes verticales & oblique, des Corps.

1°. Que l'experience du P. Mersenne soit vraie ou fausse, l'état de la Question est de sçavoir si un corps placé à une certaine distance de la Terre, est toûjours obligé d'y retomber, ou si entraîné par la révolution céleste, il doit s'y changer en Planete, comme l'ont pensé Mersenne, Descartes, Mr Varignon, & comme le prétendent encore Messieurs Newton, Gregori, en un mot tous les Géométres & Physiciens modernes les plus Célébres; au nombre desquels le R. P. Laval sera surpris, mais ne rougira pas sans doute, de se voir lui-même associé. Car en réfutant ce systéme *moderne*, & par conséquent *hardi*, en le réfutant uniquement, parceque le Canon n'a pû être pointé verticalement, ni le boulet monter assez haut pour être affranchi des loix de la Pesanteur & de la

chûte, il nie un fait Particulier sur lequel je ne vois pas que les sçavans ayent jamais fort compté, & il laisse le systême général en possession de son droit.

2°. Dans mon ouvrage *de la Pesanteur*, conservant pour tous les celébres Auteurs que je viens de nommer, le respect qui leur est dû, j'ai eu cependant le bonheur de suivre en ce point, le sage avis que le P. Laval donne aux Physiciens modernes de ne point prendre trop haut leur essor; en danger sans doute d'imiter le boulet qui retombe en voulant devenir Planete : j'ai de mon mieux établi le systême ancien de cette chûte, à quelque distance qne ce temeraire Boulet osât s'élever. Ceux qui voudront voir les raisons Physiques & Géométriques de toutes les sortes que j'en ai données, peuvent consulter le troisiéme Livre du premier Tome, & tout le dernier chap. du second. Mais ici pour éviter les répetitions & les inutilitez, *quelque Royal que soit ce chemin*, je me borne à une petite discussion géometrique que je n'ai pas laissé d'indiquer dans les endroits citez.

3°. C'eſt à l'occaſion d'une Remarque du P. laval, laquelle a bien auſſi ſa nouveauté: mais vieux ou nouveau peu importe, c'eſt le vrai ou le faux qui décide en ce genre. Le P. Laval faiſant réflexion que le Boulet en montant écarte l'air, & que cet air écarté reprend ſa place en *refluant* comme on dit par derriere, conçoit, ſans pourtant dire pour quoi, cet air qui paſſe de l'avant à l'arriere du boulet, c'eſt-a dire de haut en bas, comme une eſpéce de *jet* dont le boulet fait la tête. Or l'eau qui eſt à la tête d'un *jet d'eau* eſt obligée par celle qui monte, de retomber un peu à côté. Donc, conclut ce ſçavant Phyſicien, le boulet dans le cas même de la Projection la plus verticale, doit retomber obliquement & à côté *en ligne parabolique*.

4°. J'avouë que je ne m'attendois pas à ce denoüement, & qu'à la vûë du boulet guindé à la tête d'un *jet d'air*, comme un œuf à la tête d'un jet d'eau, je le croyois tout d'un coup exempt de chûte comme cet œuf qui ne tombe jamais à côté, à moins que le vent ou quelqu'autre cauſe ne le

jette hors de la ligne verticale du jet, & qui lorsque le jet vient à cesser peu à peu ou tout à coup retombe avec lui très verticalement sur son orifice. Dans un jet bien à plomb, & dans un air bien tranquile, l'eau de la tête du jet retombe éparpillée autant d'un côté que de l'autre.

5°. Mais c'est cette *ligne Parabolique* qui est le véritable état de notre Question. C'est ce point qui me paroît assez nouveau en bonne Physique autant qu'en bonne Géometrie. Galilée & tous les habiles Géometres ont bien parlé d'une chûte Parabolique des corps: mais ils parloient des corps 1°. placez dans le vuide ausquels nul air ne résiste, 2°. ils n'en parloient même que dans la supposition abstraite & arbitraire d'un Horison plan, ou ce qui va au même, d'un centre infiniment éloigné. Car du reste lorsqu'il a été question du systême réel des chûtes tel qu'il est dans la vraie *Ballistique*, ils ont tous laissé la parabole & saisi d'autres lignes courbes; Mr Newton des espéces d'Hyperboles *prop.* 10. *l.* 2. *princ math.* Mr Leibnis dans les *actes de Mars* 1726.

Leipsik, & Mr Huguens aussi dans son *Traité de la Pesanteur*, des *Logistiques*; Mr Varignon & divers autres, d'autres *courbes asymptotiques.*

6°. Il est vrai que tous ces celébres Géométres, après avoir donné l'exclusion positive au *Parabolisme* n'ont pas laissé, par voie de supposition tacite comme il arrive, de le faire rentrer dans la Physique *astronomique* à l'occasion du mouvement des Planetes, qu'ils ont crû *Elliptique* d'après Kepler. Car sçachant bien d'après Pardies que l'Ellipse n'est qu'une parabole accourcie dont le centre n'est pas infiniment loin, & trouvant quelque sorte d'*Ellipticité* dans les mouvement celestes, ils ont réalisé le systême parabolique, si non en lui-même, du moins transformé en systême Elliptique.

7°. D'où ils ont Conclu qu'un corps qui retombe obliquement sur la terre, d'assez haut pour que la ligne de sa chûte n'atteigne point la Terre, *intactâ terra*, avant la demie Révolution complette, doit achever son Ellipse, *Ellipsim complebit*, & la recommencer à perpétuité, *atque eandem*

rursus perpetuò non impeditum describet, devenant une planete dans les formes, *& Planeta fiet.* Tout est du sçavant M. Gregory dans son bel ouvrage d'astronomie Physico-mathematique : car telle est en peu de mots la vraie Histoire & le vrai fond de la question que renouvelle le R. P, Laval : en voici la Résolution précise.

8°. Un corps, un Boulet qui tombe, tombe au centre : otez la terre solide, ou faites y une ouverture suffisante jusqu'au centre, c'est là invariablement que ce corps ira aboutir : je ne connois personne qui conteste & qui ne dise ou suppose cette nation de la chûte des corps. Donc la ligne de cette chûte passe par le centre & s'y termine : donc ce n'est ni Ellipse, ni Parabole, ni section Conique quelconque qui ait pour foyer ou pour centre le centre de la terre, ce n'est même ni hyperbole, ni Logistique, ni courbe asymptotique quelconque, puisqu'elle finit précisément au centre & peut-être avant, devenant ensuite ligne droite pour toûjours, *Ce qu'il falloit démontrer.* Cela s'applique aux Astres, mais avec quelque discernement.

9°. Dans les chûtes ordinaires la courbe entiere est une espece de Poire, d'œuf, ou de Pomme de Pin qui a sa pointe au centre de la Terre ; mais la projection pourroit être telle que cette courbe formeroit des révolutions spirales & auroit des intersections, des noeuds, quelquefois plus & quelquefois moins, de sorte que ceux qui ont borné jusqu'ici la question à trouver une seule espece de courbes, & beaucoup plus ceux qui l'ont bornée à des courbes du second dégré, ont examiné la chose d'une maniere fort abstraite, & fort éloignée du point de vûë de la Nature qui toute simple qu'elle est en elle-même ne laisse pas, lorsqu'on l'y détermine, d'étaler dans la Physique toutes les variétez des courbes que le Géométrie contemple dans ses spéculations les plus abstraites. Ce n'est pas ici le lieu d'en dire davantage ; & peut-être ceux qui aiment la haute Géométrie y trouveront-ils de quoi s'amuser quelque tems ; car tout ceci change un peu la *Ballistique* ; & toute la théorie de la résistance des milieux, telle que nous

l'ont donné tous les grands Géométres que j'ai citez.

ARTICLE XXIII.

EXPLICATION D'UNE ancienne Epitaphe de deux Enfans de France; par le P. H. Jesuite.

L'Epitaphe de deux enfans de France, qu'on lit au Chœur de l'Eglise de Nôtre-Dame de Poissy, à quatre lieuës de Paris, a donné depuis peu de l'exercice à quelques sçavans. Messieurs de Sainte-Marthe l'avoient fait imprimer il y a cent ans, dans leur Histoire de la Maison de France, en cette maniere; c'est-à-dire, altérée.

Bustum horum COMITUM *custodit nomen avitum*,
Gratia dat reliquo : BLANCA *nati* & LUDOVICO :
REGIBUS *hi nati, ne non Reges habeantur*,
Vita morte dati, cælesti sede locantur.

Vingt ans après dans la seconde Edition de leur ouvrage, ils l'ont

donnée fort exactement, & comme on la lit encore aujourd'hui ſur la lame de cuivre, où elle eſt gravée ainſi.

Buſtorum COMITUM *cujuſdam nomen avitum;*

Gratiâ dat reliquo: BLANCA *nati & LUDOVICO;*

REGIBUS*hi nati, ne non Reges habeantur,*

Vitæ morte dati cœleſti ſede locantur.

Ce ſont des vers Leonins, dont chacun des deux premiers vers rime lui ſeul: les deux autres riment enſemble, tant dans l'hemiſtiche, qu'à la fin du vers. En voici l'explication, ou la paraphraſe.

Cy-giſent deux Comtes de villes brûlées ou réduites en cendres; l'un d'eux avoit le nom de ſon ayeul; l'autre qui eſt reſté, c'eſt-à-dire, qui a vécu quelques années après lui, quoiqu'ils fuſſent nez enſemble, marquoit par ſon nom qu'il étoit né par une grace extraordinaire de Dieu, étant le ſecond jumeau. Ils étoient tous deux enfans de Louis & de Blanche; tous deux Fils de Rois, & pour

ne pas manquer d'être Rois, la mort qui les a retirez d'ici bas, les a fait vivre dans le Ciel, où ils regnent. Ils n'auroient vrai-ſemblablement jamais été Rois ſur la terre, ayant deux autres freres leurs aînez. Ils ſont morts Comtes : mais ils ſont aller regner dans le Ciel.

Quant à la conſtruction de l'Epitaphe, ou la Syntaxe, elle ſe juſtifie ainſi. *Buſtorum Comitum*, de deux Comtes de villes embraſées : *cujuſdam nomen avitum* : (le verbe ſubſtantif *eſt*, eſt ſous-entendu ; & *avitum eſt* pour *avi* :) le nom de l'un d'eux eſt celui de ſon ayeul : c'eſt donc Philippe : car étant fils de Louis VIII. comme le vers ſuivant nous l'apprend, ſon ayeul étoit Philippe Auguſte.

Gratia dat reliquo. (On ſous-entend *nomen* du vers précédent.) La grace donne ſon nom à celui qui eſt reſté, c'eſt-à-dire, à celui des deux freres jumeaux, *qui relictus, qui ſuperſtes fuit*, qui a ſurvêcu, qui eſt mort le dernier. Il fut nommé Jean : dont le nom Latin JOHANNES, originairement en Hebreu ſignifie

Dei Gratia. C'eſt à quoi le vers fait alluſion. On a écrit qu'ils étoient jumeaux, diſent Meſſieurs de Sainte-Marthe : ce mot de *reliquo* le marque aſſez.

BLANCA *nati & LUDOVICO* : (le verbe ſubſtantif *ſunt* eſt encore ſous-entendu) Ce ſont deux enfans du Roi Loüis VIII. & de la Reine Blanche.

Vitæ morte dati cœleſti ſede locantur : la mort les a donnez au Ciel où ils vivent & où ils regnent avec Jeſus-Chriſt; étant morts dans leur innocence, l'un au bout d'un an, l'autre à ſa neuviéme ou dixiéme année.

Buſtum ſignifie proprement un bucher, fait pour réduire en cendres ce qu'on y met. Pline s'en ſert, comme l'Auteur de cette Epitaphe, pour ſignifier deux villes, que l'Empereur Veſpaſien fit entiérement brûler dans la Judée : *Engudda*, dit-il, *oppidum* FUIT, *ſecundum ab Hieroſolimis fertilitate ; nunc alterum* BUSTUM. L'autre étoit Jeruſalem, dont cet Auteur avoit dit de même peu auparavant, FUERE Hieroſolima : & dont Nôtre Seigneur avoit prédit

l'embrasement, qui devoit arriver par l'ordre de Dieu : *Tunc Rex iratus, missis exercitibus suis perdidit homicidas illos, & civitatem illorum succendit.*

Les deux villes brûlées, dont ces deux Princes furent Comtes, sont Evreux & le Mans. L'Histoire des Evêques du Mans, page 465. parle de l'embrasement de la ville du Mans; aux Fauxbourgs de laquelle Philippe Auguste avoit jetté le feu..... *Guillaume de Turham, Senechal d'Anjou, & Gouverneur du Mans, qui étoit demeuré pour le garder, tâcha d'arrêter cet incendie, & le reste.* Roger de Hoveden, page 652. à l'an 1189. *Stephanus de Turonis, Senescallus Andegaviæ, ignem surburbiis imposuit : ignis verò statim accensus in immensum muros transvolans civitatem accendit.*

L'incendie d'Evreux arriva en 1194. Guillaume de Nangis à cette année-là en parle ainsi : *Philippus Rex Franciæ Normanniam intrans, Ebroïcas incendit & subruit.* Le Pere Daniel, dans l'Histoire de Philippe Auguste, page 1328. *Il fit tuer tous les Anglois qu'il y trouva, & tous les*

habitans, fit mettre le feu à tous les coins de la ville, & la réduisit en cendres. Voilà les deux *Busta* de cette Epitaphe; les deux villes, dont ces deux enfans de France furent Comtes, *Bustorum Comites.*

Car Jean fut Comte d'Anjou & du Maine, & fut accordé par Traité fait à Vendôme au mois de Mars 1227. avec Jolande de Bretagne fille aînée de Pierre de Dreux Duc de Bretagne : mais il mourut jeune. C'est ce que dit la Chronologie de Saint Denis, imprimée en 1493. & après elle le Pere Anselme Augustin déchaussé dans son Histoire Chronologique.

Philippe fut donc Comte d'Evreux; puisque c'est la seule ville, après le Mans, que l'Histoire nous marque avoir été brûlée, & avoir eû le titre de Comté vers ce tems-là.

Loüis VIII. avoit déja nommé l'aîné de tous ses enfans, Philippe du nom de son ayeul Philippe Auguste, Car c'étoit alors une Loi ou un usage inviolable dans la Maison Royale, depuis Philippe I. que ces deux noms Philippe & Loüis, fussent les noms

des deux premiers enfans ; enſorte que l'aîné devoit avoir le nom du Grand-pere; & le ſecond le nom du pere. Ainſi le fils aîné de Loüis VIII. fut un Philippe ; & le ſecond fut Saint Loüis. Mais ce Philippe étant mort à l'âge de neuf ans, en 1318. Saint Loüis devint l'aîné, & ſuccéda à ſon pere. Cet uſage de ne donner que ces deux noms de Philippe & de Loüis aux deux premiers enfans de France, a été obſervé très-religieuſement dans la Maiſon Royale, près de deux cens cinquante ans, tant que la ligne directe a duré : c'eſt à-dire, juſqu'à Philippe de Valois, qui portoit néanmoins le même nom de ſon Grand-pere Philippe le hardi. Je n'ai pû encore trouver dans aucun de nos Hiſtoriens, quelle a été l'occaſion ou la cauſe de cet uſage; ni d'où vient que les noms de Hugues, de Robert, de Henri diſparoiſſent : car Henri II. eſt cinq cens ans après le premier du nom : & c'eſt par une raiſon étrangere, qu'on lui donna ce nom-là. Mais le nom de Philippe étoit ſi réveré du tems de Loüis VIII. que ſon aîné qui portoit ce nom-là étant mort, il le

donna à ce petit Comte d'Evreux. Et celui-ci même venant à mourir, il voulut que son septiéme fils le portât encore; afin qu'il se trouvât dans la Famille Royale. Voici l'ordre de la naissance des enfans de Loüis VIII.

1°. Philippe, né en 1209. mort en 1218. Il a le nom de son grand-pere.

2°. Saint Loüis, né en 1215. Il a le nom de son pere.

3°. Robert Comte d'Artois, né en 1216. Il a le nom, ce me semble, de Robert Comte de Dreux, son Parrain.

4°. Philippe
5°. Jean } Jumeaux nez en 1219. Philippe mort en 1220.

6°. Alphonse, né en 1220. Il a le nom de son ayeul Maternel, Alphonse IX. Roi de Castille.

7°. Philippe, né en 1221. Le troisiéme du nom de Philippe, parmi les enfans de Loüis VIII.

La raison de cet attachement de la Maison Royale à ces deux noms de Loüis & de Philippe, qui n'a été interrompu que dans les branches collatérales, & qui a été rétabli au siécle passé par Loüis le Juste & Loüis le

Grand; mériteroit bien, ce me semble, que nos Historiens s'appliquassent à la rechercher, & à nous en instruire.

Article XXIV.

JACOBI FACCIOLATI de optimis studiis orationes, &c. Patavii, apud Joannem Manfré 1723. *Harangues & autres pieces sur des sujets littéraires, par Monsieur Facciolati Préfet des Classes du Séminaire.* A Padoüe, chez Jean Manfré, 1723. *Deux Tomes in* 8°. *de* 673. *pages, y compris les Préfaces & la Table.*

L'Italie, qui eut la gloire de tirer au quatorzieme siécle la langue Latine des ruïnes sous lesquelles elle étoit ensévelie depuis huit ou neuf cens ans, n'a pû se maintenir jusqu'à nos jours en possession de cet avantage ; & à l'exception d'un très-petit nombre d'Auteurs qui ont eu le courage de se roidir contre le mauvais goût, on peut dire que la composition Latine y étoit fort déchûë de son ancien lustre. Monsieur Facciolati

peut être regardé comme un des restaurateurs de cette Langue dans l'Université de Padoüe, & c'est sur tout par cet endroit que l'Ouvrage qu'il a donné au Public mérite l'attention des gens de Lettres. Il le dédie à un Noble Venitien, en lui déclarant que c'est un hommage qu'il rend seulement à son érudition, & il prend de là occasion de blâmer les Auteurs qui avilissent le nom de Mécene en le donnant à des gens qui n'ont d'autre mérite que leur rang ou leur qualité. La Préface a aussi quelques traits particuliers. Ce ne sont point les sollicitations, c'est-à-dire, les flatteries de ses amis, qui l'ont forcé à nous donner ce Recüeil; il s'y est déterminé de lui-même, ainsi c'est à lui seul que le Public en est redevable. Comme chacune de ces piéces avoit déja paru séparément au tems de sa composition, il a crû devoir les ramasser toutes ensemble pour les conserver, & en faire une Edition telle qu'il n'ait point lieu de la méconnoître. Pour obvier au reproche qu'on pourroit lui faire d'avoir donné au Public un Recüeil de piéces Scholastiques, qui n'au-

roient jamais dû sortir de l'enceinte d'un College, il répond qu'il pouroit en donner un plus grand nombre, & qu'on doit lui tenir compte de ce sacrifice; que Démosthene & Ciceron ont fait quelque chose de semblable, qu'enfin les discours des hommes ne l'empêcheroient jamais de faire ce qu'il croit être de son devoir. Il déclare aussi qu'il s'est étudié particuliérement à bien parler Latin, c'est-à-dire, selon lui à éviter les mots étrangers & barbares; car il ne prétend pas s'interdire les termes de la moyenne & de la basse Latinité. Ainsi on ne doit point être surpris de trouver ici *femella*, *superciliosus*, *decennalis*, *intaminatus*, pour *incontaminatus*, *humanitas*, pour signifier la Classe qui précede immédiatement la Rhétorique dans les Colleges, *nepos*, pour dire neveu, *virilis ætas*, pour dire l'age viril, & quelques autres expressions semblables.

Les premieres piéces qui se présentent sont des harangues, que Monsieur Facciolati a prononcées dans le College de Padoüe pendant dix années consécutives à l'ouverture des

Classes, depuis 1713. jusqu'en 1725. Comme il s'est proposé de suivre le cours ordinaire des études, les sujets de ses harangues sont purement Scholastiques, & quelques-uns même ont tout l'air de paradoxe. Il montre dans la premiere qu'on ne doit point étudier la langue Latine dans les Grammairiens; dans la seconde, que le grand nombre de livres est nuisible à ceux que l'on veut former à l'éloquence Latine: dans la troisiéme, que le choix des mots demande la premiere attention d'un Orateur: dans la quatriéme, que la Philosophie historique est la seule que l'on doit étudier: dans la cinquiéme, que pour être bon Théologien il faut être homme de bien: dans la sixiéme, qu'il faut joindre l'étude des Langues anciennes avec l'étude de l'Ecriture Sainte: dans la septiéme, qu'il est à propos que toutes les Nations étudient les Loix Romaines, & que chacune vive selon ses propres Loix: dans la huitiéme, qu'il convient à tout le monde d'avoir quelque connoissance de l'Histoire, mais que la Critique de l'Histoire est du ressort de peu de

gens : dans la neuviéme, que les Poëtes ſont meilleurs Maîtres de la Morale que les Philoſophes : & dans la dixiéme, que l'on borne à trop peu de gens l'étude des Mathématiques, ou qu'on l'étend à trop de monde. Il paroît que le ſuccès de toutes ces piéces ne fut pas égal. Les meilleures choſes ne ſont pas toujours à couvert de la Critique, & l'Auteur a crû devoir lui-même s'expliquer ſur quelques points dans les lettres qu'il a miſes à la fin de chaque piéce. Son premier Diſcours fit bruit dans l'Univerſité & donna lieu de croire à quelques-uns qu'il penſoit à introduire dans les Claſſes du Séminaire de Padoüe une nouvelle méthode pour apprendre la Grammaire. Il déclare qu'il ſeroit fâché de s'écarter de la maniere d'enſeigner que les Jeſuites obſervent dans leurs Colleges, & qui s'eſt établie depuis eux dans toutes les Univerſitez d'Italie. Il ajoute que tout ce qu'il a dit n'a été que pour exercer ſa plume, & qu'il n'eſt pas plus blâmable en cela que ceux qui ont fait l'éloge de l'injuſtice, de la mouche, de la fiévre quarte & de l'âne. Dans le diſcours

ſuivant il prend *humanitas* dans un ſens qu'il n'a jamais eu dans les bons Auteurs de la Latinité. Il paſſe condamnation ſur cet Article, au moins il n'apporte aucune raiſon pour excuſer une liberté que les Puriſtes ne ſçauroient paſſer. Le peu de Livres à quoi il borne la lecture des jeunes gens étoit un point plus eſſentiel, qui avoit révolté quelques eſprits. L'Orateur croit pouvoir les calmer en montrant que tout ce qu'il a dit ne regarde que les premieres études; quoique cependant parmi les raiſons dont il appuye ſa propoſition il y en ait quelques-unes qui ne conviennent pas plus à de jeunes gens qu'à toutes les perſonnes d'un âge plus avancé. Son ſentiment ſur la maniere d'étudier la Philoſophie a trouvé auſſi des contradicteurs; mais loin d'entrer en compoſition ſur ce point, il confirme dans une lettre ce qu'il avoit avancé dans ſa harangue, & prétend que les Philoſophes mêmes de profeſſion doivent borner toute leur étude à l'Hiſtoire de la Philoſophie. Outre ces proluſions claſſiques, on trouve encore dans cet Ouvrage deux Diſcours;

le premier eſt l'éloge funébre du Cardinal George Cornelio Evêque de Padoüe, que Monſieur Facciolati prononça trois jours après la mort du Prélat arrivée le dixiéme d'Août 1722. L'Orateur ne ſe contente pas d'entrer dans les ſentimens de douleur que cette perte cauſa à tout le Dioceſe de Padoüe, il veut auſſi éterniſer ſa reconnoiſſance à l'égard de ſon Bienfaicteur. Le ſecond diſcours fut prononcé en 1724. pour montrer le rapport de la dialectique avec la Rhétorique.

Comme Monſieur Facciolati a fait une étude particuliere de la Langue Latine, il a crû devoir propoſer, ſur tout aux jeunes étudians, une liſte des Auteurs qui ont écrit en Latin dans chaque ſiécle; & il a mis à la tête de cette liſte un petit Traité de la naiſſance, de la chûte, & du renouvellement de cette Langue. L'Auteur avoüe que ce qu'il dit ici n'eſt preſque qu'un extrait de ce que deux ſçavans Danois, André Barrich & Olaüs ont déja écrit ſur cette matiere. Cet aveu eſt modeſte, mais ne dit-il point trop? Nous ne connoiſſons *Olaus*

Borrichcus que pour un seul & même Auteur, & Monsieur Facciolati l'a partagé en deux. On lui laisse à examiner de quel côté est l'erreur.

Pour revenir à la langue Latine, sa naissance fut comme celle de toutes les autres, c'est-à-dire, qu'il y eut beaucoup de confusion. Il est vrai que les premiers habitans de Rome, tant ceux que Romulus y amena que ceux qui s'y rendirent des villes & des contrées voisines, étoient tous Grecs d'origine : mais comme ils avoient pris beaucoup de mots des naturels du païs, & que la Langue même s'étoit fort alterée depuis qu'ils avoient quitté la Gréce, il se forma peu-à-peu de ces differens mélanges une nouvelle Langue, à qui l'on donna le nom de Langue Romaine ou Latine ; de sorte cependant qu'elle conserva une grande ressemblance avec la Langue Grecque, non seulement dans les Caractères, & dans la prononciation, mais encore dans les mots & dans les constructions. Voilà ce qui regarde la naissance de la Langue Latine. Pour ce qui est des Auteurs qui ont écrit dans cette Langue,

Monſieur Facciolati propoſe les deux manieres ordinaires de les diſtribuer, l'une priſe des âges de l'homme, & l'autre des âges du monde. En ſuivant la premiere idée, la Langue Latine fut dans ſon enfance pendant les cinq premiers ſiécles de Rome, & elle ne produiſit guéres que les vers des Saliens, les Annales des Pontifes, le Droit Civil Papirien (c'eſt-à-dire, les Loix portées par les Rois de Rome & recueillies par Papirius). Les Loix des Tribuns & des douze tables, dont le langage étoit ſi informe & ſi groſſier, qu'on fut obligé de le réformer pluſieurs fois depuis, pour le rendre intelligible. L'adoleſcence de la Langue Latine commença en 514. Rome vit paroître alors dans Livius Andronicus ſon premier Poëte, dans Céthégus ſon premier Orateur, & dans Nævius ſon premier Hiſtorien : mais on peut dire que Plaute & Terence firent tout l'honneur de cet âge. Ce fut ſous la plume de ces deux grands Poëtes que la Langue Latine commença à perdre ſon ancienne roüille, & à prendre cette pureté d'élevation, & ce bon goût de la compoſition qui

parurent avec tant d'éclat dans les ſiécles ſuivans. Ciceron ouvrit l'âge viril, qui n'alla gueres au delà du Regne de Tibere : mais ce court eſpace de tems fut rempli par tout ce que Rome a porté de plus excellens Auteurs en tout genre d'écrire. La chûte de la liberté Romaine cauſa peu-à-peu la décadence des lettres. Elles étoient déja à l'âge de la vieilleſſe ſous le troiſiéme Empereur de Rome, & elles retomberent enfin dans une eſpece d'enfance ſous le ſecond des Antonins. Pétrarque les releva dans le quatorziéme ſiécle, mais deux cens ans aprés elles réparurent avec un grand luſtre, dans lequel elles ſe ſont maintenuës juſqu'à la fin du regne de Louis XIV, & il eſt à ſouhaiter que l'anné 1715, qui mit au tombeau ce Grand Monarque le protecteur des Sciences & des Arts, ne ſoit pas regardée par la poſterité comme la derniere Epoque de la Latinité & du bon goût. Les Ages du Monde fourniſſent l'autre diſtribution de la Langue Latine. En la conſidérant de cette façon, elle fut dans une eſpéce de chaos juſqu'au commencement du ſixiéme ſie-

cle. L'Age d'or dura jusqu'à l'année 767 de Rome ; qui fut le quatorziéme de Jesus-Christ, on donne cent trois ans à l'Age d'argent. L'Age d'airain commença en 117, & finit en 400. Enfin l'Age de fer s'étendit jusqu'au neuviéme siecle : & depuis ce tems-là jusqu'à la moitié du quatorziéme siecle on peut dire que la Langue Latine retomba comme dans son premier chaos, dont Pétrarque la retira, comme on vient de le dire.

Un des plus beaux ornemens du du Recueïl que nous donne Monsieur Facciolati est l'éloge de Philippe de la Torré Evêque d'Adria dans la Polésine de Rovigo : & cet éloge est particuliérement du ressort de nos Mémoires ; où nous nous sommes proposez de conserver à la postérité le nom & les Ecrits des Grands hommes qui ont paru dans la République des Lettres. Ce Prelat a été de nos jours une des lumieres de l'Italie pour sa vertu & son Erudition. Il prit naissance à Cividal de Frioul en 1657. Sa passion pour les Sciences se déclara dès sa premiere jeunesse par l'avidité qu'il faisoit paroître pour la lecture.

Après avoir fait ses études, partie dans son Païs, & partie à Padoüe, il passa quelques années à Cividal, où il fut pourvû d'un Canonicat que son Oncle paternel avoit possedé. Ce fut-là qu'il commença à suivre le goût qu'il avoit toujours eu pour l'étude des monumens de l'antiquité, & qu'il avoit beaucoup perfectionné à Padoüe, par l'étroite liaison qu'il avoit contractée avec Octave Ferrari, un des plus sçavans Antiquaires que l'Italie ait porté dans le siecle passé. Le nouveau Chanoine commença par débroüiller les Archives de son Chapitre, qui lui fournissoient abondamment de quoi exercer sa sagacité. Mais voyant que le génie d'étude qu'il avoit embrassé demandoit un plus grand nombre de Livres & de Sçavans qu'il n'en pouvoit trouver dans une petite ville de Province, il alla chercher ces secours à Rome en 1687. Il ne fut pas longtems dans cette grande ville sans se distinguer par la connoissance de l'Histoire Ancienne, & sur tout de l'Histoire Ecclésiastique. Le College de la Propagande s'empressa de le mettre au nombre de ses

Académiciens. Le Cardinal Fabroni lui donna des marques singulieres de son estime, le Cardinal Imperiali le mena avec lui en qualité d'*Auditeur* dans sa Legation de Ferrare, & l'employa depuis fort utilement dans plusieurs Congrégations ; enfin le Cardinal Noris le goûta si parfaitement, qu'il l'honora de sa plus intime confiance, & l'associa constamment à ses études. Le nouveau Port que l'on fit faire en ce tems-là à Anzo, obligea de remuër les ruïnes de l'ancienne ville d'Antium. Un curieux Antiquaire n'avoit garde de laisser échaper cette occasion de découvrir quelques particularitez historiques d'une ville qui avoit été si fameuse du tems des Anciens Romains. L'Abbé de la Torré y vola, il examina d'un œil sçavant ces respectables débris de l'Antiquité, & fit part ensuite au Public de ces précieuses découvertes dans l'excellent livre qu'il mit au jour sous le tître, *De monumentis Antii.* La critique judicieuse, & l'érudition profonde qui éclatent par tout dans cet Ouvrage, lui attirerent l'estime de tous les Sçavans. Deux Grands Papes

le comblerent de leurs éloges & de leurs liberalitez, & Clement XI. lui donna en 1702. l'Evêché d'Adria, dans l'Etat de Veniſe. Cette deſtination faite par un Saint Pontife fut regardée de Monſieur de Torré comme un ordre de Dieu; il quitta Rome, le theatre de l'éducation, pour s'aller confiner dans une petite ville aſſez obſcure & dans un païs mal ſain, & il donna ſes premiers ſoins au gouvernement de ſon Dioceſe. Le goût qu'il avoit pris pour l'étude ne pût être rallenti par le peu de commoditez qu'il trouva pour l'entretenir. Il fut toujours en relation avec la plûpart des Sçavans de ſon ſiecle, & s'étant fait peu-à-peu une Bibliotheque, il ſe trouva en état de faire dans les occaſions qui ſe préſentoient pluſieurs piéces, qui ne ſont point au-deſſous de la haute réputation qu'il s'étoit acquiſe par ſon premier Ouvrage. De ce nombre ſont les Diſſertations qu'il a fait paroître ſur le Taurobole, ſur les vers du corps humain, ſur une Eclipſe de Soleil, ſur une Médaille d'Annia Fauſtina, & ſur les années de l'Empire d'Eliogabale. On a en-

core trouvé dans ses papiers des recherches fort curieuses sur les routes militaires, sur l'Empire de Sévere Alexandre, & sur les Patriarches d'Aquilée; sans parler de bien d'autres piéces qu'il a écrites à ses amis soit en Prose soit en Vers, & dont on pourroit faire un juste volume. Sa mort fut causée par une disurie à quoi il étoit sujet. Pendant les deux derniers mois de sa vie il fut tourmenté d'une altération continuelle, & une fiévre lente étant survenuë l'emporta le vingt-cinq de Fevrier de l'année 1717. Il fut enterré à Rovigo ville de son Diocese, où il faisoit sa résidence ordinaire.

Après cet éloge, le Recueil présente deux lettres de Monsieur Facciolati, où il examine la véritable signification de quelques mots Latins, sur quoi il prétend que l'on est dans l'erreur. Dans la premiere lettre il veut prouver que *Nepos*, pour dire neveu, c'est-à-dire, le fils du frere ou de la sœur, est condamné à tort par les Puristes. Il montre fort au long, ce qui est hors de doute, que ce mot a été employé en ce sens par un bon

nombre d'Auteurs Latins. Mais ce qui est contesté, sçavoir que ce mot ait eu cette signification dans les meilleurs siecles de la Latinité, c'est ce qu'il ne prouve point, & ce qu'il ne sçauroit prouver. Le passage de Plaute qu'il produit pour cela, n'est point sûrement de Plaute, & celui d'Ovide ne dit rien moins que ce que nôtre Critique lui fait dire, *Cæsar ab Æneâ qui tibi fratre nepos* est la même chose que *Cæsar qui tibi est fratris tui nepos, qui est unus è posteris fratris tui*; c'est-à-dire, Auguste qui vous appartient comme étant un des descendans de votre frere. Monsieur Dacier & d'autres Sçavans s'y sont trompez avant Monsieur Facciolati. La seconde lettre est d'une critique plus sûre, & tout ce qu'on y décide est vrai. *Artopta* dans Plaute, dans Pline & dans Juvenal ne signifie autre chose qu'un vase propre à faire cuire un certain pain plus délicat que celui que l'on mettoit au four, & cette décision n'est point nouvelle. Quand Juvenal a dit *Rhenos locare*, cela veut dire faire marché avec des Entrepreneurs & des Ouvriers pour faire en

sculpture plusieurs statuës du Rhein, qui devoient servir à décorer le triomphe de l'Empereur Caïus. Enfin *notæ* n'est point Latin dans le sens que l'on dit ordinairement *notæ variorum*, *notæ criticæ*, *notæ selectæ*, *&c.* Le Latin dont on se sert dans les Colleges est plein de semblables barbarismes.

Monsieur Facciolati a mis à la fin de son Recueil un certain nombre de petites piéces, qui ne peuvent gueres être utiles que pour servir de modéles dans différens exercices Académiques qui sont en usage dans l'Université de Padoüe. Les Notes qu'il a ajoutées sur les harangues de Cicéron pour Quintius & pour Roscius d'Amérie sont plus importantes. Elles sont courtes, nettes & sçavantes sans affectation ; enfin elles font regretter que Monsieur Facciolati n'ait pas continué un travail si utile & si digne d'un homme qui semble n'avoir d'autre passion que de soutenir la gloire des belles Lettres dans un siecle où elles sont ménacées d'une ruïne totale, si les Princes & les Sçavans ne s'unissent de concert pour prévenir ce malheur.

Mars 1726.

ARTICLE XXV.

THEOREME DE GEOMETRIE démontré par Monsieur Mathieu.

DAns un triangle la différence des quarrez des côtez est un rectangle compris sous la somme & sous la différence des éloignemens de la perpendiculaire de ces mêmes côtez. 2° : ce rectangle est un quarré lorsque l'un des deux angles sur la base est droit.

Ce Theoreme a trois cas.

Le premier cas est lorsque les deux angles sur la base du triangle sont aigus. Le second, lorsque l'un des deux est obtus, & le troisiéme, lorsque l'un des deux est droit.

Soit le triangle B A C que l'on considere comme ayant été formé par le prolongement D C de la base B D du triangle Isocelle B A D partagé en deux également par la perpendiculaire A F.

Il est évident que F C + F D (BF)

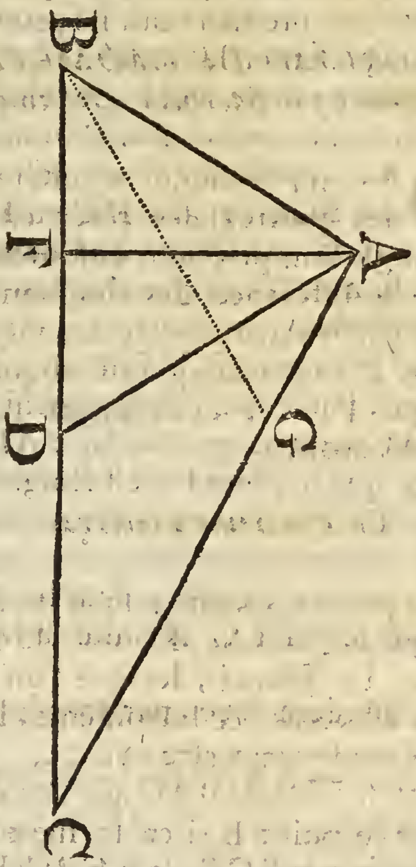

ou B C eſt la ſomme des éloignemens de perpendiculaire des côtez A C & A D ou A B & que D C en eſt la diffé-

rence, c'eſt pourquoi les deux triangles B A C, D A C peuvent répréſenter les deux premiers cas. Ils peuvent auſſi répréſenter le troiſiéme qui eſt celui du triangle rectangle en ſuppoſant que les points B & D tombent alors ſur le point F. Il eſt clair que pour lors B C eſt égal à D C ou F C, ce qui fait remarquer que dans ce cas la ſomme & la difference des éloignemens de la perpendiculaire eſt une même grandeur F C. Elle en eſt la ſomme, parce que l'éloignement du côté A C de la perpendiculaire A F eſt F C & que le point F n'eſt éloigné de lui-même que d'une grandeur qui eſt zero. Elle en eſt la difference, parce que le point F eſt plus près de lui-même que le point C de toute la ligne F C.

Il faut démontrer par tous les cas

que $\overline{AC}^2 - \overline{AB}^2 (\overline{AD}^2) = BC + DC$.

Par le point B tirez la ligne B G qui faſſe avec B C l'angle C B G égal à l'angle C A D. Les triangles C B G, C A D, qui ont les angles D A C & C B G égaux & l'angle C commun, ſont ſemblables.

Par la même raiſon les angles BGC ADC ſont égaux ; partant l'angle BGA eſt égal à l'angle ADB ou ABC d'où il ſuit que les triangles GBA & BGA qui ont un angle égal chacun à chacun & un angle commun A, ſont ſemblables.

Démonſtration A cauſe des triangles ſemblables ACD, BCG.

$$AC.\ BC :: CD.\ CG \left(\frac{BC + CD}{AC}\right).$$

A cauſe des triangles ſemblables. CAB, BAG.

$$AC, AB ;: AB, AG \left(\frac{\overline{AB}^2}{AC}\right).$$

Or CG plus AG eſt égal à AC, partant $AC = \frac{\overline{AB}^2}{AC} + \frac{BC \times CD}{AC}$ multipliant tout par AC & tranſpoſant, il vient $\overline{AC}^2 - \overline{AB}^2 (AD) = \overline{BC + CD}$.

Démonſtration de la ſeconde partie, lorſque les points B & D tombent ſur le point F, AB & AD deviennent AF ; BC & DC devient FC ; faiſant la ſubſtitution l'on a $\overline{AC}^2 = \overline{AF}^2 + \overline{FC}^2$ ce qui eſt la 47^e^ du

premier Livre d'Euclide ou en transposant $\overline{AC}^2 - \overline{AF}^2 = \overline{FC}^2$. Ce qu'il falloit demontrer.

Scholie la 47ᵉ du premier Livre d'Euclide n'est qu'un cas particulier de cette proposition & de celle qui suit :

Cor. 1. $\overline{AC}^2 = \overline{AB}^2 (\overline{AD}^2) + BC + DC$

Cor. 2ᵉ (Proposition sixiéme du 2ᵉ d'Euclide).

Si on ajoûte une ligne à une autre divisée en deux, également, le rectangle, compris sous la ligne composée des deux & sous l'ajoûtée avec le quarré de la moitié de la ligne divisée, est égal au quarré d'une ligne composée de la moitié de la divisée & de toute l'ajoûtée.

Soit la ligne divisée la bâse BD du triangle Isocelle BAD partagée en deux également au point F soit l'ajoûtée la ligne DC, il faut démontrer que $BC + DC + \overline{FD}^2 = \overline{FC}^2$.

Démonstration par Cor. premier $BC + DC + \overline{AD}^2 = \overline{AC}^2$ lorsque les angles B & C sur la bâse du triangle BAC sont infiniment aigus. La per-

pendiculaire FA devient zero, le point A tombe ſur le point F, la ligne AD devient FD, & la ligne AC devient FC, ſubſtituant ces valeurs à la place de AD & de FC l'on a

$BC + DC + \overline{FD}^2 = \overline{FC}^2$. Ce qu'il falloit démontrer.

Scholies les propoſitions ſur les lignes diviſées ne ſont la plûpart que des cas particuliers des propoſitions ſur les triangles.

On vient de démontrer la propoſition ſur les triangles qui répond à la ſixiéme du deuxiéme Livre d'Euclide. Pour continuer d'eſſayer le goût du public ſur cette méthode ; on démontrera dans un autre Journal la propoſition ſur les triangles qui répond à la cinquiéme du deuxiéme Livre du même Auteur, & qui aura pour titre.

De quelque maniere que l'on partage l'angle du ſommet & la baſe d'un triangle iſocelle ; la difference des quarrez d'un des côtez égaux du triangle & de la ligne qui partage l'angle du ſommet & la baſe, eſt égale au

rectangle compris ſous les ſegmens de la baſe.

ARTICLE XXVI.

HISTORIA DE GLI ANNI Santi; &c. *C'eſt-à-dire, Hiſtoire des Années Saintes & de leur Inſtitution ſolemnelle; juſqu'à l'année préſente* M. DCCXXV. *Sous N.T. S.P. Benoît XIII. aujourd'hui Souverain Pontife. Par le R.P. Thomas-Marie Alfani de l'Ordre des FF. Prêcheurs, Theologien de Sa Majeſté Imperiale. A Naples, chez Gennare Muzio. Volume* in 8°. *pp.* 592.

VOici tout enſemble & un hommage rendu au Pontificat de Benoît XIII. & un Ouvrage inſtructif pour le tems. Sous le nom d'*Années Saintes*, l'Auteur ne comprend que les *Jubilez* de la Loi nouvelle, qui ont eû une date fixe attachée à la révolution de cent, de cinquante, de trente-trois & de vingt-cinq années; ſans prétendre parler ni des Jubilez de l'ancienne Loi, ni de ceux que les

 Sou-

Souverains Pontifes accordent à leur exaltation, ou pour quelque besoin de la Chrétienté. Outre les particularitez qui interessent ici la devotion des fidéles, on en trouve aussi quelques-unes qui méritent d'interesser la curiosité des Sçavans; deux choses qui ne sont pas toûjours liées fort étroitement l'une à l'autre. Le R. P. Alfani Dominiquain, soutient avec dignité dans cette Histoire l'honorable tître de Théologien de l'Empereur. Il y paroit même solidement instruit de l'antiquité profane. L'endroit de la Préface où il traite à fonds des anciens Jeux appellez *Seculaires* par les Romains, nous en offre la premiere preuve. C'est un éclaircissement, que la méprise où sont tombez beaucoup d'Auteurs touchant l'origine des *Jubilez*, a rendu essentiel a son Histoire.

Polydore Virgile, dans son VIII. Livre *de Inventoribus rerum*, ose avancer; que quand Boniface VIII. institua la solemnité de *l'Année Sainte*, il eut particulierement en vûë d'effacer des esprits le souvenir des Jeux séculaires établis, dit-il, à Rome en l'hon-

neur d'Apollon & de Diane : il devoit dire de Pluton & de Proserpine, & il le dit en effet ailleurs. Son témoignage a passé depuis auprès de bien d'autres Ecrivains pour une autorité suffisante, qui les a tous entrainez à sa suite, *comme le pecorelle de Dante*, dit le Pere Alfani. Bien loin pour lui d'en augmenter le nombre, il prétend au contraire que Polydore a parlé sans fondement & sans examen : les Jeux séculaires n'ayant pas même la rélation des cent ans, que Polydore leur a supposée avec la premiere institution de l'Année Sainte. Ajoutez ; qu'ils avoient été abolis si long-tems avant le Pontificat de Boniface VIII ; qu'aux Livres & à quelques autres monumens près, ils étoient entierement tombez dans l'oubli. Cela l'oblige à en produire les dates, & l'engage dans une discussion curieuse, où Canisius, Scaliger, Taffin, Grevius lui avoient déja bien abregé du chemin. Il résulte de ses recherches, que les Jeux séculaires ont été nommez de la sorte, non pas comme Varron & d'autres Historiens ont donné lieu de le penser, par-

cequ'on les celebroit de ſiécle en ſiécle; à prendre le ſiécle pour un eſpace de cent ans, mais parcequ'on les celebroit dans le cours du ſiécle Romain, qui étoit de cent dix ans. On en marque communément l'origine ſous Servius Tullius ſixiéme Roi de Rome, à l'occaſion d'une maladie épidémique, qui avoit mis en une extrême danger les enfans de Voluſus Valerius chef de la famille Valeria; & dont on ne les crut échappez que par une protection ſinguliere des Dieux infernaux. On n'en place cependant la premiere repréſentation qu'en l'année 245. de la fondation de Rome, où ils prirent une forme conſtante; lorſque P. Valerius Poplicola un des Deſcendans de Voluſus, fit paſſer en fête publique, ce qui n'avoit encore été qu'un ſigne de reconnoiſſance particulier à ſa Maiſon. Il ne nous reſte de la ſeconde, de la troiſiéme & de la quatriéme répréſentation, qu'une tradition vague, incapable d'en déterminer le tems. Auguſte ordonna la cinquiéme l'an de Rome 737. & Claude la ſixiéme, au bout de ſoixante-trois ans ſeulement

Domitien fut encore moins ſcrupuleux : il n'en laiſſa écouler que quarante & un juſqu'à la ſeptiéme ; mais entre celle-ci & la ſuivante, on compte un long intervalle, qui paſſe même de quelques années le ſiécle Romain. Cette derniere répréſentation, où l'on celebra les Jeux ſéculaires pour la huitiéme fois ſous Septime Sévere l'an de Rome 957. eut beaucoup d'éclat. Ce fut alors ſelon Pamelius, que Tertullien compoſa ſes beaux traitez des ſpectacles & de l'idolatrie. La neuviéme répréſentation donnée ſous Philippe n'alla pas plus loin que quarante-trois ans. C'étoit l'an mille depuis la fondation de Rome, époque trop brillante & trop agréable aux Romains pour ne la pas ſignaler par des cérémonies & des divertiſſemens extraordinaires. Il eſt cependant aſſez incertain s'ils prétendoient que ces cérémonies & ces divertiſſemens leur tinſſent lieu d'une vraye répréſentation des jeux ſéculaires. Il arriva du moins ſous le troiſiéme Conſulat de Conſtantin que les Payens ſe crurent en droit de les lui demander, alleguant que cette année

étoit la cent dixiéme révoluë, & l'année suivante le commencement d'un nouveau période, depuis que l'Empereur Sévere les avoit accordez. Constantin par principe de pieté Chrétienne n'eut point d'égard à leurs instances : & delà les plaintes ameres rapportées par Zosime, où ils se répandirent contre lui ; & l'audace qu'ils eurent depuis d'attribuer à son refus la principale cause des calamitez qui affligerent l'Empire. Le P. Alfani après Baronius croit qu'Honorius écouta plus favorablement Symmaque & les autres Zelateurs du Paganisme l'an de Rome 1157. de Jesus-Christ le 404. Il manquoit à la vérité vingt années pour accomplir la nouvelle révolution du siécle Romain ; mais ils profiterent selon lui d'une circonstance heureuse, qui étoit le triomphe décerné à ce Prince par le Senat à cause de la victoire de Palenza. Ce sentiment a des Contradicteurs & Honorius des Apologistes. Ils veulent que les fêtes celebrées cette année à Rome, & que Baronius a pris pour la dixiéme réprésentation des jeux séculaires, n'ayent été autre cho-

ſe que les Decennales ou les rejoüiſſances renouvellées de dix en dix ans à l'honneur des Empereurs. Quoi qu'il en ſoit, l'Hiſtoire ne nous a plus laiſſé depuis aucun veſtige des jeux ſeculaires, qui n'étant ſoutenus que par l'eſprit de ſuperſtition, n'ont pas eü un regne plus durable que celui de la Religion Payenne; par où il eſt viſible, que le tems avoit dû guerir la deſſus les Romains de leur ancienne paſſion, quand au commencement du XIV. ſiécle de l'Ere Chrétienne, le Pape Boniface VIII, inſtitua *l'année ſainte*, & qu'il faut chercher un tout autre motif de cette inſtitution, que ce qu'il a plû à Polydore Virgile, & à ceux qui l'ont ſuivi de nous en apprendre; voici ce que le P. Alfani rapporte.

Sur la fin de l'année 1299. il ſe répandit un bruit à Rome, que l'année 1300. où l'on alloit entrer, étoit une année de grace pour les pécheurs. On remonta à la ſource de cette rumeur populaire; & l'on ne put s'empêcher de reconnoître pour une tradition qui avoit paſſé de Pere en fils dans quantité de familles, que qui-

conque tous les cent ans, à la derniere année du siécle expirant visitoit avec componction & devotion la Basilique de S. Pierre, étoit assûré d'une remission entiere de ses fautes. On éprouva bien-tôt que cette persuasion n'étoit pas particuliere au peuple de Rome. Dès les premiers jours de l'année 1300. il s'y rendit une foule étonnante d'Etrangers, & entr'autres un vieillard de cent septans, dont le Pere, à ce qu'il témoignoit, avoit fait le même voyage cent ans auparavant, & lui avoit fortement récommandé de le faire à son exemple, en cas que le Seigneur lui conservât assez de vie pour cela. On ne marque pas de quel Païs il étoit; mais on fait encore mention de deux François du diocése de Bauvais, d'un âge très avancé; qui parlerent comme lui de l'Indulgence du siécle précédent; & d'un Espagnol âgé de cent quinze ans neveu de S. Dominique, qui declaroit avoir lui-même étant jeune entrepris le pelerinage de Rome dans la même disposition.

Boniface VIII. si on laisse à part quelques demarches qu'il fit dans le feu de

ſes démêlez avec Philippe le Bel, étoit un Pape plein de maturité, incapable d'une précipitation, qui eût exposé mal à propos ſon autorité. Témoin de ce qui ſe paſſoit ſous ſes yeux, & informé des diſcours qu'on tenoit à cette occaſion, il joignit à ces connoiſſances celles que l'étude pouvoit lui fournir. Il ſçavoit d'une part juſqu'où s'étendoit en fait d'Indulgences la puiſſance de l'Egliſe, depoſitaire fidéle, & diſpenſatrice légitime de tous les tréſors que les mérites de Jeſus-Chriſt & des ſaints lui ont acquis. De l'autre il ſe rappelloit ce que l'antiquité la plus reculée a penſé de la viſite des Saints lieux. Dès le tems des perſécutions l'on venoit du fond de l'Orient & de la Perſe même à la confeſſion des SS. Apôtres Pierre & Paul, ainſi que les Ecrits d'Origene & les actes de quelques Martyrs en font foi. On conſerva depuis le même eſprit. Ennodius de Pavie dit que l'on ſe rendoit par devotion au ſepulchre de Pierre de toutes les extremités du monde, *ex omnibus orbis cardinibus*; Caſſiodore, que toute la terre ſoupiroit aprés cette ſainte viſite; *Confeſ-*

siones illas, quas videre universitas appetit. L'Empereur Constant II. le Roi Pepin, Charlemagne ont donné à cet égard des marques de piété, essez équivoques dans le premier de ces Princes, mais très sincéres dans le autres. On peut même présumer que ce qui a été écrit par plusieurs Auteurs d'une Indulgence *centenaire* déja connuë à Rome sous les Pontificats d'Innocent III, de Pascal II, & de Sylvestre II. étoit plus facile à éclaircir sous celui de Boniface VIII. qu'il ne l'est aujourd'hui. Mais il faudroit un garant plus authentique que l'Histoire de Notre-Dame de Montferrat, pour rendre croyable le fait particulier qu'on y lit sur le fondateur de cette Eglise; qu'étant tombé en une faute griéve, il alla à Rome l'an 700. implorer le pardon de son péché parceque c'étoit l'année de la Grande indulgence. Ceque le P. Alfani tient pour incontestable, & ce qui l'est en effet, c'est que Boniface VIII. mania la chose avec une extrême circonspection; qu'il consulta beaucoup; & qu'il appuya sur les plus fermes fondemens, la détermination qu'il prit

d'approuver, de confirmer & de perpetuer par une Bulle l'indulgence de l'année ſainte, qu'on appelloit alors l'année *centiéme*. Cette Bulle, dans laquelle il établit par ſa pleine puiſſance, ce qui ne paroît pas avoir eû juſqu'à lui d'autorité plus ſenſible que la Tradition & l'uſage, fut publiée le 22. Fevrier. On la voit encore à Rome gravée ſur le marbre & placée entre les ſix portes de l'Egliſe du Vatican avec deux autres anciens monumens, l'Epitaphe d'Adrien I. compoſée par Charlemagne, & l'acte d'un legs de bois d'oliviers donnez par S. Gregoire le Grand pour l'entretien du luminaire. Elle enjoint pour conditions expreſſes, de ſe confeſſer, la viſite de S. Pierre du Vatican qu'on regardoit déja comme eſſentielle, & celle de S. Paul ſur le chemin d'Oſtie, qu'elle y ajoute. Elle ouvre l'indulgence dès le 25. Decembre qui précéde l'année ſainte, à cauſe de la ſolemnité de la fête de Noël, ce qu'on a preſque toûjours ſuivi depuis; elle accorde trente jours aux habitans de Rome pour la gagner, & quinze aux Etrangers; elle ſuppo-

ſe une différence de dégrez dans le fruit qu'on en retire ; elle l'établit non ſeulement pour l'année où l'on étoit, mais encore pour toutes les *centiémes* années à venir ; c'eſt ce qu'elle a de plus digne d'obſervation.

La devotion des peuples pour le pélerinage de Rome & pour l'indulgence *centenaire* ne fut pas plûtôt ou reveillée ou ranimée par ce grand objet, que le concours des Pélerins s'accrut extraordinairement de tous les Païs de l'Europe. Le Comte charles de Valois frere de Philippe le Bel, & charles Martel Roi de Hongrie furent les plus diſtinguez. Il n'y eut point de jours dans le cours de l'année, ſelon Jean Villani qui étoit préſent, qu'il ne s'en trouvât à Rome deux cents mille ſans compter ceux qui y demeuroient habituellement ; & ceux qui rempliſſoient toutes les routes des environs. Mais l'Auteur dont le P. Alfani a le plus profité pour ces details eſt le Cardinal de S. George *in velabro*, que Boniface VIII. conſidéroit ſingulierement, & qui eut lui-même beaucoup de part à la nouvelle inſtitution. Il en cite quelques

vers à ce sujet qui ont de l'expression & de la grace.

Un autre Bel-esprit ; Poëte de profession, qui le croiroit ? contribua, dit-on, plus que personne, quarante deux ans après à la premiere réduction de l'année sainte. C'est le fameux Pétrarque, que plusieurs Seigneurs Italiens & les Magistrats de Rome députerent de leur part vers le Pape Clement VI. qui tenoit son siége à Avignon. Ils esperoient tout des charmes de son éloquence, & l'avoient chargé de demander deux choses au Saint Pere, l'une étoit son retour en Italie; l'autre la promulgation d'une indulgence pour l'année 1350. de même valeur & de même étenduë, que l'indulgence de l'année *centiéme*. On varie néanmoins sur cette députation, dont quelques Historiens font honneur à Etienne Colomne, ou à Cola de Rienzo, homme de fortune & beau parleur qui joüoit un grand rolle en ce tems là. Le P. Alfani traite de piéce supposée une Bulle, qu'Alberic de Rosate a insérée dans son Dictionnaire des Loix de S. Antonin dans sa somme de Theologie; où Clement

VI. en accordant le Jubilé qu'on lui demande, dit en avoit été sollicité par Jacque Savelli, Brice Sauli, & Jacques Colomne sindics du Senat de Rome. Dans cette diversité d'opinions il paroit assez vraisemblable, que Pétrarque accompagna quelques personnes d'un plus haut rang, & qu'elles se reposerent volontiers sur lui du soin de porter la parole. Au défaut de son discours que nous n'avons pas; il y a au 11. Livre de ses lettres, en vers latins, une Epitre adressée au Pape, dans laquelle sous le nom de l'Eglise & de la Ville de Rome, il en expose les sentimens, & les développe d'une maniere fort ingenieuse; une des bonnes raisons, qu'il allégue pour obtenir que l'année sainte revint desormais de cinquante en cinquante ans, c'est la briéveté de la vie, qui met tant de gens hors d'état de participer à l'indulgence. " Le remède, " dit-il, est trop éloigné pour des hom- " mes qui souffrent & que la violen- " ce du mal est sur le point d'empor- " ter. Les péchez s'accumulent, & " l'espérance du pardon s'évanoüit " dans une si grande distance Battus

„ de l'orage nous ſoupirons après le
„ port; mais les flots prévalant, nous
„ periſſons miſérablement avant que
„ de pouvôir y aborder „ *vivimus & morimur oculi trepidantis in ictu* &c. à ces images qui ſe reſſentent un peu plus de la vivacité de la Poëſie, que de l'exactitude d'un Theologien; Pétrarque joint l'exemple de la Loi Judaïque qui attachoit le bienfait du Jubilé à la cinquantiéme année; & ce fut auſſi le parti qu'embraſſa le Pape Clement VI. pour le Jubilé de la loi de Grace: auquel il a le premier appliqué ce nom de *Jubilé*, ſelon Bellarmin. La Bulle en eſt datée du 17. Janvier 1343, & n'a de particulier que les motifs généraux du changement, avec l'addition d'une troiziéme viſite à S. Jean de Latran. L'horrible peſte qui dans les années 1249. & 1350. faiſoit de ſi grands ravages dans toute l'étenduë de la Chrétienté, devoit naturellement diminuer le nombre des Pelerins; mais elle produiſit un effet tout contraire. Les fidéles ſaiſis d'épouvante au milieu de cette multitude de morts qui tomboient à leurs côtez, ne paroiſſoient

plus occupez que des penſées de la pénitence : ils accouroient en foule à Rome avec un empreſſement qu'ils n'auroient pas eü dans un tems moins fâcheux. Les maiſons de la ville, quoique toutes changées en Hôtelleries ne ſuffiſoient pas. On voyoit ſur tout des troupes d'Allemans & de Hongrois répandus la nuit dans la campagne, ſe tenir ſerrez les uns proche les autres, & allumer par intervalles de grands feux pour ſe garantir de la violence du froid. Dans le commerce des denrées, vendeurs & acheteurs, tous communément à cauſe de la multitude, étoient obligez de s'en remettre à leur bonne foi reciproque ; chacun prenoit ce qui lui étoit néceſſaire, & laiſſoit ſans danger ſon argent publiquement expoſé ſur la place ; jamais peut-être il n'y eut de plus nombreux, ni de plus beaux exemples de deſintéreſſement & de fidélité. Il faut cependant avoüer que des diſpoſitions ſi généreuſes étoient à l'égard de pluſieurs un état trop gênant pour être auſſi générales ou auſſi conſtantes ; qu'il eût été à ſouhaiter. Les Romains eux mêmes ſe laſſerent de recüeillir les be-

nedictions spirituelles, qu'ils avoient sollicitées avec tant d'ardeur, l'occasion de s'enrichir aux dépens des étrangers les tenta : la securité où l'on vivoit fit naître la facilité de troubler dans le gouvernement, dont Cola de Rienzo & ses partisans ne sçurent que trop bien profiter ; la diserte des vivres ouvrit la porte aux brigandages ; en un mot les derniers mois de l'année Jubilaire ne répondirent point à ses commencemens, desorte que le Pape qui étoit toûjours demeuré en France, & le Cardinal Annibaldo son Legat à Rome furent contraints de faire succéder les excommunications aux indulgences, & de mettre même des troupes sur pied. On peut dire malgré cela que les desordres ausquels ce Jubilé donna lieu, furent peu de chose en comparaison des grands fruits qu'il produisit. Quelques Princes, & entr'autres Hugues de Luzignan Roi de Chypre, prierent le Pape de les faire participer à l'indulgence de l'année Sainte sans sortir de chez eux ; ce qu'il crut leur devoir refuser, parce que la grace étoit sans exemple. Il l'accorda cependant

depuis à l'Archevêque de Brindes son Internonce en Sicile, mais seulement pour trente personnes, à qui des empêchemens légitimes n'avoient pas permis de venir à Rome; à condition qu'elles feroient tenir à la Chambre Apostolique l'équivalent des frais du voyage, pour être employé en bonnes œuvres à la volonté du Saint Pere. Il fit la même faveur aux Religieux Augustins qui tenoient leur Chapitre à Bâle l'an 1351.

A peine vingt ou vingt deux ans furent-ils écoulez depuis la réduction de l'année sainte à l'année cinquantiéme, que ce terme parut encore bien long dans le peu de certitude qu'on avoit de vivre jusques-là, & tout consterné qu'on étoit de la derniere mortalité. Un des premiers soins de Gregoire XI. Neveu de Clement VI. fut de pourvoir au soulagement des morts, pourquoi il établit une indulgence pleniere durant un mois. Il pensa ensuite à une nouvelle réduction de l'indulgence Jubilaire, où il prit pour régle les trente trois années qu'on croît ordinairement que Jésus-Christ a vêcu. Mais il n'eût

que le mérite du projet ; comme Urbain VI. à qui il en laissa l'execution n'eût aussi que la consolation d'en dresser & d'en publier la Bulle. Le Jubilé y étoit intimé pour le 25. Decembre 1389. six ans plus tard, que l'invocation projettée par Gregoire XI. ne le portoit. Il étoit adressé à tout le monde chrétien & particuliérement à l'Italie, excepté l'Etat de Milan, à cause du mécontentement que le Pape avoit des *Visconti* ; premier exemple d'exception. Boniface IX. Successeur d'Urbain en fit la solemnité, dont l'éclat fut bien offusqué par les troubles du grand Schisme. Cette circonstance rendit Boniface moins difficile pour dispenser du voyage de Rome quelques Souverains de son obédience ; entr'autres Richard II. Roi d'Angleterre, qui armoit actuellement dix-sept mille hommes contre Robert de Geneve Pape d'Avignon. L'année suivante 1391. il gratifia de la même manie e les Milanois, qui s'étoient réconciliez avec le Saint Siége, quelques villes d'Allemagne, & de simples Communautez Monastiques. Il ne pres-

crivoit aux uns que ce qu'il plairoit à leurs Confeſſeurs de leur impoſer ; mais aux autres il ſpécifioit des aumônes pour la reſtauration des Baſiliques de Rome avec la viſite de certain nombre d'Egliſes dans le lieu de leur ſéjour. Il y eut à Rome une quatriéme ſtation d'ajoûtée, qui fut celle de Sainte Marie Majeure.

Le dernier réglement qui ramenoit l'indulgence du Jubilé de trente-trois en trente-trois ans, n'empêcha pas qu'en 1400. on ne voulût profiter de la même grace ; ſuivant la dévotion immémoriale des peuples pour l'année centiéme. Boniface IX. vivoit encore & tenoit ſon ſiége à Aſſiſe. Il fit acheter un peu cher aux Romains ſon retour à Rome, qui devoit y augmenter de beaucoup l'affluence des étrangers. S'ils retirerent quelque avantage de ſa preſence, ce fut aux dépens de leur autorité : ayant été par là le premier des Papes, ſelon Platine, qui ſe ſoit attribué l'Election de leurs Magiſtrats, & qui les ait contraints, pour les maintenir dans le devoir, de lui ceder la garde du Château Saint Ange, & celle des forts conſtruits ſur le Tibre.

Nous ne trouvons rien de considérable dans le Jubilé publié vingt-trois ans après par Martin V. lequel suivit en cela l'institution d'Urbain VI. Nicolas V. l'an 1449. en revint au plan de Clement VI. pour le renouvellement du Jubilé d'un demi-siécle à l'autre. C'étoit un Pontife d'un genie supérieur, d'une vie exemplaire ; & d'une réputation qui ne contribua pas peu à attirer à Rome cette foule de pelerins, dont les écrivains n'ont parlé qu'avec étonnement. Ils ajoûtent, comme un fait incroyable, qu'il ne manquoit pas un seul jour de visiter lui-même les Eglises à pied. Il étendit la condescendance plus loin encore que Boniface IX. en faveur de ceux qui étoient retenus dans leur pays. C'étoit pour lui un premier principe dans la Morale ; que les exercices de pieté non-commandée, ne doivent aller qu'après les devoirs de la condition. Ainsi sur la question qu'on lui proposa, si les Religieux en vertu de la Bulle, pouvoient venir à Rome sans permission de leurs Supérieurs : répondez, dit-il, à ces bonnes gens, que l'obéïssance vaut mieux que l'in-

dulgence. Mais sa sagesse lui ouvrit les voyes de tout concilier, en rendant la communication du Jubilé très-aisée à obtenir, & dès-là très-fréquente. L'argent que ses Officiers recüeillirent de ces dispenses, fut réguliérement partagé pour différentes sortes de besoins. Sans parler de ce qu'il en donna pour la subsistance des pauvres, & pour l'entretien des édifices publics; il en consacra une grande partie à l'augmentation de la Bibliotéque du Vatican, qu'il enrichit sur tout d'une infinité de volumes Grecs, sauvez par ses soins du déperissement général, où alloit tomber dans la Grece le regne des lettres, avec l'Empire de Constantinople. Les sçavans fugitifs de ces contrées désolées, où tout plioit sous les armes du Turc, trouverent aussi une ressource sûre dans la générosité du Saint Pape, & il ne se refusa pas à lui-même l'innocente satisfaction de faire frapper, en mémoire de l'année Sainte, quantité de piéces d'or, plus grandes du triple que les piéces ordinaires. Elles furent appellées pour cela *Jubilei*.

Les Souverains Pontifes depuis un

ſiécle, avoient eu tant d'égard au preſſant motif de la briéveté de la vie; alléguée par Pétrarque, qu'au lieu des deux Jubilez qu'il demandoit dans l'eſpace de cent ans, on en comptoit déja quatre. Paul II. raiſonnant ſur le même principe, jugea bon de maintenir la multiplicité des années Saintes, mais en les diſpoſant dans un ordre plus régulier & avec plus d'égalité pour les intervalles. Cet ordre eſt celui des vingt-cinq ans qui eſt devenu depuis lui un établiſſement fixe, que les Papes ſes Succeſſeurs ont gardé inviolablement juſqu'à nos jours. Il en donna une Bulle l'an 1470. vingt ans après le Jubilé de Nicolas V. mais étant mort avant l'année Jubilaire 1475. Ce fut Sixte IV. qui l'indiqua par une autre Bulle, dreſſée ſur le pied que Paul II. l'avoit arrêté. Sixte IV. eſt le premier qui ait ſuſpendu pour le cours de l'année Sainte toute autre indulgence que celle-là; auſſi-bien que les priviléges accordez hors de Rome aux Confeſſeurs, touchant l'abſolution des cas réſervez au Saint Siége, la diſpenſe & la permutation des vœux, & la compenſation des

acquêts injuſtes & incertains. Les penitenciers du Vatican avoient ſur tous ces points des pouvoirs très-amples. Quelquefois cependant on leur rapportoit des cas ſi énormes ou ſi ſinguliers, qu'ils doutoient eux-mêmes de l'étenduë de leur autorité ; & leurs doutes ne furent parfaitement éclaircis qu'au Jubilé ſuivant de l'année 1500. par une Bulle expreſſe d'Alexandre VI. donnée à leur requiſition.

Nul Auteur juſqu'à ce Pape n'a fait mention de l'ouverture de la Porte Sainte, qui paſſe dans les derniers tems pour une cérémonie preſqu'eſſentielle à la célébrité du Jubilé. Ce ſilence des anciens eſt une forte raiſon au Pere Alfani pour décrediter, comme récentes, toutes les médailles où l'on en voit quelques marques avant l'année 1500. Il ſoutient que l'uſage n'en remonte pas plus haut ; & il le prouve par un détail d'érudition Eccleſiaſtique, dont l'on doit lui ſçavoir gré.

Saint Pierre du Vatican qu'il croit avoir été bâti dès le quatriéme ſiécle par le grand Conſtantin, n'a eu an-

ciennement que cinq portes sur sa façade. On nomme la premiere *Argentea*, à cause des lames d'argent dont le Pape Leon IV. l'avoit fait couvrir ; la seconde, qui étoit l'entrée la plus ordinaire de tous ceux qui venoient de l'Exarchat *Ravennas* ; la troisiéme uniquement destinée au passage des convois lorsque l'on portoit quelque mort en terre, *Porta Judicii* ; la quatriéme par où les personnes du sexe entroient à l'Eglise, *Romana* : la cinquiéme enfin *Guidonea*, du mot *Guidones*, Guides ; parce que les Officiers qui étoient chargez de la conduite des Ambassadeurs, les menoient le plus souvent par cette derniere porte. C'étoit à la vérité une opinion, dont les Chanoines même de Saint Pierre s'étoient laissez prévenir sous le Pontificat d'Alexandre VI. qu'il y en avoit une sixiéme, ou plûtôt la place d'une sixiéme, pratiquée dans la Chapelle de la Veronique, qu'on appelloit *Porta Aurea* : que celle-ci s'ouvroit seulement à chaque année du Jubilé, & que l'année Sainte étant passée, on en maçonnoit entierement l'ouverture.
 Mais

Mais les Experts commis par le Pape pour lui en faire leur rapport, ne trouverent qu'un mur continu, avec un Autel, dans l'endroit où l'on prétendoit qu'étoit la porte d'or, ſans aucun veſtige ou indice qu'on l'eût jamais percé. Si Alexandre VI. n'honora pas la Papauté par la régularité de ſes mœurs; il ſçut au moins y faire honorer la Religion par l'élévation de ſes vûës, & par ſon attention à répandre ſur les dehors du culte ſacré un air de magnificence, qui inſpirât le reſpect pour les moindres cérémonies. Il crut devoir profiter d'une opinion, qui toute mal fondée qu'elle étoit pouvoit produire un bien dans l'eſprit des peuples; en donnant lieu à l'établiſſement d'une pratique pieuſe; image naturelle de l'état des anciens penitens, lorſqu'exclus par leurs crimes de l'aſſemblée des fidéles, ils attendoient de l'indulgence de l'Egliſe la liberté d'y rentrer. Telle fut l'occaſion qui fit conſtruire la ſixiéme porte de la Baſilique de Saint Pierre, connuë depuis ſous le nom de Porte Sainte. Le Pape qui vint avec pompe en faire l'ouverture la Vigile

de la Nativité de Notre Seigneur 1499. voulut auſſi que les Baſiliques de Saint Paul, de Latran, & de Sainte Marie-Majeure en euſſent de ſemblables. Entre les Prelats qu'il deputa pour les ouvrir avec la qualité de Legats *à latere*, on nomme un Cardinal Orſini : circonſtance qu'il ne convenoit pas d'omettre ſous le Pontificat d'un Pape de la même famille.

Clement VII. celebra le Jubilé de 1525. année malheureuſe par les mouvemens des Lutheriens qui mettoient la Chrétienté en combuſtion, & coupoient le chemin d'Italie aux Catholiques de l'Allemagne & du Nord, les plus fervens de tous les peuples pour ce Saint voyage. Afin de remplir le vuide de cette année, le P. Alfani rapporte ce qu'on apprit alors d'une eſpece de Jubilé, qui étoit en uſage dans le nouveau monde, parmi les Idolatres du Mexique. Il conſiſtoit à y renouveller tous les cinquante ans le feu dont l'on ſe ſervoit dans les Temples & dans les maiſons particulieres, après les avoir purifiez avec le ſang des victimes humaines

qu'on y immoloit. La cérémonie s'en faisoit sur une haute montagne voisine de Mexico & à Mexico même.

Paul III. ne put qu'intimer le Jubilé de l'année 1550. qui fut celebré par Jules III. son successeur. Il n'y eut gueres que les Italiens qui y prissent part. Les troubles de Religion agitoient toujours l'Europe; & dans les lieux où la Foi des peuples demeuroit ferme, le souffle de l'hérésie causoit au moins un grand refroidissement de devotion.

La pieté parut plus vive & plus répanduë en 1575. sous le Pontificat de Gregoire XIII; & eut encore quelque chose de plus marqué par rapport aux étrangers vingt-cinq ans après sous celui de Clement VIII. Le Pape, dit l'Auteur, fut pénetré sur tout d'une extrême consolation, à la vûë d'une multitude prodigieuse de Pelerins du Royaume de France, qu'on affectoit à Rome de faire passer pour irremédiablement & totalement infectez des nouveaux dogmes. Personne ne s'acquittoit des exercices du Jubilé avec plus d'édification, & lorsque ces François chantoient dans les

cérémonies publiques, ils le faisoient d'une voix forte & animée qui les distinguoit par dessus tous les autres. On assûre qu'il vint à Rome à ce Jubilé trois millions d'étrangers; & que les seuls François y surpassoient de beaucoup les autres Nations prises ensemble, à l'exception des Provinces d'Italie. La conversion de quatre cens Protestans & de plusieurs Turcs que la simple curiosité y avoit attirez, n'est pas ce qui en doit rendre la mémoire moins précieuse. Il dura plus d'un an à cause de l'indisposition du Pape, c'est-à-dire, depuis le 21 Decembre 1599. jusqu'au 13. Janvier 1601. Clement VIII. durant ce tems-là soutint constamment le caractere de grandeur, de prudence, d'affabilité qui lui attachoit tous ceux qui l'approchoient. Il donna cependant sur un aussi beau theatre, un exemple de sévérité toujours odieuse quelque juste qu'elle soit, mais qu'il jugea nécessaire; ce fut de faire condamner au feu Giordano Bruno, Auteur du Livre *de Immenso & Innumerabilibus*. Bruno ne se contentoit pas d'y proposer la pluralité des mondes,

comme une de ces hypotheſes badines dont un eſprit Philoſophe ſe repaît agréablement & par forme de jeu; il la ſoutenoit réelle ; ne reconnoiſſoit pour Enfans d'Adam que les ſeuls Juifs ; & ne s'exprimoit qu'en impie ſur la miſſion & ſur les miracles de Moïſe.

Le P. Alfani nous a fait voir plus haut une fauſſe imitation du *Jubilé*, qui étoit particuliere aux Mexiquains. En voici une autre de même valeur, que les Lutheriens d'Allemagne s'aviſerent de celébrer à leur maniere l'an 1617, le centieme depuis la naiſſance de la prétenduë Reformation : comme ils viennent encore de celebrer le ſecond *centenaire* l'an 1717. Les Calviniſtes de Geneve firent le même honneur à leur Secte l'an 1636. En quoi il faut néanmoins reconnoître que les uns & les autres n'eurent aucune intention de concourir avec l'Egliſe Catholique. C'étoit le ſimple mémorial d'une Epoque qu'ils ſe rappelloient avec plaiſir ; comme on vit en même tems Mathias Ovio, Archevêque de Malines, celébrer la cinquantiéme an-

née de ſon Epiſcopat ; & comme on voit la plûpart des Ordres Religieux, & quelqnes Corps Eccleſiaſtiques & politiques ſignaler pareillement leur reconnoiſſance & leur joye l'année ſéculaire de leur inſtitution.

Urbain VIII. qui ouvrit à Rome le Jubilé de 1625. étoit trop aimé des gens de Lettres pour manquer de Panegyriſtes & d'Hiſtoriens qui nous en ayent conſervé les plus petits details. On trouve ici ſur les ſeuls préparatifs l'extrait d'un Diſcours très-élegant, compoſé par Jules-Ceſar Capuccio Napolitain, où il flatte noblement Rome Chrétienne de ce qu'elle voit l'ancienne gloire du Capitole engloutie par la gloire préſente du Vatican. La Bulle de publication ſe reſſentoit auſſi de la pureté & des graces du ſtile, qu'on y cultivoit avec tant de ſoin à la Cour du Pape. Elle eut ſon effet ; mais beaucoup moindre qu'elle n'eût eu, ſans les deux fleaux qui déſoloient l'Europe, la guerre & la peſte. Le nombre modique des Pelerins fut au moins compenſé par les grands exemples de piété que laiſſérent cette année à Rome quelques

personnes du premier rang ; entr'autres l'Archiduc Léopold, frere de l'Empereur Ferdinand III. le Prince Ladiſlas de Pologne, & le Prince de Bade. L'Archiduc y parut avec tant de modeſtie, qu'il ne prenoit pour l'accompagner dans ſa viſite des Egliſes que ſon ſeul Confeſſeur, Jeſuite Allemand, vêtu lui-même d'un ſimple habit de Jeſuite, & confondu dans la foule, afin de vaquer plus librement à ſes devotions.

Le concours des Etrangers fut plus nombreux au Jubilé ſuivant, celebré par Innocent X, l'an 1650. Il eſt ſingulier que l'Auteur qui en a parlé le plus au long & le plus avantageuſement, ſoit un Proteſtant nommé Jean-Erneſt Schmieden, qui examinoit avec attention tout ce qui ſe paſſoit ſous ſes yeux & en a fait un fidéle rapport. Le P. Alfani par un trait de cet Auteur qu'il cite, nous donne une haute idée d'un Prélat Polonois de la famille des Leeſzinski, à laquelle il eſt bien juſte que des Ecrivains François ne s'intéreſſent pas moins aujourd'hui qu'un voyageur Allemand & un Ecrivain Italien. Schmie-

d'en rendant compte de tout ce qui étoit venu à Rome de plus distingué, ajoûte : *& hos inter, qui multorum & omnium mihi instar est, Celsiss. ac Reverendiss. Princeps Venceslaus Leeszinski, Comes de Lesno, Episcopus Varmiensis, terrarum Prussiæ Præses....* On juge assez que ces titres & ces dignitez n'étoient pas ce qui inspiroit une considération si particuliere à un Protestant pour un Evêque Catholique : & que les qualitez personnelles y avoient la principale part. L'Ecrit de Schmieden est un Journal, en forme de lettre adressée à Paris à un Gentilhomme François, qui lui avoit donné de fortes préventions sur tout ce qui compose la solemnité des Jubilez. Plein des peintures que celui-ci lui en avoit faites, il s'attendoit, dit-il, à n'y voir que des *superstitions*, des *puerilitez*, & des *nouveautez*, qui seroient pour lui un sujet de scandale ; l'expérience le détrompe bien. Il confesse avoir trouvé à Rome, contre son espérance, une image vivante de la sainteté des siécles primitifs. Il ne s'exprime qu'en homme véritablement touché sur les

différentes parties de cet édifiant ſpectacle : l'empreſſement des peuples pour recevoir la benediction du Paſteur commun, l'ordre modeſte des proceſſions ; l'harmonie des prieres ; le ſervice des Pelerins ; les actes de charitez pratiquez dans les Hôpitaux par les Chefs même du Clergé : ces ferventes troupes proſternées au pied des Autels le frappoient ſur tout & l'attendriſſoient d'autant plus, que parmi les ſiens, il n'avoit, dit-il, jamais vû perſonne prier Dieu à genoux, ſi ce n'eſt dans les répréſentations muettes qu'on en fait quelquefois ſur les tombeaux. Nous ignorons quels liens retenoient encore Schmieden dans le Proteſtantiſme ; mais il finit ſon recit par déclarer la perſuaſion où il eſt que l'Egliſe de Rome eſt *regie, animée, vivifiée* par l'Eſprit Saint, & qu'elle a de quoi montrer clairement que le tître de Catholique lui appartient préférablement à toutes les autres Communions.

L'Indulgence du Jubilé juſqu'à Innocent X. n'avoit été communiquée hors de Rome, que par une gratifi-

cation spéciale, d'abord à quelques personnes, puis à quelques villes & à quelques Provinces, & ensuite à quelques Royaumes. Ce Pontife est le premier qui l'ait accordé à tout le monde Catholique pour l'année qui suivoit immédiatement l'année Sainte. Nous ne voyons pas qu'on en eût fait part à aucune ville de France avant le Jubilé de Clement VIII. Le Roi Loüis XIII. en 1625. l'avoit obtenu pour tous ses Etats,

Plus les graces se multiplioient, à mésure qu'on avançoit dans le cours des années Saintes, & plus l'abus qu'on en pouvoit faire étoit à craindre. Quelques-uns des derniers Papes avoient calmé les doutes des Theologiens sur divers Articles. Clement X. le fit aussi en 1675. touchant les exceptions alléguées contre la suspension des Indulgences particulieres. C'est ce qui distingue le plus ce Jubilé, qui d'ailleurs se passa avec beaucoup de régle & d'édification.

Celui de l'année 1700. fut intimé par Innocent XII, mais ses infirmitez qui mettoient le Saint Pere hors d'état d'en faire l'ouverture, l'o-

bligerent de déléguer à sa place le Cardinal de Boüillon, alors Sous-Doyen du Sacré College; le Cardinal Cibo Doyen étant encore plus mal que le Pape. Le nom d'*Emmanuël* que portoit le Cardinal de Boüillon, fit naître une allusion heureuse, qu'on exprima sur le revers d'une Médaille frappée en son honneur. Cette Eminence y étoit représentée dans la cérémonie de la Porte Sainte, avec ces paroles: *Aperite portas, quoniam Emmanuël.* On sçait que ce mot Hebreu se rend par les mots Latins; *nobiscum Deus.* Les Lecteurs ont de quoi s'instruire dans toute la suite de cette Histoire, sur quantité de pareils monumens, que l'Auteur a exactement recueïllis. Il y joint les raisons critiques qui le determinent dans le jugement qu'il en porte. Innocent XII. étant mort le 27. Septembre, le Saint Siége ne vacqua pas longtems. Le 22. Novembre Clement XI. fut élu pour le remplir; & un mois après il fit à Saint Pierre du Vatican les Cérémonies ordinaires pour terminer l'année Sainte.

Le Pere Alfani arrive enfin à l'an-

née 1725. qu'on ne peut gueres douter qui n'ait été le principal objet de son travail, Quoique son recit ne s'étende pas plus loin que les quatre premiers mois, il trouve dans le seul éloge du vertueux Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise, une matiere assez ample pour le fournir abondamment. Ainsi cette partie n'est pas moins l'Histoire du Pontificat de Benoît XIII. que celle du Jubilé de l'année derniere qui est comptée pour la dix-septiéme année Sainte depuis Boniface VIII. Le detail en est public. On sçait sur tout avec quelle fermeté le Pape a fait connoître ses dispositions, touchant un des grands obstacles qu'il y ait de nos jours à la Grace du Jubilé, & d'autant plus à craindre, qu'on se forge plus aisément des principes pour franchir le peril du sacrilége sans scrupule. Ce que le Cardinal Albani protecteur des Chartreux en a mandé aux Religieux de cet Ordre est un trait notable. L'Ecrit est daté du 18. Avril, & donné en conséquence d'un Oracle de vive voix du 24. Fevrier. C'est un acte exprès des intentions de Sa Sainteté par où elle

déclare, “ qu'en faisant part à l'Or-
» dre de la Grace du Jubilé, elle en
» exclut tous les Refractaires à la
» Constitution *Unigenitus*, appel-
» lans & autres, qui, de quelque
» maniere que ce soit ont eu la témé-
» rité de l'attaquer; à moins que don-
» nant des marques publiques & non
» équivoques de leur pénitence, ils
» ne l'acceptent purement & simple-
» ment, & n'obtiennent dans la for-
» me ordinaire avec les conditions
» prescrites par le droit, l'absolution
» de l'excommunication & des au-
» tres censures Canoniques qu'ils
» pourroient avoir encouruës. Au-
» trement », ajoûte le Cardinal qui
n'est que l'organe des volontez du
Saint Pere, “ ne seroit-ce pas aban-
» donner les choses Saintes aux
» chiens, si l'Eglise notre Mere pro-
» diguoit les Trésors du Ciel à ces
» Enfans dénaturez, qui déchirent
» son sein en troublant son unité ».
Nous citons simplement ce fait, qui
appartient à l'Histoire des années
Saintes, n'ayant aucun dessein d'en-
trer en contestation avec ceux qui
croyent avoir là-dessus des maximes

plus ſolides, & de meilleures lumieres que le Pape; & quoiqu'il en décide, pouvoir profiter de ſes bienfaits malgré lui.

ARTICLE XXVII.

*ESSAI SUR LA SANTE' & ſur les moyens de prolonger la vie, traduit de l'Anglois de M. Cheyne, Docteur en Médecine & Membre de la Societé Royale de Londres. Par M.***. in 12. pp. 367. ſans compter la Préface. A Paris, chez Rollin, Quai des Auguſtins, à la deſcente du Pont Saint Michel, au Lis d'Or.* 1725.

IL y a plus de vingt ans qu'il parut en notre Langue un livre imprimé à Paris ſous ce titre : *Traité de la longue vie, dans lequel par des principes nouveaux de Médecine, on propoſe des moyens ſûrs pour vivre longtems.* Comme ce livre ne nous eſt connu que par les Journeaux Anglois de 1669. nous ne dirons point que M. *Cheyne* en ait tiré quelque utilité pour le ſien. Mais on voit du moins que ce n'eſt pas là

premiere fois que la matiere de la prolongation de la vie a été traitée. Au reste, si nous n'épargnons pas plus le Médecin Anglois que l'on épargna dans le tems le Médecin François, M. *Cheyne* avec la haute estime qu'il s'est justement acquise se trouveroit dispensé de nous faire des remercimens. Car voici ce qui fut dit du François dans le Journal Anglois intitulé *Histoire impartiale des Livres nouvellement composez.* « Le « Médecin François sera l'Esculape « des siecles à venir, si son secret réüs- « sit. Nous ne faisons qu'annoncer « son livre pour contenter les Cu- « rieux, qui verront qu'il y a des En- « thousiastes dans la Faculté de Mé- « decine, aussi bien que dans la Fa- « culté de Theologie ».

M. Cheyne divise son excellent Ouvrage en VII. Chapitres. Chaque Chapitre est suivi d'une courte Analyse de ce qu'il contient : en telle sorte que le Lecteur peut aisément se rappeller à l'esprit, & retenir ce qu'il a lû. Cet essai regarde particulierement « les personnes valetudinai- « res, infirmes, d'une complexion «

» délicate, celles qui ſont attachées
» à l'étude ou à la contemplation,
» ou celles enfin qui ont quelque en-
» vie de conſerver leur ſanté & de
» prolonger leurs jours. L'Auteur
» n'inſiſte pas beaucoup ſur ces der-
» niers, parceque les gens robuſtes
» & encore plus les gens de qualité en
» Angleterre aiment trop les plaiſirs
» de la table pour entendre à ſes con-
» ſeils ». Il eſt à propos de prévenir ici les Lecteurs ſur ce point important; c'eſt que l'Ouvrage de Monſieur *Cheyne* eſt plus fait pour ſes Compatriotes que pour les étrangers: cependant il eſt rempli d'ailleurs de principes ſalutaires en quelque climat que l'on vive. Monſieur Winſlow Approbateur du Livre & bon connoiſſeur en parle ainſi: " je l'ai trou-
» vé excellent & très-utile par rap-
» port à la matiere qui y eſt traitée, à
» l'égard de certains remédes & de
» leurs formules, comme l'uſage n'en
» convient pas également à toute
» Nation, il faut conſulter les habi-
» les Modernes là-deſſus ». Nous laiſſerons donc les cauſes & les remédes de la *conſomption*, du *ſcorbut* &

des autres maladies plus propres du terroir de Londres ; pour extraire précisément les choses qui nous conviennent.

Il n'y a rien , excepté la vie éternelle , dit Monsieur Cheyne dans son Préliminaire, que la plûpart des gens de condition négligent plus que la santé. On sent la privation d'un si grand bien ; & l'on n'y pense point quand on en jouit. Neanmoins il est bien plus facile de conserver la santé que de la rétablir , & d'aller au devant des maladies que de les guerir. Pour conserver la santé, il ne s'agit que de s'abstenir des choses nuisibles, & de faire un bon usage de celles qui ne le sont pas ; pour la rétablir les moyens étant incertains, il faut trouver des hommes capables & expérimentez qui sçachent les découvrir. Et tel est le caractere de notre Médecin Anglois. Une complexion délicate , des nerfs originairement foibles , la connoissance des choses nuisibles & de celles qui ne le sont pas ; connoissance expérimentale qui lui a coûté cher , & enfin une longue méditation sur ses souffrances & sur celles

des autres, lui ont appris quelques moyens plus efficaces pour conserver la santé, & pour prolonger la vie de ceux en qui elle est alterée. Tout son systême sur cela se réduit à six choses dont chacune fait le sujet d'un Chapitre : car le VII^e^ est comme isolé : à l'*air* que nous respirons; à *notre boire & à notre manger ; aux veilles & au sommeil ; à l'exercice & au repos ; aux évacuations & aux obstructions ;* & enfin à *nos passions* qui influent plus sur la santé que l'on ne s'imagine.

L'air est une des choses les plus nécessaires à la santé, il se mêle à chaque moment avec nos fluïdes, avec les principes de la vie : chaque mauvaise qualité qui se trouve dans l'air & qui s'introduit de cette maniere, doit produire enfin de fâcheux effets sur l'œconomie animale. M. *Cheyne* fait ensuite ces observations. Pour la situation des maisons de campagne, dit-il, on ne doit jamais choisir des montagnes élevées, des lieux où il y a des confluans de rivieres, ni le voisinage de quelques mines considérables : il ne faut pas non plus que les fondations en soient dans des lieux

marécageux & mouſſus ; mais il faut les ſituer, ou dans une campagne découverte, ou ſur le côté d'une petite éminence, ou ſur un terrain leger & ſabloneux. La nature du terrain ſe connoît par la nature des herbes, leſquelles y croiſſent ; & encore plus par la nature des eaux qui en ſortent, & qui doivent être douces, claires, legeres & ſans aucun goût. De ces attentions pour le ſejour de la campagne notre Medecin vient au ſejour de la Ville. Nous ne nous arrêterons qu'à une ſeule circonſtance qui rend le ſejour de Paris aſſez ſemblable à celui de Londres en hyver. Alors la Ville eſt plus couverte d'une fumée nitreuſe & ſulphurée, cauſée par les grands feux de charbon, par l'abſence du Soleil ; & par les conſequences qui s'enſuivent ; leſquelles ſont la roſée qui tombe & les vapeurs de la nuit. Ainſi les perſonnes d'un tempérament foible, ſujettes aux maladies qui affectent les poulmons ou les nerfs doivent aller en Province, ou ſe retirer immédiatement après le Soleil couché, & chaſſer l'humidité par le feu. On doit auſſi ſe coucher de

bonne heure, & se lever à proportion plus matin. Mr *Cheyne* explique ici de quelle maniere le mauvais air peut causer mille dérangemens dans les corps où il s'insinuë, & sur tout dans ceux qui sont d'une constitution délicate.

Le boire & le manger. Pour traiter utilement de ces deux articles fondamentaux, Monsieur *Cheyne* pose d'abord un principe général & certain. Nos corps, dit-il, n'exigent qu'une quantité determinée d'alimens pour leur subsistance; & si l'on gardoit une proposition exacte entre la quantité qu'on en prend, & la force de l'estomac, on se garantiroit très-probablement des maladies aiguës, & très-certainement des chroniques : on seroit en état de vivre aussi long-tems que nos complexions sont durables, sans beaucoup de maladies & de douleurs. En effet, dès que la quantité ou la qualité du boire & du manger ne seront pas mésurées à nos facultez digestives; la circulation nécessaire du sang est arrêtée ou est retardée: delà, les maladies. Pour la qualité de la nourriture. 1°. les végétaux, c'est-

à-dire, les herbages qui viennent le plûtôt en maturité sont d'une digestion plus legere: tels sont les végétaux du Printems; les salades, les asperges, les fraises plus faciles à digerer que les pommes, les poires, les pêches, les pavies: les premiers ont moins de feu solaire, n'ont presque point de gros sels, presque point de sels fixes. 2°. Parmi les animaux, ceux qui en un an, ou en peu d'années parviennent à maturité, comme les lievres, les lapins, les moutons, les chevreaux, &c. se digerent plus vîte que les vaches, &c. 3°. Plus le végétal ou l'animal est gros dans son espece, & plus l'aliment qu'on en fait est dur & difficile à digerer: un gros bœuf, un gros mouton se digerent avec plus de peine que de plus petits: car les vaisseaux des premiers étant plus forts & plus élastiques, les parties qui les composent sont jointes avec une plus grande force, & par consequent ne se brisent qu'avec effort par les facultez digestives. 4°. Les poissons & les monstres marins, toutes choses étant égales, sont plus difficiles à digerer que les animaux de

terre ; parce que ceux-là se nourrissent d'autres animaux , & que l'élement salé dans lequel ils vivent, joint plus étroitement les parties dont ils sont formez. C'est par la même raison que le poisson d'eau douce est infiniment meilleur aux santez délicates , que le poisson d'eau salée. 5°. Les végétaux & les animaux d'une substance grasse , huileuse & glutineuse se digerent plus difficilement que ceux qui sont d'une substance seche, charnuë & fibreuse. Les substances grasses & huileuses éludent l'action des facultez digestives; leurs parties molles & humides relâchent & affoiblissent l'estomac ; le gras & huileux sont renfermez dans de petits globules qui ne se rompent pas aisément : toute espece de noix passe à travers les boyaux, sans être presque alterée : En un mot tout aliment gras est plus difficile à digerer que le maigre ; l'anguille , la carpe, la tanche , le turbot le sont plus que la perche, la truite, le merlan, &c. 6°. Les végétaux & les animaux dont la substance est blanche se digerent moins difficilement que ceux dont la subs-

tance eſt plus rouge, plus brune, plus enfoncée ; parce que ceux-ci ſont pleins de ſels urineux. Les navets ſont plus legers que les carotes ; les poulets, les dindons, les lapins le ſont plus que les canards, les oyes, les becaſſes, &c. 7°. Les végétaux & les animaux d'un goût aromatique & chaud, ſont d'une plus dure digeſtion que les autres : le goût piquant, relevé, vient de l'abondance des ſels ; & où les ſels abondent, les parties ne ſe ſeparent pas ſans peine. Se nourrir de viandes de haut goût, dit notre Auteur, c'eſt avaler des charbons ardens, qui enflameront à la fin les fluides, & brûleront les ſolides.

Sur cette expoſition, les gens valetudinaires, les gens d'étude, & les autres peuvent connoître les végétaux & les animaux qui doivent leur ſervir d'alimens. Et ſi l'on ſe méprenoit dans le choix, il vaut bien mieux que ce ſoit pour avoir préféré les choſes qui ſont au-deſſous, que celles qui ſont au-deſſus de nos facultez digeſtives. Mr *Cheyne* condamne dans ce même article, la volaille engraiſſée ; la viande de bœuf & de mouton

nourris dans l'étable ; les plantes ; les végétaux qui ne viennent que par artifice : tout cela, dit-il, corrompt les ſucs & mortifie la ſubſtance muſculaire du corps humain. Si on l'en croit ſur le point des végétaux, on ne verra plus ces couches de fumier ſi artiſtement dreſſées par les Jardiniers des environs de Paris. Quoiqu'il en ſoit ; à quoi ſervira le choix des alimens, ſi l'apprêt en eſt nuiſible ? C'eſt pour cela que notre Auteur bannit les ragoûts, les ſoupes ſucculentes, les ſauces relevées, la patiſſerie, le fumé, le ſalé, le mariné ; inventions de l'intemperance pour donner de l'appetit contre nature, pour forcer une mauvaiſe complexion, & pour picquer un palais vicié. L'Abſtinence, un travail convenable & un exercice propre rétabliront toûjours un appetit diminué ; tant qu'il y aura dans la nature quelque force, & quelque fonds.

Paſſons *à la quantité des alimens.* L'âge, le ſexe, la force, la nature, le païs & l'exercice que l'on prend l'augmentent ou la diminuent, à parler en général. Cependant, ajoute Mon-

ſieur *Cheyne* ; combien de perſonnes de differentes nations & de differentes conditions ont vécu très-longtems & en bonne ſanté avec une fort médiocre quantité de vivres. Et à ce ſujet il cite un grand nombre d'hommes ſobres que leur temperance a conduits à l'âge de cent ans, de ſix-vingt ans, de cent quarante, de cent cinquante, de cent ſoixante, & même de cent quatre-vingts-ans. Tous ſes exemples rapportez ſont vrais & connus, & ne ſont point de ſi ancienne date. Il finit cette longue liſte de temperans, par Monſieur *Croydon*, lequel en ſe nourriſſant ſeulement de lait ſe guerit de l'Epilepſie juſques-là incurable à ſon égard. Ces faits ſont des remontrances ſalutaires aux gens d'étude & d'une petite ſanté, qu'il exhorte de ſuivre l'avis du Chevalier Scarborough à la Ducheſſe de Portſtmouth « : Il vous faut moins manger, » ou prendre plus d'exercice, ou vous » purger, ou être malade ».

Pour maintenir en ſanté, en vigueur, & dans un embonpoint raiſonnable un homme d'une ſtature ordinaire ; huit onces de viande, dou-

ze de pain & d'alimens végétaux avec environ une pinte de vin suffisent en 24. heures. Mais le valetudinaire, ceux qui ont des emplois sedentaires, & ceux qui s'attachent fortement à l'étude rabattront de cette quantité; s'ils veulent conserver leur santé & leur esprit libre. Comme ces gens-là manquent de l'exercice nécessaire à la concoction, & à la transpiration, & que leurs nerfs sont plus usez, leurs sucs deviennent visqueux, & leur estomac se relache, quand ils s'abandonnent habituellement à la bonne chere. Ce n'est que faute de regime qu'on en voit tant d'hypocondriaques, de mélancoliques, & qui sont sujets à des vapeurs, à des insomnies, à des inquiétudes, à certains dégoûts de travail : la tempérance & l'exercice sont les seuls remedes à leurs maux. Qu'ils diminuent la moitié de leur nourriture; ils recouvreront leur gayeté, & leur liberté d'esprit pour remplir les fonctions de leur état. Voilà leur recette propre, & avec laquelle ils se passeront de Medecins & de medecines dans les cas chroniques.

La boiſſon eſt l'autre partie de notre nourriture. L'Eau, *dit Monſieur Cheyne*, a été la premiere boiſſon, ainſi qu'elle eſt le ſeul fluide naturel pour délayer, pour humecter & pour rafraichir, qui ſont les fins de la boiſſon. C'eût été, ajoute-t'il, un grand bonheur pour le Genre humain que les autres liqueurs n'euſſent jamais été inventées. Quelle propoſition! Les Profez de l'Ordre des Côteaux la qualifieront comme il leur plaira. " Mais ç'a été toûjours un ſpectacle très-agreable à notre Sçavant & ſa- " ge Medecin de voïr avec quelle " fraîcheur & avec quelle vigueur ont " vécu en ſanté, en gayeté, & en " joye, juſqu'à un grand âge, ceux " qui ne bûvoient que du pur éle- " ment, quoiqu'ils mangeaſſent li- " brement de la viande ". L'eau peut efficacement ſubvenir à tout ce que le beſoin de boire exige. Les fortes liqueurs n'ont jamais été deſtinées pour l'uſage ordinaire : on les gardoit autrefois en Angleterre, comme les autres drogues dans les boutiques d'Apoticaires. Que ces tems ont changé! Si nos Anglois, reprend Mr

Cheyne, continuent à uſer des liqueurs, autant vaudroit les voir aſſis à table autour d'un plat de Teriaque de Veniſe avec une bouteille de Cordial hyſterique que de les voir autour d'une biſque d'écreviſſes, d'une machoire de bœuf, & d'un pâté de venaiſon avec une bouteille de vin de l'Hermitage, ou de Tockay, ou d'eau des Barbades. Faut-il s'étonner que leur ſang s'enflamme, pourſuit-il, & produiſe la goutte, la pierre, les fiévres chaudes, les pleureſies, la petite verole; & que leur colere les emporte aux querelles, aux meurtres, aux blaſphemes? Leurs ſucs ſont deſſechez, & leurs ſolides ſont brûlez par des liqueurs trop volatiles & trop fugitives pour être d'aucune ſolidité ou d'aucune utilité. Ce n'eſt pas-là de la morale tout-à-fait perduë pour la France, pour nos Dames mêmes de qualité, contre leſquelles Monſieur *Cheyne* prêche auſſi à Londres ſur l'équilibre des liqueurs fortes.

A l'égard de la quantité du vin qui eſt après tout la boiſſon plus commune; il eſt démontré & par la raiſon

& par l'expérience que les vins legers, d'une force médiocre, bien mûrs & de deux ou trois feuilles sont beaucoup plus sains pour tout tempérament, beaucoup plus propres pour la digestion, pour une honnête gayeté, & pour la legereté de la conversation; que les vins spiritueux, chauds, & forts. On ne devroit jamais boire de ceux-ci, sans y mêler de l'eau suffisamment : on n'en devroit jamais prendre que comme de l'eau-de-vie; que comme un cordial, que dans un grand repas dont on corrigera la petite débauche par une abstinence proportionnée. Et en ces occasions rares, tout ce qui est au-delà de trois verres seroit un excès qu'il faut absolument éviter: *Ad summum tria pocula sume.* Pour ce qui est de la quantité ordinaire du boire, elle doit ainsi que celle du manger, être inégale selon l'âge, la structure, la force, le travail, le tempérament. On peut la fixer en général à une livre ou à une pinte de moyenne grandeur par jour; si l'on a envie de conserver sa santé, & de prolonger sa vie. Mais les gens maladifs, les vieillards & ceux qui vou-

droient guerir d'une maladie chronique, diminueront quelque chose de cette mesure. Une régle plus précise pour la quantité de la boisson, c'est celle de l'aliment qu'elle doit délayer. Supposons par exemple, que tout le poids de l'aliment solide en vingt-quatre heures est d'une livre & demie; alors trois livres de liqueur, c'est-à-dire, une de vin, & deux de quelque fluide aqueux suffiront pour le bien humecter. Une plus grande quantité élargiroit les vaisseaux, & emporteroit les plus fines partie du chyle, & une moindre quantité ne seroit pas assez pour humecter l'aliment, & pour rendre le chyle parfaitement délié. Par rapport aux complexions délicates & consacrées au travail de l'esprit, pour mesurer leur boisson à leur nourriture que nous avons réglée, trois verres d'eau à leur repas, soutenus chacun d'une cuillerée de vin leur suffiront: & comme dit le Chevalier Temple, ajoûte Monsieur Cheyne, on boira un verre pour soi, un autre pour ses amis, un troisiéme pour la gayeté, & un quatriéme pour ses ennemis. Si le

Chevalier a parlé ſérieuſement, ſon quatriéme verre eſt une addition d'une belle ame. Quoiqu'il en ſoit, très-peu de gens ſans doute le boiront ou pour lui ou pour Monſieur Cheyne. Car les uns croyent ne pouvoir pas ſans préjudice de leur ſanté, ceſſer tout à coup de boire du vin largement; & les autres croyent que la quantité du vin aide beaucoup la digeſtion. Deux erreurs auſquelles répond nôtre Medecin. 1°. Il a l'expérience que, diſcontinuer ſoudainement de boire beaucoup ou de manger beaucoup produiſoient de bons effets en ceux qui depuis long-tems s'étoient accoutumez à l'un & à l'autre. A la vérité ils éprouvoient dans les commencemens de leur converſion, quelque affadiſſement, quelque foibleſſe; mais bien-tôt après ils en étoient amplement dédommagez par le retour de leur ſanté, par la tranquillité & par la liberté des eſprits dont ils joüiſſoient; ſans compter leur bonheur d'être délivrez d'une habitude ſi groſſiere & ſi criminelle. 2°. Qu'un excès de vin ſoit la gueriſon d'une indigeſtion, c'eſt la choſe du

monde la plus contraire à la nature. Le vin & toutes les liqueurs fortes ne demandent-elles pas autant de travail aux facultez digestives que la forte nourriture elle-même ? Monsieur Cheyne a connu des hommes d'une foible complexion qui ne pouvoient ni manger ni digerer en buvant du vin, & qui en buvant de l'eau commune & chaude au repas ont recouvré leur appetit : la digestion s'est rétablie en eux, ils se sont bien portez, & ont gagné de l'embonpoint.

Quant aux autres liqueurs d'un usage encore moderne, telles que sont le Caffé, le Chocolat, & le Thé Monsieur Cheyne ne les interdit pas absolument. Le Caffé pris moderément peut être de quelque utilité pour les estomacs aqueux. Le Chocolat est trop pesant pour être bon aux estomacs foibles & délicats. Le Thé bou est pesant aussi sur l'estomac; & le Thé verd lui est préférable pour humecter l'aliment, parce que c'est une liqueur legere, chaude & agréable. *Pour le tabac.* Fumer du tabac sans boire après, le mâcher ou

en prendre le matin par le nez, les feüilles grossieres & couppées est une chose utile aux temperamens flegmatiques, & très-pernicieuse aux corps maigres & secs. Le tabac en poudre n'est bon à rien. Sur cette derniere décision nos Médecins en France sont partagez : ceux qui ne prennent point de tabac en poudre sont pour l'opinion de Monsieur Cheyne; & ceux qui en usent sont contre. Le Lecteur n'a qu'à suivre en ce point l'opinion la plus probable.

Du sommeil & des veilles. Les insomnies des gens en santé doivent être attribuées, selon nôtre Auteur, au boire & au manger excessif des jours précédens : on ne reposera point, que le fardeau qui est sur l'estomac ne soit ôté : avec un souper leger & sans souper du tout pendant quelques jours, on goûteroit bien-tôt l'effet de cet aphorisme; Si vous voulez que vôtre sommeil soit tranquille; soupez legerement. Aux foibles & à ceux qui vacquent à l'étude, on leur conseille d'éviter le serein, les études nocturnes & les veilles; de se coucher en été avec le Soleil, & de se lever en hyver,

au moins à la pointe du jour.... Ceux qui vivent avec tempérance ne dormiront nécessairement que peu; mais leur sommeil sera beaucoup plus sain, plus rafraîchissant & produira plus de gayeté: il sera plus fertile en esprits libres, que le sommeil de ceux qui vivent autrement. La mesure du sommeil est toûjours proportionnée à celle du boire & du manger. Que les valetudinaires & les hommes de Lettres se couchent à neuf heures ou à dix pour le plus tard, & se levent à quatre ou à cinq ou à six au plus tard: demeurer long-tems au lit épaissit nécessairement les sucs, énerve les solides & affoiblit le tempérament. On excepte de cette régle les vieillards, parce que leurs membres endurcis & engourdis se relâchent davantage par la chaleur du lit, & que leur sommeil est plus interrompu.

De l'exercice & du repos. La régle dans l'exercice & dans le repos est à peu près aussi nécessaire pour la santé que la boisson & l'aliment, dit Monsieur Cheyne. La preuve est que nos corps sont tellement faits, & que l'œconomie animale est telle que sans un

travail, ſans un exercice convenable, les humeurs s'épaiſiſſent, les articulations s'engourdiſſent, & les nerfs ſe relâchent: de-là les maladies chroniques; de-là une vieilleſſe foible & languiſſante. La promenade eſt le plus naturel des exercices, & elle ſeroit auſſi le plus utile à la ſanté, ſi elle ne cauſoit pas une trop grande diſſipation d'eſprits en ceux qui ne ſont pas aſſez robuſtes pour la ſupporter. Mais n'y a-t-il pas ici un tempérament à prendre quoique Monſieur Cheyne n'en mette point? Ce tempérament, c'eſt de meſurer la promenade ſur nos forces. Les autres exercices ſont la paulme, le billard, la danſe, monter à cheval, faire des armes, ſe promener en caroſſe, ſe faire porter en litiere. Tous ces exercices facilitent la tranſpiration, & la ſécrétion des humeurs; Monſieur Cheyne recommande à ce ſujet le bain froid, dont il rapporte les effets ſalutaires: il recommande auſſi de ſe frotter avec des vergettes, pour faciliter la circulation du ſang. Pour ce qui eſt du repos, il ne le limite point, parce qu'il a réglé l'exercice, &c. Les gout-

teux & les gravelleux ne feroient pas mal de lire ce chapitre qui les regarde. Nous ne pouvons pas tant dire dans un extrait.

Des évacuations & des obstructions. Comme la nature des unes & la cause des autres dépendent des articles précédens, nous ne nous étendrons point davantage à les expliquer. C'est assez pour nous de dire que les évacuations sont comme elles doivent être, & que les obstructions seront très-rares, si l'on est réglé sur la quantité & sur la qualité du boire & du manger; sur le sommeil & sur les veilles; sur l'exercice & sur le repos.

Des passions. Les passions, dit nôtre Auteur, influent plus sur les principes de la vie, que l'on ne croit communément. Il commence ce chapitre par une espece d'anatomie des passions, dont il explique avec beaucoup de netteté la nature, pour en faire mieux sentir après cela les effets eu égard à la santé. Nous nous bornerons à ces effets tels qu'il les énonce en abregé. 1°. Les passions fortes & sou- « daines disposent à des maladies ai- « guës, y jettent quelquefois sur le «

champ, & causent quelquefois une mort subite. 2°. Les passions lentes & de longue durée produisent des maladies chroniques. Aussi les premieres sont-elles beaucoup plus dangereuses que celles-ci. 3°. Les hommes qui ont l'imagination forte sont plus susceptibles des passions violentes & de leurs prompts effets. 4°. Les esprits rêveurs sont plus sujets à des passions lentes qui les consument sourdement. 5°. Les indolents qui ne pensent presque point ne souffrent gueres des passions. Quand une fois les passions sont devenuës tranquilles, on peut guerir par la médecine les maladies qu'elles ont causées. Mais de prévenir ou de calmer les passions mêmes, c'est ce qui n'est point au pouvoir de nôtre Art, c'est l'ouvrage du Souverain Médecin de nos ames, c'est l'affaire de la vertu & de la Religion. L'amour de Dieu, conclut Monsieur Cheyne, est le souverain remede à toutes ces miseres.

Le huitiéme & dernier chapitre „ contient des remarques qui n'ont „ pû se rapporter naturellement sous „ les chapitres précédens ". Ces re-

marques ſont ſi préciſes, hors une ſeule qui ne regarde que les Anglois, qu'elles ſont elles-mêmes des extraits qu'il faudroit ici copier : mais d'une autre part elles ſont ſi utiles qu'on invite à les lire dans la traduction de M***. laquelle eſt écrite d'une maniere très-intelligible & à la portée de tout le monde.

Nous finirons cet extrait par où Monſieur Cheyne commence ſon ouvrage : *Tout homme qui a paſſé quarante ans, eſt ou medecin ou fou*; & nous ajoûterons ſeulement que quiconque auroit lû cet eſſai ſur la ſanté ſans devenir ſage ſeroit doublement fou.

ARTICLE XXVIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

D'ITALIE, DE MILAN.

PArmi tant de Livres provenus de la peste de Provence, il en a paru deux en ce païs, qui méritoient une attention particuliere ; & l'honneur que les Journaux ont fait à d'autres, vous n'en avez point parlé ; l'un est pour guerir de la peste, & l'autre pour en preserver. Le premier est une brochure in 8°. imprimée chez les héritiers de *Bellagatta*, sous le titre de *Breve Stato del contagio della peste e pestilenza estratto dal systema del corpo naturale del Reverendissimo Signore Arciprete Franscio Giacomo leti.* L'Auteur propose un remede plus efficace, selon lui, que tous les autres ; & dont il a vû des effets surprenans dans les fiévres les plus malignes ; c'est un eau de fiel de bœuf alcalisée, dont il enseigne la composition. L'autre ouvrage est un Mé-

moire des sages précautions que le Senat de Milan a prises avec succès, pour garantir le païs de la contagion. Le Docteur Mazzuchelli, dont on avoit suivi les conseils, a été chargé par le Senat de rendre publics ces moyens d'éviter la peste. A Milan in 4°. chez Malatesta.

On a fait une seconde Edition de l'*Histoire de Louis le Grand*, écrite en Italie, par le Seigneur Casoni. Elle est augmentée d'un troisiéme Tome, qui finit à la mort de ce Prince. Le second s'arrêtoit à l'an 1704. les trois Tomes sont in 4°. L'Auteur a donnée au public, il y a quelques années en Italien les Annales de la République de Gênes pendant le seiziéme siécle.

DE NAPLES.

Le Pere Joseph Antoine Petrignani D. L. C. D. I. a donné à la jeunesse Chrétienne d'excellens modéles dans un recueil des vies de plusieurs Nobles Pensionnaires du Collége Romain illustres par leurs vertus.

DE PADOUE.

La nouvelle Edition du Traité de Frontin sur les Aqueducs de Rome, est d'autant plus estimable, que le

Marquis Poleni qui en eſt l'Editeur poſſede parfaitement la matiere qu'a traité cet ancien Auteur.

Sexti Julii Frontini de aquæ ductibus urbis Romæ Commentarius antiquæ fidei reſtitutus atque explicatus opere & ſtudio Joannis Poleni. A Padouë, in 4°. Rien ne manque à cette Edition. Le texte a été corrigé ſur pluſieurs Manuſcrits ; & ſur les anciennes impreſſions, on y trouve les notes d'Opſopée, de Seriverius, & de Keuchonius, avec celles du Marquis Poleni. La vie de l'Auteur, & une Préface critique précédent le texte, & la Table eſt travaillée avec beaucoup de ſoin.

M. Volpi a fait imprimer depuis quelque-tems, chez Camini ; Lucrece, Salluſte, Boëce conſolé par la Philoſophie, *Boetius de conſolatione Philoſophiæ*, Petrarque, les Œuvres Latines & Italiennes de Sannazar, l'Aminte du Taſſe, & l'Alcée de l'Ongaro. Ces Editions ſont d'une beauté, & d'une correction qui les fera toûjours rechercher. L'Edition de Cornelius Celſus par le même Editeur, qui a pris pour modéle celle

d'Alme-Loven ; & qui a joint à Celſus trois anciens Medecins Poëtes, Sammonicus, Rhemmius, & Vindicien ; eſt préférable à toutes les précédentes. Trois Lettres critiques du fameux Morgagni en augmentent le prix. Il corrige, il explique pluſieurs paſſages de Celſus, & il a découvert dans le quatriéme Livre une Lacune de deux chapitres, dont on ne s'étoit point encore apperçû.

Le *Proteo Metallico di Fulvio Gherli*, imprimé par Conzati découvre les artifices des faux Chimiſtes, les transformations ſuperficielles des métaux par leſquelles ils abuſent les prétendans à la pierre philoſophale : il apprend auſſi à ceux qui ne cherchent que le vrai & l'utile, diverſes préparations de métaux qui en font des remedes ſpécifiques.

DE PARME.

Deux fameux Medecins Vallisnieri & Volpini ont écrit de la génération des vers dans le corps humain. Vallisnicri croit que la mere les communique à l'enfant ; & que c'eſt un mal héréditaire : Volpini s'applique à découvrir les remedes de ce mal.

On a imprimé l'éloge funebre du Pere André Alcenago de la Compagnie de Jesus, prononcé à Bologne par le Pere Antoine Bellati de la même Compagnie. Ce discours fait admirer & le vertueux défunt & son panégyriste; on y reconnoît le Pere Bellati à la pureté de l'élocution, & à une beauté naturelle de stile, qui pour plaire & pour charmer, n'a besoin ni de fard ni d'ornemens affectez, & à une éloquence, où l'esprit qui y regne fait briller le jugement.

DE VENISE.

Le recueïl des Historiens de cette République que Louisa a imprimé en dix tomes infolio, contient tous les Historiens qui ont écrit par ordre du Senat, & qui étoient eux-mêmes Senateurs. Jamais Histoire ne fut écrite avec plus de lumieres. Ce recueïl est la source où doivent puiser ceux qui veulent connoître nôtre République.

L'Abbé Coleti a publié le dixiéme & dernier Tome de l'*Italia Sacra* commencée par Ughelli. C'est l'Histoire de tous les Archevêchez & Evêchez d'Italie.

Mars 1726.

L'Edition des Oeuvres du Taſſe que nous devons au Libraire Buon Arrigo, eſt la plus parfaite qui ait paru, elle ſurpaſſe l'Edition de la Jeruſalem délivrée, que le Pere Thomas-Marie Alfani, célébre Religieux de l'Ordre de Saint Dominique, a fait imprimer à Naples il y a peu d'années, & toutes les autres Editions de ce grand Poëte.

D'ALLEMAGNE,

D'ULM.

Jean Schefter, ſçavant Juriſconſulte de Straſbourg, avoit tourné ſes études du côté des antiquitez Teutoniques; il a laiſſé pluſieurs Manuſcrits, fruits d'un travail aſſidu. Le ſieur *Bartholomei* veut les publier en trois Tomes infolio par ſouſcriptions. Les Souſcripteurs les payeront quinze Florins; l'Edition ſera achevée à Pâques l'an 1727. On aura dans ces trois Tomes tous les anciens monumens de la Langue Teutonique, commune aux François & aux Allemans ſous les Rois François de la premiere & de la ſeconde race.

D'AUSBOURG.

Un Benedictin a fait imprimer ici une Chronique de Friſingen.

DE STUTGARD.

M. Moſer travaille à l'Hiſtoire de l'Empereur Charles VI. regnant, par les Médailles. Il a un recueil de tous les Auteurs qui ont écrit en faveur des droits de l'Empereur, de l'Empire, & de la Maiſon d'Aûtriche ſur pluſieurs Etats d'Italie.

DE FRANCFORT SUR L'ODER.

M. Kort va donner une nouvelle Edition de Lucien, celle qu'il a donnée de Salluſte eſt eſtimée.

DE LEIPSIC.

M. Loeſcher a fait imprimer une Hiſtoire des diſputes des Luthériens contre les Calviniſtes.

D'ANGLETERRE, DE LONDRES.

On a traduit en Anglois l'Hiſtoire d'Angleterre par M. Rapin Thoyras; on y a joint les notes de M. Tendat; & l'on en publie de mois en mois des ſupplémens conſidérables ſur les hommes Illuſtres.

On publie auſſi le nouvel an en

ſix parties, contenant une préparation pour la communion que les Dames feront chaque mois, avec des Méditations & des prieres pour chaque jour de la ſemaine; d'autres Méditations ſur les différens états de la vie de Jeſus-Chriſt; des Soliloques ſur les Evangiles, & diverſes dévotions Anglicanes: mais on eſpere un plus grand debit du ſecond volume des airs d'Opera de MM. Cluer & Creake; d'un autre volume contenant des airs de violon & de flutes, aiſez à joüer dans toutes ſortes de concerts.

On vend un Dictionnaire pour l'intelligence des mots Italiens en matiere de Muſique, avec une Méthodes pour apprendre à lire & à prononcer l'Italien.

M. Ozell continuë avec courage ſa traduction de l'Hiſtoire Romaine & des notes des PP. Catrou & Roüillé. D. L. C. D. I. M. Edlin & d'autres ont eu beau l'accuſer, dans des affiches publiques, d'ignorance dans les deux langues, de bévûës, de contreſens, & de tout genre d'infidélitez. Il a affiché de ſon côté qu'il les défie de convaincre d'aucun défaut ſa traduc-

tion, à trois ou quatre bagatelles près. Ses adverſaires lui laiſſent le choix des Juges, & offrent d'acquieſcer à leur jugement. On croit que Monſieur Edlin terminera ce différend par une traduction digne du texte & de l'objet.

DE PARIS.

Deux ouvrages mêlez de proſe & de vers viennent de paroître en même-tems. La poëſie & la plus belle poëſie y eſt à ſon veritable uſage, à défendre & à inſpirer la Religion. Monſieur l'Abbé Aſſelin, connu par tant de prix qu'il a remportez à l'Academie Françoiſe & à celle des Jeux Floraux ; joint à ſon poëme intitulé la Religion, des Odes ſur l'exiſtence de Dieu, ſur la foi, & d'autres poëſies qui lui rendront le public auſſi favorable que les deux Academies, la proſe mêlée à ces vers eſt dans ſon genre auſſi eſtimable & pour le fond & pour le ſtile : ce ſont des réflexions pour diſpoſer les Déïſtes à l'examen des veritez de la Religion. Elles leur abregent cet examen ; s'ils ſont de bonne foi elles les décideront. L'autre ouvrage eſt de Monſieur l'Abbé de Villiers,

Sa veine coule toûjours avec les mêmes graces. Dans sa priere à Jesus-Christ on reconnoît l'Auteur de tant de belles poësies. Les réflexions sur les veritez de la Religion qui sont comme un Commentaire de ce poëme, marquent dans leur Auteur une connoissance intime de la Religion Chrétienne, & le talent de la faire connoître; une égale connoissance du monde, mais du monde pénetré par la lumiere de la foi. Colombat, qui a imprimé ce dernier ouvrage de M. l'Abbé de Villiers promet un recueil de tous les autres. Dans les deux Livres qu'on nous annonce, & les vers ne sont point prose, & la prose n'est point vers: ce sont des restes précieux du bon goût.

On a presenté à la Reine des Médailles ou plûtôt des devises expliquées par des Madrigaux François. Simoneau le fils les a gravées avec une délicatesse qui doit consoler les amateurs de la perte du fameux le Clerc, & qui le fait revivre. Elles se vendent chez le graveur ruë de Biévre.

On joint à un Calendrier dedié à la Reine, & imprimé chez Robustel,

 l'abre-

l'abregé de l'Histoire de Pologne court, mais assez exact.

L'Oraison Funebre de Henri de Bourbon, Prince de Condé, par M. l'Abbé Charraut, imprimée chez Coignard le fils, fait aux Lecteurs autant de plaisir qu'elle en fit aux Auditeurs l'an passé dans la Maison professe des Jesuites.

La Dissertation en forme de Lettres au sujet des ouvrages de l'Auteur du Livre sur les maladies des os, par M. Hunaud de Saint Malo, jeune Medecin de l'Academie Royale des Sciences, imprimée chez Babury n'est point une simple Critique. On y voit, avec plaisir, divers points importans de Chirurgie & d'Anatomie, éclaircis avec une netteté & une exactitude qui montrent un des plus habiles Eleves du fameux M. Vinslow.

Le Chirurgien Medecin, joint à cette Dissertation, est un écrit vif & penetrant, mais les faits sur lesquels cette satyre est appuyée, méritent l'attention du public.

L'Histoire du Cardinal d'Amboise, par M. l'Abbé le Gendre, Chanoine & Sous-Chantre de Notre Dame, a été

reçûë avec l'empressement que devoit exciter l'idée du premier Ministre d'un Roi à qui son tems & la postérité ont assuré le plus glorieux de tous les titres, celui de pere du peuple. La réputation de l'Auteur & la partie de nôtre histoire qu'il traite, féconde en grands évenemens, ont rendu cet empressement plus vif, on y retrouve M. le Gendre à cet art d'attacher le Lecteur & de l'instruire par des refléxions qui naissent naturellement des faits. Réfléxions toûjours pleines de sens; on le reconnoît à ces expressions ingénieuses qui animent & soutiennent la narration. C'est un in 4°.

Il paroît un nouveau Livre de péité dédié à la Reine; & intitulé l'*Office de la quinzaine de Pâques*, avec l'explication des cérémonies propres de ce sainttems, & des Méditations sur les Evangiles de chaque jour, selon l'usage de Rome & de Paris. Cet ouvrage ne ressemble que par le texte latin à tous ceux qui l'ont précédé en ce genre. Les Pseaumes & tout le reste de l'Office y sont d'une traduction nouvelle. Chaque Méditation y est tirée du sens propre de l'Evangile,

qu'elle suit de points en points. Ce Livre se vend chez Guillaume Cavelier, ruë Saint Jacques, au lys d'or.

Projet d'une nouvelle traduction des Commentaires de Cesar enrichie de remarques Historiques, Géographiques, Politiques, Militaires & Critiques; de quantité de Cartes, de Plans, de Médailles & autres monumens de l'antiquité, propres à donner une intelligence parfaite de tous les endroits du texte qui paroissent obscurs & difficiles. Dédié à Monseigneur le Maréchal de Villars, par M. l'Abbé de Vayrac.

Un des ouvrages considérables dont M. l'Abbé de Vayrac veut bien se rendre redevable par des promesses solemnelles, est une traduction en François des Commentaires de Cesar, avec des remarques en tout genre interessant, & avec les autres accompagnemens, qui rehaussent chez le Libraire le prix d'une Edition.

Il ne s'agit point encore en cet écrit de proposer des conditions aux Souscripteurs, ni de presenter un Libraire genereux. On veut seulement pressentir l'accuëil du Public, & attirer les suffrages des connoisseurs, par des

protestations de déferer aux avis qu'on suggere aux Sçavans sur le plan que l'on consulte, & dont nous pouvons réduire la matiere à trois objets ; au dessein de traduire, dont on apporte les motifs; à la maniere de traduire, dont on offre un leger essai ; & aux remarques, dont on presente un échantillon superbe.

1°. Il faut traduire de nouveau les Commentaires de Cesar, parce que l'ouvrage est trop important pour n'être pas mis en notre langue ; & que la meilleure traduction que nous en ayons est trop infidéle. Pour preuve du mérite & de l'importance du texte Latin, M. l'Abbé de Vayrac rapporte les éloges qu'en ont fait Ciceron & Hirtius. A ces deux témoignages, Suétone en a joint un troisiéme, que le docte Abbé a dissimulé pour ne pas embarrasser le Lecteur. On y auroit vû que Pollion disoit que Cesar n'est point assez sûr dans ce qu'il raconte sur le rapport d'autrui, ni assez vrai ou assez sincere dans ce qu'il dit lui-même, & que sans doute il auroit revû & corrigé ces Mémoires, *Commentarios Cæsaris........ Pol-*

lio asinius parum diligenter parumque integrâ veritate compositos putat; cum Cæsar pleraque, & quæ per alios erant gesta temerè crediderit; & quæ per se, vel consultò, vel etiam memoriâ lapsus perperam ediderit; existimat que rescripturum & correcturum fuisse.

Il semble que les loüanges d'Hirtius & de Ciceron n'appartiennent qu'au style des Commentaires, & que la censure également respectable de Pollion attaque le fond, loin d'affoiblir un préjugé si puissant, M. l'Abbé de Vayrac semble penser comme Asinius, & dès les premieres lignes il prétend trouver Cesar en faute en des points qu'*il est surprenant*, dit-il, *que Cesar ait si profondément ignoré.* Quoiqu'il en soit, la réputation de l'ouvrage, & l'importance de se donner une occasion d'en dresser la narration par la confrontation des autres Auteurs & des anciens monuments, autorisent suffisamment le dessein de donner en François les Commentaires de Cesar. M. Perrot d'Ablancourt l'a executé dès l'an 1650. & c'est l'imperfection que M. l'Abbé de Vayrac trouve dans cette traduction

qui l'excite à en publier une nouvelle.

Avant que d'entrer en preuve sur l'insuffisance de la traduction faite par d'Ablancourt. M. l'Abbé de Vayrac est bien aise de marquer les Epoques, & les Auteurs des premieres traductions Françoises des Commentaires de Cesar. Il met la premiere en 1531. & il l'attribuë à Etienne de l'Aigue. Il veut que Robert Gaguin l'ait seulement adoptée, & fait réimprimer en 1537. avec de legeres corrections. Nous proposons là-dessus une difficulté : le célébre Général des Mathurins Robert Gaguin étoit mort dès 1501. ou 1502. comment donc aura-t-il adopté, réimprimé, retouché en 1537. une traduction qui n'a paru pour la premiere fois qu'en 1531. c'est-à-dire, 30. ans après sa mort. De plus, Gaguin avoit publié sa traduction des Commentaires de Cesar en 1488. comment donc Etienne de l'Aigue fit-il parler pour la premiere fois ce conquerant en François par sa traduction de 1531.

Ce que Martin Bladen, qui a le mieux traduit Cesar en Anglois, re-

prochoit à M. d'Ablancourt d'avoir été un interprete peu fidele, M. d'Ablancourt en avoit passé lui-même en quelque sorte sa déclaration par un dénombrement des licences qu'il prétendoit se donner en faveur des graces de la langue. Ainsi M. l'Abbé de Vayrac n'a pas eu de peine à convaincre dans son préambule cet habile Académicien, par son propre témoignage, d'avoir traité Cesar, comme Cesar, selon Pollion, avoit traité la verité. Nous ne regardons pas néanmoins comme superflus, les exemples des défectuositez de la version de M. d'Ablancourt, que son rival a recueillis & accumulez dans ce projet. Ils sont tous propres à persuader que la plûpart des infidelitez de M. d'Ablancourt peuvent être reparées par des changemens très-legers & très-faciles; & que par conséquent le moyen le plus sûr & le plus court pour procurer au public une traduction parfaite des Commentaires de Cesar, seroit de rendre celle de d'Ablancourt aussi exacte qu'on la trouve élegante, par un nombre de corrections aisées qu'on jetteroit adroitement dans les

marges. Il est certes plus facile de perfectionner M d'Ablancourt, que de le faire tomber & de le remplacer.

2°. Le second objet que M. l'Abbé de Vayrac propose au jugement du public, est un essai de sa maniere de traduire compris en deux phrases très-courtes, & peu susceptibles de stile. Son titre sera „ *les Commentaires de Cesar. De la guerre de la Gaule, livre premier* “. Cet arrangement fait sentir la belle disposition du titre latin qui est à côté. *C. Julii Cæsaris Commentariorum de bello Gallico liber primus*. Si cette traduction du titre étoit de M. d'Ablancourt, M. l'Abbé de Vayrac qui ne lui fait son procès que sur l'exactitude littérale, ne manqueroit pas d'abord de lui demander compte des deux premiers mots du Latin *Caii Julii*; & de lui reprocher d'avoir commencé par tronquer le texte de son Auteur & estropier le nom de son Heros: peut-être M. l'Abbé de Vayrac remontreroit-il encore à M. d'Ablancourt, si celui-ci avoit dit, les Commentaires de Cesar, de la guerre de la Gaule, qu'avec ces trois, de Cesar, de la

guerre de la Gaule, un Livre s'annonce mal, & qu'il y a là je ne ſçai quoi qui choque & le ſens & l'oreille. De plus, on eſt fait en France à la guerre d'Allemagne, à la guerre d'Italie, à la guerre d'Eſpagne, à la guerre de Flandre, on ne s'attend point à la guerre de l'Allemagne, la guerre de l'Eſpagne, la guerre de l'Italie, la guerre de la Flandre: cette traduction ne devoit donc point être intitulée de la guerre de la Gaule. M. le Duc de Rohan a donné l'abregé des guerres de Gaule, non de la guerre de la Gaule dans ſon parfait Capitaine.

Ceſar commence ainſi: *Gallia eſt omnis diviſa in partes tres, quarum unam incolunt Belgæ; aliam aquitani; tertiam, &c.* A ces paroles répondent celles-ci dans l'eſſai: » la Gaule eſt di» viſée en trois parties; dont la pre» miere eſt habitée par les Belges; la » ſeconde par les Aquitains; & la » troiſiéme, &c». M. l'Abbé de Vayrac, reprend M. d'Ablancourt de ce qu'il a rendu *Gallia* par les Gaules, un ſingulier par un pluriel: mais ſi c'eſt trop des Gaules pour

Gallia ; chez M. d'Ablancourt ; la Gaule n'est elle point trop peu pour *Gallia omnis*, chez M. de Vayrac ; car Cesar affecte de marquer qu'il donne la division de la Gaule prise dans toute son étenduë, *Gallia omnis*. Une des trois parties de la Gaule prise ainsi dans toute son étenduë, est habitée par les Gaulois. Voilà donc une Gaule dans la Gaule ; l'une est la partie, l'autre le tout ; *Omnis* qui en fait la distinction, ne devoit pas plus échapper à M. l'Abbé de Vayrac qu'à Cesar, & à Vigenere qu'il a beaucoup lû.

M. d'Ablancourt pourroit encore insulter la premiere & la seconde partie de la Gaule. Cesar n'a point établi de rang, ni mis de premiere & de seconde entre les parties de la Gaule prise dans toute son étenduë, dont une, a-t-il dit, est habitée par les Belges ; une autre par les Aquitains : *Unam, aliam*, ne signifient point premiere & seconde ; aussi M. de Vayrac cite-t-il *Primam* au lieu d'*Unam* dans un endroit, il falloit ici d'autant plus éviter premiere & seconde, continueroit M. d'Ablancourt, que dans la

ſuite des tems, diverſes parties des Gaules ont été diviſées par premiere, ſeconde, &c.

L'eſſai qui vient de commencer, finit auſſi-tôt par ce peu de mots. „ Tous ces peuples ſont différents de „ langage, de coutumes, & d'uſages. „ Les Gaulois ſont ſéparez des Aqui- „ tains par la Garonne, & des Belges „ par la Marne & par la Seine ". Ces peuples ſont-ils différens d'eux-mêmes & de ce qu'ils avoient été auparavant, où s'ils different les uns des autres? Ceſar n'a point laiſſé de lieu à cette queſtion, il a mis *inter ſe* : pourquoi le traducteur le retranche-t-il? Coutumes & uſages ne ſont-ils point plus ſynonimes, qu'*inſtitutis*, & *legibus*? Il falloit faire mention des Loix, *legibus*. Pour avertir les Romains que c'étoit par les rivieres qu'il marquoit ici les limites des trois païs; Ceſar avoit ajoûté *Flumen* au nom de celle qui ſe trouve la premiere; & il convenoit à l'exactitude promiſe de lui faire dire en François ce qu'il avoit dit en Latin que les Gaulois ſont ſéparez des Aquitains par le fleuve de la Garonne, ces fautes ſont peu conſi-

dérables ; & il n'y avoit pas de place pour d'autres sur un si petit nombre de paroles.

3°. Le troisiéme objet sur lequel M. l'Abbé de Vayrac demande le jugement ou plûtôt l'agrément du public, ce sont les remarques diffuses & extrêmement chargées qu'il annonce ; & dont il donne la mesure en quatorze colomnes in folio, sur quatre à six lignes de texte.

M. l'Abbé de Vayrac s'est prescrit pour la traduction, une regle excellente ; qui est de traduire aujourd'hui Cesar, comme Cesar se traduiroit lui-même. La maxime convient autant à l'égard des remarques ; & le sçavant Commentateur pourroit de même se proposer d'expliquer Cesar par ses remarques, comme Cesar s'expliqueroit lui-même, si vivant parmi nous, il entreprenoit de nous faire entendre ses Commentaires, comme ils étoient entendus sans remarques par ses contemporains. Cesar nous marqueroit quels noms modernes remplacent aujourd'hui les noms antiques des lieux & des habitans dont il parle : il restreindroit aux limites d'autrefois les

Peuples & les Etats qui depuis ce tems-là, ont reculé leurs bornes & renfermé dans le même nom plus de terrain : il donneroit la description & l'usage des machines de guerre, des instruments, & des choses semblables dont l'idée s'est effacée; il auroit soin d'évaluer d'une maniere intelligible les distances, les mesures, les sommes. Cesar ne manqueroit pas d'enrichir son Livre, & de relever sa gloire, par les remarques précises, ingénieuses, & profondes de M. le Duc de Rohan, ou le Dictateur & le Duc paroissent l'un pour l'autre si grands hommes de guerres. Chaque remarque, & tout ce qu'on y feroit entrer auroit un rapport direct & sensible au texte, & tendroit là comme au centre. Les notes & le corps du Livre ne feroient qu'un tout, auquel on ne pourroit, ni rien ajoûter, ni rien ôter sans le rendre difforme. Comme le besoin de ces remarques paroîtroit naître uniquement de l'obscurité que l'éloignement des tems répand inévitablement sur les faits & sur les usages, elles n'accuseroient ni l'Auteur de n'être pas assez intelligible, ni le Lec-

teur d'être peu intelligent. Par ce moyen il y auroit peu de Remarques & elles seroient courtes: pour les étendre & les multiplier, on sort de sa matiere & de son texte : à propos de chaque nom propre qu'on rencontre on raproche en une remarque tout ce qu'on trouve à côté de ce nom dans les dictionnaires historiques ou chronologiques ; dans les Compilateurs anciens & modernes. Le texte n'est qu'une occasion ; c'est un quadre où l'on applique quantité de piéces de rapport ; les mêmes remarques se transporteroient d'auteur en auteur.

Mr L'abbé de Vayrac replique en faveur de la prolixité des Remarques placquées, que l'on n'a qu'à les passer en lisant, & à sauter les quatorze Colonnes de Remarques pour aller regagner au loin la suite du Texte. Mais outre que tant de pages sont longues même à passer, le lecteur à qui l'on dit de les passer en lisant, voudroit aussi lorsqu'il achete le Livre les passer en payant ; & répond qu'il vaudroit mieux que le trop sçavant auteur les passât lui-même en composant. Comme un Ecrivain ju-

dicieux proportionne son attention au mérite des choses on doit s'attendre d'en trouver beaucoup de négligées dans des Remarques nombreuses & diffuses. On voudra citer les Poëtes ; & pour blâmer un traducteur qui renverse l'ordre des matieres on dira " qu'il est semblable à ce Poë-
„ te dont parle Horace qui de Thebes
„ passoit en un instant à Athenes :
„ *modo me Thebis*, dira-t-on *modo me ponit Athenis* „ : au lieu qu'Horace a fait par ce trait l'éloge des Poëtes Dramatiques, qui par la force & l'enchantement de leur art transportent tellement l'esprit du spectateur qu'au milieu de Rome on croit être au lieu où est la scéne, soit qu'elle soit à Thebes, ou à Athenes, *modò me Thebis*, *modò ponit Athenis.*

A l'occasion de la Garonne qui ne sera point là que pour servir de limites, non content d'avoir prodigué des pages entieres " aux idées pompeuses
„ que tant de celébres Ecrivains nous
„ donnent de la Garonne „ le Scholiaste voudra entreprendre " d'en fai-
„ re une description circonstanciée
„ depuis sa source jusqu'à son embou-

chûre „ depuis ce qu'il appelle le Sein naiſſant de la Garonne juſqu'au pas des Aſnes ; il arrivera ; mais après avoir dit qu'elle ne paſſe entre la Valentine & St. Gaudens que jointe auparavant par le Ger , & le Ger ne ſe joint à elle qu'après qu'elle a paſſé entre la Valentine & Saint Gaudens on aura dit qu'après avoir reçu la Longe à Muret ; à peine eſt-elle ſortie de Muret qu'elle eſt accueillie de la Loigne, & la Loigne diſtinguée de la Longe ou de la Louge, ne fut jamais : on aura dit que le Giers entre dans la Garonne vis-à-vis d'Agen , & il y entre au deſſus d'Agen , vis-àvis du Gobert & de la Foſt. On aura dit que c'eſt à la Reolle qu'elle s'accroît par la jonction du Drot & c'eſt-à Gironde : on aura fait entendre que Rieux ville Epiſcopale du Haut Languedoc eſt ſur le Salat ; il eſt ſur la Rize.

Quoique Monſieur l'Abbé de Vayrac ſoit nommé ſeul à la tête de ce projet , comme cependant il parle toûjours par le pluriel, nous ne ſçavons s'il s'eſt aſſocié d'autres Sçavans pour ce grand Ouvrage

Au reſte il ne renonce point aux

droits des Traducteurs : & s'il ne se permet pas d'intervertir l'ordre des matieres comme a fait son prédécesseur pour vouloir trop franciser son discours ; au moins ne se ferat-il pas un scrupule, lorsque les périodes seront trop longues dans le Latin, d'en disjoindre les membres dans le François.

Nous croyons malgré l'orthographe que ce n'est pas le projet qui est dédié, mais que c'est la traduction qui sera dédiée au Heros qui seul peut également défier Cesar à la plûme & à l'epée.

Observations sur la Musique, la flute & la Lyre des Anciens in 12. pp. 34. Le prix est de 15. sols ; Chez Flahaut.

L'Auteur de de cette Lettre est un esprit judicieux & moderé qui sans prendre de parti pour ou contre les Anciens, fait sentir la témerité qu'il y a à leur attribuer ou trop ou trop peu de perfection dans la connoissance & la pratique de la Musique. Il releve fort à propos deux ou trois meprises

échapées à l'auteur du Dialogue sur la Musique des Anciens. Il donne aussi quelques conjectures sur la Lyre, sur les flutes des Anciens & sur ce qu'ils appelloient modes en Musique.

DE TREVOUX.

Les avis que nous recevons par la voye de Paris nous annoncent une Bibliotheque de Sicile en 2. voll. in folio, un 3ᵉ. vol. de l'Anastase, imprimé chez Salvioni à Rome: Toutes les Œuvres de Gassendi en 6. voll. in fol sous les presses de Florence: un Recueil *d'inscriptions antiques de Toscane* par M. Ant. Fr. Gori Prêtre de l'Eglise de Saint Jean à Florence, avec les Notes du sçavant Editeur *Antonio-Maria Salvini*; une Edition des Oeuvres du celebre *Gregori* plus belle que celle de 1702. & qui se fait à Geneve, où s'impriment toûjours les œuvres de Monsieur de Launoi sous la direction d'un homme de lettres que l'impression de ces ouvrages n'a point encore fait passer de Paris à Geneve: un cinquiéme Volume des sermons de M. Saurin donné à la Haye, in 12. un Traité du sçavant Canoniste *van-espen de recursu ad Princi-*

pem, qui imprimé à Louvain se vend aussi à Paris chez Guerin : *une continuation des Mémoires de Litteratures & d'Histoire* si souvent & si à propos discontinuez, chez Simart. Un *Recüeil Historique, Chronologique & topographique* des Archevêchez, Evêchez, Abbayes, prieurez à la nomination & collation Royale, par Dom Baunier Religieux du grand Ordre de Saint Benoît : une continuation de l'Histoire Ecclesiastique de feu Mr L'Abbé Fleuri, attribuée au P. le Favre de l'Oratoire ; une histoire du Dauphiné & des Dauphins en 2. voll. in folio, imprimée à Geneve : un choix de saillies d'esprit en 2. voll. in 12. 1726. chez Briasson, & par l'Auteur de la Biblioteque des Gens de cour : 2. voll. in 12. de Lettres de Madame de Chantal Marquise de Sevigné à Madame de Grignan sa fille, chez Pissot.

FIN.

TABLE

Des Mémoires pour l'Histoire des Sciences & des beaux Arts.

Mois de Mars 1726.

ART. XVIII. E*Xtrait d'une Lettre du R. P. de Vitry de la Compagnie de Jesus, au P. E. Souciet de la même Compagnie.* Page 413

ART. XIX. *Ce qu'il y aura de plus curieux, touchant l'Eclypse du Soleil, &c.* 418

ART. XX. Harmonia Mensurarum, &c. 428

ART. XXI. *Lettre de M. Vincent à M. d'Origni, &c.* 448

ART. XXII. *Observations sur la plante qui porte le Caffé, &c.* 466

ART. XXIII. *Reflexions sur ce qui arrive à un boulet de Canon qu'on tire étant situé verticalement, &c.* 470

ART. XXIV. *Reflexions Phisico-Mathematiques du P. Castel sur les chûtes verticales & obliques, des Corps.* 490

ART. XXV. *Explication d'une ancien-*

ne Epitaphe de deux Enfans de France; par le P. H. Jésuite. 497
ART. XXVI. Jacobi Facciolati de optimis studiis orationes, &c. 505
ART. XXVII. *Theoreme de Geometrie démontré par M. Mathieu.* 522
ART. XXVIII. Historia de gli anni Santi, &c. 528
ART. XXIX. *Essai sur la santé & sur les moyens de prolonger la vie, &c.* 566
ART. XXX. *Nouvelles litteraires.*
D'Italie, de Milan. 591
De Naples. 592
De Padoue. ibid.
De Parme. 594
De Venise. 595
D'Allemagne, d'Ulm. 596
D'Ausbourg. 597
De Stutgard. ibid.
De Francfort sur l'Oder. ibid.
De Leipsic. ibid.
D'Angleterre. ibid.
De Londres. ibid.
De Paris. 599
De Trevoux. 618

Fin de la Table.

Errata du mois de Janvier 1726.

PAge 30, ligne 12, hipotheses, *lisez*, hypotheses. Page 32, ligne 15, qu'il, *lis.* qui Page 33, ligne 26, l'une, *lisez*, l'un. Page 34, ligne 1, seule, *lisez*, seul. ligne 13, souteraines, *lis.* souterraines. Page 42, ligne 22, l'Abruze, *lis.* l'Abbruzze. Page 47, ligne 5, confonderoient, *lisez*, confondroient. Page 58, ligne 6, Zaïde, *lisez*, Zayde; ligne 7, Maurisque, *lisez*, Mauresque. Page 63, ligne 23, de Raymond, *lisez*, otez de. Page 67, ligne 11, de sang, *lisez*, du sang. Page 73, ligne 28, pour le peu, *lisez*, osez le. Page 74, ligne 3. en même, *lis.* même en. Page 76, ligne 13, d'antipatie, *lisez*, d'antipathie. Ligne 17, Meriana, *lis.* Mariana. Page 79, ligne 28, Carayal, *lisez*, Carvajal. Page 81, ligne 20, tein, *lisez*, teint. Page 86, ligne 1, particulier, *lisez*, particuliere. Page 89, ligne 15. XII. *lisez*, XIII. Page 90, ligne 13, reflections, *lisez*, reflexions. Page 96, ligne 2, directe, *lisez*, direct. Ligne 13, Pologne, *lisez*, Bologne. Ligne 29. Chaire S. Pierre, *lisez*, Chaire de S. Pierre. Page 111, ligne 26. Chrysoloze, *lisez*, Chrysolore. Page 112, ligne 15 renvoya, *lisez*, révoqua. Page 120, ligne 7, partis, *lisez*, parties. Page 137, ligne 22, qui, *lisez*, qu'il. Page 140, ligne 20, nouvelles, *lisez*, nouvelle. Page 141, ligne 8, naturels, *lisez*, naturelles. Page 149, ligne, 6, sa, *lis.* la. Page 158, ligne 1, dicernement, *lisez*, discernement. Page 172. ligne 1, le, *lisez*, les. Page 174, ligne 1, suivis, *lisez*, suivi. Ligne 8, Pere, &, *lisez*, Pere est. Page 176, ligne 13, opprochez, *lisez*, approchez. Page 179. ligne 13, cour, *lisez*, court. Page 186. ligne 18, autres, *lisez*, autre. Page 196, ligne 11, l'on, *lisez*, l'ont. Page 198, ligne 13, autre, *lisez*, autres. Page 199. ligne 13, Seigni, *lisez*, Segni. Ligne 19, de, *lisez*, des.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00672 1837